

BUDGET 2025

PLAN FINANCIER
ET DES TÂCHES 2026-2028

**Tome 2 : Vision par
département et entité**



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
du 18 septembre 2024*

Présentation en deux tomes

Le rapport sur le budget et PFT est présenté en deux tomes. Le tome 1 a pour objectif de présenter les éléments relatifs au budget et au plan financier et des tâches selon une vision globale de l'État. Le tome 2 présente une vision plus fine, par entité et département.

Abréviations et symboles

Tout au long du présent rapport, les abréviations et symboles suivants peuvent être utilisés :

MCH2	Modèle comptable harmonisé pour les cantons et communes
mio(s)	Million(s)
CHF	Francs suisses
EPT	Équivalent plein temps
B	Budget
C	Comptes
PFT	Plan financier et des tâches
--	Donnée équivalente à 0 ou aucune valeur
CHAN	Chancellerie d'État
AUJU	Autorités judiciaires
AULE	Autorités législatives
DFS	Département des finances et de la santé
DESC	Département de l'économie, de la sécurité et de la culture
DFDS	Département de la formation, de la digitalisation et des sports
DDTE	Département du développement territorial et de l'environnement
DECS	Département de l'emploi et de la cohésion sociale

Signes dans les tableaux

Les charges et les revenus figurant dans les tableaux du présent rapport apparaissent en valeur absolue. Un résultat d'exercice négatif correspond à un excédent de charges tandis qu'un résultat d'exercice positif exprime un excédent de revenus. Une variation négative traduit une diminution alors qu'une variation positive traduit une augmentation. Dans les tableaux présentant des charges nettes, les charges et les revenus sont considérés conjointement pour une catégorie donnée (charges moins revenus). Un signe négatif traduit ainsi une situation où il y a davantage de revenus que de charges et on parle alors de "revenus nets".

Table des matières

1.	Introduction	4
1.1.	Dimension managériale	4
1.2.	Dimension financière.....	4
1.3.	Dimension analytique.....	4
1.3.1.	Groupes de prestations.....	4
1.3.2.	Charges et revenus non incorporables aux prestations	5
1.3.3.	Projets gérés par crédits d'engagement	5
1.3.4.	Point d'attention dans la comparaison des données.....	5
1.4.	Forfaits des services centraux	5
1.5.	Changement technique concernant l'écart statistique RH.....	5
2.	Fiches par département et entité.....	7
2.1.	Autorités législatives (AULE).....	7
2.1.1.	Compte de résultats et effectif des AULE	7
2.1.2.	Grand Conseil (GCNE)	8
2.1.3.	Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC).....	10
2.2.	Chancellerie d'État (CHAN)	14
2.2.1.	Compte de résultats et effectif CHAN	14
2.2.2.	Chancellerie (SCHA).....	15
2.2.3.	Service d'achat, logistique et imprimés (SALI).....	20
2.3.	Autorités protection des données et transparence (PPDT)	25
2.4.	Contrôle cantonal des finances (CCFI)	29
2.5.	Autorités judiciaires (AUJU)	33
2.5.1.	Compte de résultats et effectif des AUJU	33
2.5.2.	Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ).....	36
2.5.3.	Tribunal d'instance (TINS)	39
2.5.4.	Tribunal cantonal (TCAN)	42
2.5.5.	Ministère public (MP)	45
2.6.	Département de la santé, des régions et des sports (DSRS).....	49
2.6.1.	Compte de résultats et effectif du DSRS	49
2.6.2.	Secrétariat général DSRS (SSRS).....	51
2.6.3.	Office d'organisation (OORG).....	55
2.6.4.	Service de la santé publique (SCSP).....	59
2.6.5.	Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ).....	65
2.6.6.	Service des bâtiments (SBAT)	70
2.6.7.	Service des sports (SSPO)	78
2.6.8.	Service des communes (SCOM).....	82
2.6.9.	Service de statistique (STAT)	85
2.6.10.	Fonds structures d'accueil extra-familial	89
2.6.11.	Fonds d'aides aux communes	92
2.7.	Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)	96
2.7.1.	Compte de résultats et effectif du DESC	96
2.7.2.	Secrétariat général DESC (SESC).....	98
2.7.3.	Service de l'économie (NECO)	102
2.7.4.	Service des poursuites et faillites (SEPF)	107
2.7.5.	Service cantonal de la population (SCPO).....	111
2.7.6.	Service pénitentiaire (SPNE)	116
2.7.7.	Police neuchâteloise (PONE).....	121
2.7.8.	Centre interrégional de formation de police (CIFPol).....	129
2.7.9.	Service sécurité civile et militaire (SSCM).....	132
2.7.10.	Service de la culture (SCNE)	137
2.7.11.	Service des ressources humaines (SRHE).....	142
2.7.12.	Service juridique (SJEN).....	146
2.7.13.	Fonds de la protection civile régionale.....	150
2.7.14.	Fonds contribution remplacement abris PC	153
2.7.15.	Fonds d'attributions cantonales Loterie romande	156
2.8.	Département de la formation, des finances et de la digitalisation (DFFD)	160
2.8.1.	Compte de résultats et effectif du DFFD	160

2.8.2.	Secrétariat général DFFD (SFFD)	162
2.8.3.	Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)	166
2.8.4.	Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)	171
2.8.5.	Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)	175
2.8.6.	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars.....	182
2.8.7.	Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)	187
2.8.8.	Service financier (SFIN)	194
2.8.9.	Service des contributions (SCCO)	201
2.8.10.	Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)	205
2.8.11.	Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel	210
2.9.	Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)	214
2.9.1.	Compte de résultats et effectif du DDTE	214
2.9.2.	Secrétariat général DDTE (SDTE)	216
2.9.3.	Service de l'aménagement du territoire (SCAT)	220
2.9.4.	Service des transports (SCTR)	224
2.9.5.	Service des ponts et chaussées (SPCH)	229
2.9.6.	Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)	237
2.9.7.	Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)	243
2.9.8.	Service de l'agriculture (SAGR)	249
2.9.9.	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)	255
2.9.10.	Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)	262
2.9.11.	Fonds d'aménagement du territoire	268
2.9.12.	Fonds cantonal de l'énergie	270
2.9.13.	Fonds des eaux	273
2.9.14.	Fonds forestier de réserve	275
2.9.15.	Fonds de conservation de la forêt	277
2.9.16.	Fonds agricole et viticole	278
2.9.17.	Fonds des mensurations officielles	280
2.10.	Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)	284
2.10.1.	Compte de résultats et effectif du DECS	284
2.10.2.	Secrétariat général DECS (SECS)	286
2.10.3.	Service de l'emploi (SEMP)	291
2.10.4.	Service des migrations (SMIG)	296
2.10.5.	Service de la cohésion multiculturelle (COSM)	301
2.10.6.	Service de l'action sociale (SASO)	305
2.10.7.	Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)	311

1. Introduction

Alors que le tome 1 offre une vision globale du budget et du PFT de l'État, le tome 2 présente une vision plus fine par département et entité. Ainsi, il présente le résultat financier et analytique prévisionnel par entité au travers de fiches standardisées qui s'organisent autour de trois volets : la dimension managériale, la dimension financière ainsi que la dimension analytique. Les fonds sont considérés dans cette publication comme des entités à part entière, même si ceux-ci sont gérés administrativement par les services de l'État. Pour chaque département, un compte de résultats global ainsi qu'un tableau comprenant le nombre d'emplois équivalents plein temps (EPT) de chaque service est également proposé. Les apprenti-e-s, stagiaires, rentiers et rentières ainsi que les enseignant-e-s et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas compté-e-s.

1.1. Dimension managériale

Les explications reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les objectifs stratégiques poursuivis à moyen et long terme permettent de fournir des informations relatives aux enjeux propres à certains domaines d'activités.

1.2. Dimension financière

Les données financières du compte de résultats sont présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la définition des crédits dans la LFinEC et au plan comptable MCH2. Des explications complémentaires des services sur les principales charges et principaux revenus figurant au budget, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes et budget de l'année précédente) et au futur (PFT), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

1.3. Dimension analytique

Les fiches comprennent également une présentation des données financières sous l'angle analytique avec :

- les coûts et revenus des groupes de prestations ;
- les charges et revenus non incorporables aux prestations ;
- les projets gérés par crédit d'engagement ;
- pour les services concernés, les charges et revenus relatifs aux différentes composantes de la facture sociale.

1.3.1. Groupes de prestations

Le tableau suivant présente les composantes (coûts et revenus) des différents groupes de prestations tels que définis par les services et départements. Chaque groupe est ainsi découpé selon le détail décrit ci-dessous :

<i>Charges directes</i>	Charges qui sont directement imputables à un groupe de prestations.
<i>Coûts salariaux et de structure</i>	Charges salariales et charges de fonctionnement du service non-imputables directement à un groupe de prestations en particulier mais nécessaires à la réalisation de celles-ci. Elles sont ventilées du centre de coût de l'entité dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques). Outre les charges de personnel, il peut s'agir de BSM, d'amortissements, etc.
<i>Coûts des services centraux</i>	Charges provenant de la facturation des forfaits par les services centraux. Ces charges sont également ventilées dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques).
<i>Revenus</i>	Revenus découlant de la vente des prestations fournies.

Les coûts nets présentés constituent donc des coûts complets. À noter qu'un total négatif dans ces tableaux doit être interprété comme un revenu net, c'est-à-dire un groupe de prestation bénéficiaire. En outre, lorsqu'un groupe de prestation ne présente aucune donnée dans l'une ou l'autre colonne (comptes 2022, budget 2023, budget 2024) cela signifie qu'un changement de structure analytique a été effectué et que le groupe de prestation mentionné n'existe plus ou n'existait pas jusqu'à lors.

1.3.2. Charges et revenus non incorporables aux prestations

La partie présentant les charges et revenus non incorporable aux prestations est composée de deux tableaux distincts :

- Les charges nettes de transfert non incorporables aux prestations, à savoir les charges de transfert moins les revenus de transfert (un signe négatif traduit donc un revenu net). On citera à titre d'exemple les charges relatives aux prestations hospitalières, au subventionnement des cycles 1, 2 et 3 ou encore au contentieux LAMaI.
- Les autres charges nettes non incorporables aux prestations, à savoir les autres charges moins les autres revenus qui ne sont pas utiles à la délivrance d'une prestation (un signe négatif traduit donc un revenu net). On citera en particulier les charges et revenus financiers ainsi que les impôts ou les parts à des recettes fédérales par exemple.

1.3.3. Projets gérés par crédits d'engagement

Le tableau permet de présenter de manière synthétique, pour les entités concernées, les projets gérés par le biais de crédits d'engagement. Ces projets occasionnent des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements et/ou des charges et revenus du compte de résultats.

1.3.4. Point d'attention dans la comparaison des données

Nous rendons attentif le lecteur au fait que les données analytiques présentées dans le cadre du rapport doivent encore être interprétées avec réserves. Même si la logique de détermination des répartitions analytiques des coûts de structure des services métiers semble stable et adéquate depuis l'exercice 2020, l'ensemble des services doit encore appréhender cette nouvelle dimension analytique aussi bien lors de la budgétisation que de l'imputation aux comptes. Certaines erreurs ou incohérences ne peuvent donc pas être exclues à ce stade et le dispositif fait l'objet d'une démarche d'amélioration continue.

1.4. Forfaits des services centraux

Afin d'obtenir un coût net des prestations dit "complet", il est nécessaire de tenir compte des coûts provenant des services centraux pour les prestations transverses qu'ils fournissent. L'utilisation de forfait pour répartir les coûts des services centraux permet ainsi d'obtenir un coût des prestations qui tient compte non seulement des charges propres aux services métiers mais également des coûts transversaux de structure. Nous rappelons que ces coûts n'ont par contre aucun impact sur le résultat global de l'État car ces derniers sont contrebalancés par des recettes d'un montant équivalent au niveau des services centraux. Au budget 2025, six services centraux facturent des forfaits qui sont présentés de manière synthétique ci-dessous :

Service	Type de forfait	Unité d'œuvre	Composition du forfait
Service d'achat, logistique et imprimés	Centre éditique	Majoration sur le prix brut	Majoration appliquées sur les commandes des services prévisionnels comprenant les charges directes (essentiellement les salaires).
	Matériel scolaire		
	Matériel de bureau		
	Votations et élections		
Service des bâtiments	Forfait de base m2	Mètres carrés	Prix du mètre carré comprenant l'ensemble des charges (électricité, chauffage, loyers, amortissements, etc...)
	Energie		
	Concergerie		
Service de l'informatique	Postes de travail informatique	Postes de travail	Prix par poste de travail comprenant l'achat des PC, les licences bureautiques, etc...
	Solutions informatiques		Prix en fonction des logiciels utilisés
	Imprimantes multifonctions	Majoration sur le prix brut	Majoration appliquées sur les commandes des services prévisionnels comprenant les charges directes (essentiellement les salaires).
Garages de l'État	Par typologie de véhicules	Nombre de véhicules par type	Prix par typologie de véhicules comprenant les amortissements, l'entretien, les carburants, etc...
Service de la statistique	Heures de travail	Heures	Tarif horaire comprenant les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
Service des ressources humaines	Gestion salariale et administrative	Dossier de collaborateur	Le coûts du dossier comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges des structures)
	Conseils, expertises et évaluation		
	Recrutement et mobilité		
	Formation et développement		
	Apprentis et stagiaires		

1.5. Changement technique concernant l'écart statistique RH

Lors du processus budgétaire, il a été décidé de transférer l'écart statistique RH (CHF 16 millions au budget 2025) du SRHE au SFIN et de ne plus répartir celui-ci dans les services via les natures comptables d'imputations internes. Pour l'ensemble des unités administratives, cette décision a des répercussions plus ou moins significatives sur les écarts constatés entre le budget 2024 et le budget 2025. Outre une diminution des revenus au SRHE (NC 49), les services de l'État voient ainsi tous leurs charges augmenter puisque, techniquement, le montant négatif pris en considération au budget 2024 (NC 39) est ramené à zéro au budget 2025 (péjoration). Ces opérations restent toutefois sans incidences au niveau global de l'État (équilibre entre NC 39 et NC 49).

Autorités législatives (AULE)

Compte de résultats et effectif des AULE

GCNE Grand Conseil

SGGC Secrétariat général du Grand Conseil

2. Fiches par département et entité

2.1. Autorités législatives (AULE)

2.1.1. Compte de résultats et effectif des AULE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'708'093	2'849'234	3'220'431	+371'198	+13,0%	3'184'275	3'142'759	3'142'759
30 Charges de personnel	2'321'464	2'440'204	2'666'984	+226'780	+9,3%	2'653'828	2'622'312	2'622'312
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	191'755	252'000	407'000	+155'000	+61,5%	384'000	374'000	374'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	194'873	157'030	146'447	-10'582	-6,7%	146'447	146'447	146'447
Résultat d'exploitation	-2'708'093	-2'849'234	-3'220'431	-371'198	-13,0%	-3'184'275	-3'142'759	-3'142'759
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-2'708'093	-2'849'234	-3'220'431	-371'198	-13,0%	-3'184'275	-3'142'759	-3'142'759
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'708'093	-2'849'234	-3'220'431	-371'198	-13,0%	-3'184'275	-3'142'759	-3'142'759

Effectif du personnel AULE (EPT)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Secrétariat général Grand Conseil (SGGC)	7.25	8.20	8.10	-0.10	-1.2%	8.10	8.10	8.10
Total	7.25	8.20	8.10	-0.10	-1.2%	8.10	8.10	8.10

Commentaires

Une diminution de 0,1 EPT est proposée compte tenu du prochain départ à la retraite d'une collaboratrice et de la réorganisation prévue pour la reprise de ses activités

2.1.2. Grand Conseil (GCNE)

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'490'888	1'618'764	1'913'254	+294'490	+18.2%	1'847'754	1'815'254	1'815'254
30 Charges de personnel	1'273'498	1'360'000	1'510'000	+150'000	+11.0%	1'467'500	1'435'000	1'435'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	185'384	238'000	383'000	+145'000	+60.9%	360'000	360'000	360'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	32'006	20'764	20'254	-510	-2.5%	20'254	20'254	20'254
Résultat d'exploitation	-1'490'888	-1'618'764	-1'913'254	-294'490	-18.2%	-1'847'754	-1'815'254	-1'815'254
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'490'888	-1'618'764	-1'913'254	-294'490	-18.2%	-1'847'754	-1'815'254	-1'815'254
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'490'888	-1'618'764	-1'913'254	-294'490	-18.2%	-1'847'754	-1'815'254	-1'815'254

Commentaires

Groupe 30 : Les montants budgétés tiennent compte de l'introduction du tarif horaire et de la tenue des sessions sur un seul jour, ainsi que des spécificités relatives au changement de législation et à la tenue de séances de formations.

Groupe 31 : La variation de ce groupe est essentiellement liée à la budgétisation d'un montant visant à permettre à la commission de gestion et d'évaluation de remplir sa nouvelle mission d'évaluation des politiques publiques. Il est aussi tenu compte des frais supplémentaires occasionnée par le changement de législation.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	11'009	28'000	41'000
Coûts salariaux et de structure	54'951	95'007	170'653
Coûts des services centraux	2'593	1'598	2'265
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	68'553	124'605	213'918

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Députation" sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit pour l'essentiel de frais divers ainsi que de cotisations aux institutions intercantionales dont le Grand Conseil est membre (charges directes), des indemnités informatiques et de représentation de la présidence (coûts salariaux et de structure).

Sessions (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	136'241	134'000	144'000
Coûts salariaux et de structure	825'063	855'497	934'783
Coûts des services centraux	19'802	12'857	11'542
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	981'107	1'002'354	1'090'326

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Sessions" se composent des frais relatifs aux sessions : indemnités de déplacement versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupe et les sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions, ainsi que de frais divers, y compris frais liés à la garde d'enfants de membres de la députation (charges directes), indemnités de présence pour les séances des groupes et sessions (coûts salariaux et de structure), et coûts des services centraux relatifs aux sessions.

Commissions (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	38'661	76'000	198'000
Coûts salariaux et de structure	393'484	409'496	404'564
Coûts des services centraux	9'084	6'308	6'447
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	441'229	491'804	609'011

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Commissions" se composent des frais relatifs aux organes du Grand Conseil (bureau, commissions, sous-commissions, groupes de travail) : indemnités de déplacement, repas et mandats confiés à des tiers (charges directes), ainsi que des indemnités de présence (coûts salariaux et de structure).

2.1.3. Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les prestations de notre secrétariat en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres sont mentionnées aux articles 47 à 48 et 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

Le secrétariat général du Grand Conseil assiste le Grand Conseil et ses organes dans l'exercice de leurs missions. Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi. Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien de la présidence du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes, ainsi que de fournir différentes expertises.

Objectifs stratégiques

Plusieurs projets sont actuellement en cours de développement au sein du secrétariat général du Grand Conseil. Au-delà de ceux qui visent à faciliter le travail des membres du Grand Conseil par l'offre de nouvelles prestations ou l'optimisation de prestations existantes, il existe un constant objectif d'amélioration continue et d'automatisation des processus internes dans une perspective de recherche d'efficience, de confort et de sécurité.

L'année 2025 sera une année charnière et riche en nouveautés, en particulier marquée par le changement de législature et le renouvellement partiel des membres du Grand Conseil. À l'issue de cette première législature à 100 membres élu-e-s dans le cadre d'une circonscription unique, un certain nombre de défis attendent le parlement, tant sur les dossiers politiques que sur l'engagement de ses membres. En effet, pour rappel, la législature qui s'achève avait débuté en période de pandémie et vu un renouvellement important de ses membres. L'un des défis de cette 52^e législature sera notamment d'offrir des outils et des formations utiles ainsi qu'un niveau d'information adéquat, afin de préparer au mieux les nouveaux et nouvelles élu-e-s à leur prise de fonction. Il est aussi prévu de favoriser les échanges tant avec les membres de l'exécutif, qu'entre les parlementaires eux-mêmes.

Parmi les projets en cours qui occuperont le secrétariat général en 2025 et pour les prochaines années, on peut également citer la mise à jour du prochain site internet, qui se voudra devenir un outil de recherche et d'information incontournable, le défi de l'utilisation de la saisie semi-automatique des procès-verbaux par reconnaissance vocale, la numérisation des bulletins du Grand Conseil depuis 1848, ainsi que la poursuite des réflexions menées afin de garantir le juste exercice de l'activité parlementaire en temps de crise(s).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'217'204	1'230'470	1'307'177	+76'707	+6.2%	1'336'521	1'327'505	1'327'505
30 Charges de personnel	1'047'966	1'080'204	1'156'984	+76'780	+7.1%	1'186'328	1'187'312	1'187'312
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'371	14'000	24'000	+10'000	+71.4%	24'000	14'000	14'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	162'867	136'266	126'193	-10'073	-7.4%	126'193	126'193	126'193
Résultat d'exploitation	-1'217'204	-1'230'470	-1'307'177	-76'707	-6.2%	-1'336'521	-1'327'505	-1'327'505
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'217'204	-1'230'470	-1'307'177	-76'707	-6.2%	-1'336'521	-1'327'505	-1'327'505
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'217'204	-1'230'470	-1'307'177	-76'707	-6.2%	-1'336'521	-1'327'505	-1'327'505

Commentaires

Groupe 30 : La variation est notamment due à la réorganisation interne déployée pour s'adapter et répondre aux mieux aux besoins de l'activité parlementaire, ainsi qu'à la revalorisation de certaines fonctions.

Groupe 31 : Un montant supplémentaire de 10'000 francs est prévu au budget pour initier les travaux de numérisation des Bulletins officiels historiques en collaboration avec l'Office des archives de l'État.

Groupe 39 : La variation est due aux différences de calcul des écarts statistiques RH ainsi que des forfaits des services centraux (service informatique, service d'achat, de logistique et des imprimés, service des bâtiments et service des ressources humaines), directement élaborés au sein des services concernés.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	160'686	177'217	180'871
Coûts des services centraux	25'425	24'789	19'327
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	186'111	202'006	200'198

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Députation" sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations, ainsi que de frais divers.

Sessions (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	298'016	323'319	303'226
Coûts des services centraux	45'935	45'226	32'401
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	343'950	368'545	335'627

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Sessions" sont constitués de dépenses qui concernent les sessions du Grand Conseil, le traitement et le suivi des initiatives parlementaires déposées, les procès-verbaux des sessions et le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, ainsi que d'autres projets. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations.

Commissions (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	595'636	578'938	696'887
Coûts des services centraux	91'507	80'981	74'465
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	687'142	659'919	771'353

Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Commissions" sont constitués de dépenses qui concernent les organes du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée auxdites prestations.

Chancellerie d'État (CHAN)

Compte de résultats et effectif CHAN

SCHA Chancellerie

SALI Service d'achat, logistique et imprimés

2.2. Chancellerie d'État (CHAN)

2.2.1. Compte de résultats et effectif CHAN

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Revenus d'exploitation	8'182'284	7'708'694	7'999'323	+290'629	+3,8%	7'772'123	7'928'323	7'877'123
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'494'384	1'610'000	1'400'000	-210'000	-13,0%	1'400'000	1'400'000	1'505'000
43 Revenus divers	175'966	80'000	90'000	+10'000	+12,5%	90'000	90'000	90'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'511'934	6'018'694	6'509'323	+490'629	+8,2%	6'282'123	6'438'323	6'282'123
Charges d'exploitation	21'304'382	21'355'229	19'897'431	-1'457'798	-6,8%	19'509'373	20'116'442	19'529'626
30 Charges de personnel	7'444'881	8'383'302	6'219'833	-2'163'469	-25,8%	6'368'976	6'374'844	6'377'050
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'165'556	9'790'640	10'333'360	+542'720	+5,5%	9'978'360	10'413'360	10'003'360
33 Amortissements du patrimoine administratif	45'691	45'691	120'692	+75'001	+164,1%	165'691	165'692	152'870
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	576'388	580'500	588'000	+7'500	+1,3%	588'000	588'000	588'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'071'866	2'555'096	2'635'546	+80'450	+3,1%	2'408'346	2'574'546	2'408'346
Résultat d'exploitation	-13'122'098	-13'646'535	-11'898'108	+1'748'427	+12,8%	-11'737'250	-12'188'119	-11'652'503
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-13'122'097	-13'646'535	-11'898'108	+1'748'427	+12,8%	-11'737'250	-12'188'119	-11'652'503
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-13'122'097	-13'646'535	-11'898'108	+1'748'427	+12,8%	-11'737'250	-12'188'119	-11'652'503

Effectif du personnel CHAN (EPT)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Service de la chancellerie d'État (SCHA)	13.60	17.00	17.00	0.00	0.0%	17.00	17.00	17.00
Service d'achat, de logistiques et des imprimés (SALI)	15.80	21.00	20.00	-1.00	-4.8%	20.00	20.00	20.00
Total	29.40	38.00	37.00	-1.00	-2.6%	37.00	37.00	37.00

Commentaires

La diminution d'1 EPT correspond au transfert d'un poste d'acheteur du SALI au SFIN

2.2.2. Chancellerie (SCHA)

Évolution de l'environnement et des tâches

État-major du Conseil d'État, le service de la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel fait face à de nombreux changements dans des domaines très différents : la pression sur le coût des prestations, la digitalisation des activités de l'administration, la reprise du vote électronique, les modifications institutionnelles et leur impact sur les processus d'élections et de votations, ainsi que le développement et le suivi des instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

La crise en Ukraine et les questions liées à l'approvisionnement énergétique pourraient encore impacter la gestion des activités gouvernementales et le domaine de la communication.

Objectifs stratégiques

- Contribuer au rayonnement du canton par la poursuite du développement du domaine des relations extérieures et de la communication.
- Adapter les outils actuels de dépouillement et de publication des résultats des votations et des élections à l'évolution des technologies et assurer la reprise du vote électronique.
- Développer des instruments afin de permettre au Conseil d'État de disposer des outils nécessaires à la conduite stratégique de l'État et coordonner la gestion de certains de ces instruments.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	621'934	624'000	561'000	-63'000	-10.1%	561'000	561'000	666'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	301'488	370'000	310'000	-60'000	-16.2%	310'000	310'000	415'000
43 Revenus divers	175'469	80'000	90'000	+10'000	+12.5%	90'000	90'000	90'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	144'977	174'000	161'000	-13'000	-7.5%	161'000	161'000	161'000
Charges d'exploitation	12'106'721	11'778'038	10'460'500	-1'317'537	-11.2%	10'066'720	10'561'388	10'095'188
30 Charges de personnel	5'542'660	5'695'560	3'763'756	-1'931'804	-33.9%	3'792'176	3'795'644	3'795'644
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'263'874	4'204'140	4'479'380	+275'240	+6.5%	4'284'380	4'609'380	4'309'380
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	576'388	580'500	588'000	+7'500	+1.3%	588'000	588'000	588'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'723'800	1'297'838	1'629'364	+331'527	+25.5%	1'402'164	1'568'364	1'402'164
Résultat d'exploitation	-11'484'787	-11'154'038	-9'899'500	+1'254'537	+11.2%	-9'505'720	-10'000'388	-9'429'188
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-11'484'787	-11'154'038	-9'899'500	+1'254'537	+11.2%	-9'505'720	-10'000'388	-9'429'188
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-11'484'787	-11'154'038	-9'899'500	+1'254'537	+11.2%	-9'505'720	-10'000'388	-9'429'188

Commentaires

Les revenus d'exploitation montrent une légère diminution essentiellement liée au fait que le budget 2024 prévoyait une refacturation des frais de port relatifs aux élections communales, ce qu'il n'y a plus en 2025.

Quant aux charges d'exploitation, une forte diminution est constatée, principalement due au transfert au SFIN des rentes des anciennes et anciens membres du Conseil d'État. On note toutefois une augmentation des biens, services et autres charges d'exploitation qui s'explique par la prise en charge par l'État des votes par correspondance, ainsi que les coûts engendrés par l'organisation des élections cantonales. Les imputations internes augmentent également, d'une part, par la refacturation du SALI des travaux éditiques liés aux élections cantonales et, d'autre part, en raison de la centralisation de l'écart statistique RH (charges négatives) au SFIN.

Finalement, le résultat du budget 2025 est sensiblement inférieur (- 11.2%) à celui prévu pour 2024.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Traitements du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'871'668	3'608'200	1'622'828
Coûts des services centraux	163'662	153'154	156'514
Revenus	87'016	80'000	90'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'948'314	3'681'354	1'689'342

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les traitements des membres du Conseil d'État.

Dès 2025, les rentes des anciennes et anciens membres du gouvernement sont transférées au SFIN. Quant aux revenus, ils correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour leur participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	25'030	23'886	36'589
Coûts des services centraux	19'347	16'326	13'119
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	44'378	40'211	49'708

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancellerie d'État, ainsi que celui du vice-chancelier.

L'augmentation des coûts salariaux concerne la réorganisation de certaines tâches du secrétariat en lien avec les activités d'état-major du Conseil d'État.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	136'562	107'290	188'172
Coûts des services centraux	95'774	73'353	67'468
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	232'335	180'643	255'640

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le conseil, le suivi et la préparation des séances du Conseil d'État, ainsi que des sessions du Grand Conseil. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements, ainsi qu'au sein de la chancellerie d'État.

L'augmentation des coûts salariaux correspond à la forte augmentation du nombre d'objets parlementaires à traiter. Les coûts des services centraux diminuent de manière globale à la suite de la baisse de la refacturation du SIEN.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	48'646	43'703	57'497
Coûts des services centraux	34'142	29'880	20'615
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	82'788	73'583	78'112

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'État (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif).

L'augmentation des coûts salariaux s'explique par un ajustement des heures consacrées aux tâches précitées. Quant aux coûts des services centraux, ils diminuent de manière globale à la suite de la baisse de la refacturation du SIEN.

Affaires du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	284'414	82'000	95'000
Coûts salariaux et de structure	253'881	182'730	292'712
Coûts des services centraux	183'715	124'937	104'951
Revenus	87'604	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	634'406	389'667	492'663

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la gestion du courrier adressé au Conseil d'État, la préparation des décisions, ainsi que l'établissement des ordres du jour des séances du Conseil d'État. Il comprend également l'organisation des réceptions officielles, rencontres et manifestations diverses.

La diminution des charges directes et des revenus par rapport aux comptes 2023 est en lien avec l'organisation des manifestations du 175e. L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2024 concerne la réorganisation de certaines tâches du secrétariat en lien avec les activités d'état-major du Conseil d'État. Comme déjà indiqué, les coûts des services centraux diminuent à la suite de la baisse de la refacturation du SIEN.

Prestations chancellerie (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	3'878'961	3'872'200	4'112'200
Coûts salariaux et de structure	426'046	499'271	789'277
Coûts des services centraux	575'356	617'198	914'355
Revenus	446'703	544'000	471'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'433'661	4'444'669	5'344'832

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut toutes les prestations spécifiques du service de la chancellerie, soit notamment celles relevant des droits politiques, de l'accueil au Château et sur le nouveau site de Tivoli, de la gestion administrative du Guichet unique, des légalisations, de la gestion du registre des partenariats enregistrés (PACS), de la Feuille officielle et de la centralisation des frais de port de l'État.

La hausse des charges directes est principalement due à la prise en charge par l'État des votes par correspondance et à l'organisation des élections cantonales. Les coûts salariaux et de structure augmentent à la suite de l'attribution au service de la gestion de l'accueil sur le nouveau site de Tivoli. Ceci a également pour conséquence une augmentation des coûts des services centraux, tout comme la refacturation par le SALI des coûts induits par l'organisation des élections cantonales.

La baisse des revenus par rapport au budget 2024 est due à la refacturation aux communes des frais d'expédition du matériel des élections communales.

Relations extérieures et communication (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	77'123	208'000	123'000
Coûts salariaux et de structure	832'796	746'973	940'861
Coûts des services centraux	623'211	510'705	337'342
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'533'130	1'465'678	1'401'203

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne la mise en œuvre de la stratégie des relations extérieures et de la communication, la coordination des relations extérieures du canton, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise.

La diminution des charges directes par rapport au budget 2024 s'explique par l'organisation en 2024 d'un événement au Palais fédéral à Berne et d'une adaptation du budget 2025 aux dépenses réelles. Quant aux coûts salariaux et de structure, ils augmentent suite au transfert de l'écart statistique RH au SFIN. Enfin, les coûts des services centraux diminuent de manière globale en raison de la baisse de la refacturation du SIEN.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Collab. intercant.	188'265	190'500	198'000	198'000	198'000	198'000
Partis politiques	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Réseau Urbain Neuchâtelois	88'123	90'000	90'000	90'000	90'000	90'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	576'388	580'500	588'000	588'000	588'000	588'000

Commentaires

Les charges non incorporables aux prestations restent stables.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-612	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-612	0	0	0	0	0

Commentaires

Aucun commentaire.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*PI-Réformes	En cours	297'732	0	0	0	0	0	0
Total		297'732	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Aucun commentaire.

2.2.3. Service d'achat, logistique et imprimés (SALI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service d'achat, de logistique et des imprimés est un service central de l'État responsable des achats, de la gestion et de la livraison des commandes dans les domaines du matériel administratif et scolaire, ainsi que de l'impression centralisée des documents de l'administration. Il joue un rôle important dans les achats de l'administration par ses activités de conseil et de suivi des appels d'offres. Le nombre d'acheteurs est d'ailleurs appelé à évoluer en lien avec l'objectif de centraliser les achats fixé dans le programme de législature 2022-2025. Le service fournit également des prestations aux communes, aux écoles, à certaines entités paraétatiques et à des tiers.

Objectifs stratégiques

Achats :

- Centraliser les achats massifiables et transverses
- Augmenter les volumes des achats par une collaboration avec d'autres entités
- Soutenir les services dans les appels d'offres d'achat
- Mettre en place un système de suivi permettant d'identifier les économies réalisées

Approvisionnement et logistique :

- Développer un processus de distribution en évitant les intermédiaires
- Limiter le stockage de matériel et de fournitures (diminution du nombre d'articles)
- Promouvoir les activités liées à la réinsertion de personnes en difficulté

Centre éditique de l'État de Neuchâtel :

- Développer les activités liées à l'édition en vue de répondre aux défis et enjeux futurs
- Moderniser et ajuster la capacité de production
- Sécuriser le processus d'impression et de mise sous pli et d'expédition
- Développer la numérisation du courrier entrant et sortant

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	7'560'350	7'084'694	7'438'323	+353'629	+5.0%	7'211'123	7'367'323	7'211'123
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'192'896	1'240'000	1'090'000	-150'000	-12.1%	1'090'000	1'090'000	1'090'000
43 Revenus divers	497	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'366'957	5'844'694	6'348'323	+503'629	+8.6%	6'121'123	6'277'323	6'121'123
Charges d'exploitation	9'197'660	9'577'191	9'436'931	-140'260	-1.5%	9'442'653	9'555'054	9'434'438
30 Charges de personnel	1'902'221	2'687'742	2'456'077	-231'665	-8.6%	2'576'800	2'579'200	2'581'406
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'901'682	5'586'500	5'853'980	+267'480	+4.8%	5'693'980	5'803'980	5'693'980
33 Amortissements du patrimoine administratif	45'691	45'691	120'692	+75'001	+164.1%	165'691	165'692	152'870
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'348'066	1'257'258	1'006'182	-251'076	-20.0%	1'006'182	1'006'182	1'006'182
Résultat d'exploitation	-1'637'310	-2'492'497	-1'998'608	+493'889	+19.8%	-2'231'530	-2'187'731	-2'223'315
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'637'310	-2'492'497	-1'998'608	+493'889	+19.8%	-2'231'530	-2'187'731	-2'223'315
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'637'310	-2'492'497	-1'998'608	+493'889	+19.8%	-2'231'530	-2'187'731	-2'223'315

Commentaires

Les revenus d'exploitation montrent une légère hausse en lien avec une refacturation plus importante à l'interne liée au matériel scolaire et à l'organisation des élections cantonales.

Quant aux charges d'exploitation, on constate une légère diminution, due à différents facteurs. Les charges de personnel diminuent en raison du transfert au SFIN d'un poste d'acheteur, tout comme les imputations internes (importante baisse de la refacturation du SIEN pour les applications informatiques et des coûts des locaux refacturés par le SBAT à la suite de la diminution de l'espace à disposition du service). Cela compense la hausse des biens, services et autres charges d'exploitation liée aux coûts du matériel scolaire (inflation) et à de nouveaux moyens d'enseignement, ainsi que la rubrique des amortissements (nouveau système de contrôle de mise sous pli et d'envoi).

Au final, le budget 2025 présente un résultat en nette amélioration (- 19.8%) par rapport à celui de 2024.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Approvisionnement (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	497'530	0	0
Coûts salariaux et de structure	597'943	873'539	831'244
Coûts des services centraux	214'427	217'797	153'997
Revenus	5'948	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'303'951	1'091'337	985'240

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts indirects liés à l'approvisionnement en fournitures de bureau pour l'administration, matériel scolaire et matériel pour l'organisation des scrutins.

Dès 2024, les coûts des appareils multifonctions sont transférés au SIEN, d'où la diminution des charges directes. Par ailleurs, la légère diminution des coûts salariaux et de structure est due à l'ajustement de la répartition de cette rubrique entre les différents groupes de prestations. Enfin, la diminution des coûts des services centraux est la conséquence d'une importante baisse de la refacturation du SIEN pour les applications informatiques et des coûts des locaux refacturés par le SBAT suite à la diminution de l'espace à disposition du service.

Logistique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	4'112'517	4'188'300	4'388'300
Coûts salariaux et de structure	387'156	725'953	682'047
Coûts des services centraux	490'119	504'297	408'558
Revenus	733'892	752'000	703'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'255'900	4'666'550	4'775'904

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la distribution des achats par le domaine de l'approvisionnement.

Les charges directes correspondent à la sortie de stock du matériel susmentionné. L'augmentation des charges directes est due à l'augmentation des coûts du matériel d'enseignement. Celle-ci s'explique par le renchérissement et le prix des nouveaux moyens d'enseignement.

CEEN (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'386'532	1'334'200	1'439'200
Coûts salariaux et de structure	861'506	1'013'247	1'089'959
Coûts des services centraux	642'471	719'858	443'628
Revenus	472'938	503'000	403'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'417'571	2'564'305	2'569'786

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des coûts informatiques pour les solutions d'impression et les imprimantes, ainsi que des revenus générés par la vente des impressions. Il comprend également la conception et la distribution aux entités de l'administration cantonale de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement.

Les charges directes augmentent en raison des travaux liés à l'organisation des élections cantonales. Les coûts des services centraux diminuent suite à la baisse des coûts de refacturation du SIEN. Les revenus du CEEN diminuent en raison de la digitalisation de certaines prestations.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Remplac. machines d'impressions au CEEN	A solliciter	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Sécurisation des productions-expéditions	A solliciter	300'000	0	0	0	0	0	0
Total		300'000	300'000	0	300'000	0	0	0

Commentaires

Renouvellement de certaines machines du parc d'impression du centre éditique de l'État de Neuchâtel en raison de leur vétusté.

Autorités protection des données et transparence (PPDT)

PPDT Autorités protection des données et transparence

2.3. Autorités protection des données et transparence (PPDT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis le 1er janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et de s'assurer que les entités soumises à la Convention inter cantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE), respectent les règles. Pour ce faire des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet (www.ppd-t-june.ch) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes.

En 2025, il s'agira de continuer à soutenir la mise en œuvre de la révision de la CPDT-JUNE, imposée par les réformes du droit européen.

Objectifs stratégiques

- Soutenir la mise en œuvre de la révision de la CPDT-JUNE
- Convaincre les services de prendre le temps de déclarer leurs fichiers de données sensibles
- Augmenter le taux d'utilisation du site internet du PPDT
- Communiquer davantage les règles à suivre
- Augmenter la prise de conscience des problématiques.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	738	1'160	1'160	+0	0.0%	1'160	1'160	1'160
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	738	1'160	1'160	+0	0.0%	1'160	1'160	1'160
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	194'889	227'000	237'200	+10'200	+4.5%	248'900	261'000	264'800
30 Charges de personnel	2'544	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	192'345	223'000	233'200	+10'200	+4.6%	244'900	257'000	260'800
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-194'151	-225'840	-236'040	-10'200	-4.5%	-247'740	-259'840	-263'640
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-194'151	-225'840	-236'040	-10'200	-4.5%	-247'740	-259'840	-263'640
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-194'151	-225'840	-236'040	-10'200	-4.5%	-247'740	-259'840	-263'640

Commentaires

Groupe 36 : l'évolution du budget est relativement modeste. Elle dépend essentiellement de celle des traitements. La CPDT-JUNE prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71% du budget total est à la charge du Canton de Neuchâtel. Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'544	4'000	4'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'544	4'000	4'000

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Contrib. des cantons	-738	-1'160	-1'160	-1'160	-1'160	-1'160
Contrib. préposé	192'345	223'000	233'200	244'900	257'000	260'800
Total charges (+) / revenus (-) nets	191'607	221'840	232'040	243'740	255'840	259'640

Commentaires

Part du canton de NE (71%) au financement du PPDT intercantonal.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

CCFI Contrôle cantonal des finances

2.4. Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CCFI est impacté par les conséquences des réformes au sein de l'administration cantonale qui impliquent une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes. En effet, ces réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI est amené à refaire ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.). Des audits informatiques plus nombreux doivent être réalisés avec le soutien de mandataires externes, si nécessaire, en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus. Ces nouveaux systèmes ainsi que l'évolution des normes d'audit impliquent pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données de masse au moyen d'outils dédiés, en plus de nécessiter l'obtention d'une compréhension approfondie desdits systèmes et des risques y relatifs.

La Loi sur le contrôle des finances (LCCFI), entrée en vigueur au 01.08.2023, renforce l'indépendance et l'autonomie du CCFI, tout en élargissant son domaine de compétences. Il est désormais chargé d'effectuer des audits de gestion auprès des établissements de droit public au moins une fois par législature et assistera, sur les plans organisationnel et administratif, la commission de gestion dans l'accomplissement de sa tâche d'évaluation des politiques publiques. Il effectuera également des missions d'audit sur mandat des communes qui le souhaitent. Enfin, il continuera de gérer le secrétariat du comité d'audit, duquel le CCFI dépend directement.

Objectifs stratégiques

- Maintenir une organisation permettant d'affecter prioritairement les ressources aux domaines de risques et à la recherche de valeur ajoutée pour l'État et les parties prenantes.
- Faire évoluer les stratégies d'audit afin d'exploiter les informations nouvellement disponibles grâce à SIGE et à GestionNE (contrats de prestations, comptabilités analytiques, etc.). Exploiter les gains d'efficacité potentiels.
- Développer les missions d'audit interne et élargir le domaine de compétences pour maximiser la valeur ajoutée du CCFI.
- Effectuer les audits de comptes annuels dans le respect des normes professionnelles applicables, en tenant compte des particularités du domaine public (recommandations en lien avec la conformité, la légalité et l'usage économe des fonds).
- Développer et exploiter les synergies entre l'activité d'audit interne et les audits d'états financiers annuels de l'État et des établissements de droit public audités par le CCFI.
- Répondre de manière efficace et crédible aux besoins exprimés par les parties prenantes concernant les finances et les comptes de l'État, à savoir principalement la commission des finances du Grand Conseil (COFI), la commission de gestion du Grand Conseil (COGES), le Conseil d'État, les départements et les services.
- Organiser de manière efficace le secrétariat du comité d'audit.
- Soutenir de manière efficiente la COGES dans son activité d'évaluation des politiques publiques, en répondant à ses attentes, dans le respect des bases légales.
- Effectuer périodiquement des audits de gestion performants et ciblés sur les risques auprès des établissements autonomes de droit public.
- Apporter la valeur ajoutée attendue des communes dans le cadre des mandats qu'elles confieront au CCFI.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	249'163	284'000	300'000	+16'000	+5.6%	300'000	300'000	300'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	249'163	284'000	300'000	+16'000	+5.6%	300'000	300'000	300'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'427'374	1'949'655	2'066'482	+116'827	+6.0%	2'051'342	2'052'938	2'052'938
30 Charges de personnel	1'139'842	1'757'856	1'778'704	+20'848	+1.2%	1'763'564	1'765'160	1'765'160
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	132'300	126'300	188'300	+62'000	+49.1%	188'300	188'300	188'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	155'232	65'499	99'478	+33'979	+51.9%	99'478	99'478	99'478
Résultat d'exploitation	-1'178'211	-1'665'655	-1'766'482	-100'827	-6.1%	-1'751'342	-1'752'938	-1'752'938
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'178'211	-1'665'655	-1'766'482	-100'827	-6.1%	-1'751'342	-1'752'938	-1'752'938
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'178'211	-1'665'655	-1'766'482	-100'827	-6.1%	-1'751'342	-1'752'938	-1'752'938

Effectif du personnel CCFI (EPT)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Contrôle cantonal des finances (CCFI)	9.95	11.45	11.85	+0.40	+3.5%	11.85	11.85	11.85
Total	9.95	11.45	11.85	+0.40	+3.5%	11.85	11.85	11.85

Commentaires

Contrairement au budget 2024, les prévisions 2025 incluent les nouvelles tâches introduites par les modifications de la LCCFI (voir évolution de l'environnement et des tâches ci-avant). Ainsi, les coûts budgétés pour 2025 intègrent les coûts relatifs au comité d'audit, à l'acquisition et au développement d'un logiciel d'audit ainsi que ceux liés à l'appel aux services de spécialistes, dû à l'élargissement des compétences du CCFI et la complexification des domaines d'audit.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Audit interne (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	45'234	100'000	0
Coûts salariaux et de structure	597'833	1'272'217	1'455'426
Coûts des services centraux	76'531	96'257	73'606
Revenus	0	84'000	84'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	719'597	1'384'475	1'445'032

Commentaires

La prestation d'audit interne concerne les audits effectués au sein de l'administration cantonale et pour les communes (audit des unités administratives, audits transversaux, audits informatiques, mandats spéciaux, etc.).

Les charges directes correspondent aux coûts supportés pour les prestations de spécialistes externes. Ces coûts ne sont pas forcément imputables à l'audit interne et peuvent concerner d'autres typologies de prestations. Par conséquent, les coûts budgétés pour 2025 s'élevant à CHF 120'000 n'apparaissent plus sous la prestation "Audit interne" mais sont inscrits au niveau du centre de coûts.

Hors audit (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	33'705	86'435	98'442
Coûts des services centraux	4'346	6'540	4'978
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	38'051	92'975	103'421

Commentaires

Les activités hors audit sont les prestations de conseils, de surveillance financière hors administration (p.ex. HE-ARC, HEP-BEJUNE) ou de participation à des groupes de travail, ainsi que les audits de gestion auprès des établissements de droit public.

Audit externe (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	595'371	360'899	413'135
Coûts des services centraux	74'355	27'306	20'894
Revenus	249'143	200'000	216'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	420'583	188'205	218'029

Commentaires

La prestation d'audit externe concerne les audits d'états financiers annuels que le CCFI effectue en tant qu'organe de révision indépendant (le CCFI dispose d'un agrément d'expert-réviseur délivré par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision). À l'exception de l'audit des comptes de l'État, ces prestations, qui sont fournies en dehors de l'administration cantonale pour des entités autonomes (UNINE, SCAN, CNIP, etc.), sont facturées.

Autorités judiciaires (AUJU)

Compte de résultats et effectif des AUJU

SGAJ	Secrétariat général des AUJU
TINS	Tribunal d'instance
TCAN	Tribunal cantonal
MP	Ministère public

2.5. Autorités judiciaires (AUJU)

2.5.1. Compte de résultats et effectif des AUJU

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'737'407	2'815'555	2'815'000	-555	-0,0%	2'815'000	2'815'000	2'815'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'733'489	2'815'555	2'815'000	-555	-0,0%	2'815'000	2'815'000	2'815'000
43 Revenus divers	3'919	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	26'864'368	29'587'222	31'501'247	+1'914'025	+6,5%	31'936'110	32'057'848	32'073'799
30 Charges de personnel	22'404'804	24'318'112	26'112'504	+1'794'392	+7,4%	26'560'230	26'681'968	26'697'919
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'626'244	2'387'338	2'061'868	-325'470	-13,6%	2'049'258	2'049'258	2'049'258
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'042	48'577	253	-48'324	-99,5%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	192'289	287'500	449'694	+162'194	+56,4%	449'694	449'694	449'694
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'637'989	2'545'695	2'876'928	+331'233	+13,0%	2'876'928	2'876'928	2'876'928
Résultat d'exploitation	-24'126'961	-26'771'667	-28'686'247	-1'914'580	-7,2%	-29'121'110	-29'242'848	-29'258'799
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-24'126'961	-26'771'667	-28'686'247	-1'914'580	-7,2%	-29'121'110	-29'242'848	-29'258'799
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-24'126'961	-26'771'667	-28'686'247	-1'914'580	-7,2%	-29'121'110	-29'242'848	-29'258'799

Effectif du personnel AUJU (EPT)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Secrétariat général (SGAJ)	3.70	4.10	4.10	0.00	0.0%	4.10	4.10	4.10
Tribunal d'instance (TINS)	46.00	48.00	52.00	+4.00	+8.3%	52.00	52.00	52.00
Tribunal cantonal (TCAN)	18.85	18.85	19.85	+1.00	+5.3%	19.85	19.85	19.85
Ministère public (MP)	27.80	29.00	29.00	0.00	0.0%	30.00	30.00	30.00
Total personnel administratif	96.35	99.95	104.95	+5.00	+5.0%	105.95	105.95	105.95
Magistrats de l'ordre judiciaire	41.70	43.50	43.50	0.00	0.0%	44.50	44.50	44.50
Total	138.05	143.45	148.45	+5.00	+3.5%	150.45	150.45	150.45

Commentaires

Comme évoqué dans le rapport de gestion 2023 de la commission administrative des autorités judiciaires (CAAJ) et du Conseil de la magistrature, les autorités judiciaires continuent de faire face à une complexification constante des causes, liée tout particulièrement aux exigences procédurales et de motivation découlant de la jurisprudence du Tribunal fédéral. Ceci induit une augmentation générale de l'investissement par dossier, en ce sens que les affaires se compliquant, leur traitement prend à l'unité, tous domaines du droit confondus, plus de temps. Cette tendance s'accroît non seulement à chaque évolution jurisprudentielle mais, pour ainsi dire, également à chaque révision législative. Elle se conjugue par ailleurs avec une évolution des besoins sociétaux et une augmentation de l'activité.

En parallèle de cet accroissement de l'activité judiciaire, celles en lien avec le suivi des projets n'ont fait que s'amplifier, grevant toujours plus les ressources humaines mobilisées pour assurer leur bon déroulement. Parmi les principaux, on citera :

- Le projet de planification des locaux des autorités judiciaires (PLAJ) chargé du déménagement du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz (TRMV), qui devrait intervenir au cours du second semestre de l'année 2025, ainsi que du regroupement des sites de Neuchâtel et de Boudry composant le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers (TRLV) sur le site de Tivoli en 2028-2029. Ce sont ainsi l'ensemble des sites du Tribunal d'instance qui seront concernés au cours de ces prochaines années par de tels changements ;
- Le projet Justitia 4.0 visant la digitalisation de la Justice, répondant aux impératifs du législateur fédéral imposant, avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les plateformes de communication dans le domaine judiciaire (LPCJ), la communication électronique. Pour ce faire, les autorités judiciaires devront implémenter dans leurs processus de travail, d'une part, une application dite dossier judiciaire (ADJ) leur permettant de traiter leurs dossiers au format numérique, d'autre part, la

plateforme de communication Justitia.swiss. De telles évolutions impacteront l'ensemble des processus de travail et nécessiteront des adaptations profondes de ces derniers ;

- Le projet de migration de l'application métier Juris, projet rendu nécessaire par la vente, fin 2023, de cette solution par le précédent exploitant à un nouveau prestataire ;
- Le projet de refonte des sites internet et intranet des autorités judiciaires, projet lié à celui de l'État qui a entrepris de moderniser le site internet du Canton de Neuchâtel ;
- Le projet Greffes 2022, déployé depuis juillet 2022 et désormais entré dans une phase de consolidation. Cette étape nécessitera le déploiement d'un parcours de formation pour chaque type de fonction, visant à doter chaque nouveau collaborateur et nouvelles collaboratrice, respectivement à consolider pour celles et ceux déjà en poste, des connaissances métiers et personnelles essentielles à leur fonction tout en garantissant une base de compétences commune pour l'ensemble des autorités judiciaires.

À noter également l'entrée en vigueur en 2024 des nouvelles dispositions du Code de procédure pénale (CPP), l'Autorité de recours en matière pénale doit statuer dans les 6 mois et la Cour pénale dans les 12 mois, alors que ces dernières ont déjà atteint leurs limites. Toujours en matière pénale, la jurisprudence du Tribunal fédéral a réduit les possibilités de statuer en 2ème instance selon la procédure écrite avec, comme corollaire, l'augmentation sensible des audiences orales occupant obligatoirement trois juges cantonaux.

Face à ces difficultés, la CAAJ, fortement attachée à gérer les finances qui lui sont octroyées de la manière la plus raisonnée et stricte possible, continue de mener des réformes de fond sur l'optimisation des ressources humaines, réformes complétées par les réflexions entamées au sein de la Conférence judiciaire sur les pratiques des magistrats. Elle est toutefois consciente que les solutions qui émergeront de celles-ci ne répondront que très partiellement à la surcharge de travail.

Charges de personnel

L'augmentation des charges de personnel par rapport au budget 2024 s'explique comme suit :

Au secrétariat général,

- La revue à la hausse de l'enveloppe pour la suppléance de magistrats ainsi que des enveloppes pour la suppléance du personnel administratif et juriste ;
- L'augmentation de l'enveloppe pour les stagiaires ;

Au Tribunal d'instance,

- 4 EPT de nouveaux postes de greffiers-rédacteurs (1.25 EPT au TRLV Boudry, 1.25 EPT au TRLV Neuchâtel et 1.5 EPT au TRMV). 3 EPT portés au budget de manière échelonnée sur la première moitié de l'année et 1 EPT à partir du 1er juillet ;
- La revue à la hausse de l'enveloppe des honoraires des juges assesseurs APEA suite à l'arrêt du Tribunal fédéral qui exclut qu'un juge titulaire puisse désormais décider de mesures provisionnelles seul, sans assesseurs ;
- L'augmentation de l'enveloppe des honoraires des traducteurs-interprètes salariés de l'État ;

Au Tribunal cantonal,

- Un nouveau poste de 1 EPT de greffier-rédacteur en faveur du pôle civilo-pénal porté au budget dès le 1er avril 2025.

À ces différents éléments s'ajoutent encore le renchérissement salarial.

Il est par ailleurs à relever que des magistrats et du personnel des greffes interviennent auprès de 25 commissions externes et autorités nommées par le Conseil d'État (situation à fin 2023), dont les coûts ne sont pas refacturés aux services concernés. Celles-ci mobilisent 14 magistrats en qualité de président ou vice-président, 19 magistrats en qualité de membre, 10 magistrats en qualité de suppléant, 2 magistrats en qualité de secrétaire et 11 collaborateurs des greffes en qualité de secrétaire.

Biens, services et autres charges d'exploitation

La diminution par rapport au budget 2024 concerne la réduction de l'enveloppe des honoraires et prestations de service au Ministère public en fonction du coût moyen depuis 2017. Ces coûts dépendent de bases légales ainsi que du nombre et du type d'affaires.

Il est à noter que les autorités judiciaires assument la totalité du coût de l'abonnement Swisslex alors que les autorités judiciaires représentent 59% des utilisateurs en 2023. Le solde concerne d'autres services de l'État auxquels l'utilisation de Swisslex n'est pas refacturée.

Amortissements

Ils concernent le crédit d'étude du projet PLAJ.

Charge de transfert

Elles concernent principalement les écoutes téléphoniques facturées par la Confédération. Jusqu'en 2023, cette dernière finançait pour moitié ces coûts et facturait aux cantons leurs dépenses effectives. Ceci s'est traduit en 2023 par un montant de CHF 89'200.- pour les autorités judiciaires neuchâteloises. À partir du 1er janvier 2024, la Confédération a décidé, d'une part, de mettre fin au co-financement, d'autre part, de facturer désormais un montant forfaitaire par canton, établi au prorata de la population résidente permanente. Ceci devrait se traduire en 2024 par un montant de CHF 432'194.40 CHF.

Les charges de transfert incluent également la contribution annuelle des cantons aux frais de conférence de la Conférence des procureurs de Suisse (CPS).

Émoluments

À noter le souhait du législateur fédéral d'abaisser les coûts d'accès à la justice, élément pouvant être identifié comme un facteur de risques puisque cela pourrait déboucher sur une baisse future des recettes.

Évolution des effectifs

L'augmentation des effectifs par rapport au budget 2024 résulte de :

- +4 EPT : nouveaux postes de greffiers-rédacteurs au Tribunal d'instance (1.25 EPT au TRLV Boudry, 1.25 EPT au TRLV Neuchâtel et 1.5 EPT au TRMV) ;
- +1 EPT : nouveau poste de greffier-rédacteur en faveur du pôle civilo-pénal du TC.

2.5.2. Secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'une des missions du secrétariat général des autorités judiciaires (SGAJ) est d'assurer la gestion du portefeuille de projets des autorités judiciaires. Parmi ces derniers, on citera :

- Le projet de planification des locaux des autorités judiciaires (PLAJ) chargé du déménagement du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz (TRMV), qui devrait intervenir au cours du second semestre de l'année 2025, ainsi que du regroupement des sites de Neuchâtel et de Boudry composant le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers (TRLV) sur le site de Tivoli en 2028-2029. Ce sont ainsi l'ensemble des sites du Tribunal d'instance qui seront concernés au cours de ces prochaines années par de tels changements ;
- Le projet Justitia 4.0 visant la digitalisation de la Justice, répondant aux impératifs du législateur fédéral imposant, avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les plateformes de communication dans le domaine judiciaire (LPCJ), la communication électronique. Pour ce faire, les autorités judiciaires devront implémenter dans leurs processus de travail, d'une part, une application dite dossier judiciaire (ADJ) leur permettant de traiter leurs dossiers au format numérique, d'autre part, la plateforme de communication Justitia.swiss. De telles évolutions impacteront l'ensemble des processus de travail et nécessiteront des adaptations profondes de ces derniers ;
- Le projet de migration de l'application métier Juris, projet rendu nécessaire par la vente, fin 2023, de cette solution par le précédent exploitant à un nouveau prestataire ;
- Le projet de refonte des sites internet et intranet des autorités judiciaires, projet lié à celui de l'État qui a entrepris de moderniser le site internet du Canton de Neuchâtel ;
- Le projet Greffes 2022, déployé depuis juillet 2022 et désormais entré dans une phase de consolidation. Cette étape nécessitera le déploiement d'un parcours de formation pour chaque type de fonction, visant à doter chaque nouveau collaborateur, respectivement à consolider pour ceux déjà en poste, des connaissances métiers et personnelles essentielles à leur fonction tout en garantissant une base de compétences commune pour l'ensemble des autorités judiciaires.

Ces projets, pour lesquels les autorités judiciaires n'ont d'autre choix que de s'engager pleinement, s'additionnent aux activités dites purement opérationnelles occupant d'ores et déjà pleinement les ressources, impactent tant celles du SGAJ que celles des juridictions et du Ministère public.

Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation des autorités judiciaires
- Gestion du portefeuille de projets et pilotage des projets transversaux
- Accompagnement au changement, en particulier dans le cadre du déploiement du projet Justitia 4.0
- Déploiement de la politique RH, notamment viser une gestion dynamique et prospective des ressources humaines
- Soutien à la gestion de la logistique (locaux et outils informatiques)

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	3'919	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	3'919	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	3'017'140	3'446'313	4'152'077	+705'764	+20.5%	4'097'357	4'097'957	4'097'957
30 Charges de personnel	768'579	1'033'347	1'526'832	+493'485	+47.8%	1'472'112	1'472'712	1'472'712
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	66'532	79'737	79'430	-307	-0.4%	79'430	79'430	79'430
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	192'289	287'500	449'694	+162'194	+56.4%	449'694	449'694	449'694
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'989'741	2'045'729	2'096'121	+50'392	+2.5%	2'096'121	2'096'121	2'096'121
Résultat d'exploitation	-3'013'222	-3'446'313	-4'152'077	-705'764	-20.5%	-4'097'357	-4'097'957	-4'097'957
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'013'222	-3'446'313	-4'152'077	-705'764	-20.5%	-4'097'357	-4'097'957	-4'097'957
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'013'222	-3'446'313	-4'152'077	-705'764	-20.5%	-4'097'357	-4'097'957	-4'097'957

Commentaires

L'augmentation par rapport au budget 2024 s'explique, d'une part, par l'augmentation de l'enveloppe de suppléance des magistrats, d'autre part par l'augmentation, respectivement la création des enveloppes de suppléance du personnel administratif et juriste. Si la première a pour but d'améliorer les conditions de remplacement des juges et procureurs titulaires, toutes ont pour objectif de faire face à la surcharge de travail qui pèse sur l'ensemble des métiers, découlant notamment des différents projets menés par les autorités judiciaires.

Ce sera notamment le cas pour le projet PLAJ qui, en 2025, aboutira d'une part au déménagement du TRMV, d'autre part, à la création d'un groupe de travail chargé de suivre le projet de regroupement des deux sites du TRLV. La refonte du site internet nécessitera également de mobiliser magistrats, juristes et greffiers afin de rédiger les nouveaux contenus et de développer les démarches et formulaires en ligne. Ce sera enfin également le cas pour les projets informatiques, soit celui de la migration de l'application Juris ainsi que celui imposant la digitalisation de la Justice. Le premier nécessitera, comme celui relatif à la refonte du site internet, de pouvoir compter sur l'ensemble des métiers, en particulier ceux du greffe et les magistrats, afin d'établir, dans un premier temps, le cahier des charges relatif au nouvel outil puis, dans un second temps, de reprendre l'ensemble des documents métiers générés par ce dernier. D'autres projets en lien avec l'activité judiciaire elle-même viendront eux aussi impacter les métiers des autorités judiciaires. Ce sera par exemple le cas du pilote sur le consensus parental. Il est également projeté des surcharges conjoncturelles, voire structurelles, en lien avec différentes évolutions législatives telles que la modification de la loi sur les poursuites et faillites au 1^{er} janvier 2025 ou les effets du nouveau CPP sur les tribunaux pénaux.

L'augmentation résulte également de l'enveloppe pour les stagiaires ainsi que du renchérissement salarial.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Dédom. div. Confédération	192'289	287'500	449'694	449'694	449'694	449'694
Total charges (+) / revenus (-) nets	192'289	287'500	449'694	449'694	449'694	449'694

Commentaires

Elles concernent principalement les écoutes téléphoniques facturées par la Confédération. Jusqu'en 2023, cette dernière finançait pour moitié ces coûts et facturait aux cantons leurs dépenses effectives. Ceci s'est traduit en 2023 par un montant de CHF 89'200.- pour les autorités judiciaires neuchâteloises. À partir du 1^{er} janvier 2024, la Confédération a décidé, d'une part, de mettre fin au co-financement, d'autre part, de facturer désormais un montant forfaitaire par canton, établi au prorata de la population résidente permanente. Ceci devrait se traduire en 2024 par un montant de CHF 432'194.40 CHF.

Les charges de transfert incluent également la contribution annuelle des cantons aux frais de conférence de la Conférence des procureurs de Suisse (CPS).

2.5.3. Tribunal d'instance (TINS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les révisions législatives ainsi que plusieurs jurisprudences pénales et civiles sont la cause de complexifications du travail et d'une augmentation considérable de la charge supportée par les autorités judiciaires. Dans le cas du Tribunal d'instance, il en va ainsi pour le civil, en matière de droit de la famille s'agissant des modalités de calcul des contributions d'entretien. En matière d'APEA, alors que le contentieux dans cette branche a augmenté de +54% depuis 2011 sans que les effectifs de magistrats n'aient quant à eux connu de telle évolution en corollaire, un arrêt du Tribunal fédéral a désormais exclu qu'un juge puisse décider seul de mesures provisionnelles, ce qui le contraint à devoir recourir aux assesseurs et, partant, qui engendre une augmentation des honoraires de ces derniers. Au niveau pénal, en parallèle d'une augmentation du contentieux de +19% depuis 2011, les interrogatoires doivent désormais reprendre obligatoirement l'ensemble des faits et la motivation de la peine est plus compliquée, ce qui induit un rallongement de la durée des audiences ainsi que des développements juridiques plus importants et complexes. En conséquence de ces différents changements, il est constaté que la charge de travail, tout particulièrement des magistrats, est toujours plus difficile à contenir et l'année 2023 a connu un nombre inhabituellement élevé d'absences maladie chez ces derniers.

Le Tribunal d'instance connaît par ailleurs d'importants changements à venir s'agissant de ses locaux. Le projet de planification des locaux des autorités judiciaires (PLAJ) est en effet chargé du déménagement du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz (TRMV), qui devrait intervenir au cours du second semestre de l'année 2025, ainsi que du regroupement des sites de Neuchâtel et de Boudry composant le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers (TRLV) sur le site de Tivoli en 2028-2029. Ce sont ainsi l'ensemble des sites du Tribunal d'instance qui seront concernés au cours de ces prochaines années par de tels changements.

Par ailleurs, dans la perspective du déploiement du projet Justitia 4.0 qui prévoit, d'une part, l'implémentation d'une plateforme d'échanges afin d'assurer la communication électronique entre les parties à la procédure et les autorités judiciaires, d'autre part, l'instauration du dossier judiciaire numérique, les tribunaux régionaux s'attellent à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement certains de leurs dossiers de procédure. Ce projet et les nouvelles pratiques qu'il induit se répercutent sur la charge de travail du personnel du greffe. À noter également qu'en lien avec Justitia 4.0, le tribunal d'instance est mobilisé activement à mesure que trois de ses secrétaires, à raison d'un par site, ont rejoint le cercle des ambassadeurs de ce projet fédéral afin de participer activement à l'accompagnement au changement. Comme l'ensemble des autorités judiciaires, le Tribunal d'instance sera prochainement impacté par le projet de refonte des sites internet et intranet ainsi que le projet de migration de l'application métier Juris.

Enfin, le Tribunal d'instance est également mobilisé pour mener, de concours avec les services étatiques compétents, certains projets transversaux tels que le pilote sur le consensus parental. Les évolutions conjoncturelles que constituent la modification de la loi sur les poursuites et faillites au 1^{er} janvier 2025 ou les effets du nouveau CPP sur les greffes des tribunaux pénaux auront également des impacts sur la mobilisation des ressources des autorités judiciaires.

À noter également le souhait du législateur fédéral d'abaisser les coûts d'accès à la justice, élément pouvant être identifié comme un facteur de risques puisque cela pourrait déboucher sur une baisse future des recettes.

Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du Tribunal d'instance
- Relations avec les autres entités de l'État
- Participation active au pilote sur le consensus parental
- Réflexions sur les APEA
- Relocalisation des tribunaux régionaux
- Implémentation de Justitia 4.0 et accompagnement au changement
- Migration de l'application métier Juris
- Refonte des sites internet et intranet
- Monitoring et polyvalence des greffiers-rédacteurs
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'218'020	2'330'000	2'300'000	-30'000	-1.3%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'218'020	2'330'000	2'300'000	-30'000	-1.3%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	11'220'964	12'081'968	12'890'385	+808'416	+6.7%	13'089'856	13'122'740	13'135'573
30 Charges de personnel	10'423'494	11'159'927	11'929'797	+769'870	+6.9%	12'138'202	12'171'086	12'183'919
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	634'937	811'488	773'431	-38'057	-4.7%	764'497	764'497	764'497
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	162'533	110'553	187'157	+76'603	+69.3%	187'157	187'157	187'157
Résultat d'exploitation	-9'002'944	-9'751'968	-10'590'385	-838'416	-8.6%	-10'789'856	-10'822'740	-10'835'573
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-9'002'944	-9'751'968	-10'590'385	-838'416	-8.6%	-10'789'856	-10'822'740	-10'835'573
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-9'002'944	-9'751'968	-10'590'385	-838'416	-8.6%	-10'789'856	-10'822'740	-10'835'573

Commentaires

Charge de personnel

L'augmentation par rapport au budget 2024 concerne :

- 4 EPT de nouveaux postes de greffiers-rédacteurs (1.25 EPT au TRLV Boudry, 1.25 EPT au TRLV Neuchâtel et 1.5 EPT au TRMV). 3 EPT ont été portés au budget de manière échelonnée sur la première moitié de l'année et 1 EPT à partir du 1er juillet. D'une part, les autorités judiciaires sont largement tributaires, quant à leur charge de travail, non seulement de la juridisation de la société, mais également de l'évolution de la jurisprudence fédérale et des réformes législatives qui ont tendance à induire une complexification des procédures, partant une charge de travail toujours plus conséquente. D'autre part, la densité tant par habitant que par juge de greffiers-rédacteurs reste basse à Neuchâtel. Ce contexte a conduit à la création de ces postes ;
- L'augmentation de l'enveloppe des honoraires des juges assesseurs APEA suite à l'arrêt du Tribunal fédéral qui exclut qu'un juge titulaire puisse désormais décider de mesures provisionnelles seul, sans assesseurs ;
- L'augmentation de l'enveloppe des honoraires des traducteurs-interprètes salariés de l'État ;
- Le renchérissement salarial.

Biens, services et autres charges d'exploitation

La diminution par rapport au budget 2024 provient de la revue à la baisse des pertes sur débiteurs en fonction de l'évolution des années précédentes ainsi que de la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2023, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal régional Boudry (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	212'591	233'536	209'768
Coûts salariaux et de structure	2'979'471	3'219'153	3'544'288
Coûts des services centraux	297'744	322'047	318'764
Revenus	588'473	675'000	612'650
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'901'333	3'099'735	3'460'170

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2024 concerne 1.25 EPT de nouveau poste de greffier-rédacteur, l'augmentation de l'enveloppe des honoraires des juges assesseurs APEA et des traducteurs-interprètes salariés de l'État, le renchérissement salarial ainsi que la répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

La diminution par rapport au budget 2024 provient des pertes sur débiteurs ainsi que de la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2023, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	193'710	215'747	230'251
Coûts salariaux et de structure	3'322'239	3'519'029	3'877'751
Coûts des services centraux	295'747	319'806	318'241
Revenus	798'333	755'000	828'940
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'013'363	3'299'582	3'597'304

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2024 concerne 1.25 EPT de nouveau poste de greffier-rédacteur, l'augmentation de l'enveloppe des honoraires des juges assesseurs APEA et des traducteurs-interprètes salariés de l'État, le renchérissement salarial ainsi que la répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

L'augmentation par rapport au budget 2024 provient de la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2023, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	245'861	374'205	345'412
Coûts salariaux et de structure	4'547'496	4'868'256	5'312'212
Coûts des services centraux	469'141	512'460	501'958
Revenus	831'214	900'000	858'410
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'431'284	4'854'921	5'301'172

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2024 concerne 1.5 EPT de nouveau poste de greffier-rédacteur, l'augmentation de l'enveloppe des honoraires des juges assesseurs APEA et des traducteurs-interprètes salariés de l'État, le renchérissement salarial ainsi que la répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

La diminution par rapport au budget 2024 provient des pertes sur débiteurs ainsi que de la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2023, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

2.5.4. Tribunal cantonal (TCAN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les révisions législatives ainsi que plusieurs jurisprudences pénales et civiles sont la cause de complexifications du travail et d'une augmentation considérable de la charge supportée par les autorités judiciaires. Dans le cas du Tribunal cantonal, il en va ainsi pour le civil, en matière de droit de la famille s'agissant des modalités de calcul des contributions d'entretien, mais également pour le pénal, où les interrogatoires doivent désormais reprendre obligatoirement l'ensemble des faits alors que la motivation de la peine est plus compliquée, ce qui induit un rallongement de la durée des audiences ainsi que des développements juridiques plus importants et complexes alors qu'en parallèle, l'entrée en vigueur en 2024 des nouvelles dispositions du Code de procédure pénale (CPP) impose aux autorités judiciaires de statuer toujours plus rapidement, prévoyant ainsi que l'Autorité de recours en matière pénale statue dans les 6 mois et la Cour pénale dans les 12 mois. À noter que dans cette seule branche pénale, le contentieux du Tribunal a augmenté de +45% sans que les effectifs en magistrat n'aient quant à eux évolué.

Par ailleurs, dans la perspective du déploiement du projet Justitia 4.0 qui prévoit, d'une part, l'implémentation d'une plateforme d'échanges afin d'assurer la communication électronique entre les parties à la procédure et les autorités judiciaires, d'autre part, l'instauration du dossier judiciaire numérique, le Tribunal cantonal s'attelle à anticiper au mieux cette transition en scannant déjà actuellement certains de ses dossiers de procédure. Ce projet et les nouvelles pratiques qu'il induit se répercutent sur la charge de travail du personnel du greffe. À noter également qu'en lien avec Justitia 4.0, le Tribunal cantonal est mobilisé activement à mesure que deux magistrats, le greffier de site et la responsable de la banque de données juridiques continuent ponctuellement d'être mobilisés, en tant qu'experts, pour différents groupes de réflexions. Un greffier-rédacteur de cette autorité a par ailleurs rejoint le cercle des ambassadeurs de ce projet fédéral afin de participer activement à l'accompagnement au changement.

À noter également le souhait du législateur fédéral d'abaisser les coûts d'accès à la justice, élément pouvant être identifié comme un facteur de risques puisque cela pourrait déboucher sur une baisse future des recettes.

Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du tribunal cantonal
- Implémentation de Justitia 4.0 et accompagnement au changement
- Migration de l'application métier Juris
- Refonte des sites internet et intranet
- Monitoring et polyvalence des greffiers-rédacteurs
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	493'009	470'000	500'000	+30'000	+6.4%	500'000	500'000	500'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	493'009	470'000	500'000	+30'000	+6.4%	500'000	500'000	500'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	5'472'909	5'852'749	6'130'940	+278'192	+4.8%	6'175'118	6'172'540	6'176'336
30 Charges de personnel	5'227'956	5'502'650	5'767'679	+265'029	+4.8%	5'815'082	5'812'504	5'816'300
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	184'187	290'052	303'935	+13'883	+4.8%	300'710	300'710	300'710
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	60'766	60'047	59'326	-720	-1.2%	59'326	59'326	59'326
Résultat d'exploitation	-4'979'900	-5'382'749	-5'630'940	-248'192	-4.6%	-5'675'118	-5'672'540	-5'676'336
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-4'979'900	-5'382'749	-5'630'940	-248'192	-4.6%	-5'675'118	-5'672'540	-5'676'336
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-4'979'900	-5'382'749	-5'630'940	-248'192	-4.6%	-5'675'118	-5'672'540	-5'676'336

Commentaires

Charges de personnel

L'augmentation par rapport au budget 2024 s'explique par 1 EPT de nouveau poste de greffier-rédacteur en faveur du pôle civilo-pénal porté au budget dès le 1er avril 2025 ainsi que par le renchérissement salarial.

Biens, services et autres charges d'exploitation

L'augmentation par rapport au budget 2024 provient essentiellement de l'accroissement des pertes sur débiteurs en fonction de l'évolution des dernières années, partiellement compensé par la diminution consécutive à la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2023, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	184'434	290'052	303'935
Coûts salariaux et de structure	5'427'515	5'730'419	6'141'228
Coûts des services centraux	566'686	625'867	606'898
Revenus	493'009	470'000	500'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'685'627	6'176'338	6'552'062

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2024 s'explique par 1 EPT de nouveau poste de greffier-rédacteur en faveur du pôle civilo-pénal, par le renchérissement salarial ainsi que par la répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

L'augmentation par rapport au budget 2024 provient essentiellement des pertes sur débiteurs, partiellement compensée par la diminution consécutive à la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2023, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

2.5.5. Ministère public (MP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les révisions législatives ainsi que plusieurs jurisprudences pénales ont conduit, ces dernières années, à une complexification du travail et une augmentation considérable de la charge supportée par les autorités judiciaires. Dans le cas du Ministère public, les cas d'ouverture d'instruction avec des défenses obligatoires se sont élargis depuis la réintroduction des expulsions pénales. Par ailleurs, les procureurs doivent amener, par leurs instructions et réquisitoires, les éléments permettant aux juges de fixer les peines selon des critères de plus en plus complexes. En conséquence de ces différents changements, il est constaté que la charge de travail, tout particulièrement des magistrats, est toujours plus difficile à contenir.

Il convient par ailleurs de préciser que l'entrée en vigueur au 1er janvier 2024 des nouvelles dispositions du Code de procédure pénale entraîne une hausse du nombre des auditions obligatoires par le Ministère public, ce qui a un effet sur la charge de travail de ce dernier et qui ne peut être résorbée qu'avec une augmentation corrélative des effectifs de procureurs et de personnel du greffe. L'OJN a été modifiée pour permettre cette augmentation du nombre de postes de procureurs courant 2024 et le Ministère public compte dès le 1er octobre 2024 une nouvelle procureure.

Enfin, dans la perspective du déploiement du projet Justitia 4.0 qui prévoit, d'une part, l'implémentation d'une plateforme d'échanges afin d'assurer la communication électronique entre les parties à la procédure et les autorités judiciaires, d'autre part, l'instauration du dossier judiciaire numérique, le Ministère public s'attelle à anticiper cette transition en scannant la quasi-totalité de ses dossiers et en les transmettant sous cette forme aux avocats par courriels sécurisés. Ce projet et les nouvelles pratiques qu'il induit se répercutent sur la charge de travail du personnel du greffe. À noter également qu'en lien avec Justitia 4.0, un procureur-assistant et une secrétaire spécialisée ont été sollicités pour devenir ambassadeurs de ce projet afin de participer activement à l'accompagnement au changement.

Finalement, comme l'ensemble des autorités judiciaires, le Ministère public sera prochainement impacté par le projet de refonte des sites internet et intranet ainsi que le projet de migration de l'application métier Juris.

Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du Ministère public
- Relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPNE, SCPO, SMIG, etc.)
- Déploiement du nouveau CPP
- Implémentation de Justitia 4.0 et accompagnement au changement
- Migration de l'application métier Juris
- Refonte des sites internet et intranet
- Polyvalence des procureurs-assistants
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	22'460	15'555	15'000	-555	-3.6%	15'000	15'000	15'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	22'460	15'555	15'000	-555	-3.6%	15'000	15'000	15'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	7'153'355	8'206'192	8'327'845	+121'653	+1.5%	8'573'779	8'664'611	8'663'933
30 Charges de personnel	5'984'775	6'622'188	6'888'196	+266'008	+4.0%	7'134'834	7'225'666	7'224'988
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	740'589	1'206'061	905'072	-300'989	-25.0%	904'621	904'621	904'621
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'042	48'577	253	-48'324	-99.5%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	424'949	329'366	534'324	+204'958	+62.2%	534'324	534'324	534'324
Résultat d'exploitation	-7'130'895	-8'190'637	-8'312'845	-122'208	-1.5%	-8'558'779	-8'649'611	-8'648'933
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-7'130'895	-8'190'637	-8'312'845	-122'208	-1.5%	-8'558'779	-8'649'611	-8'648'933
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-7'130'895	-8'190'637	-8'312'845	-122'208	-1.5%	-8'558'779	-8'649'611	-8'648'933

Commentaires

Charge de personnel

L'augmentation par rapport au budget 2024 résulte du renchérissement salarial.

Biens, services et autres charges d'exploitation

La diminution par rapport au budget 2024 concerne :

- La réduction de l'enveloppe des honoraires et prestations de service en fonction du coût moyen depuis 2017. Ces coûts dépendent de bases légales ainsi que du nombre et du type d'affaires ;

Partiellement compensée par :

- La création d'une nouvelle enveloppe pour les frais de craquage de téléphone, répartie entre la Police neuchâteloise et les autorités judiciaires ;
- La répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2023, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

Amortissements

Ils concernent le crédit d'étude du projet PLAJ (Planification des locaux des autorités judiciaires).

Imputations internes

Elles incluent un montant de CHF 75'000.- relatif à la refacturation interne du SCPC pour le financement du projet commun relatif à l'unité de médecin des violences.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Ministère public (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	724'690	1'226'061	980'072
Coûts salariaux et de structure	6'242'345	6'804'514	7'336'708
Coûts des services centraux	958'490	1'038'570	1'024'066
Revenus	22'460	15'555	15'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'903'065	9'053'590	9'325'846

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure par rapport au budget 2024 concerne le renchérissement salarial ainsi que la répartition analytique du centre de coût auxiliaire du secrétariat général sur les centres de coûts principaux (Tribunal cantonal, tribunaux régionaux et Ministère public).

La diminution des charges directes par rapport au budget 2024 s'explique par la réduction de l'enveloppe des honoraires et prestations de service, partiellement compensée par la création d'une nouvelle enveloppe pour les frais de craquage de téléphone et par la répartition de l'enveloppe relative aux indemnités 429 et ss CPP entre les instances en fonction des coûts réels 2023, sans impact au niveau global des autorités judiciaires.

Département de la santé, des régions et des sports (DSRS)

Compte de résultats et effectif du DSRS

SDFS	Secrétariat général DSRS
OORG	Office d'organisation
SCSP	Service de la santé publique
SPAJ	Service protection de l'adulte et de la jeunesse
SBAT	Service des bâtiments
SSPO	Service des sports
SCOM	Service des communes
STAT	Service de statistique

Fonds structures d'accueil extra-familial

Fonds d'aide aux communes

2.6. Département de la santé, des régions et des sports (DSRS)

2.6.1. Compte de résultats et effectif du DSRS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Revenus d'exploitation	92'738'910	117'839'960	98'830'255	-19'009'705	-16,1%	101'290'966	102'549'013	103'445'524
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	11'857'461	14'658'725	12'812'910	-1'845'815	-12,6%	11'812'910	11'812'910	11'812'910
43 Revenus divers	6'564'452	4'747'784	4'352'335	-395'449	-8,3%	4'887'702	4'754'876	4'213'588
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'500'000	11'086'139	2'700'000	-8'386'139	-75,6%	500'000	500'000	500'000
46 Revenus de transfert	13'456'275	14'880'700	15'737'700	+857'000	+5,8%	16'205'700	16'590'700	16'967'700
47 Subventions à redistribuer	3'615'677	3'594'000	3'594'000	+0	0,0%	3'594'000	3'594'000	3'594'000
49 Imputations internes	55'745'046	68'872'612	59'633'310	-9'239'302	-13,4%	64'290'654	65'296'526	66'357'326
Charges d'exploitation	621'830'564	652'753'604	672'069'548	+19'315'944	+3,0%	708'305'561	719'664'800	717'107'890
30 Charges de personnel	36'413'321	39'560'920	41'867'484	+2'306'564	+5,8%	42'366'287	42'549'933	42'703'775
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	44'549'114	50'000'227	48'074'369	-1'925'858	-3,9%	49'237'069	49'524'849	45'228'969
33 Amortissements du patrimoine administratif	24'527'509	25'835'378	26'505'636	+670'258	+2,6%	28'946'104	31'153'120	35'264'445
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	493'831'171	505'388'052	531'148'858	+25'760'806	+5,1%	558'625'520	566'250'517	562'663'520
37 Subventions redistribuées	3'615'677	3'594'000	3'594'000	+0	0,0%	3'594'000	3'594'000	3'594'000
39 Imputations internes	18'893'772	28'375'027	20'879'201	-7'495'826	-26,4%	25'536'581	26'592'381	27'653'181
Résultat d'exploitation	-529'091'654	-534'913'643	-573'239'292	-38'325'649	-7,2%	-607'014'594	-617'115'788	-613'662'366
44 Revenus financiers	34'764'122	19'924'897	21'393'400	+1'468'503	+7,4%	21'363'400	21'363'400	21'363'400
34 Charges financières	19'850'394	300'000	300'000	+0	0,0%	300'000	300'000	300'000
Résultat de financement	14'913'727	19'624'897	21'093'400	+1'468'503	+7,5%	21'063'400	21'063'400	21'063'400
Résultat opérationnel	-514'177'926	-515'288'747	-552'145'892	-36'857'146	-7,2%	-585'951'194	-596'052'388	-592'598'966
48 Revenus extraordinaires	5'286'134	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	5'286'134	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-508'891'793	-515'288'747	-552'145'892	-36'857'146	-7,2%	-585'951'194	-596'052'388	-592'598'966

Effectif du personnel DSRS (EPT)	Comptes 2023 ¹⁾	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Secrétariat général (SSRS)	6.60	7.40	6.30	-1.10	-14.9%	6.30	6.30	6.30
Office d'organisation (OORG)	6.30	9.50	5.80	-3.70	-38.9%	5.80	5.80	5.80
Service de la santé publique (SCSP)	33.50	43.30	48.70	+5.40	+12.5%	49.70	50.70	51.70
Service de protec. de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)	94.30	98.40	101.70	+3.30	+3.4%	101.70	101.70	101.70
Service des bâtiments (SBAT)	94.62	104.26	104.02	-0.24	-0.2%	105.02	105.02	105.02
Service des sports (SSPO)	3.90	4.40	4.60	+0.20	+4.5%	4.60	4.60	4.60
Service des communes (SCOM)	2.60	2.80	1.80	-1.00	-35.7%	1.80	1.80	1.80
Service de statistique (STAT)	9.80	10.30	10.30	0.00	0.0%	10.30	10.30	10.30
Total	251.62	280.36	283.22	+2.86	+1.0%	285.22	286.22	287.22

¹⁾ Effectif reconstitué suite à la réorganisation des départements au 1er mars 2024.

Commentaires

En excluant les imputations internes (gr. 39/49) composées de revenus nets pour CHF 38,8 millions au budget 2025 contre CHF 40,5 millions au budget 2024, le DSRS présente un résultat de CHF 590,9 millions (revenus nets), soit une détérioration par rapport au budget 2024 de CHF 35,1 millions qui s'explique principalement ainsi :

Revenus d'exploitation :

- Rubrique 42 (Taxes) : ajustement de CHF 1,8 million de la participation financière des parents d'enfants placé-es en institution d'éducation spécialisée, suite à une surestimation constatée aux comptes 2023
- Rubrique 43 (Revenus divers) : ajustement à la baisse des refacturations de charges locatives (CHF 0,6 million) partiellement compensée par une légère augmentation des heures valorisées (CHF 0,2 million) ;
- Rubrique 45 (Prélèvement s/fonds) : en 2025, absence de prélèvement pour financer le versement des charges géotopographiques en faveur des communes d'altitude (CHF 10,6 millions), partiellement compensée par une augmentation des subventions d'aide à la fusion en faveur des communes (CHF 2,2 millions) ;

- Rubrique 46 (revenus de transfert) : augmentation de la participation des employeurs au fonds pour les structures d'accueil extrafamilial pour tenir compte de l'augmentation de la masse salariale (CHF 0,5 million), qui s'ajoute à la contribution de la HEP BEJUNE (CHF 0,3 million).

Charges d'exploitation :

- Rubrique 30 (Charges de personnel) : l'augmentation de CHF 2,3 millions provient du renchérissement (+2.18%), de l'augmentation de l'échelon salarial, ainsi que de l'augmentation des effectifs de 2.9 EPT ;
- Rubrique 31 (BSM) : l'amélioration de CHF 1,9 million provient essentiellement de l'adaptation des charges énergétiques (CHF 1,6 million) et de la baisse des honoraires à l'OORG en lien avec la fin du programme NE 2.0 (CHF 0,4 million) ;
- Rubrique 33 (Amortissements) : l'augmentation de CHF 0,7 million est principalement induite par le décalage de la mise en œuvre de certains investissements ;
- Rubrique 36 (Charges de transferts) : l'augmentation de CHF 25,8 millions provient essentiellement du SCSP (CHF 17,2 millions), du SPAJ (CHF 4,3 millions), du Fonds en faveur des structures d'accueil extra-familial (CHF 2 millions), ainsi que des subventions d'aide à la fusion en faveur des communes au FAC (CHF 2,2 millions).

Résultat de financement :

- Rubrique 44 (Revenus financiers) : l'augmentation de CHF 1,5 million est notamment liée à l'adaptation des revenus de loyers en fonction de l'occupation des locaux ainsi que des charges.

Effectifs :

Les effectifs du DSRS passent de 280.4 EPT au budget 2024 à 283.2 EPT au budget 2025, soit une augmentation de 2.9 EPT :

- SSRS : (-1.1 EPT) :
 - Transfert des effectifs de la Cellule Foncière au SCAT lors de la réorganisation des départements en mars 2024
- OORG : (-3.7 EPT) :
 - 1.2 EPT vacant supprimé, en lien avec la fin du programme NE2.0
 - 2.5 EPT vacants supprimés, le périmètre actuel des prestations de l'office ne nécessitant pas de moyens supplémentaires
- SCSP : (+5.4 EPT) :
 - Transfert des effectifs du CAPPEP (3 EPT) au SCSP lors de la réorganisation des départements en mars 2024
 - Création d'un poste d'infirmier (0.5 EPT) pour renforcer l'action de "Prévention et contrôle des infections" dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie fédérale "NOSO"
 - Création d'un poste de chargé de projet "infrastructures" à l'office du maintien à domicile (1 EPT) pour la mise en œuvre et le déploiement du crédit de cautionnement d'emprunts pour la modernisation et le développement des infrastructures des EMS (rapport 24.014)
 - Création d'un poste de collaborateur scientifique (1 EPT) pour le développement de la stratégie cantonale de la prévention et de la promotion de la santé
- SPAJ : (+3.3 EPT) :
 - Augmentation des effectifs des intervenant-e-s en protection de l'enfant (+2 EPT) et de l'équipe administrative du même office (+0.6 EPT) compte tenu des besoins croissants constatés sur le terrain
 - Prolongation de 0.1 EPT d'un poste d'IPE pour le remplacement d'une absence longue durée
 - Augmentation de l'effectif des intervenant-e-s en milieu éducatif (0.6 EPT) en lien avec la mise en œuvre de la révision de la LAE (rapport 24.005)
- SBAT : (-0.2 EPT) :
 - L'augmentation de 1 EPT pour un poste d'architecte chef de projet est compensée par la diminution d'un poste vacant non utilisé
- SSPO : (+0.2 EPT) :
 - Augmentation du taux d'activité d'une collaboratrice administrative et de la cheffe de service adjointe pour le déclenchement de la mise en œuvre du plan d'action cantonal
- SCOM : (-1 EPT) :
 - Transfert au SFIN en mai 2024

2.6.2. Secrétariat général DSRS (SSRS)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers prioritaires et du programme de législation dans les domaines de la santé publique, de la protection de l'adulte et de la jeunesse, des sports, des communes, du développement des régions et les domaines transversaux (organisation, bâtiments, statistiques).

Pour le secrétariat général du DSRS, cela implique un travail de planification et de coordination, ainsi que la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département, mais pour l'État en général. En parallèle, il accompagne les réformes en cours dans le domaine de la santé, ainsi que le développement de différents programmes en assurant une cohérence d'ensemble. La forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels, ainsi que l'importance grandissante des enjeux de communication et des affaires intercantionales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte pour appuyer le chef de département.

Objectifs stratégiques

Le secrétariat général est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Il a notamment pour mission :

- le conseil et l'assistance de la cheffe ou du chef du département ;
- la gestion et l'administration du secrétariat de la cheffe ou du chef du département ;
- la coordination des activités internes au département ;
- la coordination interdépartementale ;
- les tâches incombant au département en matière de ressources humaines ;
- la communication et l'information interne et externe en collaboration avec la chancellerie d'État.

Le SSRS assume aussi de façon directe les tâches relevant de la coordination de la coopération au développement et des affaires religieuses.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	36'673	12'500	12'500	+0	0.0%	12'500	12'500	12'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	12'650	2'500	2'500	+0	0.0%	2'500	2'500	2'500
43 Revenus divers	24'023	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'901'335	4'131'955	4'165'749	+33'794	+0.8%	3'452'909	3'433'845	3'436'020
30 Charges de personnel	1'049'872	1'003'744	1'052'920	+49'176	+4.9%	1'053'820	1'054'756	1'056'931
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	75'447	82'640	83'490	+850	+1.0%	63'490	43'490	43'490
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	530'179	2'918'100	2'882'040	-36'060	-1.2%	2'188'300	2'188'300	2'188'300
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	245'836	127'472	147'299	+19'827	+15.6%	147'299	147'299	147'299
Résultat d'exploitation	-1'864'662	-4'119'455	-4'153'249	-33'794	-0.8%	-3'440'409	-3'421'345	-3'423'520
44 Revenus financiers	249	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	249	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'864'413	-4'119'455	-4'153'249	-33'794	-0.8%	-3'440'409	-3'421'345	-3'423'520
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'864'413	-4'119'455	-4'153'249	-33'794	-0.8%	-3'440'409	-3'421'345	-3'423'520

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel (rubrique 30) provient essentiellement de l'augmentation de 2.18% des salaires en lien avec l'indexation des prix à la consommation. La diminution des charges de transferts (rubrique 36) est liée à l'ajustement des dépenses des Accords de positionnement stratégiques (APS) du programme impulsion (CHF -128'000) qui permet de compenser l'augmentation de CHF 90'000 de la subvention cantonale aux Églises reconnues, qui a été adaptée pour tenir compte de la progression de l'IPC.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	154'440	144'447	186'390
Coûts des services centraux	34'729	27'273	25'041
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	189'169	171'719	211'430

Commentaires

Cette prestation inclut la gestion administrative du secrétariat du chef de département. À noter que, suite à la réorganisation des départements et au transfert de la cellule foncière au DDTE, la clé de répartition des coûts salariaux du secrétariat a été adaptée pour le budget 2025.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	40'000	20'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	484'725	505'550	657'846
Coûts des services centraux	108'813	95'451	88'379
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	633'538	621'002	786'225

Commentaires

Cette prestation inclut les activités en lien avec le Conseil d'État, le Grand Conseil, les représentations externes, la coordination interdépartementale, les affaires extérieures et la communication. Le travail de coordination des chargés de missions et des membres du secrétariat concernant le suivi des dossiers des services est imputé sur cette prestation. Suite à la réorganisation des départements et au transfert de la cellule foncière, la clé de répartition des coûts salariaux du secrétariat a été adaptée pour le budget 2025.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	208'215	337'426	252'174
Coûts des services centraux	47'265	63'708	33'879
Revenus	36'673	12'500	12'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	218'807	388'634	273'553

Commentaires

Finances et gestion en lien avec les prestations des services du DSRS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines). Les produits proviennent de la gestion des attestations de transfert de défunt-e-s hors du territoire suisse ainsi que la gestion de la comptabilité de la Conférence latine des affaires sociales et de la santé (CLASS). La modification de la clé de répartition à la suite de la réorganisation des départements porte également effet ici.

Prestations de département DFS (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	5'239	20'000	0
Coûts salariaux et de structure	235'450	0	0
Coûts des services centraux	52'280	0	0
Revenus	249	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	292'720	20'000	0

Commentaires

Cette prestation incluait des prestations en lien avec la cellule foncière. Cette dernière a été transférée au SCAT en mars 2024.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Arcjurassien	15'057	16'300	16'300	16'300	16'300	16'300
Conférences intercantionales	205'122	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Coopération au développement	310'000	320'000	322'000	322'000	322'000	322'000
Transfert aux églises	0	1'560'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	530'179	2'096'300	2'188'300	2'188'300	2'188'300	2'188'300

Commentaires

La subvention cantonale aux Églises reconnues a été augmentée de CHF 90'000 pour tenir compte du renchérissement. À noter également que cette subvention était comptabilisée au SFIN jusqu'en 2023.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	1'721'800	3'923'740	0	3'923'740	0	0	0
Total		1'721'800	3'923'740	0	3'923'740	0	0	0

Commentaires

Le crédit d'engagement susmentionné est lié aux APS. Il est composé de charges et recettes d'investissement et de charges de fonctionnement.

2.6.3. Office d'organisation (OORG)

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2025, l'environnement dans lequel évoluera l'OORG et les tâches en découlant resteront fortement liées au programme vitamine. Déployé sous sa responsabilité, celui-ci vise le regroupement de l'administration sur deux pôles principaux ainsi que l'instauration de nouvelles méthodes de travail.

Après l'installation de 23 services à Tivoli, à Neuchâtel, en 2024, la sollicitation de l'équipe vitamine devrait baisser en 2025 par rapport à 2024. Elle se concentrera sur la conception des aménagements des Docks à La Chaux-de-Fonds (zones d'accueil, espaces mutualisés et espaces de travail des entités prévues sur le site), ainsi que sur le suivi des sites de la Serre (La Chaux-de-Fonds) et Tivoli, tout en assurant le management du programme.

Doté d'une nouvelle direction ad intérim depuis mi-2024, l'OORG a pour mission de questionner son positionnement, ses activités et ses ressources d'ici la fin de la législature en 2025. L'OORG amènera en parallèle son soutien dans les domaines de l'organisation, des mandats de prestations, ainsi que dans l'optimisation des processus, l'accompagnement au changement et la gestion de projet. Dans ce rôle, la nouvelle méthodologie de gestion de projet va se déployer selon la stratégie qui doit être validée par le CE fin 2024.

Enfin, en 2025, l'OORG poursuivra ses projets transversaux d'optimisation. Le projet PartenariatsNE se poursuit sous la conduite d'un comité de pilotage. Le projet GestionNE se déploie sur les processus transversaux.

Objectifs stratégiques

- Conduire, avec l'appui d'autres services, le programme vitamine, notamment en vue des jalons de regroupement à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, et accompagner le développement organisationnel des services (i.e. nouvelles méthodes de travail).
- Analyser le positionnement, les activités et les ressources de l'office ; ajuster l'organisation de l'OORG en conséquence.
- Tester la mise en œuvre des nouvelles prestations de l'OORG (accompagnement au changement, gestion de projet, conseil, facilitation, etc.).
- Mettre en œuvre les actions 2025 qui découlent de la stratégie de gestion de projet validée par le CE (à préciser).
- Poursuivre l'harmonisation de la gestion des partenariats de l'État, aux niveaux politique, juridique et opérationnel, en pérennisant les travaux par règlement (LSub), ainsi que grâce à une mise à jour des outils/canevas ; démarrer les audits sur l'utilisation des subventions.
- Établir progressivement une gestion des risques systématisée et coordonnée pour l'État, en s'appuyant sur les systèmes de contrôle interne des services ; décrire les processus transversaux et risques associés (services centraux).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	329'440	394'297	361'250	-33'047	-8.4%	397'250	253'125	500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	329'440	394'297	361'250	-33'047	-8.4%	397'250	253'125	500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'227'516	1'644'802	1'775'737	+130'936	+8.0%	1'930'007	2'083'945	2'072'370
30 Charges de personnel	1'022'164	1'417'324	1'045'552	-371'772	-26.2%	1'046'404	1'047'244	1'047'244
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	122'751	499'250	80'250	-419'000	-83.9%	90'250	120'250	90'250
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	544'756	+544'756	--	688'174	811'272	829'697
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	82'601	-271'772	105'179	+376'952	+138.7%	105'179	105'179	105'179
Résultat d'exploitation	-898'076	-1'250'504	-1'414'487	-163'983	-13.1%	-1'532'757	-1'830'820	-2'071'870
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-898'076	-1'250'504	-1'414'487	-163'983	-13.1%	-1'532'757	-1'830'820	-2'071'870
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-898'076	-1'250'504	-1'414'487	-163'983	-13.1%	-1'532'757	-1'830'820	-2'071'870

Commentaires

Les variations des revenus divers (groupe 43) sont dues aux fluctuations des heures valorisées sur le projet d'investissement vitamine.

La diminution des charges salariales (groupe 30) provient essentiellement de la réduction de 1.2 EPT vacant en lien avec la fin du programme NE2.0, ainsi que de 2.5 EPT qui ne seront pas utilisés en 2025.

Les charges des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) sont en en réduction de CHF 419'000, principalement en raison de la fin du programme NE 2.0.

L'augmentation des charges d'amortissements (groupe 33) est principalement engendrée par la mise en service de plusieurs projets d'investissements, dont notamment vitamine.

La forte augmentation des imputations internes (groupe 39) est engendrée par le fait que dès 2025, l'écart statistique RH n'est plus ventilé dans les services (centralisation dans le budget du SFIN).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion de projet (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	382'631	252'324	815'894
Coûts des services centraux	44'700	39'771	66'174
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	427'331	292'095	882'069

Commentaires

Cette prestation regroupe les activités liées à la gestion du programme NE 2.0 et aux travaux sur la méthodologie de gestion de projet. La forte augmentation des coûts salariaux et de structure est due à l'augmentation des coûts indirects (amortissements et écart statistique RH dans les imputations internes), ventilés sur les groupes de prestations, ainsi qu'à une augmentation du taux horaire du service.

Standard de gest. et sout. aux services (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	274'772	212'048	407'947
Coûts des services centraux	32'118	33'421	33'087
Revenus	0	1'000	500
Coûts (+) / revenus (-) nets	306'891	244'468	440'534

Commentaires

Ce groupe de prestation regroupe les activités en lien avec les projets GestionNE, PartenariatsNE et RisquesNE. Les revenus sont en lien avec des mandats externes (ex. enquêtes de satisfaction pour tiers). La forte augmentation des coûts salariaux et de structure est due à l'augmentation des coûts indirects (amortissements et écart statistique RH dans les imputations internes), ventilés sur les groupes de prestations, ainsi qu'à une augmentation du taux horaire du service.

Mobilité (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	2'663	3'000	3'000
Coûts salariaux et de structure	47'368	20'690	72'966
Coûts des services centraux	5'672	3'260	5'918
Revenus	8'337	5'500	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	47'365	21'449	81'884

Commentaires

Outre les activités liées à la gestion des contrats CFF businessstravel et Mobility, ce groupe de prestations incluait jusqu'en 2024 la récupération des rabais offerts par les CFF sur les prestations de transport en trafic voyageurs. Dès 2025, le remboursement sera directement reversé aux services concernés. La forte augmentation des coûts salariaux et de structure est due à l'augmentation des coûts indirects (amortissements et écart statistique RH dans les imputations internes), ventilés sur les groupes de prestations, ainsi qu'à une augmentation du taux horaire du service.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*PI-Réformes	En cours	663'492	0	0	0	0	0	0
*Vitamine	En cours	483'148	460'750	0	460'750	476'750	302'625	0
Total		1'146'639	460'750	0	460'750	476'750	302'625	0

Commentaires

L'office d'organisation pilote le programme vitamine depuis 2020, dont l'objectif est double. D'une part, vitamine vise l'optimisation et le regroupement des locaux de l'administration sur un nombre de sites restreint ; d'autre part, le programme propose de nouvelles méthodes et outils de travail pour l'administration. Dans le budget de l'OORG sont visibles les charges salariales pour les chef-fe-s de projet rattaché-e-s directement à l'office, ainsi que les coûts liés aux mandataires externes.

La consolidation des réformes de l'État se fait dans le cadre du programme NE 2.0, financé par le compte de résultat, qui fait partie du périmètre du programme d'impulsion, dont le crédit d'engagement consolidé se trouve dans le budget de la chancellerie. Les charges et recettes y relatives seront comptabilisées en réel dans les comptes de chaque service. Le programme NE 2.0 prend fin en 2024.

Le budget global du projet vitamine est disponible dans le Tome 1 du rapport du Conseil d'État au Grand Conseil sur le budget 2025 dans le chapitre "Projets gérés par crédits d'engagement".

2.6.4. Service de la santé publique (SCSP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le système de santé suisse et neuchâtelois est de haute qualité, avec pour corolaire un coût important qui va croissant. Les enjeux majeurs ont trait notamment au vieillissement de la population et aux avancées scientifiques et technologiques, entraînant une demande croissante de soins et une pression sur les ressources financières et humaines. Les défis sont d'assurer l'accès équitable aux soins tout en maîtrisant les coûts. Les perspectives incluent l'intégration accrue des technologies numériques pour améliorer l'efficacité et l'accès aux soins, la promotion de la prévention et des modes de vie sains pour réduire la charge des maladies chroniques, ainsi que des structures immobilières de qualité et du personnel en suffisance et pouvant travailler dans des conditions motivantes. L'innovation et la collaboration entre les acteurs du réseau sont l'une des clés de la réussite pour surmonter ces défis.

Objectifs stratégiques

Conformément aux éléments cités ci-dessus, les principaux dossiers stratégiques, intégrés dans la politique de santé publique 2025-2030 (en cours d'élaboration), sont les suivants :

- Limiter la hausse des coûts du système de santé, veiller à une meilleure efficacité et à une forte plus-value des interventions,
- Développer la promotion de la santé et la prévention des maladies, dans une perspective de développement durable et en lien étroit avec les communes,
- Poursuivre la mise en œuvre de la planification médico-sociale (PMS), notamment en disposant d'infrastructures en suffisance et adaptées aux missions,
- Mettre en service le dossier électronique du patient avec l'ensemble des partenaires conformément aux exigences légales et assurer la transition du domaine de la santé vers la santé digitale (stratégie de santé numérique),
- Poursuivre les travaux de réorganisation des hôpitaux de soins somatiques et du CNP en accentuant les synergies entre ceux-ci,
- Poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier,
- Améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins, campagne cantonale en matière d'attractivité du canton pour couvrir les besoins de la population) et mettre en œuvre les nouvelles normes fédérales,
- Développer la logique du réseau avec l'ensemble des partenaires et prestataires,
- Adapter en permanence le système sanitaire au contexte de la crise,
- Intensifier l'implication des pouvoirs publics dans le domaine de la formation et de la relève,
- Développer le domaine de la pharmacie cantonale pour faire face aux défis de l'approvisionnement,
- Intégrer les politiques intersectorielles : plan climat, développement durable, intégration.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	3'132'279	2'213'511	2'281'000	+67'489	+3.0%	2'406'000	2'381'000	2'381'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	542'847	668'000	668'000	+0	0.0%	668'000	668'000	668'000
43 Revenus divers	1'393'224	205'511	1'000	-204'511	-99.5%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	996'208	1'222'000	1'219'000	-3'000	-0.2%	1'344'000	1'369'000	1'369'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	200'000	118'000	393'000	+275'000	+233.1%	393'000	343'000	343'000
Charges d'exploitation	418'657'631	416'769'210	434'490'111	+17'720'901	+4.3%	459'618'281	465'525'996	460'254'184
30 Charges de personnel	5'928'480	7'185'781	7'705'082	+519'301	+7.2%	7'857'636	8'012'964	8'161'152
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'682'296	2'827'825	2'936'850	+109'025	+3.9%	3'219'850	3'239'850	3'189'850
33 Amortissements du patrimoine administratif	437'136	331'674	275'030	-56'644	-17.1%	271'896	154'283	154'283
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	409'586'958	405'525'000	422'733'000	+17'208'000	+4.2%	447'428'750	453'278'750	447'908'750
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'022'762	898'930	840'149	-58'781	-6.5%	840'149	840'149	840'149
Résultat d'exploitation	-415'525'352	-414'555'699	-432'209'111	-17'653'412	-4.3%	-457'212'281	-463'144'996	-457'873'184
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-415'525'352	-414'555'699	-432'209'111	-17'653'412	-4.3%	-457'212'281	-463'144'996	-457'873'184
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-415'525'352	-414'555'699	-432'209'111	-17'653'412	-4.3%	-457'212'281	-463'144'996	-457'873'184

Commentaires

L'augmentation de l'excédent de charges du résultat d'exploitation entre le budget 2024 et 2025 s'explique essentiellement par des augmentations des charges de transfert, notamment en lien avec l'inflation.

Les charges de personnel sont en augmentation. D'une part, le CAPPEs a été intégré au SCSP suite à la réorganisation des départements au 1er mars 2024 (5 personnes, 3 EPT). D'autre part, le service poursuit le développement des programmes de promotion de la santé (+1 EPT), des travaux d'infrastructures des EMS (+1 EPT) et de surveillance et de prévention des infections (+0.5 EPT). Une diminution de 0.1 EPT vacant non utilisé vient partiellement compenser les éléments ci-dessus.

Les biens, services et autres charges d'exploitation sont augmentées en regard notamment de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers pour CHF 100'000 (rapport 24.012).

Les charges de transfert augmentent globalement de CHF 17,2 millions. L'inflation explique la majeure partie de cette évolution. De manière directe, l'indexation des salaires pour les établissements autonomes de droit public et des EMS impactent les charges pour CHF 13,1 millions ; de manière indirecte, les tarifs des prestations hospitalières augmentent (+CHF 2,7 millions). La mise en œuvre de options stratégiques du CNP représente une augmentation de CHF 2 millions environ, la moitié pour les coûts de transition, l'autre pour le développement des prestations de prévention (éducation thérapeutique des patients ; proches aidant-e-s ; promotion de la santé mentale) et le programme relatif aux troubles du comportement alimentaire. Les autres domaines subventionnés diminuent globalement de CHF 0,6 million.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	387'776	1'349'000	1'401'000
Coûts salariaux et de structure	968'892	1'138'503	4'849'211
Coûts des services centraux	185'112	125'905	488'194
Revenus	426'823	454'000	351'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'114'957	2'159'407	6'387'405

Commentaires

Les programmes de santé publique permettent le développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont majoritairement cofinancées par la Confédération. Les domaines couverts sont : alimentation et activité physique ; prévention des addictions et des maladies transmissibles ; santé sexuelle ; santé psychique ; santé scolaire ; plans d'actions pour les personnes âgées ; soins palliatifs. Les charges directes augmentent légèrement en lien avec la stratégie de développement de ce volet. Le total des coûts présente une forte hausse qui s'explique par une nouvelle ventilation des coûts salariaux et de structure ; sur l'ensemble, le budget s'inscrit dans la continuité des chiffres du budget 2024. Cette ventilation a des effets sur les prestations suivantes, sans être mentionnée dans les commentaires.

Autorisation, renouvel. et refus d'auto. (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	5'313	0	0
Coûts salariaux et de structure	648'316	1'207'790	152'519
Coûts des services centraux	125'059	133'572	15'355
Revenus	298'831	240'000	240'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	479'858	1'101'362	-72'126

Commentaires

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer et de facturer pour les professionnel-le-s de la santé ou d'exploiter pour les institutions. Il a également la compétence de renouveler ou refuser ces autorisations.

Surveillance (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	118'487	140'000	140'000
Coûts salariaux et de structure	1'392'956	1'625'699	393'285
Coûts des services centraux	269'688	179'786	39'594
Revenus	194'240	423'000	423'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'586'891	1'522'485	149'879

Commentaires

Le service s'attelle à surveiller les institutions de santé ainsi que les professionnel-le-s. Les coûts directs sont dédiés à la prévention et aux contrôles des infections.

Planification (LAMal) (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	808	0	0
Coûts salariaux et de structure	131'049	295'550	0
Coûts des services centraux	24'940	32'685	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	156'797	328'234	0

Commentaires

Planification au sens de la LAMal des institutions hospitalières, psychiatriques et des maisons de naissance ainsi que des institutions spécialisées (EMS, Pension, Foyer, etc.).

Contrat et financement (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	45'508	10'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	727'046	695'432	30'520
Coûts des services centraux	143'831	76'906	3'073
Revenus	500	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	915'885	782'338	43'593

Commentaires

Préparation, suivi et contrôle des contrats et du financement des institutions hospitalières, psychiatriques, des maisons de naissance, des établissements spécialisés ou de maintien à domicile. Le service supervise une centaine de contrats.

Tarification (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	44'940	121'513	0
Coûts des services centraux	8'677	13'440	0
Revenus	13'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	40'616	134'953	0

Commentaires

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les prestataires de soins et les assureurs-maladie.

Pilotage Système Santé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	641'263	359'000	539'000
Coûts salariaux et de structure	1'285'252	2'277'347	2'176'514
Coûts des services centraux	247'252	251'853	219'120
Revenus	24'654	4'000	4'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'149'114	2'884'200	2'930'634

Commentaires

Le service pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire : développement de la promotion de la santé et prévention des maladies ; mise en œuvre de la planification médico-sociale, du dossier électronique du patient et de la réorganisation hospitalière ; poursuite des travaux de la gouvernance dans le domaine préhospitalier.

Médias (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	11'229	43'482	0
Coûts des services centraux	2'005	4'810	0
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	13'235	48'291	0

Commentaires

Travail de communication auprès des partenaires et des médias.

CAPPES (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	35'000	45'000
Coûts salariaux et de structure	0	730'775	794'913
Coûts des services centraux	0	91'653	74'813
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	857'429	914'726

Commentaires

L'activité du CAPPES, qui a rejoint le SCSP en mars 2024, est centralisée dans ce groupe de prestations analytiques.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Actions prévention	0	50'000	50'000	70'000	70'000	70'000
Amort subventions à l'invest - SCSP	0	50'000	0	0	0	0
Cybersanté	500'000	600'000	600'000	600'000	600'000	600'000
EMS - autres subventions	-5'039	60'000	10'000	10'000	10'000	10'000
EMS - part aux soins	45'741'847	48'710'000	48'570'000	60'380'000	61'450'000	62'380'000
EMS - subventions à l'activité	22'002'221	25'440'000	25'900'000	27'070'000	28'270'000	28'830'000
Formation santé	172'082	400'000	550'000	625'000	650'000	650'000
Maintien à domicile - part aux soins	17'428'900	19'620'000	20'180'000	21'310'000	22'310'000	23'120'000
Maintien à domicile - subventions	3'470'133	4'585'000	4'395'000	4'995'000	5'795'000	6'105'000
Prestation hosp.	184'643'218	185'050'000	187'760'000	191'860'000	193'960'000	185'140'000
Prestations d'intérêt général	128'267'381	112'385'000	125'675'000	130'800'750	130'250'750	130'550'750
Prévention et promotion santé	3'124'275	3'049'000	3'142'000	3'662'000	4'182'000	4'712'000
Soins palliatifs	552'334	540'000	540'000	560'000	570'000	580'000
Urgences	2'407'068	3'798'000	3'798'000	3'798'000	3'798'000	3'798'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	408'304'420	404'337'000	421'170'000	445'740'750	451'915'750	446'545'750

Commentaires

Les actions de prévention sont menées sous la conduite du CAPPES. La participation étatique à la cybersanté est stable et permet d'accompagner la mise en œuvre du dossier électronique du patient. Dans le secteur des EMS, la part aux soins est stabilisée budgétairement, le nombre de lits étant presque le même en 2025 qu'en 2024 et augmentera par la suite. Les charges de formation santé financent la formation des médecins en cabinet privé ainsi celle des infirmières (+ CHF 150'000 francs). Dans le domaine du maintien à domicile, les charges sont globalement stables. La participation aux prestations hospitalières augmente sensiblement en lien avec l'activité hospitalière et surtout à l'augmentation des tarifs. Les prestations d'intérêt général ont été réévaluées en regard de l'indexation des salaires en 2025 ; elles restent stables pour le reste.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-720	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-720	0	0	0	0	0

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*PI-études invest. futurs	En cours	200'000	0	0	0	0	0	0
*PI-Réformes	En cours	300'000	685'000	0	685'000	685'000	0	0
Total		500'000	685'000	0	685'000	685'000	0	0

Commentaires

Le crédit d'engagement - Réformes doit permettre de débiter des projets dans le contrôle qualité du système de soins et la mise en réseau des services du système de soins.

2.6.5. Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Évolution de l'environnement et des tâches

Pour le service de protection de l'adulte et de la jeunesse, l'année 2025 sera notamment marquée par le renforcement du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse. Le plan d'équipement se verra doté de places additionnelles, qui seront proposées par la Fondation l'Enfant c'est la vie pour les enfants de 6 à 16 ans et plus. En parallèle, l'office de protection de l'enfant verra également son effectif sensiblement augmenter, afin de permettre aux intervenant-e-s en protection de l'enfant d'assumer leur mission en faveur des enfants et de leurs familles dans les meilleures conditions possibles.

La rentrée scolaire 2025 devrait également voir se déployer la révision de la loi sur l'accueil des enfants (LAE). Le projet-pilote Ma journée à l'école (Maé) de la commune de Neuchâtel est effectif depuis la rentrée scolaire 2024.

Objectifs stratégiques

Conformément au plan de législature 2022 – 2025, les objectifs stratégiques sous la responsabilité du service sont les suivants :

- Entretenir le partenariat social et encourager des conditions de travail équitables en pérennisant l'accueil extrafamilial et en développant l'école à journée continue
- Prévenir la précarisation de la population en mettant en œuvre le dispositif d'accompagnement et de protection des enfants et des jeunes adultes

En plus de ces objectifs stratégiques, le SPAJ poursuit ses activités principales dans le domaine de la protection des mineur-e-s et la prise en charge des adultes en difficulté sociale, en assumant principalement les mandats qui lui sont confiés par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) ou en réalisant des enquêtes sociales afin de répondre aux demandes des APEA suite à des signalements portant sur des allégations de maltraitance à l'égard des enfants ou concernant des personnes majeures pour lesquelles il est jugé nécessaire de réunir certains éléments utiles à l'instruction du dossier. Dans ces deux secteurs, les défis restent importants au niveau des besoins de prise en charge institutionnelle.

Au niveau de la déléguée à la jeunesse, le travail de prévention, d'accompagnement dans la réalisation de projets et la mise en réseau d'acteurs et d'actrices de jeunesse se poursuit également. Un focus particulier sera mis sur le développement du soutien à la parentalité, la promotion du travail social hors mur (en particulier sur le Littoral) et l'organisation de la "Session des jeunes" qui aura lieu durant le 2^{ème} semestre 2025.

Dans le domaine de l'accueil extrafamilial de jour et des prestations socio-éducatives, les intervenant-e-s en milieu éducatif continueront notamment à assurer le respect des conditions légales d'autorisation des lieux d'accueil et le soutien des personnes évoluant tant dans le domaine des structures d'accueil extrafamilial de jour que dans celui des institutions d'éducation spécialisée et des familles d'accueil. Le développement de places prévues dans le cadre de la révision de la LAE occupera également les collaborateurs et collaboratrices du service dans la concrétisation de ces nouveaux projets. L'année 2025 sera également ponctuée par la négociation des nouveaux contrats de prestations avec les partenaires du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse pour les années 2026 et suivantes.

Enfin, 2025 sera également marquée sur le plan organisationnel par la mise en œuvre des injonctions votées par le Grand Conseil (rapport d'information de la commission de gestion et d'évaluation au Grand Conseil 24.603), demandant la réalisation d'un nouvel audit organisationnel et la mise à disposition d'indicateurs statistiques permettant de suivre les activités du SPAJ.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	13'335'075	16'722'600	14'864'836	-1'857'764	-11.1%	13'864'800	13'864'872	13'864'872
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	9'725'218	13'126'925	11'269'110	-1'857'815	-14.2%	10'269'110	10'269'110	10'269'110
43 Revenus divers	35'510	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	42	6'000	6'000	+0	0.0%	6'000	6'000	6'000
47 Subventions à redistribuer	3'574'305	3'550'000	3'550'000	+0	0.0%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
49 Imputations internes	0	39'675	39'726	+51	+0.1%	39'690	39'762	39'762
Charges d'exploitation	78'835'179	80'651'817	88'007'931	+7'356'114	+9.1%	93'448'084	94'836'341	96'216'837
30 Charges de personnel	15'277'263	14'993'690	16'451'641	+1'457'951	+9.7%	16'701'914	16'714'371	16'711'067
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'554'215	2'025'829	1'690'709	-335'120	-16.5%	1'790'709	1'790'709	1'790'709
33 Amortissements du patrimoine administratif	53'260	53'260	0	-53'260	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	42'599'708	43'720'000	48'055'000	+4'335'000	+9.9%	48'487'500	48'807'500	49'130'500
37 Subventions redistribuées	3'574'305	3'550'000	3'550'000	+0	0.0%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
39 Imputations internes	15'776'428	16'309'038	18'260'582	+1'951'544	+12.0%	22'917'962	23'973'762	25'034'562
Résultat d'exploitation	-65'500'104	-63'929'217	-73'143'095	-9'213'878	-14.4%	-79'583'284	-80'971'469	-82'351'965
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-65'500'104	-63'929'217	-73'143'095	-9'213'878	-14.4%	-79'583'284	-80'971'469	-82'351'965
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-65'500'104	-63'929'217	-73'143'095	-9'213'878	-14.4%	-79'583'284	-80'971'469	-82'351'965

Commentaires

La différence entre le budget 2025 et le budget 2024 est liée principalement aux éléments suivants :

- Rubrique 42 : Suite à une surestimation constatée aux comptes 2023, un ajustement des revenus liés à la participation financière des parents aux frais de placement des enfants a été réalisé.
- Rubrique 30 : L'augmentation des charges de personnel s'explique de plusieurs raisons. Certains postes ont été prévus à compter de décembre 2024, avec un léger impact sur la masse salariale 2024, alors que pour 2025, la charge est complète sur l'entier de l'exercice ; de nouveaux postes sont créés (+2.6 EPT) à l'office de protection de l'enfant afin de permettre à cet office de continuer à assumer ses missions dans les meilleures conditions possibles ; un renforcement de l'Unité d'accueil extrafamilial de jour est prévu (+ 0.6 EPT d'intervenant-e en milieu éducatif supplémentaire) en lien avec le développement des places proposées dans le cadre de la révision de la LAE ; enfin, le budget intègre 0.1 EPT d'un poste d'IPE pour le remplacement d'une absence longue durée.
- Rubrique 36 : l'augmentation des subventions à hauteur de CHF 4,3 millions correspond notamment aux augmentations validées dans le cadre des contrats de prestations des partenaires du SPAJ pour 2024-2025, conclus à l'issue du processus budgétaire 2024 (6 places additionnelles, pour un montant de CHF 960'000 pour 2025 et 1.6 EPT de duo psychologue-éducateur-trice correspondant, pour un montant de CHF 190'000), à la prise en compte de l'IPC dans le cadre des contrats de prestations des partenaires pour 2025 correspondant à CHF 700'000, à la création de places additionnelles dans le domaine institutionnel (CHF 1,5 million) pour répondre aux besoins de l'autorité de protection de l'enfant et de l'office de protection de l'enfant, enfin à l'adaptation à la hausse du forfait versé pour les enfants placés en institution partant que le nombre de places est plus important (+ CHF 50'000). Il est également prévu une augmentation de CHF 400'000 des subventions pour les placements de jeunes Neuchâtelois-es hors canton correspondant aux comptes 2024 et CHF 500'000 pour la mise en œuvre de l'article 8.al 2 de la LSAJ afin de veiller à la promotion cantonale du travail social hors murs et le développement de cette prestation sur le Littoral.
- Rubrique 39 : il s'agit des imputations internes qui contiennent notamment la part cantonale venant équilibrer les comptes du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protéger les mineurs (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	9'398	0	268'760
Coûts salariaux et de structure	7'127'482	7'264'681	8'146'558
Coûts des services centraux	572'348	566'919	597'044
Revenus	15'990	60'000	35'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'693'239	7'771'600	8'977'361

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs à la gestion des mesures de protection concernant les enfants. Les produits proviennent des honoraires du service pour la gestion des dossiers des enfants suivis.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'explique par une hausse des charges de personnel et par la centralisation au service financier de l'écart statistique RH.

Assurer l'accueil des enfant (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	270'691	268'760	0
Coûts salariaux et de structure	1'157'796	1'147'261	0
Coûts des services centraux	194'572	199'101	0
Revenus	335'037	366'925	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'288'022	1'248'197	0

Commentaires

Sur la base de la réorganisation du SPAJ validée par le Conseil d'État en septembre 2023, ce groupe de prestations a été supprimé en 2025 ; les informations sont désormais disponibles sous les rubriques "Assurer l'accueil extra-familial de jour" et "Assurer les prestations socio-éducatives".

Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'217'467	1'670'000	1'200'000
Coûts salariaux et de structure	6'764'473	6'000'394	6'781'140
Coûts des services centraux	297'165	296'439	309'737
Revenus	1'406'966	1'330'000	1'715'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'872'139	6'636'833	6'575'877

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés aux honoraires des curateurs-trices privé-e-s indépendant-e-s ainsi que les salaires versés au personnel de l'office (curateurs et curatrices professionnel-le-s) et aux curateurs-trices privé-e-s considéré-e-s comme salarié-e-s pour le suivi des personnes concernées. Les produits concernent les honoraires des curateurs-trices du SPAJ (CHF 615'000) et les honoraires des curateurs et curatrices privé-e-s (CHF 1'100'000) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'explique par une ventilation analytique adaptée sur la base des résultats 2023.

Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

Promouvoir les activités jeunesse (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	5'888	126'020	257'500
Coûts salariaux et de structure	473'111	435'513	536'830
Coûts des services centraux	141'386	147'194	159'485
Revenus	3'722	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	616'663	708'727	953'815

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés et les coûts salariaux et de structure du secteur de la déléguée à la jeunesse pour assurer les prestations offertes. Les charges directes correspondent à des projets qui étaient inscrits dans les subventions ; une affectation plus cohérente sur les natures comptables 31 de certains montants a été réalisée.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'explique par une ventilation analytique adaptée sur la base des résultats 2023.

Assurer l'accueil extra-familial de jour (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	661'619
Coûts des services centraux	0	0	103'018
Revenus	0	0	339'110
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	425'527

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs aux prestations d'autorisation et de surveillance offertes par l'unité de l'accueil extrafamilial de jour. Les coûts directs liés à la gestion de la plateforme informatique ETIC-AEF sont également enregistrés dans ce groupe de prestations ; le montant est ensuite refacturé aux structures d'accueil extrafamilial subventionnées (revenus).

Assurer les prestations socio-éducatives (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	518'977
Coûts des services centraux	0	0	101'017
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	619'995

Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs aux prestations d'autorisation, de surveillance et de soutien offertes par l'unité des prestations socio-éducatives aux institutions d'éducation spécialisée et aux familles d'accueil.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Forfaits enfants et facturation parents	-7'173'806	-10'650'000	-8'410'000	-7'410'000	-7'410'000	-7'410'000
Inst. dans canton mineurs	30'418'694	31'200'000	34'237'500	34'587'500	34'837'500	35'087'500
Inst. hors canton mineurs	2'427'835	1'324'000	1'724'000	1'724'000	1'724'000	1'724'000
Parts cant. fonds accueil extra-familial	14'274'475	15'219'860	16'721'520	21'378'900	22'434'700	23'495'500
Subvention div. inst. privées	9'078'335	10'470'000	11'317'500	11'400'000	11'470'000	11'543'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	49'025'532	47'563'860	55'590'520	61'680'400	63'056'200	64'440'000

Commentaires

La première rubrique enregistre les recettes liées à la participation financière des parents pour les enfants accueillis en institution d'éducation spécialisée, en familles d'accueil ou en suivi en appartement ; le montant a été revu à la baisse afin de mieux correspondre aux montants effectivement encaissés sur 2024.

La 2^{ème} rubrique enregistre les subventions versées aux institutions d'éducation spécialisée (IES) dans le canton, selon les contrats de prestations 2024-2025. Les augmentations sur 2025 tiennent notamment compte des nouvelles places créées en 2024 et maintenues en 2025, ainsi que de nouvelles places créées sur 2025. Il est également tenu compte d'un IPC sur la masse salariale des partenaires.

La 3^{ème} rubrique concerne les subventions versées aux IES hors canton pour les placements de mineur-e-s neuchâtelois-e-s ; le montant a été augmenté de CHF 400'000 pour mieux correspondre aux besoins de protection des enfants placés.

La 4^{ème} rubrique est la part cantonale versée en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial, qui tient compte des modifications prévues dans le cadre de la nouvelle loi sur l'accueil des enfants et des subventions en faveur du projet Maé.

Finalement, la dernière rubrique est consacrée aux subventions versées principalement en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert, où une augmentation a été enregistrée s'agissant notamment de subventions additionnelles relatives à la mise en œuvre de l'art. 8. al. 2 de la LSAJ afin de veiller à la promotion cantonale du travail social hors mur et le développement de cette prestation sur le Littoral.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Autres revenus non incorporables	-488	0	0	0	0	0
Frais de rappel	-6'080	0	0	0	0	0
Participation parents aux frais de plac.	2'392	0	0	0	0	0
Redistr. subv. OFJ	3'574'305	3'550'000	3'550'000	3'550'000	3'550'000	3'550'000
Subventions OFJ	-3'574'305	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'176	0	0	0	0	0

Commentaires

Ces deux rubriques enregistrent la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versée par l'OFJ en faveur des institutions d'éducation spécialisée, subvention qui est ensuite reversée par le service aux institutions concernées.

2.6.6. Service des bâtiments (SBAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service peuvent se décliner comme suit :

1) Facteurs extérieurs à l'administration cantonale

- **Marchés publics** : Le service doit répondre à la loi sur les marchés publics. Il doit garantir la transparence des prestations engagées et des achats, maintenir un haut niveau de qualité, rationaliser les coûts et privilégier les fournisseurs orientés "développement durable" afin de tendre aux objectifs du plan climat cantonal et de la loi sur l'énergie.
- **Préoccupations environnementales** : Les préoccupations environnementales sont prises en compte dans le cadre des réalisations immobilières, de l'entretien des bâtiments et de l'exploitation (économie d'énergie, utilisation du bois, désamiantage, etc).
- **Loi sur l'énergie** : Le service est fortement concerné par la mise en œuvre du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'énergie (RELCEn), adopté en mars 2021.
- **Coûts de l'énergie** : Après une hausse importante, les tarifs de l'énergie semblent se stabiliser pour 2025.
- **Crises** : Le service est toujours touché par les crises (pandémie de covid-19, guerre en Ukraine) qui ont provoqué une augmentation des prix des matériaux, des retards dans les livraisons et un manque de disponibilité des entreprises.
- **Planification médico-sociale** : Le soutien et l'accompagnement de la construction d'appartements avec encadrement (AE), d'utilité publique ou privés, occupe plus de la moitié du temps de travail de l'office du logement. Le règlement sur la planification et la reconnaissance des appartements labélisés (REPRa) a été adapté afin de permettre une accélération de la mise sur le marché d'AE à prix accessible afin d'atteindre l'objectif de 2000 AE en 2040.
- **Plan d'aménagement local (PAL)** : L'application de la fiche S_12 dans tous les plans d'aménagement locaux représente un travail considérable d'accompagnement des communes pour définir entre autres les modifications réglementaires nécessaires.

2) Facteurs internes à l'administration cantonale

- **Organisation** : Le service des bâtiments est un service central et transversal avec une importante orientation client pour l'ensemble des services et des entités de l'administration.
- **Localisation de l'administration** : Les surfaces occupées par l'administration sont dispersées sur de nombreux sites. Cette situation est en voie d'être rationalisée par le programme vitamine.

Objectifs stratégiques

Les objectifs du service peuvent être divisés en deux catégories, à savoir :

Objectifs à court et moyen termes, liés au compte de résultats :

- Maintenir un niveau adéquat d'entretien des bâtiments (entretien courant et entretien lourd) ;
- Revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau ;
- Poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre).

Objectifs stratégiques à long terme, liés aux investissements :

- Concrétiser la suite des travaux d'optimisation et de regroupement de l'administration cantonale (Les Docks) : rapport 19.003 adopté par le Grand Conseil le 25 juin 2019 ;
- Poursuivre les études et les réalisations liées à l'adoption par le Grand Conseil du rapport 19.019 le 21 janvier 2020 relatif à l'assainissement du patrimoine immobilier de l'État, en intégrant l'équipement d'installations photovoltaïques (IPV) suite au rapport 22.039 adopté par le Grand Conseil le 28 mars 2023 ;
- Continuer à soutenir les maîtres d'ouvrage d'utilité publique (MOUP) qui construisent ou rénovent des logements d'utilité publique (LUP), en particulier des LUP dédiés aux appartements avec encadrement afin de répondre aux objectifs de la planification médico-sociale (PMS) ;
- Répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption de la loi sur l'énergie (LCEN), notamment une économie de 20% de la consommation énergétique d'ici 2030 au plus tard (LCEN art 5, al. 5) ;
- Répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption par le Grand Conseil du rapport 22.006 le 24 janvier 2023 du plan climat 2022-2027, notamment par un deuxième volet au crédit-cadre sur l'assainissement du patrimoine immobilier ;
- Répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption par le Grand Conseil du rapport 21.011 le 2 novembre 2021 sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (PVH).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	46'524'585	46'773'120	46'347'791	-425'329	-0.9%	46'847'158	46'858'458	46'569'794
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'148'769	400'000	415'000	+15'000	+3.8%	415'000	415'000	415'000
43 Revenus divers	4'751'052	4'104'775	3'868'405	-236'370	-5.8%	4'367'772	4'379'071	4'090'408
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	326'253	0	320'000	+320'000	--	320'000	320'000	320'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	40'298'511	42'268'345	41'744'386	-523'959	-1.2%	41'744'386	41'744'386	41'744'386
Charges d'exploitation	76'455'164	81'720'455	82'194'316	+473'861	+0.6%	85'611'696	88'042'402	87'834'721
30 Charges de personnel	10'563'065	12'118'985	12'760'208	+641'223	+5.3%	12'857'804	12'869'999	12'868'798
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	40'255'796	43'420'553	42'120'640	-1'299'913	-3.0%	42'922'240	43'189'220	38'939'840
33 Amortissements du patrimoine administratif	24'037'113	25'450'444	25'685'850	+235'406	+0.9%	27'986'034	30'187'565	34'280'465
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	241'080	321'000	338'000	+17'000	+5.3%	556'000	506'000	456'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'358'110	409'473	1'289'618	+880'145	+214.9%	1'289'618	1'289'618	1'289'618
Résultat d'exploitation	-29'930'579	-34'947'334	-35'846'524	-899'190	-2.6%	-38'764'537	-41'183'944	-41'264'926
44 Revenus financiers	34'610'475	19'771'497	21'240'000	+1'468'503	+7.4%	21'210'000	21'210'000	21'210'000
34 Charges financières	20'057'278	300'000	300'000	+0	0.0%	300'000	300'000	300'000
Résultat de financement	14'553'196	19'471'497	20'940'000	+1'468'503	+7.5%	20'910'000	20'910'000	20'910'000
Résultat opérationnel	-15'377'383	-15'475'838	-14'906'524	+569'313	+3.7%	-17'854'537	-20'273'944	-20'354'926
48 Revenus extraordinaires	5'286'134	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	5'286'134	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-10'091'249	-15'475'838	-14'906'524	+569'313	+3.7%	-17'854'537	-20'273'944	-20'354'926

Commentaires

Il est à noter que le résultat total du budget 2025 du SBAT est estimé en diminution de CHF 570'000 par rapport au budget 2024, bien que le résultat d'exploitation présente une péjoration de CHF 899'000.

Revenus d'exploitation :

Les revenus d'exploitation présentent une diminution de CHF 425'000 par rapport au budget 2024, qui s'explique de la manière suivante :

Groupe 42 - Taxes

Le budget 2025 se maintient par rapport au budget 2024. L'écart avec les comptes 2023 est lié aux transferts des refacturations dans le groupe "43 Revenus divers" et des contributions de la HEP BEJUNE dans le groupe "46 revenus de transfert", ainsi qu'à la diminution estimée des revenus des places de parc en lien avec l'introduction du plan de mobilité.

Groupe 43 - Revenus divers

La diminution de CHF 240'000 s'explique par la balance entre l'augmentation des heures valorisées sur investissements liée au démarrage prévu dès l'adoption des rapports par le Grand Conseil de plusieurs projets en phase de réalisation (par ex. Centre Archives et Patrimoine, Centre d'entretien des routes des montagnes, bâtiment de l'Université "Univers"), pour CHF 360'000, et la baisse estimée des refacturations, notamment liée à la stabilisation des tarifs de l'énergie, pour CHF 600'000.

Groupe 46 - Revenus de transfert

L'augmentation de CHF 320'000 concerne la contribution de la HEP BEJUNE, transférée dès les comptes 2023 dans le groupe "46 revenus de transfert".

Groupe 49 - Imputations internes

La diminution de CHF 524'000 s'explique d'une part par la baisse des forfaits liée notamment à la mise en place d'un prix forfaitaire standard des surfaces des locaux, de CHF 1,5 million, et d'autre part par l'augmentation des refacturations internes des surfaces utilisées du site de Perreux par le service des migrations, mises à disposition dans le courant de l'année 2023, de CHF 976'000.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation présentent une augmentation de CHF 474'000 par rapport au budget 2024, qui s'explique de la manière suivante :

Groupe 30 - Charges de personnel

La hausse de CHF 641'000 est liée au passage de l'échelon ainsi qu'au renchérissement de 2,1%.

Groupe 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation

La baisse de CHF 1,3 million s'explique par les diminutions de CHF 360'000 des charges de loyers (charges, variation des baux notamment ceux liés aux déménagements à Tivoli Nord) et de CHF 650'000 des prestations de service (notamment celles du site de Perreux imputées par nature et les primes ECAP), par la stabilisation estimée des tarifs de l'énergie (CHF 1,6 million) et par l'augmentation des demandes internes à l'administration, des reports d'aménagements prévus en 2025 (CHF 860'000), des charges de conciergerie (notamment la mise en place du facility management sur le site de Tivoli Nord, consécutive au partage des espaces et des équipements, pour CHF 190'000) et des charges d'entretien et des frais annexes principalement liés à l'acquisition du bâtiment des Poudrières 14 (CHF 260'000).

Groupe 33 - Amortissements du patrimoine administratif

L'augmentation de CHF 235'000 est liée aux adaptations en continu en fonction de l'avancement des projets d'investissement.

Groupe 39 - Imputations internes

L'augmentation de CHF 880'000 s'explique par l'augmentation liée à la centralisation de l'écart statistique RH au service financier (CHF 1 million), ainsi que par la diminution des charges d'intérêts du bâtiment de Microcity mises à jour par le service financier dès les comptes 2023 et des charges forfaitaires de CHF 120'000.

Résultat opérationnel :

Le résultat opérationnel présente une amélioration de CHF 570'000 par rapport au budget 2024 qui s'explique de la manière suivante :

Groupe 44 - Revenus financiers

L'augmentation de CHF 1,5 million est notamment liée à l'adaptation des revenus de loyers en fonction de l'occupation des locaux, ainsi que des charges.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et Projet (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	8'386	20'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	1'796'864	1'860'269	2'401'977
Coûts des services centraux	131'705	128'029	118'220
Revenus	750	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	1'936'204	2'008'298	2'560'197

Commentaires

Le domaine stratégie et projet planifie la stratégie générale des constructions de l'État, conduit les réalisations et optimise les solutions pour répondre aux besoins en locaux.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure de CHF 540'000 s'explique par l'adaptation des amortissements de CHF 340'000, par une hausse des charges de personnel et par la centralisation au service financier de l'écart statistique RH de CHF 200'000.

Entretien (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	9'373'723	8'438'300	8'593'000
Coûts salariaux et de structure	1'840'408	2'661'185	2'731'501
Coûts des services centraux	121'568	122'086	110'216
Revenus	256'404	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	4'447'540	5'143'377	5'106'058
Coûts nets (+)	6'631'755	6'078'194	6'328'659

Commentaires

Le domaine entretien assure le maintien de la valeur du parc immobilier de l'État en appliquant une stratégie d'entretien et de mesures d'entretien optimisées à court, moyen et long termes.

L'augmentation des charges directes de CHF 155'000 est liée à l'adaptation courante de primes ECAP et à l'augmentation des frais inhérents à l'acquisition du bâtiment des Poudrières 14 (BAP).

Exploitation (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	12'445'042	14'507'000	12'993'500
Coûts salariaux et de structure	5'604'525	5'722'248	6'948'707
Coûts des services centraux	237'170	229'429	213'187
Revenus	5'181'760	2'102'250	1'821'000
Revenus de la facturation des services centraux	10'811'621	12'381'082	12'187'614
Coûts nets (+)	2'293'355	5'975'345	6'146'780

Commentaires

Le domaine exploitation assure le fonctionnement quotidien des bâtiments et des locaux et s'occupe de la mise en place et de la gestion du facility management dans le cadre du programme vitamine. Il assure en outre le suivi des contrats d'approvisionnement en énergie et en eau.

La diminution des charges directes de CHF 1,5 million résulte notamment de la balance entre les tarifs de l'énergie, qui semblent se stabiliser depuis 2023, alors que le budget 2024 tablait sur une hausse, et la mise en place du facility management sur le site de Tivoli Nord.

L'augmentation des coûts salariaux et de structure de CHF 1,2 million est liée aux charges de personnel de CHF 370'000, à la centralisation de l'écart statistique RH au service financier de CHF 700'000 et à l'adaptation des amortissements de CHF 130'000.

La diminution des revenus de CHF 280'000 est liée à l'adaptation des diverses refacturations, notamment en raison de la stabilisation estimée des tarifs de l'énergie.

La diminution des revenus de la facturation des services centraux de CHF 194'000 est liée à l'adaptation des forfaits.

Immobilier (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	18'257'653	19'775'623	20'443'400
Coûts salariaux et de structure	40'992'820	22'786'506	22'529'297
Coûts des services centraux	77'666	77'429	69'475
Revenus	32'783'261	17'824'497	19'387'000
Revenus de la facturation des services centraux	23'841'739	23'747'636	23'240'714
Coûts nets (+)	2'703'140	1'067'424	414'458

Commentaires

Le domaine immobilier gère les contrats immobiliers. En outre il étudie, planifie et gère les projets d'aménagement de locaux pour les besoins de l'administration.

L'augmentation des charges directes de CHF 670'000 est principalement liée à, d'une part, la hausse des demandes internes de l'administration et des reports de projets en 2025 (CHF 1,2 million), et d'autre part, la diminution des charges, principalement les prestations de services et les charges de copropriétés (CHF 220'000) et les loyers (charges, variation des baux notamment ceux liés aux déménagements à Tivoli Nord), pour CHF 315'000.

La diminution des coûts salariaux et de structure s'explique par les adaptations en continu en fonction de l'avancement des projets d'investissements (CHF 257'000).

L'augmentation des revenus de CHF 1,5 million est liée principalement aux variations des baux en fonction des surfaces louées.

La diminution des revenus de la facturation des services centraux de CHF 500'000 est lié à l'adaptation des forfaits.

Logement (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	11'426	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	381'078	371'006	401'472
Coûts des services centraux	22'965	22'329	18'369
Revenus	992	300	300
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	414'477	423'035	449'541

Commentaires

L'office du logement assure la mise en œuvre de la politique du logement, applique l'aide à la pierre qui vise à augmenter puis à maintenir la part de logements à loyer modéré et soutient la planification médico-sociale (PMS).

Le budget 2025 du domaine reste stable par rapport au budget 2024.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - SBAT	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Subventions études et mandats	0	0	50'000	200'000	150'000	100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	15'000	15'000	65'000	215'000	165'000	115'000

Commentaires

Les subventions études et mandats concernent le projet de modernisation du patrimoine immobilier des cœurs de localité, en lien avec les communes.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	995	0	0	0	0	0
Inscript. aux registres des arch. & ing.	-16'250	-20'000	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000
Intérêts sur créances	-82'412	0	-122'000	-122'000	-122'000	-122'000
Intérêts sur créances La Riveraine	-40'940	-40'000	-40'000	-40'000	-40'000	-40'000
Job Abo	-14'864	0	10'000	10'000	10'000	10'000
Microcity	-687'415	-747'612	-859'111	-859'112	-859'111	-859'112
Places de parcs	-382'770	-295'000	-305'000	-305'000	-305'000	-305'000
Plus/moins-values immobilisations SBAT	-3'001'137	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'224'792	-1'102'612	-1'331'111	-1'331'112	-1'331'111	-1'331'112

Commentaires

Les intérêts sur créances correspondent aux remboursements des prêts ainsi qu'aux droits de superficie. Les charges d'intérêts de Microcity ont été mises à jour par le service financier dès les comptes 2023.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Achat BAP	En cours	14'700'000	0	0	0	0	0	0
Aménagements BAP	En cours	0	1'000'000	0	1'000'000	1'600'000	1'700'000	0
*Assain. et regroup. Lycée Jean-Piaget	En cours	9'000'000	3'402'840	-60'000	3'342'840	0	0	0
*Centre des archives et du patrimoine	En cours	1'000'000	0	0	0	0	0	0
CentreEntr.Routes RC+RN Montagnes/Etudes	En cours	1'500'000	1'951'684	0	1'951'684	0	0	0
Entretien constructif 2023-2026	En cours	4'500'000	5'529'080	0	5'529'080	5'029'080	0	0
Evologia - crédit d'études valorisation	En cours	100'000	441'684	0	441'684	161'684	0	0
*Infirmerie EDPR	En cours	1'000'000	32'256	-205'816	-173'560	0	0	0
Parts sociales crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	250'000	290'000	0	290'000	0	0	0
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	49'023	0	0	0	0	0	0
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	2'800'000	5'800'000	0	5'800'000	3'000'000	0	0
*Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	4'800'000	13'763'335	0	13'763'335	14'852'912	9'705'304	6'003'092
Regroup. sites entr. RC Boudry Etudes	En cours	100'000	352'464	0	352'464	100'516	0	0
Regroup. sites entr. RC Cressier Etudes	En cours	100'000	432'464	0	432'464	80'516	0	0
Remb. charges d'intérêts POLOG	En cours	306'000	273'000	0	273'000	0	0	0
*Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	2'000'000	1'002'840	0	1'002'840	242'516	0	0
UNIHub-constr.bât.uni.à Neuchâtel	En cours	2'000'000	2'005'568	0	2'005'568	1'002'840	101'684	0
*Vitamine	En cours	6'525'522	571'275	0	571'275	9'835'548	2'112'597	0
Abbaye de Bevaix/rénovation salles CE	A solliciter	0	500'000	0	500'000	0	0	0
Assainissement bât. d'entr. des RC	A solliciter	100'000	301'684	0	301'684	702'200	702'200	802'200
Assainissement Patrimoine II	A solliciter	0	0	0	0	5'112'248	7'120'040	10'016'812
CAMPUS-ARC 1 - remplacement chaudière	A solliciter	0	520'000	0	520'000	0	0	0
Centre Archives Patrimoine, Réalisation	A solliciter	0	10'903'884	-5'400'000	5'503'884	8'753'884	8'703'884	1'852'200
CentreEntr.Routes RC+RN Montagnes/Réal.	A solliciter	0	1'251'420	-500'000	751'420	8'104'412	11'504'412	4'404'412
Château de Boudry-valorisation cours	A solliciter	0	0	0	0	500'000	0	0
Château de Valangin-rénovation façades	A solliciter	0	0	0	0	0	700'000	0
Château NE - remplacement chaudière	A solliciter	0	0	0	0	500'000	0	0
CPNE-TN / mise en conformité incendie	A solliciter	0	0	0	0	0	701'162	0
Crédit-cadre entretien constructif 27-30	A solliciter	0	0	0	0	0	7'034'108	7'034'108
*HDV 7 - Pôle Horloger - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	3'003'368	5'003'368	5'003'368
Parking à Perreux - étude	A solliciter	0	202'200	0	202'200	0	0	0
Parking à Perreux - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	7'204'400	0	0
Politique du logement 27-34	A solliciter	0	0	0	0	2'191'000	2'191'000	2'191'000
PONE-Polyexpo	A solliciter	150'000	51'744	0	51'744	51'744	51'744	51'744
Projet du logem. des AUJU (AUJU)	A solliciter	100'000	51'744	0	51'744	0	0	0
regroupement ACN Tivoli EST	A solliciter	200'000	0	0	0	1'006'724	903'884	553'884
Regr. sites entr. RC Boudry Réalisation	A solliciter	0	0	0	0	1'554'412	3'204'412	3'604'412
Reg. sites entr. RC Cressier Réalisation	A solliciter	0	0	0	0	509'884	2'203'884	2'093'884
*SSCM - Infra. Subsistance - étude	A solliciter	0	352'200	0	352'200	302'200	0	0
*SSCM - Infra. Subsistance - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	0	6'003'884	1'503'884
Structure en hébergement collectif	A solliciter	100'000	402'200	0	402'200	302'200	2'002'840	3'502'840
Tribunal rég. Littoral et Val-de-Travers	A solliciter	0	701'684	0	701'684	1'303'368	3'003'368	4'003'368
*Unihub - sport	A solliciter	0	0	0	0	0	501'684	5'003'368
*Univers réalisation (Unihub)	A solliciter	0	2'506'920	0	2'506'920	13'500'000	28'011'148	28'011'148
Valorisation du site Evologia (constr.)	A solliciter	0	0	0	0	0	3'103'884	3'103'884
Total		51'380'545	54'594'170	-6'165'816	48'428'354	90'507'656	106'270'491	88'739'608

Commentaires

Le budget 2025 prévoit une dépense nette inférieure au budget 2024 de CHF 2,95 millions.

Dans le programme de l'assainissement du patrimoine, la hausse de CHF 9 millions par rapport au budget 2024 s'explique par :

- Les réalisations qui vont débuter dans le lycée Denis-de-Rougemont à Neuchâtel et les bâtiments sis Hôtel-de-Ville 7 (HDV7) au Locle.
- Les chantiers déjà en cours pour la Tour du Fantastique (Jeanne-de-Hochberg 3 à Neuchâtel) et le bâtiment sis Passage de la Bonne-Fontaine 36/38 (SISPOL) à La Chaux-de-Fonds.
- Des investissements importants pour les installations photovoltaïques.
- La finalisation de la phase d'études pour les bâtiments sis Hôtel-de-Ville 7 (HDV7) au Locle.
- Les études de rénovation du Lycée Blaise-Cendrars (LBC) à La Chaux-de-Fonds.

Les travaux d'assainissement et de regroupement du Lycée Jean-Piaget (LJP) seront finalisés pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Le projet d'études du centre d'entretien des routes mixtes des montagnes (CERM) se terminera en 2025. La phase de réalisation débutera dès l'adoption du rapport par le Grand Conseil.

Le projet d'études relatif aux bâtiments de l'université (Unihub) se terminera en 2025 pour la partie académique et se poursuivra pour la partie "sport". La phase de réalisation de la partie du bâtiment concernée par le projet "Univers" débutera dès l'adoption du rapport par le Grand Conseil.

Les travaux de sécurisation de l'outil informatique (Cadolles 9) se poursuivront par le réaménagement de Cadolles 7.

Le Centre archives et patrimoine entrera dans la phase de réalisation dès 2025, après l'adoption du rapport par le Grand Conseil.

Le projet d'études du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers débutera dès 2025.

Le démarrage des travaux de l'aménagement de l'accueil de la police du bâtiment des Poudrières 14 (BAP) est prévu dès 2025 pour une durée de trois ans.

Dans le cadre du crédit POLOG lié à la politique du logement, le financement d'un important projet est prévu en 2025.

2.6.7. Service des sports (SSPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service cantonal des sports a pour mission de promouvoir le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique, en tant que vecteur d'une meilleure santé et d'un développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale ainsi que de promotion du territoire. Le SSPO favorise la coordination entre les divers acteurs en facilitant notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les clubs, les associations, les offices fédéraux et cantonaux, ainsi que les organisateurs de manifestations sportives. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive.

Au mois d'octobre 2023, le Conseil d'État a validé le premier concept cantonal des sports. Ce document est le fruit de mois de travail au sein du SSPO conjointement avec la commission cantonale des sports, des représentants des communes, des milieux sportifs et des partenaires privés. Véritable stratégie cantonale de l'activité physique et sportive, le concept propose une vision articulée autour de 5 axes stratégiques pour le sport dans le canton de Neuchâtel ; il se concrétisera par un plan d'action, en cours d'élaboration et de déploiement.

Objectifs stratégiques

Les objectifs généraux, issus de l'application de la loi sur le sport (LSport) du 1er octobre 2013, ainsi que les objectifs spécifiques listés ci-dessous ont été partiellement atteints ou sont en cours de développement.

- Réviser la LSport et créer son règlement d'application ;
- Mettre à jour le répertoire des infrastructures sportives du canton et élaborer le concept des installations sportives cantonales (CISIC) ;
- Améliorer la communication et la visibilité du service ;
- Développer le sport scolaire facultatif à l'école obligatoire et postobligatoire ;
- Répondre aux demandes et adapter les critères du Sport Arts Étude ;
- Créer des synergies de travail avec nos partenaires (communes, santé, tourisme, économie, autres cantons, etc.) ;
- Soutenir les clubs et les associations sportives ;
- Maintenir l'organisation des différents cours des activités Jeunesse et sport ;
- Finaliser le traitement de l'initiative 1% pour le sport.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	356'866	429'900	508'380	+78'480	+18.3%	491'380	491'380	508'380
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	196'877	220'000	220'000	+0	0.0%	220'000	220'000	220'000
43 Revenus divers	10'058	13'200	91'680	+78'480	+594.5%	91'680	91'680	91'680
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	108'559	152'700	152'700	+0	0.0%	135'700	135'700	152'700
47 Subventions à redistribuer	41'372	44'000	44'000	+0	0.0%	44'000	44'000	44'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'592'865	1'901'955	1'961'703	+59'748	+3.1%	1'952'564	2'051'656	2'182'323
30 Charges de personnel	706'552	778'300	875'488	+97'188	+12.5%	871'477	870'572	878'536
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	274'109	505'000	509'000	+4'000	+0.8%	486'300	486'300	509'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	407'423	475'553	427'101	-48'452	-10.2%	444'673	544'670	644'673
37 Subventions redistribuées	41'372	44'000	44'000	+0	0.0%	44'000	44'000	44'000
39 Imputations internes	163'409	99'102	106'114	+7'012	+7.1%	106'114	106'114	106'114
Résultat d'exploitation	-1'235'999	-1'472'055	-1'453'323	+18'732	+1.3%	-1'461'184	-1'560'276	-1'673'943
44 Revenus financiers	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
34 Charges financières	-206'884	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	360'282	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
Résultat opérationnel	-875'717	-1'318'655	-1'299'923	+18'732	+1.4%	-1'307'784	-1'406'876	-1'520'543
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-875'717	-1'318'655	-1'299'923	+18'732	+1.4%	-1'307'784	-1'406'876	-1'520'543

Commentaires

L'écart pour le groupe 43 entre le budget 24 et le budget 25 est lié à la valorisation des heures sur l'investissement CISIC (Concept des installations sportives d'importance cantonale et régionale).

L'augmentation des charges de personnel (groupe 30) est principalement due à l'augmentation des effectifs de 0.2 EPT, qui permettra au service d'enclencher la mise en œuvre du plan d'action cantonal.

Pour les charges de transfert, une diminution provient d'un ajustement des camps scolaires.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Promotion du Sport (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	80'302	223'200	229'700
Coûts salariaux et de structure	45'580	243'406	292'178
Coûts des services centraux	46'973	48'681	35'613
Revenus	157'361	154'600	154'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	15'494	360'687	402'890

Commentaires

Le groupe de prestations inclut les manifestations sportives du canton, comme le Mérite du sport neuchâtelois et le nouveau Forum du sport neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport. Le produit de CHF 154'600.- correspond au montant versé pour la salle de la Riveraine selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel. L'augmentation de CHF 50'000 par rapport au Budget 2024 dans les coûts salariaux et de structure est principalement liée à l'augmentation des heures imputées à cette prestation.

Jeunesse & sport (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	198'250	274'300	273'300
Coûts salariaux et de structure	456'881	498'349	512'330
Coûts des services centraux	58'746	69'466	44'001
Revenus	190'748	232'000	232'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	523'130	610'115	597'632

Commentaires

Ce groupe comprend toutes les prestations fournies par le secteur Jeunesse+Sport, dont la formation des moniteurs et des experts.

Commission Loro Sport (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	32	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'262	0	0
Coûts des services centraux	14'378	0	0
Revenus	11'364	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'309	0	0

Commentaires

Les produits liés à la prestation Commission LoRo-Sport comprennent la refacturation du traitement effectué par le secrétariat (charges salariales, sociales et charges fixes). Le secrétariat de la LoRo-Sport ne fait plus partie du SSPO depuis le 1er avril 2023 et a été directement rattaché à la Loterie Romande.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - SSPO	192'489	182'853	164'101	181'673	281'670	381'673
Sport scolaire fac.	30'936	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000
Subv. + dédomm. cantons/Confédération	-93'452	-132'000	-131'700	-114'700	-114'700	-131'700
Subventions camps de ski écoles	201'672	262'000	232'000	232'000	232'000	232'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	331'644	347'853	299'401	333'973	433'970	516'973

Commentaires

Les subventions de CHF 132'000.- de la Confédération pour Jeunesse+Sport sont totalement liées à la prestation Jeunesse + Sport.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-860	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-860	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Crédits d'engagement CISIC	En cours	0	2'000'000	0	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000
Total		0	2'000'000	0	2'000'000	2'000'000	2'000'000	2'000'000

Commentaires

Crédit d'engagement en lien avec le Concept des installations sportives d'importance cantonale et régionale (CISIC). Il constitue également le contre-projet à l'initiative populaire 1% pour le sport. Ce montant permettra de soutenir les travaux de construction et/ou de rénovation des infrastructures sportives selon des critères établis dans CISIC. Cette obligation relève de l'art. 26 de Loi sur le Sport (RSN 417.10). À noter que le montant de MCHF 2 millions est toujours en discussion au sein de la COFI au moment de l'élaboration du budget.

2.6.8. Service des communes (SCOM)

Évolution de l'environnement et des tâches

En 2023 et 2024, le service des communes a poursuivi ses travaux en vue d'une révision complète de la loi sur les communes, après avoir préparé un atelier à l'attention des élus communaux et responsables d'administration communale destiné à rediscuter le rôle des communes aujourd'hui et celui de surveillance de l'État. Le SCOM élabore actuellement un avant-projet de rapport en vue d'une consultation des communes précédant l'élaboration du rapport final. Il a aussi participé aux travaux de mise en œuvre et élaboré les dispositions d'application du volet communal du projet de réforme de la loi sur les finances de l'État et des communes, ainsi qu'à ceux liés à la réforme de la répartition de la part communale de l'impôt des personnes morales. De surcroît, il a démarré les travaux en vue de la réorganisation du service.

L'an prochain, il poursuivra les travaux de révision complète de la loi sur les communes ainsi que ceux liés à la réforme de la répartition de la part communale de l'impôt des personnes morales et à la réorganisation du service.

Objectifs stratégiques

- Suivre l'introduction du MCH2 dans les communes, y compris les annexes, le SCI et le mécanisme de maîtrise des finances et examiner les questions encore en suspens ;
- Évaluer la pertinence des mécanismes de maîtrise des finances communales et élaborer des pistes de réformes de la loi afin d'assurer la maîtrise des finances communales sur la durée ;
- Finaliser le projet de révision totale de la loi sur les communes (volet non financier) ;
- Assurer et garantir la pertinence du système péréquatif intercommunal et au besoin proposer des pistes de réformes ;
- Accompagner les processus de fusions de communes ;
- Gérer le système péréquatif actuel ;
- Assurer la surveillance des communes et réfléchir à l'évolution de celle-ci dans le cadre de la révision de la loi sur les communes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	0	10'586'139	0	-10'586'139	-100.0%	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	10'586'139	0	-10'586'139	-100.0%	0	0	0
Charges d'exploitation	13'520'251	24'115'578	24'005'244	-110'334	-0.5%	24'005'544	23'988'011	23'985'832
30 Charges de personnel	454'881	488'016	340'980	-147'036	-30.1%	341'280	343'747	341'568
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	11'135	25'240	25'240	+0	0.0%	25'240	5'240	5'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	13'000'000	23'556'139	23'616'497	+60'358	+0.3%	23'616'497	23'616'497	23'616'497
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	54'235	46'183	22'527	-23'656	-51.2%	22'527	22'527	22'527
Résultat d'exploitation	-13'520'251	-13'529'439	-24'005'244	-10'475'805	-77.4%	-24'005'544	-23'988'011	-23'985'832
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-13'520'251	-13'529'439	-24'005'244	-10'475'805	-77.4%	-24'005'544	-23'988'011	-23'985'832
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-13'520'251	-13'529'439	-24'005'244	-10'475'805	-77.4%	-24'005'544	-23'988'011	-23'985'832

Commentaires

Rubrique 49 (Imputations internes): Contrairement à 2024, le budget 2025 ne prévoit pas de prélèvement au fonds d'aide aux communes pour financer le versement des charges géotopographiques en faveur des communes d'altitudes (CHF 10,6 millions).

Rubrique 30 (Charges de personnel): La diminution de CHF 147'000 est essentiellement liée au transfert d'un EPT au SFIN en mai 2024.

Rubrique 36 (Charges de transfert): L'augmentation de CHF 60'000 provient de l'ajustement du montant qui sera versé aux communes d'altitude pour les charges géotopographiques, lié au montant reçu par le canton de la part de la Confédération.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Conseil, appui et expertise (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	4'060	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	193'764	231'388	184'056
Coûts des services centraux	23'367	29'663	11'976
Revenus	0	30'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	221'191	251'051	216'032

Commentaires

En mai 2024, 1 EPT a été transféré au nouveau domaine "Fiduciaire et communes" du SFIN. La baisse constatée entre 2024 et 2025 est essentiellement liée à ce transfert.

Contrôles (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	264'757	246'755	162'164
Coûts des services centraux	30'868	31'633	10'551
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	295'625	278'388	172'715

Commentaires

En mai 2024, 1 EPT a été transféré au nouveau domaine "Fiduciaire et communes" du SFIN. La baisse constatée entre 2024 et 2025 est essentiellement liée à ce transfert.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Charges géo-topo	0	0	10'616'497	10'616'497	10'616'497	10'616'497
Péréquation	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	13'000'000	13'000'000	23'616'497	23'616'497	23'616'497	23'616'497

Commentaires

Contrairement à 2024, le budget 2025 ne prévoit pas de prélèvement au fonds d'aide aux communes pour financer le versement des charges géotopographiques en faveur des communes d'altitudes (CHF 10,6 millions), faisant ainsi passer les contributions de l'État aux communes à la charge de son budget de 13 millions de francs (relatifs aux charges de centre) à plus de 23,6 millions de francs.

2.6.9. Service de statistique (STAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de statistique (STAT) a pour missions principales, d'une part de fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes, d'autre part de collecter, traiter, analyser, stocker et produire des données et des indicateurs à but statistique.

En tant que service central, le STAT est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant scientifiques que méthodologiques ou informatiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes statistiques de façon optimale et efficiente.

Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes de traitement et d'exploitation statistiques des données administratives. Ainsi, en plus de la mise à disposition de statistiques publiques, il développe des compétences de plus en plus pointues dans de nombreux domaines du traitement de données statistiques, notamment : exploitation de données issues de registres administratifs ou de bases de données complexes (y compris le recours à des techniques d'intelligence artificielle comme le machine learning), expertise et conseil sur le traitement de données et la création d'indicateurs statistiques, visualisation synthétique et dynamique d'indicateurs statistiques, ou encore méthodologie statistique en général (échantillonnage et sondage, représentativité, principes de dénombrement).

Enfin, le STAT propose également des prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec l'association arcjurassien.ch et le canton du Jura. Différents projets, de dimension et d'intensité variables, se réalisent également, notamment avec quelques communes neuchâteloises.

Objectifs stratégiques

- Contribuer à l'évolution du système de pilotage de l'administration cantonale
- Apporter les compétences sur la gestion des données dans la perspective de la digitalisation
- Mener une réflexion sur le rôle et la place de l'intelligence artificielle au sein de l'État
- Participer aux réflexions et aux évolutions nationales dans son domaine de compétences et valoriser son expertise

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'224'305	901'893	992'978	+91'085	+10.1%	992'978	992'978	992'978
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	231'100	241'300	238'300	-3'000	-1.2%	238'300	238'300	238'300
43 Revenus divers	21'145	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	972'060	640'593	734'678	+94'085	+14.7%	734'678	734'678	734'678
Charges d'exploitation	1'840'937	2'011'833	2'007'236	-4'597	-0.2%	2'007'575	2'007'903	2'010'102
30 Charges de personnel	1'409'997	1'573'680	1'634'213	+60'533	+3.8%	1'634'552	1'634'880	1'637'079
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	181'749	208'890	206'490	-2'400	-1.1%	206'490	206'490	206'490
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	58'800	58'800	58'800	+0	0.0%	58'800	58'800	58'800
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	190'391	170'463	107'733	-62'730	-36.8%	107'733	107'733	107'733
Résultat d'exploitation	-616'632	-1'109'940	-1'014'258	+95'682	+8.6%	-1'014'597	-1'014'925	-1'017'124
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-616'632	-1'109'940	-1'014'258	+95'682	+8.6%	-1'014'597	-1'014'925	-1'017'124
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-616'632	-1'109'940	-1'014'258	+95'682	+8.6%	-1'014'597	-1'014'925	-1'017'124

Commentaires

Les charges et les revenus d'exploitation sont globalement bien maîtrisés. Les revenus d'imputations internes (49) sont en hausse en raison de nouveaux projets développés à la demande de divers services de l'administration.

Les charges d'imputations internes (39) sont en baisse (SBAT et SIEN).

Les effectifs sont stables. L'augmentation dans les charges de personnel (30) est liée au passage de l'échelon ainsi qu'au renchérissement de 2,1%.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	175'447	201'400	201'200
Coûts salariaux et de structure	1'377'094	1'498'487	1'593'057
Coûts des services centraux	185'433	181'503	104'908
Revenus	277'413	287'420	282'744
Revenus de la facturation des services centraux	946'872	614'473	710'234
Coûts nets (+)	513'689	979'497	906'187

Commentaires

Dans son rôle de service central et transversal, le STAT fournit de nombreuses prestations à l'interne de l'administration, notamment en termes de conseil, d'appui et de prestations statistiques diverses. Les charges directes sont principalement constituées des coûts d'acquisition des données brutes (densification d'enquêtes auprès de l'OFS, perspectives démographiques) ; elles restent stables. Les revenus sont composés de divers mandats externes que le STAT fournit, notamment pour le canton du Jura, pour arcjurassien.ch ou encore pour certaines communes neuchâteloises.

Les revenus de la facturation des services centraux montrent que les prestations internes facturées aux autres services couvrent entièrement les prestations internes des autres services centraux imputés au STAT, générant même un résultat interne favorable à celui-ci.

Coordination et relais (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	2'316	2'750	2'950
Coûts salariaux et de structure	36'913	61'514	43'496
Coûts des services centraux	4'934	7'380	2'825
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	44'163	71'643	49'271

Commentaires

Les charges directes de ce groupe de prestations sont constituées de cotisations et de frais de déplacement. En tant que signataire de la Charte de la statistique publique suisse, le STAT fait partie du système statistique suisse. À ce titre, il participe régulièrement aux conférences fédérales et intercantionales de la statistique publique.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Financement OSTAJ	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800
Total charges (+) / revenus (-) nets	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800	58'800

Commentaires

Ce montant est une propre prestation de l'État sur le mandat d'arcjurassien.ch pour le projet d'observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ). Cette écriture analytique est réalisée afin d'être en règle avec la transparence des comptes.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

2.6.10. Fonds structures d'accueil extra-familial

Évolution de l'environnement et des tâches

La rentrée scolaire 2025 devrait voir se déployer la révision de la loi sur l'accueil des enfants (LAE3), initialement prévue pour août 2024. Le projet-pilote Ma journée à l'école (Maé) de la commune de Neuchâtel, effectif depuis la rentrée scolaire 2024, verra ses effets se poursuivre sur l'ensemble de l'année 2025.

La révision loi de de la LAE prévoit le développement de l'offre en places d'accueil extrafamilial. L'objectif initial du Conseil d'État est d'atteindre un taux de couverture de 33% dans le domaine de l'accueil préscolaire (0 à 4 ans) et dans celui de l'accueil parascolaire (4 à 12 ans). À fin 2023, le taux de couverture préscolaire se montait à 31.1% et celui pour le parascolaire à 26.2%. La LAE-3 prévoit également différentes mesures d'amélioration, principalement en lien avec le renforcement des équipes éducatives et de l'encadrement des enfants.

Objectifs stratégiques

Entretenir le partenariat social et encourager des conditions de travail équitables en pérennisant l'accueil extrafamilial et en développant l'école à journée continue.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	26'299'687	28'719'860	30'761'520	+2'041'660	+7.1%	35'778'900	37'194'700	38'615'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	12'025'212	13'500'000	14'040'000	+540'000	+4.0%	14'400'000	14'760'000	15'120'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	14'274'475	15'219'860	16'721'520	+1'501'660	+9.9%	21'378'900	22'434'700	23'495'500
Charges d'exploitation	26'299'687	28'719'860	30'761'520	+2'041'660	+7.1%	35'778'900	37'194'700	38'615'500
30 Charges de personnel	1'048	1'400	1'400	+0	0.0%	1'400	1'400	1'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	391'616	405'000	421'700	+16'700	+4.1%	432'500	443'300	454'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	25'907'023	28'313'460	30'338'420	+2'024'960	+7.2%	35'345'000	36'750'000	38'160'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

L'évolution des charges est liée aux modifications suivantes :

- Revenus de transfert 46 : adaptation de la part employeur selon la masse salariale estimée pour 2025
- Charge de transfert 36 : report de la mise en œuvre de la LAE d'août 2024 à août 2025, subventionnement de l'encadrement additionnel pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques (+ CHF 1,35 million) et intégration du financement du projet pilote Maé (+ CHF 650'000) .

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Organismes communaux - Subventions EBS	1'234'884	0	1'011'121	1'011'121	1'111'121	1'211'121
Organismes communaux – Subventions MAE	0	0	650'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Organismes privés - Subventions EBS	1'020'890	0	1'008'063	1'008'063	1'108'063	1'208'063
Subv. accor. struct. d'accueil extrafam.	23'651'249	28'313'460	27'669'236	31'825'816	33'030'816	34'240'816
Total charges (+) / revenus (-) nets	25'907'023	28'313'460	30'338'420	35'345'000	36'750'000	38'160'000

Commentaires

Pour une meilleure lisibilité des chiffres, il a été décidé de créer deux rubriques distinctes pour le subventionnement accordé pour l'accueil d'enfants à besoin spécifique accordé aux structures d'accueil communales (1ère ligne) et aux structures d'accueil privées (3ème ligne).

Une rubrique a également été créée pour le financement des projets-pilotes Maé initiés en août 2024.

La 4ème ligne comprend les subventions accordées en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées et communales : elle intégrait en 2024 déjà les adaptations attendues de la révision de la LAE, reportée à la rentrée d'août 2024.

2.6.11. Fonds d'aides aux communes

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer le soutien aux projets de collaboration intercommunale et les aides aux fusions de communes, ainsi que de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance ; depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué. Cependant, l'aide accordée aux communes d'altitude à titre transitoire a modifié la donne durant deux exercices, soit en 2020 et 2021, jusqu'à l'avènement de l'étude relative à la compensation des charges liées à l'altitude. Elle a ensuite été prorogée pour une nouvelle période de deux ans jusqu'au traitement de l'initiative populaire pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes (aussi appelée initiative géotopographique). Suite à l'adoption du contre-projet à cette initiative, il a été prévu de financer par le fonds d'aide aux communes, à titre temporaire en 2024 uniquement, la redistribution aux communes de la moitié de la contribution fédérale pour la compensation des surcharges géotopographiques. Pour faire face aux engagements à venir du fonds d'aide aux communes, et en particulier à ceux en lien avec des projets de fusions de communes, une réflexion devra être menée à l'avenir sur les moyens d'alimenter celui-ci.

Objectifs stratégiques

- Financer l'aide aux fusions de communes et à la collaboration intercommunale.
- Financer, si besoin, la péréquation verticale des ressources.
- Financer, si besoin, une aide d'investissement ou de fonctionnement indispensable dans une commune financièrement faible.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'500'000	11'086'139	2'700'000	-8'386'139	-75.6%	500'000	500'000	500'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'500'000	11'086'139	2'700'000	-8'386'139	-75.6%	500'000	500'000	500'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'500'000	11'086'139	2'700'000	-8'386'139	-75.6%	500'000	500'000	500'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'500'000	500'000	2'700'000	+2'200'000	+440.0%	500'000	500'000	500'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	10'586'139	0	-10'586'139	-100.0%	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Rubrique 45 (Prélèvement s/fonds): En 2025, absence de prélèvement pour financer le versement des charges géotopographiques en faveur des communes d'altitudes (CHF 10,6 millions), partiellement compensée par une augmentation des subventions d'aide à la fusion en faveur des communes (CHF 2,2 millions).

Rubrique 36 (Charges de transfert): Augmentation des subventions d'aide à la fusion en faveur de certaines communes (CHF 2,2 millions).

Rubrique 39 (Imputations internes): Contrairement à 2024, le budget 2025 ne prévoit pas de prélèvement au fonds d'aide aux communes pour financer le versement des charges géotopographiques en faveur des communes d'altitude (CHF 10,6 millions).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Péréquation	1'500'000	0	0	0	0	0
Subsides com. divers	0	500'000	2'700'000	500'000	500'000	500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'500'000	500'000	2'700'000	500'000	500'000	500'000

Commentaires

La diminution des charges de transfert au titre du volet "péréquation" résulte de la caducité de l'aide temporaire accordée aux communes d'altitude depuis 2020. Cette mesure a en effet été remplacée par le versement de 10,6 millions de francs de l'État aux communes au titre de la redistribution de la moitié de la contribution fédérale pour la compensation des surcharges géotopographiques.

L'augmentation de CHF 2,2 millions prévue au budget 2025 dans la rubrique "Subsides com. divers" provient du versement prévu de subventions d'aide à la fusion de certaines communes.

Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

Compte de résultats et effectif du DESC

SESC	Secrétariat général DESC
NECO	Service de l'économie
SEPF	Service des poursuites et faillites
SCPO	Service cantonal de la population
SPNE	Service pénitentiaire
PONE	Police neuchâteloise
CIFPol	Centre interrégional de formation de police
SSCM	Service sécurité civile et militaire
SCNE	Service de la culture
SRHE	Service des ressources humaines
SJEN	Service juridique
	Fonds de la protection civile régionale
	Fonds contribution remplacement abris PC
	Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

2.7. Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

2.7.1. Compte de résultats et effectif du DESC

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Revenus d'exploitation	91'935'956	70'685'269	90'346'943	+19'661'674	+27,8%	91'220'984	90'451'811	87'430'202
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'841'038	1'800'000	1'700'000	-100'000	-5,6%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
42 Taxes	55'952'172	49'301'692	52'984'008	+3'682'316	+7,5%	53'173'263	52'805'558	52'912'988
43 Revenus divers	2'018'127	3'450'612	2'438'280	-1'012'332	-29,3%	2'826'261	3'243'701	1'125'147
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	180'608	317'000	67'000	-250'000	-78,9%	764'000	764'000	19'000
46 Revenus de transfert	15'832'498	16'210'747	16'736'952	+526'205	+3,2%	16'624'057	15'830'549	15'802'364
47 Subventions à redistribuer	3'160'372	2'730'000	2'840'000	+110'000	+4,0%	2'540'000	2'540'000	2'290'000
49 Imputations internes	12'951'140	-3'124'782	13'580'703	+16'705'485	+534,6%	13'593'403	13'568'003	13'580'703
Charges d'exploitation	208'092'601	204'957'530	228'393'906	+23'436'375	+11,4%	232'614'186	236'335'910	232'147'637
30 Charges de personnel	111'583'344	106'127'866	126'510'690	+20'382'824	+19,2%	126'338'334	125'914'102	125'698'807
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	26'184'671	28'685'182	29'400'482	+715'300	+2,5%	31'547'705	32'903'795	32'644'936
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'873'871	5'693'000	4'478'104	-1'214'896	-21,3%	6'006'020	6'607'387	7'853'267
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'678'830	174'600	268'000	+93'400	+53,5%	268'000	268'000	268'000
36 Charges de transfert	43'310'217	45'135'832	46'780'639	+1'644'807	+3,6%	47'798'136	49'986'635	45'276'636
37 Subventions redistribuées	3'160'372	2'730'000	2'840'000	+110'000	+4,0%	2'540'000	2'540'000	2'290'000
39 Imputations internes	18'301'295	16'411'050	18'115'991	+1'704'941	+10,4%	18'115'991	18'115'991	18'115'991
Résultat d'exploitation	-116'156'646	-134'272'261	-138'046'963	-3'774'701	-2,8%	-141'393'201	-145'884'099	-144'717'435
44 Revenus financiers	3'625'206	3'601'185	3'600'685	-500	-0,0%	3'600'685	3'600'685	3'600'685
34 Charges financières	84'585	3'000	6'000	+3'000	+100,0%	6'000	6'000	6'000
Résultat de financement	3'540'620	3'598'185	3'594'685	-3'500	-0,1%	3'594'685	3'594'685	3'594'685
Résultat opérationnel	-112'616'025	-130'674'077	-134'452'278	-3'778'201	-2,9%	-137'798'517	-142'289'414	-141'122'750
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-112'616'025	-130'674'077	-134'452'278	-3'778'201	-2,9%	-137'798'517	-142'289'414	-141'122'750

Effectif du personnel DESC (EPT)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Secrétariat général (SESC)	4.00	4.00	4.00	0.00	0.0%	4.00	4.00	4.00
Service de l'économie (NECO)	20.50	20.60	21.55	+0.95	+4.6%	21.25	21.25	21.25
Service des poursuites et faillites (SEPF)	57.70	57.80	58.30	+0.50	+0.9%	58.30	58.30	58.30
Service de la population (SCPO)	27.60	30.50	31.50	+1.00	+3.3%	32.50	32.50	32.50
Service pénitentiaire (SPNE)	126.50	128.95	132.25	+3.30	+2.6%	135.25	137.25	139.25
Police neuchâteloise (PONE)	459.70	482.80	484.30	+1.50	+0.3%	483.80	483.80	483.80
Service sécurité civile et militaire (SSCM)	40.50	44.90	43.90	-1.00	-2.2%	42.90	42.90	42.90
Service de la culture (SCNE)	40.85	42.00	46.90	+4.90	+11.7%	46.90	46.90	45.90
Service des ressources humaines (SRHE)	23.65	23.85	24.35	+0.50	+2.1%	24.35	24.35	24.35
Service juridique (SJEN)	20.80	21.30	21.30	0.00	0.0%	21.30	21.30	21.30
Total	821.80	856.70	868.35	+11.65	+1.4%	870.55	872.55	873.55

Commentaires

Comparé au budget 2024, le budget 2025 affiche une augmentation de l'excédent de charges de l'ordre de CHF 3,7 millions (+2,9%). Les charges évoluent à hauteur de CHF 23,4 millions (+11,4%), et les revenus augmentent de CHF 19,6 millions (+27,8%).

Lors de l'établissement du budget 2025, il a été décidé, de centraliser l'écart statistique au SFIN (et non plus au SRHE comme jusqu'à présent) et de ne plus répartir ce montant au travers des imputations internes sur les services. L'effet de cette décision se reflète dans les écarts des natures 30 et 49 dans le tableau ci-dessus.

En soustrayant l'écart statistique de CHF 16,3 millions de l'écart global entre les BU24 et BU25, les charges évoluent de +3,48% et les revenus de +4,75%.

Les variations les plus significatives pour cet exercice sont :

Groupe 30 : l'augmentation de ces charges (hors écart statistique) est à mettre en lien d'une part avec l'évolution salariale globale (indexation et échelons), et d'autre part avec l'évolution de la dotation qui se monte à 11,65 EPT par rapport au budget 2024, dont 5,20 EPT sont autofinancés, financés par les investissements ou la conséquence d'un transfert interne.

Groupe 31 : plusieurs services prévoient des évolutions, notamment au SPNE suite au renchérissement des prix des denrées alimentaires, des produits de nettoyage ainsi que des frais médicaux et de surveillance ; la PONE subit également des augmentations de prix des matières premières, de l'énergie, des coûts de maintenance, des prix des munitions mais enregistre aussi des charges supplémentaires en lien avec le déploiement prévu du Taser et des Bodycam ; au SCNE une augmentation apparaît suite au transfert de projets de fouilles de sauvegarde archéologique initialement considéré comme un investissement mais finalement enregistré dans le compte de résultat ordinaire.

Groupe 33 : globalement, la variation est directement liée à la planification des investissements dans les différents services.

Groupe 36 : la hausse de ces charges est en majeure partie imputable à l'augmentation du nombre de journées de détention exécutées hors canton, à mettre en lien avec l'augmentation des peines mises en exécution. Le nombre de journées pour le régime de la détention avant jugement augmente également significativement. Une autre partie est imputable à la nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles, à l'augmentation de la part communale aux amendes et aux versements à la confédération en lien avec l'augmentation des émissions de documents d'identité.

Groupe 42 : une amélioration des recettes engendrées par les amendes d'ordre et les ordonnances pénales est attendue. De même, l'augmentation des émoluments en lien avec un retour à la normale post crise sanitaire est prévue au SEPF. Au SCNE, des revenus supplémentaires sont prévus pour des participations de tiers en lien avec les projets de fouilles archéologiques. En revanche, au SRHE les revenus pour les places de parking des collaboratrices et collaborateurs de l'État à Tivoli ont été transférés au SBAT.

Groupe 43 : pour l'essentiel, la diminution s'explique par le fait que le financement de prestations effectuées dans le cadre de projets pour des fouilles archéologiques avait été prévu au compte des investissements au budget 2024 et que finalement ces dépenses sont financées en 2025 uniquement par le compte de fonctionnement. Par ailleurs, une augmentation est prévue à la PONE en lien avec le projet Hélium ainsi qu'au SCPO résultant de l'augmentation de la facturation aux communes des royautés du système informatique des amendes d'ordre QR.

Groupe 46 : l'amélioration des revenus de ce groupe résulte de la hausse du nombre de détenus des autres cantons au SPNE, de la hausse des revenus liés aux documents d'identité au SCPO et du subventionnement de la confédération pour le projet de fouilles de sauvegarde au SCNE. Une diminution des revenus du SRHE découle du transfert des remboursements de cotisations (Crèche Tic-Tac) dans le groupe de comptes 30.

Groupes 39 et 49 : diverses adaptations des charges et revenus liés aux prestations des services centraux. À noter toutefois l'importante fluctuation des revenus du groupe 49 qui découle de la suppression de l'écart statistique dans les comptes du SRHE et de la répartition de celui-ci.

Variation des effectifs : l'effectif augmente de 11,65 EPT entre les budgets 2024 et 2025, dont 0,30 financé par un tiers ; 1,5 financé par des revenus supplémentaires, 1,4 provenant de transferts et 2 prévus dans le cadre d'investissements. Les postes se répartissent de la manière suivante :

- 1,5 EPT à la PONE, dont 0,5 issu d'un transfert de mission de l'ORCT et 1 ressource prévue dans le cadre du projet d'investissement Hélium (ingénieur IT)
- 3,3 EPT au SPNE dans le cadre du déploiement de PLESORR (Processus latin d'exécution des sanctions orienté vers le risque et les ressources) qui impose de nouvelles prestations en termes d'évaluation et de gestion des risques pour la collectivité, dont 0,30 financé par le canton du Jura
- 1 EPT au SCPO en vue de l'introduction de l'identité électronique et de la nouvelle carte d'identité biométrique
- 0,5 EPT au SEPF, en lien direct avec la révision de l'art. 43 LP qui entrera en vigueur au 1er janvier 2025
- 4,9 EPT au SCNE dont 1,4 poste prévu à l'OCPI, engagements autorisés par le CE courant 2024 (architecte et historien de l'art), 2 archéologues afin de faire face à l'augmentation du nombre de préavis et de chantiers de fouilles réalisés dans le cadre de constructions, 0,5 chargé de projet dans le cadre de la nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques et 1 EPT à durée déterminée prévu dans le cadre de l'investissement en lien avec le déménagement et la sécurisation des archives
- 0,95 EPT au NECO dont 0,90 suite au transfert du poste de délégué à la domiciliation
- 0,5 EPT au SRHE en lien avec la multiplication des projets et à la complexification des processus
- 1 EPT de moins au SSCM suite à la réorganisation de la direction.

2.7.2. Secrétariat général DESC (SESC)

Évolution de l'environnement et des tâches

Outre les missions de conseil et d'assistance au chef de département, ainsi que de coordination intra et interdépartementale, le SESC assure les tâches incombant au département en matière de conduite (conduite.ne), de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de communication. Depuis le début de la législature, le SESC assume également les tâches relevant du domaine des jeux d'argent.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Le cadre financier limité à disposition de l'État pour les prochaines années ;
- Le suivi du projet Vitamine ;
- Le déploiement des projets de nouveau centre des archives et du patrimoine (CAP), et de Capitale Culturelle Suisse à La Chaux-de-Fonds ;
- La nouvelle entrée en fonction de la RFGD au sein du secrétariat général ainsi que celle du nouveau commandant de police ;
- La nouvelle répartition des départements découlant de l'entrée en fonction du nouveau conseiller d'État, Frédéric Mairy.

Objectifs stratégiques

- Appui au chef de département pour la mise en œuvre du programme de législature 2022-2025 ;
- Mise en œuvre de la feuille de route du département en collaboration étroite avec les services ;
- Déploiement et tenue à jour du système de contrôle interne.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	22'000	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	22'000	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
Charges d'exploitation	890'182	966'692	931'042	-35'650	-3.7%	929'396	932'314	926'314
30 Charges de personnel	691'035	751'908	735'480	-16'428	-2.2%	739'834	736'752	736'752
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	11'758	24'480	24'480	+0	0.0%	18'480	24'480	18'480
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	96'278	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	91'111	90'304	71'082	-19'222	-21.3%	71'082	71'082	71'082
Résultat d'exploitation	-868'182	-936'692	-901'042	+35'650	+3.8%	-899'396	-902'314	-896'314
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-868'182	-936'692	-901'042	+35'650	+3.8%	-899'396	-902'314	-896'314
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-868'182	-936'692	-901'042	+35'650	+3.8%	-899'396	-902'314	-896'314

Commentaires

Nature 30, la variation résulte principalement de l'entrée en fonction de la nouvelle RFGD ainsi que de l'évolution salariale (indexation et échelons).

Nature 39, Imputations internes : adaptation des coûts refacturés par les services centraux.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	152'487	161'028	164'636
Coûts des services centraux	19'509	18'338	15'399
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	171'996	179'366	180'035

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	237'227	320'497	275'271
Coûts des services centraux	30'698	36'490	25'747
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	267'925	356'987	301'019

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	273'134	295'214	271'320
Coûts des services centraux	35'600	33'622	25'378
Revenus	22'000	30'000	30'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	286'733	298'836	266'698

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Prestations de département DESC (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	39'987	1'349	48'732
Coûts des services centraux	5'262	154	4'558
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	45'250	1'503	53'290

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe les tâches effectuées en faveur de l'organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT) et celles consacrées à la gestion du Fonds Loterie (nouveau).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Conférences intercantionales	96'278	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	96'278	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000

Commentaires

Cotisations aux conférences intercantionales.

2.7.3. Service de l'économie (NECO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'économie est chargé de favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale.

Le principal enjeu est le maintien de la compétitivité au sein d'une économie ouverte et exportatrice : le tissu économique neuchâtelois est notamment confronté aux défis posés par la digitalisation (l'intelligence artificielle en particulier), le franc fort, les incertitudes géopolitiques, l'approvisionnement et le coût de l'énergie et des matières premières.

Les prévisions pour l'année 2025 laissent entrevoir une situation moins bonne qu'en 2023, entre baisse conjoncturelle, notamment dans l'horlogerie, instabilité géopolitique et crainte de récession. Une fois de plus, les entreprises neuchâteloises devront faire preuve d'agilité, de résilience et de capacité d'innovation afin de maintenir leur positionnement à la pointe. Paradoxalement, ces incertitudes n'impactent pas les envies et besoins d'investissements des entreprises et notamment leurs besoins de nouveau locaux ou terrains. Le NECO entend poursuivre ses actions de soutien aux entreprises actives dans les 10 domaines d'activités stratégiques du canton (DAS) en octroyant des aides à fonds perdus, des prêts à taux 0, de la mise en relation d'affaires, de la recherche foncière et en jouant pleinement son rôle de facilitateur et de porte d'entrée de l'administration pour le monde entrepreneurial. En parallèle, le NECO prospecte avec ses partenaires à l'international afin d'attirer sur son sol des entreprises s'intégrant dans ses chaînes de valeur et apportant de la valeur ajoutée et de l'innovation à l'écosystème industriel neuchâtelois.

Quant aux années 2026 à 2028, la visibilité est très faible compte tenu des facteurs mentionnés ci-dessus. Une seule chose est certaine, l'innovation restera au cœur du maintien de la compétitivité des entreprises et le service poursuivra ses actions dans ce sens.

Objectifs stratégiques

- Déployer une plateforme partenariale de recherche sur les processus industriels du futur ;
- Soutenir et valoriser le pôle Microcity et ses acteurs ;
- Réaligner les outils d'appui à l'innovation et au transfert de technologie ;
- Appuyer l'ancrage des acteurs et la maximisation des retombées locales ;
- Promouvoir l'utilisation des cleantech par les acteurs économiques ;
- Soutenir les initiatives interentreprises de mutualisation des équipements et infrastructures ;
- Focaliser les moyens d'appui au développement touristique ;
- Développer des pôles de compétences de pointe dans les institutions de formation ;
- Renforcer les disponibilités foncières et immobilières dans les pôles de développement économique et d'innovation ;
- Participer activement à la veille du service de l'emploi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	3'723'610	3'095'022	3'205'022	+110'000	+3.6%	2'905'022	2'905'022	2'655'022
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'320'416	900'000	900'000	+0	0.0%	900'000	900'000	900'000
43 Revenus divers	258'967	28'000	28'000	+0	0.0%	28'000	28'000	28'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	38'022	31'622	31'622	+0	0.0%	31'622	31'622	31'622
47 Subventions à redistribuer	2'100'842	2'130'000	2'240'000	+110'000	+5.2%	1'940'000	1'940'000	1'690'000
49 Imputations internes	5'363	5'400	5'400	+0	0.0%	5'400	5'400	5'400
Charges d'exploitation	17'774'764	20'825'596	21'005'843	+180'248	+0.9%	21'033'805	23'736'818	20'220'314
30 Charges de personnel	2'998'068	3'380'832	3'451'810	+70'978	+2.1%	3'461'016	3'464'028	3'467'524
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	663'677	1'446'260	1'403'030	-43'230	-3.0%	1'472'790	1'472'790	1'472'790
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	11'537'679	13'435'325	13'546'629	+111'304	+0.8%	13'795'625	16'495'625	13'225'625
37 Subventions redistribuées	2'100'842	2'130'000	2'240'000	+110'000	+5.2%	1'940'000	1'940'000	1'690'000
39 Imputations internes	474'498	433'179	364'375	-68'804	-15.9%	364'375	364'375	364'375
Résultat d'exploitation	-14'051'154	-17'730'574	-17'800'821	-70'248	-0.4%	-18'128'783	-20'831'796	-17'565'292
44 Revenus financiers	128'685	128'685	128'685	+0	0.0%	128'685	128'685	128'685
34 Charges financières	3'400	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	125'285	128'685	128'685	+0	0.0%	128'685	128'685	128'685
Résultat opérationnel	-13'925'869	-17'601'889	-17'672'137	-70'248	-0.4%	-18'000'099	-20'703'111	-17'436'607
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-13'925'869	-17'601'889	-17'672'137	-70'248	-0.4%	-18'000'099	-20'703'111	-17'436'607

Commentaires

La différence entre résultat total du budget 2024 du budget 2025 est marginale. Elle est à mettre en lien avec la progression de contrats de prestations, le transfert et les nouvelles mesures du plan climat, ainsi que l'ajustement du budget NPR 2024-2027 (nature 36). Il faut également tenir compte de l'intégration du délégué à la domiciliation en 2024 dans le service de l'économie avec un impact sur les natures comptables 30 et 31.

Par rapport aux comptes 2023, l'écart est plus significatif. Le NECO, pour une quatrième année consécutive est demeuré en situation post-covid, les dépenses courantes ont été relativement basses et ce n'est que dès le 2ème semestre 2023, que les activités de promotion du canton à l'étranger ont commencé à reprendre. Au niveau des charges de transfert, le différentiel provient de décalages temporels dans la réalisation des projets tant au niveau développement économique (LADE) que de politique régionale.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	76'120	105'100	410'100
Coûts salariaux et de structure	201'884	280'800	404'180
Coûts des services centraux	21'858	27'773	28'993
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	299'863	413'673	843'273

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend principalement :

- Les frais liés aux terrains industriels. La situation tendue au niveau foncier fait que des moyens supplémentaires sont nécessaires (études, planifications) afin de pouvoir concrétiser les étapes de développement des pôles cantonaux. En outre, la longueur des processus et le durcissement des normes (ex : bruit, air, environnement) a également généré des surcoûts pour les études qu'il s'agit de pouvoir anticiper.
- Les frais liés à la promotion de la domiciliation (prestation intégrée en 2024).

Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux ont été adaptés sur la base des années précédentes et en tenant compte du transfert de la domiciliation du DDTE au service de l'économie.

Partenariats, gouvern. et représent. (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	315'567	415'020	340'975
Coûts des services centraux	34'460	41'049	24'520
Revenus	65'228	59'622	59'622
Coûts (+) / revenus (-) nets	284'799	396'447	305'873

Commentaires

Les revenus de ce groupe sont liés au service de coopération platinn, au dédommagement pour les prestations fournies au RIS-SO (réseau d'innovation de Suisse occidentale) ainsi qu'aux jetons de présence à des conseils d'administration (cautionnement romand, bureau cantonal des métaux précieux, Microcity).

Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux ont été adaptés sur la base des années précédentes.

Gestion des projets (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	402'538	846'500	846'500
Coûts salariaux et de structure	1'870'873	1'818'878	2'061'977
Coûts des services centraux	203'623	179'903	148'280
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'477'034	2'845'281	3'056'757

Commentaires

Outre les mandats liés aux actions d'appui au développement économique, ce groupe de prestations regroupe des projets en matière de promotion de l'image du canton, les déplacements à l'étranger dans le cadre de la promotion institutionnelle et territoriale (y compris voyages d'affaires et missions économiques), conformément à la stratégie définie de renforcement et de présence sur le terrain.

Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux ont été adaptés en tenant compte du fait que la situation sanitaire est revenue à la normale.

Registre du commerce (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	7'466	10'500	10'500
Coûts salariaux et de structure	635'600	604'424	663'680
Coûts des services centraux	214'177	182'454	162'581
Revenus	926'559	900'000	900'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-69'315	-102'622	-63'239

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les émoluments encaissés en lien avec les inscriptions, modifications ou radiations au Registre du commerce, ainsi que les prestations de réquisitions, légalisations de signatures ou de pièces, délivrances d'extraits et d'attestations, de copies de pièces, etc.

La variation des coûts salariaux et des services centraux suit l'évolution des heures prestées qui ont été ajustées compte tenu de l'analyse des années précédentes.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - NECO	35'390	75'390	63'504	102'500	102'500	102'500
Appui dév. Économique	9'830'417	11'302'285	11'373'625	11'573'625	14'523'625	11'523'625
Appui politique régionale	241'633	953'500	1'339'500	1'689'500	1'739'500	1'539'500
Rétrocession à la Confédération	66'509	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	10'173'948	12'391'175	12'836'629	13'425'625	16'425'625	13'225'625

Commentaires

L'amortissement comptabilisé est lié aux investissements du programme d'impulsion - volet Innovation (Microcity).

La structure analytique des charges de transfert a été revue et séparée en deux grandes catégories que sont :

- Appui développement économique : il s'agit des subventions bénéficiant autant à des projets qu'à des institutions. De plus, la charge du " Bâtiment Maladière 71 " représentant la matérialisation du loyer en nature, sous forme de subvention à l'EPFL, pour la mise à disposition du bâtiment, est intégrée dans cette structure. Il en va de même pour les subventions liées au tourisme par exemple les parts communales à Tourisme Neuchâtelois, J3L, les cotisations à Suisse Tourisme et à la Fédération suisse du tourisme.
- Appui politique régionale : il s'agit des moyens cantonaux en faveur de la période quadriennale 2024-2027 des volets cantonal, intercantonal arcjurassien et ari-so, ainsi que le volet transfrontalier. Les subventions fédérales redistribuées et à redistribuer sont comprises dans cette structure. Compte tenu du fait qu'elles s'équilibrent (37/47), elles n'apparaissent pas. Enfin, pour rappel, les charges de fonctionnement de la politique régionale période quadriennale 2020-2023 apparaissent dans la partie analytique " Crédits d'engagement " et ce jusqu'à fin 2027.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Fermages	-5'363	-5'400	-5'400	-5'400	-5'400	-5'400
Frais de rappel	-4'411	0	0	0	0	0
Revenus locatifs	-128'685	-128'685	-128'685	-128'685	-128'685	-128'685
Total charges (+) / revenus (-) nets	-138'458	-134'085	-134'085	-134'085	-134'085	-134'085

Commentaires

Ce chapitre comprend les revenus en lien avec le foncier, soit les fermages et les revenus locatifs de bien-fonds en lien avec le développement économique. Ces revenus sont stables.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	631'660	0	0	0	0	0	0
*PI-Développement économique	En cours	3'997'300	3'703'000	-1'892'550	1'810'450	-2'782'000	-3'332'950	-2'372'800
*PI-soutien innovation	En cours	492'199	779'923	0	779'923	242'199	0	0
*Plan climat	En cours	100'000	80'000	0	80'000	120'000	20'000	0
*Plan climat 1b	En cours	0	100'000	0	100'000	100'000	0	0
Politique régionale 2020-2023	En cours	2'073'750	4'641'150	-2'706'300	1'934'850	-270'510	2'663'170	-263'830
Prêts COVID19	En cours	-131'725	0	-41'800	-41'800	-23'900	-16'400	-8'850
Prêts NPR 2008-2011	En cours	-52'000	26'000	-52'000	-26'000	-26'000	-26'000	1'000
Prêts NPR 2012-2015	En cours	-1'604'742	802'371	-1'604'742	-802'371	-802'371	-802'371	-802'371
Prêts NPR 2016-2019	En cours	-157'000	156'500	-313'000	-156'500	-156'500	-894'955	-525'728
Prog. Intercant. Arcjura. (PR 2020-2023)	En cours	86'000	80'000	0	80'000	50'000	0	0
Prêts d'industrialisation 2026-2027	A solliciter	0	0	0	0	5'000'000	4'325'000	-1'800'000
Prêts NPR 2024-2027	A solliciter	0	5'000'000	-2'500'000	2'500'000	5'380'000	4'800'000	4'800'000
Total		5'435'442	15'368'944	-9'110'392	6'258'552	6'830'918	6'735'494	-972'579

Commentaires

Les prêts NPR 2008-2011, 2012-2015 et 2016-2019 sont en cours de remboursement (21 projets) et se poursuivront jusqu'en 2048.

Les crédits d'engagement liés à la Politique régionale de la période 2020-2023, comprennent à la fois des charges de fonctionnement et d'investissement. Pour l'aide sous forme de prêts, toute l'enveloppe a été engagée (11 projets dont 6 sont dans la phase de remboursement). Quant aux aides à fonds perdu, 33 projets ont fait l'objet d'une convention. Les versements pourront intervenir au plus tard à fin 2027.

Dans le cadre du programme d'impulsion, par son outil de prêts en faveur de projets de développement, 21 projets ont fait l'objet d'un contrat de prêts, dont 17 seront en cours de remboursement dans le budget sous revue.

Au vu de l'intérêt croissant de cet outil, les moyens à disposition (CHF 18 millions) seront entièrement engagés à fin 2025, raison pour laquelle et afin de pérenniser ce programme, un nouveau crédit d'engagement sera sollicité (Prêt d'industrialisation 2026-2027). Des réflexions sont en cours dans le but de définir les conditions et l'enveloppe nécessaire. Un rapport au Grand Conseil sera présenté début 2025.

Quant au programme d'impulsion, volet APS, il comprend au budget 2024 les projets Ecoprox, qui se termineront en 2024.

Les prêts COVID accordés aux indépendant-e-s et à de très petites entreprises, sont en cours de remboursement.

Enfin, CHF 180'000.- sont affectés aux nouvelles mesures planifiées dans le plan climat cantonal sur le budget 2025.

2.7.4. Service des poursuites et faillites (SEPF)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'intensité de l'action du service des poursuites et faillites est en lien direct avec la conjoncture économique et l'évolution des modes de consommation. Sa structure organisationnelle et son cadre légal - essentiellement fédéral - demeurent relativement stables depuis plusieurs années.

La mise en œuvre du projet VitamiNE, en juin 2024, par le regroupement sur un site unique, à Neuchâtel, des bureaux de l'office des poursuites (OFPO) et de l'office des faillites (OFFA) a nécessité la réorganisation de plusieurs secteurs dont l'accueil des usagers, la dématérialisation d'une partie des documents ou encore les opérations extérieures.

D'autre part, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la lutte contre l'usage abusif de la faillite au 1er janvier 2025 devrait sensiblement influencer l'activité tant de l'OFFA que de l'OFPO. En effet, dès cette date, les créances de droit public (impôts, TVA, cotisations AVS, etc.) seront soumises aux poursuites par voie de faillite contre les débiteurs (personnes physiques ou morales) inscrits au registre du commerce.

Ces aspects liés tant à la structure des entités qu'à l'administration des dossiers ou encore au cadre législatif constituent des défis. Par ailleurs, si l'on se réfère au bulletin conjoncturel du service de la statistique de mai 2024, "nous n'échapperons pas à la récession, voire à une crise plus profonde".

Objectifs stratégiques

- Fournir les prestations de l'exécution forcée prévues par le droit fédéral de manière professionnelle, efficiente et adaptée aux besoins des usagers.
- Poursuivre l'accompagnement des offices dans leur réorganisation.
- Anticiper et, si possible, atténuer les conséquences des modifications législatives à venir.
- Encourager la formation continue sur le cœur de métier, ainsi que dans le domaine du développement personnel en lien avec les activités du service.
- Observer et contribuer à la lutte contre le surendettement et à la prévention de l'endettement.
- Assurer les relations extérieures (autorités, administrations et acteurs du recouvrement) dans le domaine de l'exécution forcée.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	18'249'460	14'650'000	15'500'000	+850'000	+5.8%	15'550'000	15'600'000	15'650'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	18'249'320	14'650'000	15'500'000	+850'000	+5.8%	15'550'000	15'600'000	15'650'000
43 Revenus divers	140	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	7'839'034	8'178'871	8'496'165	+317'294	+3.9%	8'419'263	8'322'578	8'341'596
30 Charges de personnel	6'226'471	6'621'481	6'935'512	+314'031	+4.7%	6'945'000	6'954'267	6'953'285
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	153'104	222'960	227'960	+5'000	+2.2%	239'960	244'960	254'960
33 Amortissements du patrimoine administratif	198'024	181'058	209'342	+28'284	+15.6%	110'952	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	63'954	70'000	80'000	+10'000	+14.3%	80'000	80'000	90'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'197'481	1'083'372	1'043'351	-40'021	-3.7%	1'043'351	1'043'351	1'043'351
Résultat d'exploitation	10'410'426	6'471'129	7'003'835	+532'706	+8.2%	7'130'737	7'277'422	7'308'404
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	10'410'426	6'471'129	7'003'835	+532'706	+8.2%	7'130'737	7'277'422	7'308'404
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	10'410'426	6'471'129	7'003'835	+532'706	+8.2%	7'130'737	7'277'422	7'308'404

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel (nature 30) est à mettre en lien avec le poste de 0,5 EPT supplémentaire ainsi qu'avec l'évolution salariale (indexation et échelons). À noter que cette augmentation modeste, découlant de la soumission, dès le 1^{er} janvier 2025, des créances de droit public aux poursuites par voie de faillite contre les débiteurs inscrits au RC, fera l'objet d'une évaluation en cours d'année.

Les augmentations de volumes potentiellement attendues justifient la hausse des émoluments budgétisés, même s'il est toujours très difficile de prévoir l'impact de l'évolution de la conjoncture sur l'activité des offices.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Exécution forcée domaine poursuite (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	26'629	52'380	52'860
Coûts salariaux et de structure	4'588'620	4'775'154	5'057'956
Coûts des services centraux	854'187	819'754	746'078
Revenus	16'847'572	13'537'000	14'056'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-11'378'136	-7'889'712	-8'199'105

Commentaires

Un rattrapage ou un effet post-Covid se fait toujours sentir dans ce domaine. Les poursuites continuent d'augmenter assez fortement. Avec certaines difficultés liées au pouvoir d'achat d'une partie de la population, la tendance ne devrait pas s'inverser prochainement. Ces différents éléments conjugués permettent d'estimer une augmentation des revenus.

Exécution forcée domaine faillite (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	103'332	166'900	171'900
Coûts salariaux et de structure	1'860'068	1'969'877	2'090'098
Coûts des services centraux	342'243	324'806	297'272
Revenus	1'401'708	1'113'000	1'444'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	903'935	1'348'583	1'115'270

Commentaires

Dans ce domaine, un fort risque de voir une multiplication des faillites est lié à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2025 de la nouvelle loi sur la lutte contre l'usage abusif de la faillite. Une augmentation de la charge de travail et des émoluments est donc prévisible.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Dédom. div. Confédération	63'954	70'000	80'000	80'000	80'000	90'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	63'954	70'000	80'000	80'000	80'000	90'000

Commentaires

Ces dépenses sont liées aux frais d'exploitation du réseau e-LP par la Confédération. Les coûts sont calculés en fonction du volume des données qui transitent par ce canal.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-180	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-180	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Interface 2ème notif. AP par communes	A solliciter	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Total		0	150'000	0	150'000	0	0	0

Commentaires

Il s'agit du développement d'une application pour la deuxième notification des actes de poursuite (AP). Ce logiciel doit permettre la gestion complète de la distribution par les communes des AP non retirés à La Poste ainsi que l'automatisation de certaines tâches de l'OFPO.

2.7.5. Service cantonal de la population (SCPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Dorénavant, le service est regroupé sur le site de Tivoli avec une amélioration notable de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cette nouvelle localisation entraîne des changements organisationnels importants en ce qui concerne l'accueil des administré-e-s. En effet, le télétravail et les horaires d'ouverture des guichets ont un impact sur l'élaboration des plannings des permanences.

Les domaines du notariat, de l'état civil, du contrôle des habitants, des documents d'identité, des naturalisations et des créances judiciaires sont sujets à des évolutions des volumes, lesquelles nécessitent un engagement considérable de la part des collaborateurs du service.

Le service travaille à l'introduction de la nouvelle loi fédérale sur la numérisation du notariat et à la nouvelle loi cantonale sur la médiation tout en continuant de s'occuper des activités de protection et de transparence des données.

L'autorité de surveillance de l'état civil devra travailler à l'apparition dans ses registres des actes authentiques électroniques et des caractères spéciaux pour les noms des citoyens. Il faut également compter avec l'accroissement de la complication des dossiers ainsi qu'avec l'augmentation de leur nombre.

L'autorité de surveillance du contrôle des habitants doit encadrer les communes pour l'introduction du déménagement électronique suisse ainsi que pour le nouveau projet fédéral de création d'un Service national des adresses et pour le projet national de transmission électronique des adresses aux sociétés d'électricité.

Le secteur des naturalisations doit adapter son support informatique au nouveau programme informatique développé par le Secrétariat d'État aux migrations.

Le secteur des documents d'identité est confronté à l'augmentation importante des demandes en documents d'identité suisses et étrangers. Il devra s'adapter aux nouveaux caractères des registres d'état civil. De surcroît, les collaborateurs et collaboratrices de cette entité participent aux groupes de travail suisses en charge du développement des identités électroniques et des cartes d'identité numériques.

Les secteurs des créances judiciaires et des frais de justice seront contraints par le fournisseur des programmes informatiques de gestion des amendes d'ordre et des dénonciations simplifiées de passer à des applications sur Internet. De plus, ces deux secteurs participent activement à la création du nouveau support informatique destiné à la police neuchâteloise (PONE).

Le secteur des créances judiciaires travaille également à la mise à disposition de la PONE du logiciel de saisie des amendes d'ordre par code QR.

Enfin, le secteur des frais de justice est occupé par le projet fédéral "JUSTICIA 4.0" et le projet cantonal de remplacement de "JURIS" en ce qui concerne les créances du Pouvoir judiciaire et celles de l'assistance judiciaire. Ce secteur doit également travailler sur l'adoption de la signature électronique pour les documents transmis par le Pouvoir judiciaire.

Objectifs stratégiques

- Diminuer le nombre de visites au guichet par des informations plus efficaces.
- Adapter les bases légales cantonales sur le notariat afin d'utiliser les réquisitions électroniques aux Registres foncier et du commerce ainsi que pour tenir des assemblées générales virtuelles de sociétés avec la possibilité d'utiliser des votes électroniques.
- Renforcer l'encadrement informatique des secteurs.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	32'498'613	29'530'000	32'190'000	+2'660'000	+9.0%	32'190'000	32'190'000	32'190'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	29'177'627	26'620'000	28'950'000	+2'330'000	+8.8%	28'950'000	28'950'000	28'950'000
43 Revenus divers	743'477	600'000	700'000	+100'000	+16.7%	700'000	700'000	700'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'254'959	1'950'000	2'200'000	+250'000	+12.8%	2'200'000	2'200'000	2'200'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	322'550	360'000	340'000	-20'000	-5.6%	340'000	340'000	340'000
Charges d'exploitation	17'901'802	19'101'271	18'839'026	-262'245	-1.4%	19'086'996	19'182'741	19'222'478
30 Charges de personnel	3'160'937	3'591'004	3'744'104	+153'100	+4.3%	3'843'212	3'846'452	3'853'699
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	9'388'861	10'092'720	9'502'720	-590'000	-5.8%	9'621'720	9'611'720	9'611'720
33 Amortissements du patrimoine administratif	65'961	86'574	94'023	+7'449	+8.6%	123'885	226'391	258'880
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'018'936	4'000'000	4'100'000	+100'000	+2.5%	4'100'000	4'100'000	4'100'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'267'108	1'330'973	1'398'179	+67'206	+5.0%	1'398'179	1'398'179	1'398'179
Résultat d'exploitation	14'596'811	10'428'729	13'350'974	+2'922'245	+28.0%	13'103'004	13'007'259	12'967'522
44 Revenus financiers	1'027	3'000	2'000	-1'000	-33.3%	2'000	2'000	2'000
34 Charges financières	5'307	3'000	6'000	+3'000	+100.0%	6'000	6'000	6'000
Résultat de financement	-4'280	0	-4'000	-4'000	--	-4'000	-4'000	-4'000
Résultat opérationnel	14'592'531	10'428'729	13'346'974	+2'918'245	+28.0%	13'099'004	13'003'259	12'963'522
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	14'592'531	10'428'729	13'346'974	+2'918'245	+28.0%	13'099'004	13'003'259	12'963'522

Commentaires

Le résultat d'exploitation 2025 sera inférieur à celui de 2023, lequel était exceptionnel de par ses recettes élevées et ses charges restreintes.

- Nature 30 : la variation résulte de l'augmentation de l'effectif de 1 EPT pour le secteur des documents d'identité et de l'évolution salariale (indexation et échelons).
- Nature 31 : diminution des pertes sur créances en lien avec les années de pandémie et du ducroire des amendes et frais judiciaires.
- Nature 36 : l'augmentation attendue de la demande de documents d'identité entraîne une hausse des émoluments dus à la Confédération.
- Nature 39 : augmentation de la location des garages de l'État pour les véhicules séquestrés par le pouvoir judiciaire.
- Nature 42 : il est tenu compte d'une amélioration des recettes engendrées par les amendes d'ordre et les ordonnances pénales sur la base des chiffres enregistrés en 2023.
- Nature 43 : augmentation des recettes provenant des royautés d'ABRAXAS pour la mise à disposition de l'application de téléphonie mobile pour le traitement des amendes d'ordre à code QR en fonction du bouclage 2023.
- Nature 46 : augmentation de la demande des documents d'identité suisses sur la base des chiffres 2023.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Justice (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	11'776	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	354'413	416'745	401'542
Coûts des services centraux	205'199	240'915	216'559
Revenus	215'505	90'000	105'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	355'883	587'659	533'101

Commentaires

Ce secteur qui compte 3.1 EPT est en charge de la gestion administrative, de l'assistance judiciaire, de la réalisation des biens dévolus à l'État par le Pouvoir judiciaire, de la logistique des examens du barreau et du notariat, de la tenue du registre des avocats inscrits au barreau, du fichier ADN et du casier judiciaire. Les coûts salariaux et de structure comprennent, en plus des salaires, des amortissements de logiciels informatiques dédiés et des machines de prise d'empreintes biométriques ainsi que les coûts de diverses commissions (examens du barreau et du notariat, Conseil de la magistrature et Conseil notarial). Par rapport aux comptes 2023, les coûts salariaux comprennent le nouveau poste de "business analyst" à 80%. De plus, les revenus 2023 étaient exceptionnels de par la dissolution d'une provision pour le partage avec la Confédération de valeurs patrimoniales confisquées dans un dossier pénal.

Créances judiciaires (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	80'452	202'500	207'500
Coûts salariaux et de structure	688'260	771'462	796'996
Coûts des services centraux	155'804	179'491	153'523
Revenus	16'105'323	13'220'000	15'570'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-15'180'807	-12'066'547	-14'411'981

Commentaires

Ce secteur compte 5 EPT, lesquels ont la tâche de percevoir les amendes d'ordre de la police neuchâteloise et des services des domaines publics des communes. Les charges directes correspondent à la comptabilisation des pertes par prescription des amendes d'ordre après 3 ans. Les coûts salariaux reviennent à une situation normale car le poste resté vacant en 2023 sera repourvu. Les exceptionnels revenus 2023 des radars devraient marquer le pas en 2025.

Frais de justice (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	9'178'396	9'806'500	9'225'500
Coûts salariaux et de structure	974'638	1'086'315	1'152'668
Coûts des services centraux	163'914	191'377	165'529
Revenus	12'945'270	13'300'000	13'300'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-2'628'321	-2'215'808	-2'756'303

Commentaires

Ce secteur de 10,2 EPT est chargé du recouvrement des avances d'assistance judiciaire ainsi que du volet financier des jugements de tribunaux et des ordonnances pénales du Ministère public. Les charges directes, lesquelles représentent les pertes sur créances, le travail d'intérêt général ainsi que les coûts d'assistance judiciaire, sont alignées sur les comptes 2023. Les coûts salariaux augmentent car tous les postes seront occupés.

Documents d'identité (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	12'816	0	0
Coûts salariaux et de structure	818'727	876'049	1'046'167
Coûts des services centraux	157'832	183'453	157'525
Revenus	20	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	989'355	1'059'502	1'203'692

Commentaires

Ce secteur qui comptera 1 EPT supplémentaire en 2025 pour atteindre un effectif de 7.9 EPT est chargé d'effectuer les saisies biométriques pour les passeports et les cartes d'identité. Il émet aussi les titres de séjour, titres de voyage et visas des ressortissants étrangers d'états tiers ainsi que les titres de séjour pour les ressortissants européens (UE/AELE), ces derniers sont exigés par l'Union européenne depuis la fin 2021.

Naturalisations (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	211'350	210'000	240'000
Coûts salariaux et de structure	272'336	265'035	311'888
Coûts des services centraux	147'695	173'548	147'520
Revenus	548'800	480'000	600'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	82'580	168'582	99'408

Commentaires

Ce secteur compte 2 EPT, lesquels s'occupent des naturalisations ordinaires et des enquêtes pour les dossiers des naturalisations facilitées sur requête du SEM. Les charges directes représentent les émoluments accordés au service de la cohésion multiculturelle pour ses enquêtes d'intégration. En comparaison avec les années précédentes, les revenus 2025 tiennent compte du pronostic d'une légère augmentation du nombre de dossiers à traiter.

Surveillance de l'état civil (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	299'235	302'354	346'588
Coûts des services centraux	149'722	175'529	149'521
Revenus	48'260	70'000	75'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	400'697	407'883	421'109

Commentaires

Ce secteur de 2.3 EPT épaulé et inspecte les 5 arrondissements d'état civil et les 27 contrôles des habitants des communes. En outre, il se charge des changements de nom et de la transcription des événements d'état civil étrangers. De plus, ce secteur est le maître de fichier de la base de données cantonale des personnes physiques.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Émoluments doc. identité	-1'397'991	-1'310'000	-1'440'000	-1'440'000	-1'440'000	-1'440'000
Part com. amendes	2'839'418	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'441'427	1'690'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000

Commentaires

Les recettes nettes des documents d'identité devraient être améliorées car la demande des citoyens suisses et étrangers est soutenue. La part communale aux amendes devrait augmenter car la majorité des communes est dorénavant équipée des appareils d'enregistrement des amendes par code QR.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-57'931	-60'000	0	0	0	0
Pertes changes	4'280	0	4'000	4'000	4'000	4'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-53'651	-60'000	4'000	4'000	4'000	4'000

Commentaires

Les frais de rappel sont dorénavant intégrés aux recettes diverses du secteur des frais de justice.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Achat station saisie biométrique supp.	A solliciter	0	0	0	0	70'000	0	0
Acquisition de l'application Geststar	A solliciter	64'000	0	0	0	0	0	0
Crédit d'étude Numérisation notariat	A solliciter	50'000	50'000	0	50'000	50'000	50'000	0
Migration Epsipol et Epsipour	A solliciter	0	185'000	0	185'000	185'000	115'000	115'000
Rempl. serveurs plateforme de biométrie	A solliciter	0	0	0	0	0	90'000	0
Supports bés cabines biométriques	A solliciter	24'000	0	0	0	0	0	0
Total		138'000	235'000	0	235'000	305'000	255'000	115'000

Commentaires

La société ABRAXAS a décidé de remplacer l'application de base "UNIFACE" par une nouvelle application "Net ou Webservice" pour le support des solutions informatiques EPSIPOL et EPSIPOUR de gestion des amendes d'ordre, des dénonciations simplifiées et des ordonnances pénales. De plus, un crédit d'étude est requis pour un passage sécurisé aux actes authentiques électroniques du notariat.

2.7.6. Service pénitentiaire (SPNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Profils des personnes détenues régulièrement difficiles (agressions, troubles psychiques, hospitalisations d'urgence, etc.) et forte sollicitation du personnel qui en découle ;
- PLESORR : projet concordataire déployé dès 2025 avec des incidences notamment sur les ressources humaines nécessaires, l'organisation des entités du service pénitentiaire et la réalisation des plans d'exécution et des évaluations pénales ;
- Infrastructures en besoin constant d'entretien (numérisation de l'interphonie, amélioration de la sécurité périmétrique, lutte contre le bruit, détection incendie, mesures contre le radon, ...)
- HIJP/Justitia 4.0 : stratégie nationale de digitalisation du domaine pénitentiaire au moins jusqu'en 2030 ;
- Occupation constante des régimes d'exécution, durée des condamnations non prévisible, besoin en places de détention avant jugement en hausse ; impact sur la prévisibilité des comptes ;
- Fatigabilité des métiers pénitentiaires.

Objectifs stratégiques

- Adhérer au processus latin d'évaluation et de gestion des risques d'exécution (PLESORR)
- Gérer l'entretien des infrastructures
- Suivre les développements de la solution nationale de surveillance électronique
- Soumettre au Conseil d'État une proposition d'adaptation de la loi sur l'exécution des peines et des mesures (LPMPA)
- Préparer l'adhésion du domaine pénitentiaire à l'harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (HIJP)

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	8'402'725	7'727'031	7'870'000	+142'969	+1.9%	8'095'000	8'095'000	8'095'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'219'827	1'443'000	1'295'000	-148'000	-10.3%	1'520'000	1'520'000	1'520'000
43 Revenus divers	128'356	35'031	1'000	-34'031	-97.1%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	7'040'617	6'245'000	6'560'000	+315'000	+5.0%	6'560'000	6'560'000	6'560'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	13'926	4'000	14'000	+10'000	+250.0%	14'000	14'000	14'000
Charges d'exploitation	36'659'957	36'280'122	38'618'442	+2'338'321	+6.4%	39'109'553	39'293'797	39'434'096
30 Charges de personnel	14'645'150	15'819'109	16'421'495	+602'386	+3.8%	16'947'739	17'172'850	17'375'816
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'392'869	4'123'300	4'393'800	+270'500	+6.6%	5'323'800	5'323'800	5'323'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	113'010	189'294	246'260	+56'966	+30.1%	311'126	270'259	207'592
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	15'290'982	14'480'000	15'470'000	+990'000	+6.8%	14'440'000	14'440'000	14'440'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'217'946	1'668'419	2'086'888	+418'469	+25.1%	2'086'888	2'086'888	2'086'888
Résultat d'exploitation	-28'257'231	-28'553'090	-30'748'442	-2'195'352	-7.7%	-31'014'553	-31'198'797	-31'339'096
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-28'257'231	-28'553'090	-30'748'442	-2'195'352	-7.7%	-31'014'553	-31'198'797	-31'339'096
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-28'257'231	-28'553'090	-30'748'442	-2'195'352	-7.7%	-31'014'553	-31'198'797	-31'339'096

Commentaires

À la lumière des résultats de 2023, des projections des comptes de 2024 et en considérant les objectifs stratégiques des années futures, certaines natures comptables subissent quelques adaptations :

- Nature 30 : Afin de faire face à l'introduction des nouvelles exigences du PLESORR, des ressources supplémentaires ont été inscrites au budget 2025.
- Nature 31 : De manière globale, les BSM du SPNE (plus particulièrement les denrées alimentaires, les produits de nettoyage et le matériel) subissent le renchérissement des prix ainsi que la hausse de la TVA. Une adaptation des charges telles que les frais médicaux et les frais de surveillance, a été effectuée à la hausse en fonction des exercices précédents. Par ailleurs, le coût du nouvel atelier qui sera créé à la place de l'ancienne infirmerie a été pris en compte.
- Nature 36 : Les prévisions tiennent compte de la tendance à la hausse du nombre de placements, aussi bien en DAJ que pour l'exécution. Plusieurs foyers utilisés comme lieux de placement ont par ailleurs augmenté leurs tarifs journaliers.

La nature comptable 46 a été adaptée à la hausse en fonction des comptes 2023 et des premiers mois de 2024, bien que la situation reste volatile en raison des profils imprévisibles des personnes détenues.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

OESP (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	586'437	564'000	643'000
Coûts salariaux et de structure	2'640'958	2'767'881	3'508'241
Coûts des services centraux	396'586	399'832	435'642
Revenus	1'019'485	829'000	891'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'604'496	2'902'713	3'695'883

Commentaires

L'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP) a pour mission de mettre en œuvre les jugements pénaux, d'établir les décisions d'exécution des sanctions pénales et d'assurer l'encadrement des personnes condamnées. La différence significative entre le budget 2025 et celui de l'année précédente, apparaissant dans les coûts salariaux et de structure, découle en partie de l'augmentation des ressources nécessaires au déploiement du PLESORR. Concernant les charges directes, les frais de licences pour les outils d'évaluation en lien avec les besoins du PLESORR et les frais de formation ont été intégrés.

EDPR (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	2'349'120	2'254'225	2'288'784
Coûts salariaux et de structure	6'425'079	6'907'202	7'162'589
Coûts des services centraux	969'434	999'580	892'030
Revenus	3'312'236	2'815'000	2'915'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'431'397	7'346'007	7'428'402

Commentaires

L'établissement de détention La Promenade (EDPR) garantit la détention de tous les profils de personnes prévenues et condamnées. Les charges directes générées par cette prestation sont composées des frais de surveillance, du matériel, des frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues, telles que le matériel d'enseignement, les produits alimentaires et les rémunérations. Certaines natures de charges d'intensité, comme les frais de surveillance et les frais médicaux, ont dû être revues à la hausse pour tenir compte de l'augmentation des troubles psychiques et des diverses pathologies somatiques de la population carcérale. Les produits proviennent des places de détention mises à disposition des autres cantons, ainsi que des remboursements partiels des caisses-maladie.

Le budget 2025 des revenus vise la continuité par rapport au budget 2024, en tenant compte toutefois d'une hausse des revenus de pension liée à la détention de personnes sous l'autorité d'autres cantons.

EEPB (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'495'818	1'372'294	1'471'000
Coûts salariaux et de structure	5'564'964	5'678'699	5'999'842
Coûts des services centraux	837'238	821'877	746'816
Revenus	3'966'106	4'049'000	4'064'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'931'914	3'823'870	4'153'657

Commentaires

L'établissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) a pour mission de garantir l'exécution de peines de longue durée et de mesures au sens des art. 59ss et 64 al. 1 CP. Les charges directes générées par cette prestation sont composées des frais de surveillance, du matériel, des frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues, telles que le matériel d'enseignement, les produits alimentaires et les rémunérations.

Les produits proviennent des places mises à disposition des autres cantons et des remboursements partiels des caisses-maladie.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Contributions	16'902	15'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Dédommagements prestations CNP	1'220'000	1'320'000	1'320'000	1'320'000	1'320'000	1'320'000
Part fr. form. CSPP	368'513	410'000	410'000	410'000	410'000	410'000
Plac. cant. pénal	1'469'577	1'000'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000	1'200'000
Plac. hors canton	12'215'989	11'735'000	12'500'000	11'470'000	11'470'000	11'470'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	15'290'982	14'480'000	15'470'000	14'440'000	14'440'000	14'440'000

Commentaires

Les prestations du CNP restent stables conformément au contrat de prestations. La participation au centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP), indispensable pour assurer la formation du personnel pénitentiaire, est liée au nombre de journées de détention. Le budget 2025 ne prévoit pas d'augmentation, en espérant que le nombre de journées de détention exécutées se stabilise. Le nombre de placements dans le canton a été évalué au plus juste. En ce qui concerne les placements externes, le budget présenté se fonde sur une moyenne des dépenses réelles de 2022 et 2023. Toutefois, cette moyenne a dû être augmentée pour anticiper l'augmentation du tarif journalier de certains foyers et d'un établissement concordataire pour les exécutions en milieu fermé, qui pourrait être décidé courant 2024.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-1'558	500	500	500	500	500
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'558	500	500	500	500	500

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*Infirmerie EDPR	En cours	23'300	0	0	0	0	0	0
Portes EDPR	En cours	20'000	0	0	0	0	0	0
Portiques sécurité EDPR	En cours	90'000	0	0	0	0	0	0
Changement de la téléphonie DECT	A solliciter	0	75'000	0	75'000	0	0	0
EEPB : développement des ateliers	A solliciter	160'000	0	0	0	0	0	0
Extension centrale vidéo PC de crise	A solliciter	0	85'000	0	85'000	0	0	0
Interphonie EDPR	A solliciter	450'000	200'000	0	200'000	0	0	0
Modernisation du système d'interphonie	A solliciter	0	210'000	0	210'000	40'000	0	0
Remplacement des fils barbelés	A solliciter	0	85'000	0	85'000	0	0	0
Remplacement détecteurs métaux	A solliciter	70'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement machines menuiserie	A solliciter	0	65'000	0	65'000	0	0	0
Total		813'300	720'000	0	720'000	40'000	0	0

Commentaires

Les investissements planifiés pour l'année 2025 concernent les deux établissements pénitentiaires, en particulier l'amélioration du parc informatique permettant l'extension de la centrale vidéo du PC de crise de l'EEPB, le changement de la téléphonie numérique améliorée sans fil (DECT) ou le remplacement des fils barbelés à l'EDPR, sans lesquels la sécurité serait compromise. Au niveau des ateliers, il est nécessaire de remplacer les machines vétustes actuelles et en acquérir de nouvelles, ce qui permettra aussi de diversifier les prestations de l'atelier menuiserie. Enfin, le remplacement de l'interphonie de l'EDPR et de l'EEPB est nécessaire afin d'actualiser la solution technique, car le matériel analogique est devenu obsolète.

2.7.7. Police neuchâteloise (PONE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Se voulant exemplaire, innovante et attractive, la police neuchâteloise (ci-après PONE) place la confiance de la population, le partenariat et la formation au cœur de son fonctionnement. Elle priorise continuellement ses actions pour un canton sûr. La PONE s'est fixée six axes principaux de travail pour les années à venir : adaptation aux enjeux de société ; "faire les bonnes choses" plutôt que "bien faire les choses" ; présence sur les terrains physique et numérique ; actions guidées par le renseignement, pilotage agile ; développement des compétences et préparation de la relève ; influence dans le paysage sécuritaire.

En ce qui concerne l'évolution de l'environnement pour les prochaines années, les phénomènes climatiques, les problèmes sanitaires, les enjeux liés à la migration et aux différents conflits auront des répercussions sur les activités de la police, entraînant une mobilisation accrue de ses ressources. En cas de crise, la PONE participera activement à l'organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel (ORCCAN).

La progression de la cybercriminalité continue de manière exponentielle et la criminalité "traditionnelle" ne diminue plus.

La dimension numérique est omniprésente dans les enquêtes de la police judiciaire et de la gendarmerie, qu'elles relèvent du domaine cyber ou "traditionnel". Cela entraîne un allongement et une complexification des investigations, exigeant ainsi une formation spécialisée des policiers, des outils adaptés et une gestion efficace des priorités.

Le domaine menaces & prévention de la violence continue de se développer afin d'atténuer les risques de passage à l'acte des personnes potentiellement dangereuses et en souffrance, notamment dans les domaines des violences interpersonnelles et conjugales graves, menaces de mort, stalking (harcèlement obsessionnel), potentiels cas Amok, radicalisation.

En termes de sécurité publique, les problèmes causés par certains demandeurs d'asile du Centre fédéral de Boudry exigent toujours des mesures préventives, une présence accrue sur le terrain, des interventions d'urgence et mobilisent un grand nombre de ressources policières du canton.

La PONE est présente pour les manifestations sportives dans le canton et en dehors de ses frontières. Elle assure pour les manifestations publiques, une présence visible, notamment pour limiter les problèmes de fin de soirée. Les actions préventives auprès des jeunes sont multipliées, et ce, également dans le domaine des bandes de jeunes.

Dans le domaine de la circulation routière, la lutte contre les nuisances sonores est maintenue. Une attention reste vouée à l'augmentation des accidents de circulation avec lésions corporelles.

Objectifs stratégiques

- Développer les compétences opérationnelles et de gestion RH du personnel de la PONE
- Contribuer efficacement à la baisse du niveau de violence dans le cadre des manifestations sportives
- Participer activement à la sécurité sur les routes neuchâteloises
- Garantir un délai d'intervention court pour les sollicitations d'urgence
- Développer les activités préventives
- Augmenter la satisfaction des usagers, développer continuellement le savoir-être et la déontologie du policier (en particulier le traitement de la discrimination)
- Faire progresser le système de gestion de la qualité, du contrôle interne, de la protection des données et de la sécurité numérique de la PONE
- Décliner le cadre de l'État aux métiers de la police
- Contribuer à augmenter le sentiment de sécurité de la population
- Maintenir et développer les capacités informatiques de la PONE
- Maintenir le niveau des financements externes
- Déployer une stratégie de communication ouverte à l'attention du public, des autorités politiques et des partenaires
- Concourir au développement de la coopération et de la coordination avec les différents partenaires
- Améliorer et développer en continu les processus internes, notamment pour rendre le pilotage institutionnel résilient et durable
- Adapter les moyens de contrainte et l'équipement du policier intervenant aux nouvelles menaces et nouvelles possibilités technologiques

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	5'081'541	5'109'039	6'385'965	+1'276'926	+25.0%	6'714'915	7'158'581	5'147'397
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'713'868	2'750'000	2'826'050	+76'050	+2.8%	2'776'650	2'737'300	2'755'350
43 Revenus divers	254'065	220'647	1'392'415	+1'171'768	+531.1%	1'765'765	2'248'781	219'547
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'008'961	2'051'292	2'077'100	+25'808	+1.3%	2'082'100	2'082'100	2'082'100
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	104'648	87'100	90'400	+3'300	+3.8%	90'400	90'400	90'400
Charges d'exploitation	78'491'771	82'999'967	86'485'508	+3'485'541	+4.2%	88'157'530	90'382'942	91'044'054
30 Charges de personnel	64'154'731	68'321'832	70'597'522	+2'275'690	+3.3%	70'562'432	70'618'509	70'473'555
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'031'388	6'542'802	6'952'942	+410'140	+6.3%	7'738'159	9'510'328	9'526'208
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'117'486	1'855'606	1'627'623	-227'982	-12.3%	2'451'018	2'859'684	3'654'870
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	465'313	538'985	628'085	+89'100	+16.5%	726'585	715'085	710'085
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'722'852	5'740'743	6'679'336	+938'593	+16.3%	6'679'336	6'679'336	6'679'336
Résultat d'exploitation	-73'410'229	-77'890'928	-80'099'543	-2'208'615	-2.8%	-81'442'615	-83'224'361	-85'896'657
44 Revenus financiers	27'000	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	15'000	15'000
34 Charges financières	773	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	26'227	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	15'000	15'000
Résultat opérationnel	-73'384'003	-77'875'928	-80'084'543	-2'208'615	-2.8%	-81'427'615	-83'209'361	-85'881'657
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-73'384'003	-77'875'928	-80'084'543	-2'208'615	-2.8%	-81'427'615	-83'209'361	-85'881'657

Commentaires

Nature 30 : La variance est due à l'augmentation de la masse salariale en lien avec les EPT supplémentaires (+1.5), l'augmentation du nombre d'aspirants (+4) et aux mécanismes de politique salariale (indexation + échelons) appliqués à tout le personnel de l'État.

Nature 31 : Le budget reflète en grande partie l'augmentation des prix des marchandises (ex : équipements, munitions) et des services (ex : maintenance systèmes CNU). Il tient également compte des besoins en lien avec le déploiement de nouveaux moyens tels que le Taser dès 2025. À cela s'ajoutent notamment des frais d'écologie plus importants dus à un nombre d'aspirants supérieur.

Nature 33 : La variation est directement liée à la planification des investissements. En 2023, le taux de réalisation des investissements a été plutôt faible (62%).

Nature 36 : L'augmentation se justifie par des coûts en lien avec les projets d'harmonisation des infrastructures techniques et informatiques au niveau national (HIP) ainsi que des tarifs à la hausse pour les prestations de l'Institut Suisse de Police (ISP) et la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT). À cela s'ajoute une légère augmentation des coûts de surveillance du lac suite à la renégociation du contrat de prestations effectué avec les corps partenaires (Fribourg et Vaud).

Nature 42 : La variance s'explique par l'augmentation de prestations policières en faveur des manifestations publiques et sportives, ainsi que la mise à disposition accrue de personnel policier en faveur du CIPol en lien avec le nombre d'aspirants supérieur (+4).

Nature 43 : Fluctuation des heures prestées liée à la planification des investissements et tout spécialement au projet Helium qui va demander beaucoup de ressources dès 2025.

Nature 46 : Cette rubrique, en lien avec des contrats de longue durée, reste stable. On constate une légère augmentation par rapport à 2023 en lien avec la contribution de la Police du Jura pour la prestation fournie par la brigade d'observation.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité de proximité (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	997	0	0
Coûts salariaux et de structure	12'394'343	14'310'851	14'333'681
Coûts des services centraux	1'168'572	1'295'727	1'237'315
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	13'563'912	15'606'578	15'570'996

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité comme la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes locaux de sécurité, les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité ainsi que la visibilité dans les localités, le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions.

Comparativement à 2024, le budget reste stable. Par rapport à 2023, l'augmentation des coûts salariaux et de structure découle des nouveaux EPT octroyés dans le cadre de la sécurité de proximité dès 2024, en lien avec la surcharge qu'engendre le Centre Fédéral d'Accueil de Boudry.

Intervention d'urgence (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	382'753	471'500	530'300
Coûts salariaux et de structure	21'838'436	24'012'785	22'418'123
Coûts des services centraux	2'328'901	2'425'543	2'173'996
Revenus	1'231'946	1'197'000	1'197'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	23'318'144	25'712'828	23'925'418

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches définies à l'article 5 de la loi sur la police (LPol), à savoir les interventions d'urgences découlant des appels au 117/112, auxquelles s'ajoute le fonctionnement de la Centrale Neuchâteloise d'Urgence (CNU). Le suivi judiciaire de ces affaires est, quant à lui, comptabilisé sous la prestation "Enquête judiciaire".

L'augmentation des charges directes reflète l'augmentation des frais de maintenance des systèmes d'appels d'urgence de la CNU. Les coûts salariaux et de structures évoluent selon l'engagement des collaborateurs dans d'autres groupes de prestation tels que le rapatriement (sécurité de l'état et mission CCDJP) ou le maintien de l'ordre (sécurité et ordre public).

Enquête judiciaire (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	881'048	992'840	1'136'800
Coûts salariaux et de structure	14'573'390	14'302'175	15'222'287
Coûts des services centraux	1'392'087	1'294'941	1'314'021
Revenus	0	20'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	16'846'525	16'569'956	17'673'108

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le Code de Procédure Pénale Suisse : enquêter en donnant suite aux délégations/réquisitions du Ministère public, procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure.

Les charges directes reflètent les coûts supplémentaires liés aux prestations de services externes qui sont en croissance afin d'appuyer le domaine carcéral. Celles-ci sont partiellement compensées par une baisse sur les budgets de maintenance en général et les frais d'analyses. Les coûts salariaux et de structure augmentent par le nombre d'heures d'investigation estimées à la hausse en lien avec le développement de la Brigade de CyberEnquêtes (BCE) et la brigade Menaces et Prévention de la Violence (MPV).

Sécurité routière (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	505'220	548'450	598'500
Coûts salariaux et de structure	5'165'157	5'644'119	5'533'380
Coûts des services centraux	499'139	511'027	477'653
Revenus	133'319	146'000	181'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'036'196	6'557'596	6'428'533

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécifiques à la gestion du trafic, aux contrôles routiers, aux relevés techniques des accidents de circulation ainsi qu'à l'éducation et la prévention routière. Il inclut également les contrôles radars, le guidage du trafic et le contrôle des chauffeurs professionnels pour l'Office Fédérale des Routes (OFROU) ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations).

L'augmentation des revenus s'explique par des prestations en faveur de l'OFROU à la hausse en lien avec les futurs chantiers dans le canton. Les charges directes reflètent une augmentation des coûts de consommables en lien avec l'inflation et une tendance haussière des frais d'analyse pour les infractions à la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR). À cela s'ajoute une légère augmentation des coûts de surveillance du lac suite à la renégociation du contrat avec les corps partenaires.

Sécurité et ordre public (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	139'849	110'000	61'150
Coûts salariaux et de structure	2'706'580	1'856'194	2'308'948
Coûts des services centraux	256'763	168'063	199'313
Revenus	124'782	107'000	132'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'978'409	2'027'257	2'437'412

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer l'ordre public, la sûreté et la sécurité publique. Il couvre la prévention des risques de dommages ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant, par exemple, de lutter contre les troubles d'ordre public lors de manifestations.

La stabilité des revenus témoigne du retour à la normale des prestations facturables à des tiers. D'autre part il est prévu une augmentation des heures prestées en faveur des manifestations publiques et sportives comme le reflète le réel 2023.

Sécurité de l'État et missions CCDJP (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	11'000	4'200
Coûts salariaux et de structure	1'048'984	694'278	1'176'444
Coûts des services centraux	99'182	62'861	101'553
Revenus	357'289	350'000	350'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	790'877	418'139	932'197

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans les investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'État en collaboration avec le service de renseignement de la Confédération (SRC), les demandes du service d'État aux migrations (SEM) et la protection rapprochée de personnes.

Les revenus provenant de la convention avec le SRC restent stables. L'augmentation des coûts salariaux et de structure sont en lien avec la forte demande de rapatriement de personnes pour le SEM ainsi qu'une augmentation des heures en faveur du SRC.

Police administrative (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'778	3'550	3'100
Coûts salariaux et de structure	746'360	748'609	773'962
Coûts des services centraux	71'603	67'780	66'810
Revenus	472'940	455'000	478'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	346'801	364'939	365'872

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôle des agents de sécurité privés détenteurs de permis de port d'armes, des agents de sécurité dans les manifestations, des maisons de jeux, des places de tirs communales, des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir ainsi que des locaux de stockage de matières explosives.

La charge nette reste stable et les revenus liés aux émoluments pour les entreprises de sécurité ont été adaptés au réel.

Formation policière (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'001'647	1'021'367	1'283'472
Coûts salariaux et de structure	9'177'802	10'200'920	11'867'278
Coûts des services centraux	855'599	886'531	986'989
Revenus	746'355	759'250	782'250
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'288'694	11'349'568	13'355'489

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de formation de base des aspirants fournies par le Centre interrégional de formation de police (CIFPol) et la formation continue des policiers neuchâtelois. À cela, s'ajoutent les coûts des entraînements des collaborateurs tout au long de l'année.

L'augmentation net des coûts reflète les salaires des aspirants dont le nombre augmente par rapport aux années précédentes. Les charges directes, correspondant aux coûts de formation des aspirants refacturés par le CIFPol qui sont influencés par la proportion variable d'aspirant-e-s jurassien-ne-s et neuchâtelois-e-s. À cela s'ajoute des frais de munitions supérieurs et des frais en lien avec la formation au Taser prévue dès 2025. L'augmentation des revenus s'explique par les prestations supplémentaires fournies par les collaborateurs de la PONE en faveur du CIFPol en raison d'un nombre plus important d'aspirants.

Relations publiques (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	4'331	0	0
Coûts salariaux et de structure	477'959	450'153	494'488
Coûts des services centraux	45'811	40'758	42'686
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	528'100	490'911	537'174

Commentaires

Ce nouveau groupe de prestations comprend les tâches liées à la communication de la PONE, au soutien d'ORCCAN, à la prévention et à l'interaction avec les médias ainsi qu'au suivi des réseaux sociaux.

La variance nette reflète un retour à un effectif complet et par conséquent une réévaluation des heures prestées.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Dédom. communes	-159'684	-198'015	-152'015	-152'015	-152'015	-152'015
Dédom. div. cantons	24'015	117'400	-9'000	11'000	11'000	11'000
Dédom. div. Confédération	-1'014'689	-1'005'692	-847'000	-773'500	-785'000	-790'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'150'359	-1'086'307	-1'008'015	-914'515	-926'015	-931'015

Commentaires

Les charges de transfert sont relativement stables car elles sont en lien avec des contrats ou conventions de longue durée entre les entités publiques. La réduction du revenu net de la rubrique Dédom. Div. Confédération est justifiée par une augmentation des charges liées au projet d'harmonisation des systèmes informatiques policiers (HIP). Les rubriques Dédom. Communes et Dédom. div. Cantons sont alignées au réel suite à une sur évaluation du budget 2024 en lien avec l'incertitude des coûts Polycom et une refacturation de prestations de maintien de l'ordre surévaluées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-3'350	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000
Recettes de tiers	-160'040	-139'100	-137'400	-137'400	-137'400	-137'400
Total charges (+) / revenus (-) nets	-163'391	-143'100	-141'400	-141'400	-141'400	-141'400

Commentaires

Cette rubrique contient des revenus extraordinaires difficilement planifiables. Les comptes 2023 présentent en particulier un revenu exceptionnel pour la vente de téléphones portables.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Évolution du système Polycom	En cours	300'000	250'000	0	250'000	14'550	0	0
Modernis.sys.information Police(Phase 2)	En cours	250'000	0	0	0	0	0	0
Moyens techniques de surveillance	En cours	87'400	0	0	0	0	0	0
Renouvellement appareils CFOR	En cours	0	75'000	0	75'000	0	0	0
Renouvellement réseau BAP	En cours	300'100	159'700	0	159'700	209'700	0	0
Sécurisation feu de l'entrée de la CNU	En cours	30'000	0	0	0	0	0	0
Sécurisation site Champs-Montants	En cours	65'000	0	0	0	0	0	0
Système d'information policière POLAP	En cours	70'000	101'525	0	101'525	89'064	0	0
Adaptation tableaux électriques BAP VHC	A solliciter	100'000	0	0	0	250'000	0	0
Alarme effraction postes périphériques	A solliciter	150'000	100'000	0	100'000	0	0	0
Amélioration évacuation gaz garages BAP	A solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Amélioration du système Systel	À solliciter	70'000	0	0	0	0	0	0
Aménagements métier Poste PX Cernier	A solliciter	0	60'000	0	60'000	0	0	0
Augmentation Capacité Réseau Interflex	A solliciter	50'000	0	0	0	0	0	0
CMS Communication mobile de sécurité	A solliciter	0	0	0	0	934'626	830'626	1'860'626
CNU-Renouvel. et optimisation de WEY	A solliciter	0	418'160	0	418'160	0	0	0
Déploiement de tasers à la PONE	A solliciter	110'062	207'760	0	207'760	0	0	0
*Dével. des systèmes d'information 24-29	A solliciter	0	2'122'489	0	2'122'489	2'881'425	4'063'940	0
Implémentation de la bodycam à la PONE	A solliciter	0	320'200	0	320'200	0	0	0
Installation d'armoires anti-feu CIR	A solliciter	0	30'000	0	30'000	0	0	0
Intégration du SAE à Sagamobile	A solliciter	110'100	139'200	0	139'200	0	0	0
Investis. récurrents renouvel. équip.	A solliciter	0	0	0	0	1'000'000	1'000'000	1'500'000
IT batteries station de base Polycom	A solliciter	0	65'022	0	65'022	0	0	0
IT Intelligence Artificielle	A solliciter	0	0	0	0	0	276'921	326'921
IT interface Polycom Smartphone	A solliciter	0	0	0	0	120'282	170'282	0
IT Mur d'images CNU	A solliciter	0	0	0	0	290'282	0	0
IT Optimisation flux data vidéo	A solliciter	0	140'564	0	140'564	0	0	0
IT Remplacement Système LAVI	A solliciter	0	60'141	0	60'141	0	0	0
IT Renouvellement serveurs 2025-2027	A solliciter	0	43'301	0	43'301	43'301	43'301	0
Logiciels analyse données police	A solliciter	0	0	0	0	177'750	0	0
Modernisation Interphonie PONE	A solliciter	111'300	119'100	0	119'100	0	0	0
Projets exploratoires POC IA	A solliciter	0	151'313	0	151'313	151'313	0	0
Réaménagement espace opérateurs CNU	A solliciter	0	80'000	0	80'000	0	0	0
Redondance CNU	A solliciter	0	0	0	0	800'000	300'000	0
Redondance CNU (crédit d'étude)	A solliciter	100'000	111'155	0	111'155	0	0	0
Remplacement éclairage parking SISPOL	A solliciter	0	20'000	0	20'000	0	0	0
Remplacement plan de clés PONE	A solliciter	5'000	150'000	0	150'000	0	0	0
Renouvellement d'appareils CFOR	A solliciter	0	0	0	0	0	75'000	0
Renouvellement drone GTA	A solliciter	75'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement Drones Pol.Circ.	A solliciter	0	0	0	0	0	0	80'000
Renouvellement LAPI fixes	A solliciter	0	56'520	0	56'520	75'260	56'520	0
Renouvellement radars Chaux-de-Fonds	A solliciter	0	0	0	0	0	0	650'000
Renouvellement radars fixe de neuchâtel	A solliciter	0	0	0	0	0	580'000	0
Renouvellement radars mobiles	A solliciter	0	130'000	0	130'000	130'000	0	0
Renouvellement Scanner 3D Police Circ.	A solliciter	0	0	0	0	0	55'000	0
Renouvellement terminaux Polycom	A solliciter	500'000	514'550	0	514'550	500'000	0	0
*Sécuris. Info. Support CNU (SLA)	A solliciter	164'500	118'800	0	118'800	0	0	0
Sécurité informatique 2024-2025	A solliciter	150'600	177'081	0	177'081	0	0	0
Système d'ouverture des garages PONE	A solliciter	0	60'000	0	60'000	0	0	0
Système d'Information VENUS PONE	A solliciter	0	80'000	0	80'000	0	0	0
Visioconférence multisites PONE	A solliciter	0	15'000	0	15'000	0	0	0
Total		2'799'062	6'126'581	0	6'126'581	7'667'553	7'451'590	4'417'547

Commentaires

2025 marque le démarrage du projet "Helium" qui remplacera le système d'information police actuel "Infopol", en collaboration avec le SIEN. Le budget comprend également l'acquisition d'équipements métiers tels que les Tasers, ainsi que le renouvellement des systèmes et des équipements de communication, notamment les radios des policiers. Il est également important de relever la planification d'investissements liés à l'Intelligence Artificielle (IA), avec laquelle la PONE devra interagir dans un proche avenir.

2.7.8. Centre interrégional de formation de police (CIFPol)

Évolution de l'environnement et des tâches

- Le volume d'aspirant-e-s va croître de quelques unités sur l'ensemble du CIFPol. Cette évolution est principalement due à trois facteurs : une augmentation ponctuelle des effectifs de police sur le canton du Jura (intégration de Moutier), l'apport d'aspirants externes (communes et cantons romands) et l'augmentation des aspirant-e-s neuchâtelois-es.
- Le paysage de la formation policière romande évolue avec l'émergence d'une école de police valaisanne courant 2025, voire d'une seconde dans le canton de Genève d'ici 2028-2030.
- Le profil, les compétences et les motivations des candidat-e-s à la formation policière changent. Par voie de conséquence, la formation policière doit s'adapter sur le fond, la forme et son organisation.
- L'intelligence artificielle s'impose au quotidien. La formation doit permettre son implémentation au profit de la sécurité.

Objectifs stratégiques

- Développer les synergies entre le CIFPol et les autres écoles de police voisines : l'Académie de police de Savatan et la Berner Polizeischule Ittigen en particulier.
- Renforcer le positionnement du CIFPol en Romandie en accueillant régulièrement des aspirant-e-s en provenance de corps cantonaux et communaux romands.
- Maintenir la qualité et la proximité de la formation quelles que soient la diversité et la provenance des aspirant-e-s.
- Se familiariser avec les outils numériques actuels et les intégrer dans le travail du policier de demain.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	998'227	1'243'300	1'306'135	+62'835	+5.1%	1'255'205	1'185'960	1'197'155
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	808'456	631'467	893'672	+262'205	+41.5%	901'289	992'133	1'031'513
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. Spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	189'771	611'833	412'463	-199'370	-32.6%	353'916	193'827	165'642
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'006'357	1'243'300	1'306'135	+62'835	+5.1%	1'255'205	1'185'960	1'197'155
30 Charges de personnel	17'667	28'600	37'300	+8'700	+30.4%	38'100	36'500	38'100
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	988'690	1'214'700	1'268'835	+54'135	+4.5%	1'217'105	1'149'460	1'159'055
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. Spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-8'130	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	8'130	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	8'130	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le budget du CIFPol (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil relativement large puisque la taille de l'école ne peut pas être connue à l'avance.

L'augmentation des charges d'exploitation est due à un nombre d'aspirant-e-s supérieur (+ 4) par rapport à 2024.

La variance des natures 42 et 46 s'explique par la proportion variable d'aspirant-e-s jurassien-ne-s et neuchâtelois-e-s, qui influence la répartition des coûts.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	78'347	0	0
Coûts salariaux et de structure	-80'997	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	-2'650	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	0

Commentaires

Le besoin analytique du CIFPOL n'est plus nécessaire car seule la formation d'aspirant-e-s va perdurer (la formation des assistant-e-s de sécurité publique a été suspendue durablement). Dès lors, depuis 2024, il n'y a plus de répartition analytique et le budget se fait uniquement par nature comptable.

2.7.9. Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Évolution de l'environnement et des tâches

Une nouvelle organisation de la direction du service a été validée par le Conseil d'État et entrera en vigueur au 1er janvier 2025. Celle-ci offrira une plus grande flexibilité, grâce notamment à un fonctionnement en binôme entre le chef de service et son adjoint-e, permettant d'assurer à la fois la conduite du service et celle d'un éventuel état-major cantonal de conduite (EMCC).

S'agissant de la gestion des crises, la levée du dernier EMCC encore actif fin 2023 s'est accompagnée d'une montée en puissance des activités de veille en faveur des partenaires de la protection de la population (police, défense incendie, santé publique, protection civile, services techniques), étatiques, paraétatiques, communaux et privés. Cette montée en puissance devrait pouvoir se poursuivre en 2025, avec le développement de formations, d'exercices et la conduite de projets transversaux.

Le projet "PROTPOP 2030", visant la révision totale du cadre légal cantonal en matière de protection de la population et de protection civile (PCi), devrait conduire à une réorganisation et optimisation du système à l'horizon 2030.

Au niveau des missions cantonales de la PCi, l'acquisition d'un logiciel pour la gestion des ouvrages de protection dès 2024 répond à l'objectif de digitalisation et d'optimisation des prestations du service.

Par ailleurs, le service reste flexible et attentif aux besoins et objectifs du partenaire militaire, afin d'offrir des infrastructures et des prestations conformes aux attentes. Dans ce cadre, la rénovation du centre de subsistance de la place d'armes de Colombier est prévue à l'horizon 2027.

Enfin, le SSCM intensifie l'utilisation des technologies respectueuses de l'environnement dans le cadre de l'entretien et du renouvellement du parc véhicules de l'État. Il veille également à optimiser la taille du parc de véhicules à l'aune des besoins des différents services de l'administration cantonale.

Objectifs stratégiques

- Mettre en œuvre la nouvelle organisation de la direction, développer les prestations transversales en appui des sections métier et optimiser le fonctionnement du service.
- Garantir la confiance et la satisfaction des partenaires du SSCM, identifier et développer les potentiels de synergies avec ces derniers.
- Entamer le processus législatif dans le cadre du projet "PROTPOP 2030".
- Se préparer à une bonne gestion des crises cantonales.
- Mettre en œuvre un concept visant la formation et l'exercice des partenaires de la protection de la population, afin d'améliorer leur état de préparation ; mener à bien des projets transversaux au profit des partenaires.
- Garantir les conditions favorables à la prolongation des conventions avec la Confédération dans le domaine des infrastructures militaires et des prestations réalisées au profit de cette dernière.
- Poursuivre la phase d'étude du projet de rénovation du centre de subsistance.
- Augmenter le nombre d'unités électriques lors du renouvellement du parc véhicules de l'État et adapter la structure d'approvisionnement en conséquence.
- Poursuivre l'analyse du parc véhicules en vue d'identifier les potentiels d'optimisation.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	7'905'221	8'033'919	8'344'415	+310'495	+3.9%	8'341'715	8'312'515	8'325'215
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	620'737	530'000	531'000	+1'000	+0.2%	531'000	531'000	531'000
43 Revenus divers	19'069	5'000	58'500	+53'500	+1'070.0%	43'100	39'300	39'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'901'579	1'829'000	1'798'000	-31'000	-1.7%	1'798'000	1'798'000	1'798'000
47 Subventions à redistribuer	97'800	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
49 Imputations internes	5'266'035	5'569'919	5'856'915	+286'995	+5.2%	5'869'615	5'844'215	5'856'915
Charges d'exploitation	13'047'221	14'825'114	13'738'767	-1'086'347	-7.3%	14'142'372	14'210'267	14'059'474
30 Charges de personnel	5'012'333	5'460'480	5'349'132	-111'348	-2.0%	5'205'360	5'210'004	5'210'004
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'920'278	3'287'500	3'364'000	+76'500	+2.3%	3'262'000	3'247'000	3'227'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'306'689	3'250'906	2'129'958	-1'120'948	-34.5%	2'779'335	2'857'586	2'726'793
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	461'880	430'000	430'000	+0	0.0%	430'000	430'000	430'000
37 Subventions redistribuées	97'800	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
39 Imputations internes	2'248'241	2'296'229	2'365'677	+69'448	+3.0%	2'365'677	2'365'677	2'365'677
Résultat d'exploitation	-5'142'000	-6'791'195	-5'394'353	+1'396'842	+20.6%	-5'800'657	-5'897'752	-5'734'259
44 Revenus financiers	3'460'364	3'454'500	3'455'000	+500	+0.0%	3'455'000	3'455'000	3'455'000
34 Charges financières	75'105	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3'385'259	3'454'500	3'455'000	+500	+0.0%	3'455'000	3'455'000	3'455'000
Résultat opérationnel	-1'756'741	-3'336'695	-1'939'353	+1'397'342	+41.9%	-2'345'657	-2'442'752	-2'279'259
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'756'741	-3'336'695	-1'939'353	+1'397'342	+41.9%	-2'345'657	-2'442'752	-2'279'259

Commentaires

Nature 30 : charges en diminution en raison de la fin des renforts temporaires en lien avec la crise approvisionnement énergétique.

Nature 31 : l'augmentation des charges découle de la reprise des activités ordinaires de la protection de la population et du financement d'un mandat pour le projet "PROTPOP 2030".

Nature 36 : nombre plus important de missions cantonales déléguées aux OPC en 2023, en raison de vacances de poste à l'interne.

Nature 39 : mise à jour des unités d'œuvre au niveau du SBAT et du SIEN.

Nature 43 : valorisation des heures sur le projet de rénovation du centre de subsistance.

Nature 49 : depuis 2024, une facturation au SCPO de CHF 120'000.- pour la location du local de stockage des véhicules séquestrés est effectuée. Les autres variations sont liées aux forfaits facturés aux services pour les amortissements de véhicules.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	295'295	508'000	481'400
Coûts salariaux et de structure	1'258'495	1'593'513	1'368'095
Coûts des services centraux	729'646	839'413	768'598
Revenus	274'870	249'000	202'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	2'008'566	2'691'925	2'416'093

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les frais d'instruction PCi, le coût des contrôles périodiques des constructions, les coûts de fonctionnement du Care Team, ainsi que les coûts liés au fonctionnement d'ORCCAN. Au niveau des revenus, il comprend les émoluments encaissés pour l'étude des dossiers SATAC, un forfait pour la gestion administrative de la PCi prélevé sur le fonds de la PCi régionale, ainsi que le montant pouvant être prélevé au fonds des contributions de remplacement pour des tâches en lien avec l'instruction de la PCi. L'augmentation prévisible des charges par rapport à C23 s'explique par la reprise des activités ordinaires de cette section après la période de gestion de crises, avec notamment le financement d'un mandat pour le projet "PROTOP 2030". La diminution des recettes provient d'un montant plus faible pouvant être prélevé dans le fonds des contributions de remplacement.

La diminution des coûts salariaux et de structure entre B24 et B25 s'explique principalement par la fin des renforts temporaires octroyés dans le cadre de la gestion de crise.

Infrastructure et logistique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	648'863	677'500	704'300
Coûts salariaux et de structure	2'289'493	2'268'739	2'545'655
Coûts des services centraux	799'363	915'199	840'344
Revenus	3'473'731	3'467'200	3'472'700
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	263'988	394'238	617'599

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à l'entretien des infrastructures du site de Colombier, les indemnités versées par la Confédération pour la location et l'entretien des infrastructures de la Place d'armes de Colombier, ainsi que les différents revenus touchés pour diverses locations. L'évolution défavorable des coûts salariaux et de structure est essentiellement due à l'intégration partielle du poste de chef de section à ce groupe de prestations.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	78'564	61'000	89'000
Coûts salariaux et de structure	463'596	644'441	542'459
Coûts des services centraux	268'275	308'123	282'401
Revenus	877'515	702'000	702'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
Coûts nets (+)	-67'079	311'564	211'859

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés aux journées d'information des conscrits ainsi que les frais de support et de maintenance pour le logiciel employé pour la taxation. On enregistre également sur ce groupe les revenus liés aux amendes disciplinaires des astreints au service militaire du canton, ainsi que la commission de perception touchée par le canton pour le prélèvement de la taxe d'exemption de l'obligation de servir. L'évolution favorable des coûts salariaux et de structure par rapport au B24 est essentiellement due à une diminution de la masse salariale liée à la répercussion de 70% du poste de chef de section sur le groupe de prestations "Infrastructure et logistique".

Garages de l'État (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'857'421	1'980'000	1'973'000
Coûts salariaux et de structure	3'312'594	3'984'989	3'053'682
Coûts des services centraux	447'800	514'198	471'335
Revenus	237'327	394'700	392'421
Revenus de la facturation des services centraux	5'219'568	5'396'519	5'688'794
Coûts nets (+)	160'921	687'967	-583'198

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts nets liés à la gestion du parc véhicules de l'État, compensés par la refacturation aux différents services bénéficiaires.

S'agissant des revenus, l'utilisation par le SCPO d'espace de stockage pour les véhicules séquestrés lui est facturée en prestation interne depuis 2024. Les autres fluctuations sont liées à la vente de véhicules arrivés en fin de cycle de vie.

La baisse des coûts salariaux et de structures est due à une diminution des charges d'amortissement.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Dédom. de Confédération	-1'179'195	-1'179'000	-1'198'000	-1'198'000	-1'198'000	-1'198'000
Part cant. charges OPC	185'380	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Redevance SIS	276'500	280'000	280'000	280'000	280'000	280'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-717'315	-749'000	-768'000	-768'000	-768'000	-768'000

Commentaires

Sont compris dans les charges et revenus de transfert non incorporables, les indemnités reçues de la Confédération pour les prestations logistiques, les versements aux organisations régionales de protection civile (OPC) pour les prestations cantonales qui leur sont déléguées, ainsi que les redevances versées pour le sauvetage lac et les missions de secours.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-5'580	0	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000
Ouvrages PCi	97'800	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Sub. féd. PC	-97'800	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-5'580	0	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000

Commentaires

Ces charges comprennent les frais de rappel encaissés par le SFIN pour le compte de l'arrondissement militaire ainsi que les subventions versées par la Confédération pour les mesures de construction de la protection civile, intégralement reversées aux organisations régionales de protection civile.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Achat de véhicules 2024-2027	En cours	3'634'000	3'253'000	0	3'253'000	2'977'000	1'657'000	3'000'000
PCO EMCC	En cours	135'000	0	0	0	0	0	0
*PI-mobilité durable	En cours	348'000	662'000	0	662'000	671'000	0	0
*Plan climat	En cours	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Construction protégée CE et EMCC	A solliciter	80'000	0	0	0	70'000	130'000	0
*SSCM - Infra. Subsistance - étude	A solliciter	0	38'500	0	38'500	0	0	0
*SSCM - Infra. Subsistance - réalisation	A solliciter	0	0	0	0	23'100	23'100	23'100
Total		4'197'000	4'003'500	0	4'003'500	3'741'100	1'810'100	3'023'100

Commentaires

Les chiffres pour l'achat de véhicules sont repris du rapport de demande de crédit cadre 2024-2027. Ils représentent une planification de remplacement du parc existant ainsi que l'achat de véhicules pour le plan de mobilité (principalement des véhicules électriques).

2.7.10. Service de la culture (SCNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Adopté par le Conseil d'État en février 2024, le projet de loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (LEAC) a été débattu dans le cadre des travaux de la commission y relative d'avril à août. Une augmentation des moyens dévolus aux subventions – CHF 1,2 million – est prévue pour les prochaines années. Dès l'adoption de la nouvelle loi, une impulsion sera également donnée par le service pour accroître l'accès à l'art et à la culture et soutenir les activités de médiation culturelle, grâce notamment à la création d'un poste à 50% dédié à ces enjeux. En parallèle, le projet de La Chaux-de-Fonds, Capitale culturelle suisse en 2027, fait l'objet d'un rapport à l'appui d'une demande de crédit. Dans le cadre du Message culture 2025-2028, la Confédération a confirmé la pertinence d'un tel projet, mais attend la confirmation de l'engagement du Canton et de la Ville de La Chaux-de-Fonds avant de confirmer à son tour le montant de son soutien. Ce projet représente une opportunité et un vecteur de dynamisme pour l'ensemble du canton, en ce qui concerne son développement artistique, culturel, touristique ou économique, dans lequel pourront s'exprimer les axes principaux de la future LEAC.

De son côté l'OAEN travaille au projet de nouveau centre d'archives (CAP, Centre Archives et Patrimoine), permettant de maîtriser les risques tout en répondant aux besoins en conservation des cent prochaines années. De nouveaux locaux impliquent un déménagement dont la préparation s'étalera sur plusieurs années.

Quant à l'office de l'archéologie cantonale (OARC), la mise en œuvre prochaine d'une fouille de grande ampleur au Landeron au lieu-dit "Les Pêches derrière l'église" nécessite une coordination et une planification exigeante des besoins humains et matériels avec des contraintes externes importantes. Cette tâche est complexe dans un domaine peu doté en personnel fixe et un marché du travail très tendu. L'enjeu est de taille, puisque ces travaux concernent un site palafittique d'importance nationale.

Pour ce qui en est de l'office du patrimoine bâti et immatériel (OCPI), les défis sont nombreux tant au niveau des pressions liées aux politiques de densification que des questions liées à l'énergie. Si les premières impliquent de plus en plus de compétences urbanistiques, les secondes impliquent un suivi accru des dossiers d'enquête puis des chantiers. Les exigences actuelles impliquent une plus grande précision dans les interventions pour éviter la détérioration du patrimoine bâti (ventilation, humidité, résistance croissante aux intempéries).

Le Laténium s'est, quant à lui, désormais imposé dans le paysage muséal suisse et remplit un rôle international comme Centre d'interprétation des Palafittes inscrits au Patrimoine mondial. Ces missions exigent des efforts considérables pour le renouvellement constant des activités de médiation, en particulier en vue des objectifs d'inclusion sociale et de durabilité sur lesquels le musée se positionne avantageusement. Suite à la refonte scénographique des espaces dédiés aux "Celtes de La Tène", le Laténium va dorénavant s'atteler à la modification de la salle "Au pays du grand ours des cavernes", où seront présentées les nouvelles découvertes réalisées dans le Val-de-Travers par l'OARC.

Objectifs stratégiques

Encouragement des activités culturelles

- Renforcer le domaine de l'accès à la culture ;
- Appuyer l'organisation de la première capitale culturelle suisse portée par la Ville de La Chaux-de-Fonds ;
- Valoriser les châteaux cantonaux et de leurs collections ;
- Réviser la loi sur la lecture publique.

Office des Archives de l'État de Neuchâtel (OAEN)

- Garantir l'archivage numérique à l'État de Neuchâtel (projet AENeas) ;
- Installer les Archives de l'État dans un nouveau Centre Archives et Patrimoine (projet CAP).

Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI)

- Suivre les chantiers de conservation-restauration du patrimoine bâti ;
- Mettre à jour le Recensement Architectural du Canton de Neuchâtel (RACN) dans le cadre des révisions des plans d'aménagement communaux ;
- Valoriser le patrimoine bâti et mobilier neuchâtelois : publications, conférences, visites commentées.

Office de l'archéologie cantonale (OARC)

- Développer une documentation multimodale des Vallées et des Montagnes ; prospection des crêtes et zones d'altitude ; réactualisation des connaissances des grottes ;
- Intégrer l'archéologie préventive dans les processus d'aménagement du territoire (projets de construction et d'infrastructures, NE mobilité 2030) ;
- Garantir, au travers du monitoring des sites palafittiques, la préservation du patrimoine lacustre neuchâtelois inscrit à l'UNESCO (sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes).

Laténium

- Assurer le rayonnement culturel, scientifique et social du Laténium. Poursuivre la réorganisation des collections et valoriser le musée par le biais d'événements associant arts et sciences ;
- Consolider l'offre de médiation culturelle et assurer le renouvellement des contenus, afin de contrebalancer le vieillissement des équipements, dans un contexte muséal toujours plus concurrentiel.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'832'863	3'584'391	2'336'286	-1'248'105	-34.8%	2'230'463	1'114'885	1'106'925
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	18	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	379'511	346'625	859'786	+513'161	+148.0%	815'824	346'625	346'625
43 Revenus divers	341'040	2'387'766	83'733	-2'304'033	-96.5%	81'220	68'260	60'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	148'509	350'000	892'767	+542'767	+155.1%	833'419	200'000	200'000
47 Subventions à redistribuer	961'731	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
49 Imputations internes	2'055	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	18'064'043	18'874'226	21'250'832	+2'376'606	+12.6%	22'044'959	20'409'077	19'838'395
30 Charges de personnel	5'565'369	7'436'017	8'460'356	+1'024'339	+13.8%	7'787'509	6'925'877	6'607'341
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'155'218	1'273'060	1'742'815	+469'755	+36.9%	2'205'788	1'814'157	1'545'823
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	7'500	+7'500	--	11'500	128'882	845'069
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	7'682'608	7'061'522	7'657'925	+596'403	+8.4%	8'657'926	8'157'925	7'457'926
37 Subventions redistribuées	961'731	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
39 Imputations internes	2'699'118	2'603'627	2'882'236	+278'609	+10.7%	2'882'236	2'882'236	2'882'236
Résultat d'exploitation	-16'231'180	-15'289'835	-18'914'546	-3'624'712	-23.7%	-19'814'496	-19'294'192	-18'731'470
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-16'231'180	-15'289'835	-18'914'546	-3'624'712	-23.7%	-19'814'496	-19'294'192	-18'731'470
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-16'231'180	-15'289'835	-18'914'546	-3'624'712	-23.7%	-19'814'496	-19'294'192	-18'731'470

Commentaires

Le budget 2025 du service est impacté par deux facteurs principaux : une augmentation des ressources humaines pour répondre aux enjeux au niveau de l'aménagement du territoire et des procédures d'octroi des permis de construire et le transfert de projets de fouilles de sauvegarde archéologique initialement considéré en 2024 comme un investissement mais finalement enregistré dans le compte de résultat en 2025. Ce dernier projet impacte en particulier les natures 30 et 31. Toujours en lien avec ce projet, les natures comptables "Taxe" (42) et "Revenus de transfert" (46) augmentent avec la participation de tiers et le subventionnement de la Confédération. En revanche la nature comptable "Revenus divers" (43) diminue avec la suppression de la recette émanant de l'investissement.

La hausse des charges de transfert, nature (36), résulte de l'augmentation consentie dans le cadre de l'adoption de la nouvelle LEAC et du projet Capitale Culturelle Suisse.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	111'462	196'700	201'000
Coûts salariaux et de structure	68'019	353'930	369'834
Coûts des services centraux	23'992	119'581	117'802
Revenus	8'330	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	195'143	670'211	688'636

Commentaires

La création d'un 0.5 EPT supplémentaire permettra de renforcer le domaine de l'accès à la culture, conformément aux objectifs de la LEAC.

Archéologique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	125'518	227'000	663'812
Coûts salariaux et de structure	1'438'784	1'061'516	3'414'537
Coûts des services centraux	685'714	1'130'875	1'134'984
Revenus	13'151	95'000	1'300'928
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'236'865	2'324'391	3'912'404

Commentaires

L'impact important résulte du transfert de projets de fouilles de sauvegarde archéologique du compte des investissements au compte de résultat. Par ailleurs, une augmentation de la dotation est prévue afin de répondre à la hausse des demandes de préavis pour les permis de construire.

Patrimoine (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	214'003	88'700	88'700
Coûts salariaux et de structure	954'748	889'577	1'142'520
Coûts des services centraux	467'414	338'317	390'170
Revenus	49'165	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'587'000	1'316'593	1'621'390

Commentaires

Une augmentation de la dotation depuis le deuxième semestre 2024 permet de répondre à la hausse de préavis pour les permis de construire et être ainsi en adéquation avec la loi cantonale sur la sauvegarde du patrimoine culturel et avec la loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

Musée (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	477'951	520'250	520'250
Coûts salariaux et de structure	2'118'239	2'039'578	2'357'444
Coûts des services centraux	999'387	757'652	772'470
Revenus	309'952	282'625	282'625
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'285'625	3'034'854	3'367'538

Commentaires

Pas de commentaire particulier

Archives (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	61'012	62'400	62'800
Coûts salariaux et de structure	945'557	734'704	1'013'632
Coûts des services centraux	522'169	454'459	466'811
Revenus	14'377	19'300	19'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'514'362	1'232'263	1'523'943

Commentaires

Augmentation des coûts salariaux et de structure en lien avec le projet de sécurisation et le déménagement des archives (ressources humaines et matériel).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Accès à la culture	43'244	50'000	130'000	220'000	220'000	220'000
Accès aux savoirs	172'200	213'000	199'000	199'000	199'000	199'000
Amort subventions à l'invest - SCNE	219'571	205'022	211'425	211'426	211'425	211'426
Arts de la scène	1'412'241	1'449'000	1'455'000	1'495'000	1'495'000	1'495'000
Arts numériques	0	0	50'000	100'000	100'000	100'000
Arts visuels	0	0	145'000	175'000	175'000	175'000
Cinéma	332'500	359'000	365'000	425'000	425'000	425'000
Fonds Documentaires	1'920'500	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000
Interdisciplinaire	0	0	139'000	189'000	189'000	189'000
Littérature	141'652	174'000	63'000	103'000	103'000	103'000
Musique	562'292	689'000	740'000	780'000	780'000	780'000
Promotion de la lecture	511'334	612'500	612'500	612'500	612'500	612'500
Sub. féd. diverses	0	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000
Subs. div. ins. privées	571'330	455'000	375'000	375'000	375'000	375'000
Subsides com. divers	1'380'245	375'000	375'000	375'000	375'000	375'000
Valorisation patrimoine culturel	0	0	128'000	128'000	128'000	128'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	7'267'108	6'451'522	6'857'925	7'257'926	7'257'925	7'257'926

Commentaires

Dans le cadre de la LEAC, une augmentation de CHF 1,2 million de l'enveloppe des subventions destinées à l'encouragement des activités culturelles et artistiques est prévue. Le budget 2025 des charges de transfert du service de la culture voit une augmentation de CHF 400'000.- par rapport au budget 2024. Par ailleurs, en lien avec la nouvelle loi et les nouveaux champs d'activités qui y sont développés, la liste des domaines figurant au budget a évolué par rapport à 2024.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-120	0	0	0	0	0
Monuments et sites	118'383	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000
Sub. féd. pro. mon. sit.	-118'383	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-120	0	0	0	0	0

Commentaires

Subventions reçues de la Confédération et redistribuées pour la conservation et la restauration d'objets patrimoniaux.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Aides SCNE Coronavirus	En cours	0	0	0	0	0	0	0
*Centre des archives et du patrimoine	En cours	58'306	0	0	0	0	0	0
Création moyens nécessaires LArch	En cours	300'000	300'000	0	300'000	233'226	0	0
*PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	0	0	0	0	0	0	0
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	En cours	295'000	0	0	0	0	0	0
*Vitamine	En cours	23'322	25'920	0	25'920	25'920	12'960	0
Capitale Culturelle Suisse	A solliciter	260'000	600'000	0	600'000	1'200'000	700'000	0
Fouille de sauvetage archéologique	À solliciter	856'796	0	0	0	0	0	0
Refonte espace "Au pays du Grand Ours"	A solliciter	0	30'000	0	30'000	280'000	40'000	0
Remplacement du lyophilisateur	A solliciter	0	45'000	0	45'000	0	0	0
Sécurisation et déménagement des AEN	A solliciter	493'680	657'710	0	657'710	563'620	1'090'287	263'333
Total		2'287'104	1'658'630	0	1'658'630	2'302'766	1'843'247	263'333

Commentaires

Capitale Culturelle Suisse : l'évènement La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse, dont le rayonnement sera national voire international, nécessite des montants qui rendront possible sa réalisation en 2027. La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle Suisse fait partie des projets APS soutenus dès 2019.

Refonte espace "Au pays du Grand Ours" : Conception du projet de refonte de l'espace de clôture de l'exposition permanente du Laténium, techniquement et scientifiquement obsolète.

Sécurisation et déménagement des AEN : Le projet de construction du Centre Archives et Patrimoine (CAP) implique des travaux de sécurisation des archives de l'État (reconditionnement, inventaires et nettoyage) ainsi que leur déménagement. Une demande de crédit sera soumise au Grand Conseil à l'automne 2024.

2.7.11. Service des ressources humaines (SRHE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SRHE reste très concerné par le processus continu de réforme de l'administration cantonale en s'impliquant dans les nombreux projets de transformation structurelle, organisationnelle et technique de l'État. Son organisation et ses prestations sont en permanence remises en question et adaptées afin de maintenir la pertinence de son action, tant stratégique que technique. Que ce soit en réponse aux crises successives auxquelles l'administration fait face, en réaction aux évolutions rapides et imprévisibles de l'environnement ou encore en accompagnement des transformations plus fondamentales de la société, le SRHE joue un rôle essentiel dans la prise en compte de la dimension humaine de ces changements.

Les attentes des milliers de titulaires de l'administration changent également avec le renouvellement des générations, ainsi que l'évolution du marché du travail - dans le sens d'un plein emploi - imposent des défis de taille à l'État-employeur. Le positionnement de L'État en tant qu'employeur modèle constitue ainsi un objectif essentiel au maintien d'une administration efficiente. Dans ce sens, les valeurs éthiques partagées au sein des différents départements, ainsi que les conditions de travail agréables autorisant équilibre personnel, responsabilisation, souplesse organisationnelle et accomplissement représentent des valeurs essentielles qu'il convient de mettre en exergue.

Les objectifs du programme de législature font également partie des éléments conditionnant l'activité du SRHE, avec notamment une meilleure exploitation des potentiels de la digitalisation, une amélioration de la cohésion sociale au travers d'actions d'intégration sociale et culturelle, ainsi qu'un meilleur fonctionnement des institutions.

Objectifs stratégiques

- Développement et intensification du soutien du SRHE à la conduite de l'État et à la gestion de ses entités par la mise en place de nouveaux outils techniques et d'un meilleur accompagnement direct.
- Amélioration de la qualité du développement du personnel et de l'accompagnement des changements par une plus grande digitalisation des actions de formation et une meilleure écoute des besoins des titulaires.
- Réforme de l'outil destiné aux entretiens annuels de développement dans un but d'une meilleure communication et compréhension entre les responsables d'entités et les personnes qui leur sont rattachées.
- Renforcement des actions en lien avec la santé/sécurité des titulaires, renforcement du suivi de l'absentéisme et de ses conséquences, amélioration du positionnement de l'État-employeur en tant qu'employeur exemplaire et attrayant.
- Poursuite des travaux en lien avec le regroupement de l'administration, notamment, l'accompagnement au changement, la formation et le plan de mobilité.
- Intégration plus large des objectifs de l'État en matière de non-discrimination, d'inclusion et de développement durable.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	8'050'536	-7'331'834	8'469'120	+15'800'954	+215.5%	8'501'664	8'452'848	8'371'488
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	817'532	986'000	778'500	-207'500	-21.0%	778'500	778'500	778'500
43 Revenus divers	159'237	123'368	97'632	-25'736	-20.9%	130'176	81'360	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	-129'228	760'000	360'000	-400'000	-52.6%	360'000	360'000	360'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'202'995	-9'201'201	7'232'988	+16'434'190	+178.6%	7'232'988	7'232'988	7'232'988
Charges d'exploitation	7'691'633	-7'103'256	8'922'259	+16'025'515	+225.6%	8'943'128	9'188'199	9'116'573
30 Charges de personnel	5'904'214	-8'715'109	7'217'128	+15'932'237	+182.8%	7'248'188	7'381'881	7'414'776
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	193'512	205'800	224'800	+19'000	+9.2%	159'803	224'800	224'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	72'701	129'563	163'398	+33'835	+26.1%	218'204	264'585	160'064
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	545'863	516'000	568'000	+52'000	+10.1%	568'000	568'000	568'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	975'343	760'490	748'933	-11'557	-1.5%	748'933	748'933	748'933
Résultat d'exploitation	358'903	-228'578	-453'139	-224'561	-98.2%	-441'464	-735'350	-745'085
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	358'903	-228'578	-453'139	-224'561	-98.2%	-441'464	-735'350	-745'085
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	358'903	-228'578	-453'139	-224'561	-98.2%	-441'464	-735'350	-745'085

Commentaires

Globalement, le résultat d'exploitation du service varie considérablement par rapport au budget 2024, en raison de l'écart statistique, de CHF 16,3 millions considéré au budget 2024 et qui est transféré au SFIN dès le budget 2025. Ce transfert impacte autant le groupe 49 que le groupe 30.

Dans les recettes, le groupe 42 est réduit suite au transfert au SBAT des retenues liées aux places de parking, d'un montant de CHF 220'000.-. Une modification d'imputation du remboursement de 80% des frais liés à la crèche tic-tac (transfert du groupe 46 vers le groupe 30) explique la variation de CHF 400'000.- du groupe 46.

Dans le groupe 30, au-delà de l'écart statistique et du transfert venant du groupe 46, les charges augmentent légèrement, notamment du fait de l'effectif du service qui augmente de 0.5 EPT, ainsi que d'une augmentation des salaires occasionnels qui permettront de gérer plusieurs nouveaux projets. Le renchérissement et les échelons automatiques expliquent la différence restante.

Le groupe 31 augmente légèrement à la suite de quelques nouvelles offres dans le catalogue de formations.

Finalement, l'augmentation des charges liées à la crèche tic-tac expliquent la différence du groupe 36.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion salariale et financière (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	16'191	35'400	38'600
Coûts salariaux et de structure	1'230'272	1'581'213	1'712'974
Coûts des services centraux	405'902	540'236	317'659
Revenus	89'850	316'150	89'520
Revenus de la facturation des services centraux	1'372'916	1'396'900	1'546'879
Coûts nets (+)	189'600	443'798	432'835

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacements maternité et paternité et toutes les activités couvrant la budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service.

Conseil et expertises (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	49'469	81'000	81'000
Coûts salariaux et de structure	1'426'608	1'546'470	1'791'692
Coûts des services centraux	405'902	540'236	317'659
Revenus	56'019	65'480	62'770
Revenus de la facturation des services centraux	1'638'046	1'755'864	1'936'092
Coûts nets (+)	187'914	346'362	191'489

Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, le groupe de confiance, les activités liées à la santé et la sécurité au travail ainsi que les activités liées à la mobilité et au recrutement.

Formation et développement (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	105'170	49'200	65'000
Coûts salariaux et de structure	3'990'292	3'992'951	4'259'927
Coûts des services centraux	143'260	190'671	112'115
Revenus	1'402'541	1'325'000	1'337'500
Revenus de la facturation des services centraux	3'449'842	3'225'405	3'038'728
Coûts nets (+)	-613'661	-317'582	60'815

Commentaires

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires.

Le coût net global du groupe se péjore par rapport au BU24 en raison de l'augmentation des charges suite à une croissance du nombre de formations proposées et de la légère diminution de la refacturation en tant que service central, afin de mieux correspondre aux frais effectifs.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
FFP Planif. territoire et construction	1'468	0	2'000	2'000	2'000	2'000
Part produit taxe CO2	-235'777	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000
Redistribution contr.enc.for.dual	0	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	476'841	100'000	550'000	550'000	550'000	550'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	242'532	-244'000	208'000	208'000	208'000	208'000

Commentaires

La part au produit de la taxe CO2 reste très incertaine d'année en année. L'évaluation au BU24 et BU25 se base sur l'estimation la plus objective possible.

Les coûts de la structure d'accueil augmentent fortement, mais le 80% de ces charges est remboursé via la réduction des cotisations salariales (voir tableau ci-dessous).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-150	0	0	0	0	0
Réduction cotisations salariales	-372'026	0	-440'000	-440'000	-440'000	-440'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-372'176	0	-440'000	-440'000	-440'000	-440'000

Commentaires

La réduction des cotisations salariales correspond au remboursement du 80% des frais liés à la crèche tic-tac. Il s'agit d'une nouvelle imputation, raison pour laquelle le BU24 ne prévoit aucun montant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*Vitamine	En cours	189'185	147'632	0	147'632	170'176	96'360	0
Total		189'185	147'632	0	147'632	170'176	96'360	0

Commentaires

Transversal, le projet VitamiNE implique le SRHE dans le recrutement et la mobilité professionnelle (ainsi que sa promotion), la santé et sécurité au travail, ainsi que tout ce qui touche à la mobilité (hors écobonus récemment transféré au SBAT).

2.7.12. Service juridique (SJEN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis 2023, le nombre de recours adressés au Conseil d'État et aux départements est à nouveau en augmentation. De plus, le SJEN continue d'être particulièrement sollicité pour des avis de droit, des conseils et des préavis relatifs aux objets soumis au Conseil d'État ainsi que des projets législatifs.

Le "toilettage" du RSN avance bien. Il engendre une grande charge de travail, en coordination avec les départements, le but étant que ce recueil ne contienne que les textes législatifs de portée générale et abstraite. Cette tâche se terminera à la fin du premier trimestre 2025.

Les travaux liés à la révision complète de la LPJA avancent bien et le projet devrait pouvoir être soumis au Grand Conseil durant le premier semestre 2025.

Le service juridique appuie aussi plusieurs commissions parlementaires en charge de projets législatifs conséquents.

Objectifs stratégiques

- Continuer d'offrir des prestations de qualité à l'ensemble de l'administration ;
- Assister le développement de la "cyberadministration" (collaboration avec les AUJU pour le projet Justitia 4.0 et avec la chancellerie pour le projet SYVOTE);
- Élaborer des cahiers des charges du personnel du SJEN et redéfinir certains processus (guide de bonne pratique);
- Mener à bien le projet de révision de la procédure administrative.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	104'405	120'800	62'000	-58'800	-48.7%	62'000	62'000	62'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	88'878	100'000	50'000	-50'000	-50.0%	50'000	50'000	50'000
43 Revenus divers	3'959	800	1'000	+200	+25.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	11'569	20'000	11'000	-9'000	-45.0%	11'000	11'000	11'000
Charges d'exploitation	3'659'084	3'872'028	4'151'886	+279'858	+7.2%	4'146'979	4'146'217	4'147'190
30 Charges de personnel	3'203'969	3'429'712	3'557'851	+128'139	+3.7%	3'557'944	3'564'982	3'565'955
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	69'517	68'600	148'100	+79'500	+115.9%	143'100	135'300	135'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	385'598	373'716	445'935	+72'219	+19.3%	445'935	445'935	445'935
Résultat d'exploitation	-3'554'679	-3'751'228	-4'089'886	-338'658	-9.0%	-4'084'979	-4'084'217	-4'085'190
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'554'679	-3'751'228	-4'089'886	-338'658	-9.0%	-4'084'979	-4'084'217	-4'085'190
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'554'679	-3'751'228	-4'089'886	-338'658	-9.0%	-4'084'979	-4'084'217	-4'085'190

Commentaires

Nature 30 Charges de personnel : le nombre d'EPT reste inchangé en 2025, l'augmentation est à mettre en lien avec l'évolution salariale (indexation et échelons).

Nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : un montant de CHF 75'000 a été introduit pour mettre en place la migration de l'application métier, l'archivage des données, la participation à des groupes de travail y relatifs et l'analyse des processus métier.

Nature 42 Taxes : cette nature comptable relative aux avances de frais a été réduite de CHF 50'000 pour tenir compte des montants encaissés en moyenne.

Nature 49 Imputations internes : cette nature comptable a été diminuée de CHF 9'000 pour mieux correspondre aux heures effectuées concernant le soutien juridique au SEMP.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	5'960	5'000	5'500
Coûts salariaux et de structure	1'627'641	1'828'083	1'887'016
Coûts des services centraux	194'390	198'790	231'123
Revenus	89'196	100'800	51'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'738'794	1'931'073	2'072'639

Commentaires

Se référer aux commentaires de la page précédente s'agissant des revenus.

Conseils (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	747'378	763'036	818'110
Coûts des services centraux	89'828	82'974	100'203
Revenus	14'369	20'000	11'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	822'837	826'010	907'313

Commentaires

Se référer aux commentaires de la page précédente s'agissant des revenus.

Législation (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	612'030	649'667	699'631
Coûts des services centraux	73'664	70'646	85'692
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	685'694	720'313	785'323

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Autres prestations (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	5'777	8'000	8'000
Coûts salariaux et de structure	117'632	111'449	135'775
Coûts des services centraux	14'060	12'119	16'630
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	137'468	131'568	160'405

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Marchés publics (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	50'760	48'600	51'600
Coûts salariaux et de structure	107'209	84'478	100'318
Coûts des services centraux	12'756	9'186	12'287
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	170'725	142'264	164'205

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-840	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-840	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

2.7.13. Fonds de la protection civile régionale

Évolution de l'environnement et des tâches

Les dépenses des organisations régionales de la protection civile (OPC) sont financées par un fonds alimenté par les communes et géré par le service de la sécurité civile et militaire.

Un nouveau catalogue de prestations de la protection civile (PCi) est en cours d'élaboration et devrait entrer en force courant 2025.

Objectifs stratégiques

- Financer les charges des OPC, conformément au budget validé par le comité directeur de la protection civile (CODIR).
- Assurer l'acquisition homogène du matériel, de l'équipement et des véhicules nécessaires au bon accomplissement des prestations des OPC, conformément aux planifications validées par le CODIR.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'669'224	2'604'000	2'500'000	-104'000	-4.0%	2'500'000	2'500'000	2'500'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	109'308	50'000	76'000	+26'000	+52.0%	76'000	76'000	76'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	180'608	172'000	19'000	-153'000	-89.0%	19'000	19'000	19'000
46 Revenus de transfert	2'379'308	2'382'000	2'405'000	+23'000	+1.0%	2'405'000	2'405'000	2'405'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	2'669'224	2'604'000	2'500'000	-104'000	-4.0%	2'500'000	2'500'000	2'500'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'669'224	2'604'000	2'500'000	-104'000	-4.0%	2'500'000	2'500'000	2'500'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Nature 36 : selon le budget des OPC (frais courants) et la planification d'investissement (matériel, véhicules et équipement) validés par le CODIR.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Fonds PC régionale	289'916	222'000	95'000	95'000	95'000	95'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	289'916	222'000	95'000	95'000	95'000	95'000

Commentaires

Ces chiffres correspondent aux montants financés par le fonds qui ne sont pas couverts par le versement annuel des parts communales. Les fluctuations observées sont conformes aux planifications validées par le CODIR.

2.7.14. Fonds contribution remplacement abris PC

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire est en charge de la gestion financière du fonds de contribution de remplacement des abris de protection civile (PCi).

Objectifs stratégiques

- Encaisser les contributions de remplacement au sens de l'art. 61 de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi)
- Subsidairement aux fonds encore disponibles dans les communes (pour rappel, les contributions de remplacement sont encaissées au niveau cantonal depuis le 1^{er} janvier 2012), financer les abris publics des communes et rénover les abris publics et privés
- Financer d'autres tâches en lien avec la PCi, conformément à l'art. 62, al.3 LPPCi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	556'510	344'600	400'000	+55'400	+16.1%	400'000	400'000	400'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	556'000	344'600	400'000	+55'400	+16.1%	400'000	400'000	400'000
43 Revenus divers	510	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	556'510	344'600	400'000	+55'400	+16.1%	400'000	400'000	400'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	215'800	170'000	132'000	-38'000	-22.4%	132'000	132'000	132'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	340'710	174'600	268'000	+93'400	+53.5%	268'000	268'000	268'000
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Nature 42 : contributions encaissées. Le montant budgété correspond à la moyenne basse des deux derniers exercices 2022 et 2023.

Résultat analytique

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-510	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-510	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

2.7.15. Fonds d'attributions cantonales Loterie romande

Évolution de l'environnement et des tâches

En date du 26 mai 2020, le Grand Conseil a attribué 10% du bénéfice de la Loterie Romande revenant au canton pour le soutien à des projets et/ou manifestations publiques, uniques ou récurrentes, ayant une portée touristique et générant des retombées importantes. Le SESC est en charge de la gestion du fonds d'attributions cantonales Loterie Romande. Le solde, 90%, est réparti entre les commissions de répartition pour les contributions destinées au domaine du sport et les contributions destinées notamment aux domaines de la culture et du social.

Objectifs stratégiques

- Favoriser la réalisation d'événements de grande ampleur ayant des retombées positives pour la population et pour le canton ;
- Favoriser le rayonnement du canton par le soutien à des manifestations ;
- Favoriser le tourisme par le soutien à des projets attractifs.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'841'020	1'945'000	1'748'000	-197'000	-10.1%	2'445'000	2'445'000	1'700'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'841'020	1'800'000	1'700'000	-100'000	-5.6%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	145'000	48'000	-97'000	-66.9%	745'000	745'000	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	1'841'020	1'945'000	1'748'000	-197'000	-10.1%	2'445'000	2'445'000	1'700'000
30 Charges de personnel	3'400	2'000	3'000	+1'000	+50.0%	2'000	2'000	2'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	13'000	15'000	+2'000	+15.4%	13'000	13'000	13'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'338'120	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	477'500	1'900'000	1'700'000	-200'000	-10.5%	2'400'000	2'400'000	1'655'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	22'000	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Nature 30, Charges de personnel : indemnités aux membres de la commission ;

Nature 31, Biens, services et charges d'exploitation : adaptation des charges sur la base de l'expérience acquise ;

Natures 36, Charges de transfert : montants prévus pour les divers projets soutenus ;

Nature 41, Patentes et concessions : part du bénéfice de la Loterie Romande attribuée au fonds.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Sub. manifestations but touristique	477'500	1'900'000	1'700'000	2'400'000	2'400'000	1'655'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	477'500	1'900'000	1'700'000	2'400'000	2'400'000	1'655'000

Commentaires

Montants versés pour les divers projets soutenus.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	0	-145'000	-48'000	-745'000	-745'000	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	-145'000	-48'000	-745'000	-745'000	0

Commentaires

Prélèvements à la fortune du Fonds.

Département de la formation, des finances et de la digitalisation (DFFD)

Compte de résultats et effectif du DFFD

SFFD	Secrétariat général DFFD
SEEO	Service de l'enseignement obligatoire
CMNE	Conservatoire de musique neuchâtelois
SFPO	Service formation postobligatoire et orientation
LYCEES	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars
CPNE	Centre de formation professionnelle neuchâtelois
SFIN	Service financier
SCCO	Service des contributions
SIEN	Service informatique entité neuchâteloise

Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel

2.8. Département de la formation, des finances et de la digitalisation (DFFD)

2.8.1. Compte de résultats et effectif du DFFD

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Revenus d'exploitation	1'734'889'006	1'725'767'994	1'817'524'571	+91'756'577	+5,3%	1'810'383'671	1'806'981'635	1'802'584'718
40 Revenus fiscaux	1'107'608'161	1'079'450'000	1'108'750'000	+29'300'000	+2,7%	1'108'750'000	1'108'750'000	1'108'750'000
41 Patentes et concessions	19'638	27'020'000	26'820'000	-200'000	-0,7%	26'820'000	26'820'000	26'820'000
42 Taxes	56'749'122	63'978'955	62'787'350	-1'191'605	-1,9%	63'083'950	64'008'750	63'923'850
43 Revenus divers	4'333'187	5'183'962	4'923'032	-260'931	-5,0%	4'911'633	4'743'058	4'522'158
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	7'040	61'000	57'000	-4'000	-6,6%	57'000	57'000	57'000
46 Revenus de transfert	477'696'630	460'293'093	529'465'833	+69'172'740	+15,0%	521'359'879	516'613'943	512'019'307
47 Subventions à redistribuer	46'584'128	47'410'000	45'050'355	-2'359'645	-5,0%	45'050'355	45'050'355	45'050'355
49 Imputations internes	41'891'101	42'370'984	39'671'002	-2'699'982	-6,4%	40'350'854	40'938'529	41'442'048
Charges d'exploitation	697'919'336	687'918'073	688'475'967	+557'894	+0,1%	706'445'194	711'395'480	715'256'056
30 Charges de personnel	203'803'076	216'696'928	201'445'501	-15'251'427	-7,0%	210'220'750	211'516'480	211'375'255
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	73'271'186	67'904'007	71'565'964	+3'661'957	+5,4%	73'470'624	73'088'676	73'119'076
33 Amortissements du patrimoine administratif	15'824'348	12'515'466	7'077'265	-5'438'201	-43,5%	10'994'576	13'220'873	15'654'284
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	300'323'509	293'784'708	305'551'504	+11'766'796	+4,0%	308'227'795	309'402'255	310'435'226
37 Subventions redistribuées	46'584'128	47'410'000	45'050'356	-2'359'644	-5,0%	45'050'356	45'050'356	45'050'356
39 Imputations internes	58'113'089	49'606'964	57'785'377	+8'178'413	+16,5%	58'481'093	59'116'840	59'621'859
Résultat d'exploitation	1'036'969'670	1'037'849'922	1'129'048'604	+91'198'683	+8,8%	1'103'938'477	1'095'586'155	1'087'328'662
44 Revenus financiers	48'668'190	49'936'420	50'922'700	+986'280	+2,0%	50'612'700	48'507'700	48'507'700
34 Charges financières	17'643'423	27'540'000	27'740'000	-1'800'000	-6,5%	27'140'000	28'140'000	29'140'000
Résultat de financement	31'024'767	22'396'420	25'182'700	+2'786'280	+12,4%	23'472'700	20'367'700	19'367'700
Résultat opérationnel	1'067'994'437	1'060'246'342	1'154'231'304	+93'984'963	+8,9%	1'127'411'177	1'115'953'855	1'106'696'362
48 Revenus extraordinaires	24'386'941	45'994'829	34'680'727	-11'314'102	-24,6%	26'848'960	17'574'408	27'862'878
38 Charges extraordinaires	54'247'824	14'908'644	20'544'955	+5'636'311	+37,8%	9'432'642	0	0
Résultat extraordinaire	-29'860'883	31'086'185	14'135'772	-16'950'413	-54,5%	17'416'318	17'574'408	27'862'878
Résultat total	1'038'133'553	1'091'332'527	1'168'367'077	+77'034'549	+7,1%	1'144'827'495	1'133'528'263	1'134'559'240

Effectif du personnel DFFD (EPT)	Comptes 2023 ¹⁾	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Secrétariat général (SFFD)	8.10	8.80	6.40	-2.40	-27.3%	6.40	6.40	6.40
Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)	46.70	46.40	46.70	+0.30	+0.6%	46.70	46.70	46.70
Conservatoire musique neuchâtelois (CMNE)	6.05	5.85	5.85	0.00	0.0%	5.85	5.85	5.85
Service des formations postoblig. et orientation (SFPO)	90.00	96.15	95.85	-0.30	-0.3%	98.85	98.85	98.85
Lycées	25.90	25.90	25.80	-0.10	-0.4%	25.80	25.80	25.80
Centre de formation prof. neuchâtelois (CPNE)	74.90	77.60	77.60	0.00	0.0%	77.60	77.60	77.60
Fonds apprentissage et perfectionnement prof. (FAPP)	1.00	1.00	1.00	0.00	0.0%	1.00	1.00	1.00
Service financier (SFIN)	42.00	49.50	52.50	+3.00	+6.1%	52.50	52.50	52.50
Service des contributions (SCCO)	128.90	135.90	138.40	+2.50	+1.8%	138.40	138.40	138.40
Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN)	177.00	186.35	190.55	+4.20	+2.3%	190.55	190.55	190.55
Total	600.55	633.45	640.65	+7.20	+1.1%	643.65	643.65	643.65

¹⁾ Effectif reconstitué suite à la réorganisation des départements au 1er mars 2024.

Commentaires

Groupe 30 : la variation des charges du personnel administratif et technique tient compte de la réorganisation effective, depuis mars 2024, des départements. Le CAPPEs, anciennement au SFFD, est intégré au sein du service de la santé publique au DSRs.

Le SFIN voit son effectif évoluer de 3 EPT qui sont, en partie, le fruit de transferts internes (un poste de cheffe du domaine finances communales provenant du SCOM et un poste d'acheteur provenant du SALI). Un poste de gestionnaire de recouvrement entièrement financé vient compléter cette variation.

Le SCCO voit son effectif se doter d'un poste de taxateur lié aux remises fiscales (1 EPT), d'un poste de business analyste lié au projet INOV (1 EPT) ainsi que d'un poste autofinancé de juriste (0.5 EPT).

Quant au SIEN, les variations d'effectifs sont liées à la création de 2 EPT en qualité d'administrateur système financé à 75%, de 1,2 EPT en tant que chef de projet et de 1 EPT en tant que technicien financé à 50%.

Tenant compte des écarts budgets-comptes des dernières années sur les charges de personnel, les chiffres du budget 2025 ont été ajustés sur une base plus réaliste.

Groupe 31 : L'écart constaté entre le B2025 et le B2024 se matérialise principalement au SFIN par l'écart statistique liés aux frais divers qui n'est plus budgété en 2025 (CHF -1,6 millions en 2024) et par l'augmentation des frais de poursuites (CHF + 1,5 millions), qui sont par ailleurs partiellement récupérés dans les créances gérées par le recouvrement. On relève également une hausse des pertes fiscales enregistrées dans les comptes.

Groupe 36 : la variation des charges est impactée de manière prépondérante par l'adaptation à l'initiative "Pour des soins infirmiers forts", l'augmentation des coûts liés à l'accord intercantonal sur les écoles professionnelles (AEPr) et à l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) ainsi que par l'augmentation des sommes versées à l'UniNE en regard du nouveau mandat d'objectif 2023-26 et du nouvel accord AIU. Une variation importante est à relever dans le soutien aux entreprises formatrices bénéficiaires du fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP).

En matière de recettes les variations les plus marquantes se situent au niveau des recettes fiscales inscrites à la hauteur de celles enregistrées dans les comptes de l'exercice 2023. Les revenus de l'impôt sur les personnes physiques tiennent compte du projet du Conseil d'État d'abaisser à nouveau le barème de 1%.

Le budget des revenus de transfert tient compte, conformément aux informations reçues de la Confédération, des subventions liées à la RPT budgétées à hauteur de 324 millions en 2025 (CHF + 40,9 millions par rapport au budget 2024). Pour ce qui concerne le fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP), dès 2025, le taux de contribution est fixé à 0,507% de la masse salariale cantonale. Il résulte de l'addition des taux des deux anciens fonds : le fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FFPP 0,087%) et le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (FFD 0,42%).

2.8.2. Secrétariat général DFFD (SFFD)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général assume l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'État et au Grand Conseil, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, aux ressources humaines, aux affaires juridiques, au suivi de la feuille de route, à la communication, à la gestion du calendrier, au suivi des affaires fédérales, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques notamment de coordination), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.), à la participation à des projets cantonaux et au suivi des dossiers intercantonaux (CIIP, CDIP, CLFE, CLDF, CDF etc.). Participation aux divers travaux intercantonaux résultant de la mise en œuvre de la convention scolaire romande (Plan d'Étude Romand, Moyens d'Enseignement Romand, Éducation numérique, etc...) et des travaux liés à l'Administration Numérique Suisse (ANS) et de la Conférence Latine du Numérique (CLDN).

Sur un plan managérial, l'année 2025 sera marquée par un changement de législature et des changements qui en découleront avec notamment un appui à la conduite du département au travers des programmes de législature y relatifs et de la mise en œuvre des feuilles de route idoines.

Objectifs stratégiques

- Appui à la conduite à la cheffe de département dans le cadre du programme de législature 2022-2025 ;
- Contrôle et suivi de la mise en œuvre de la feuille de route du département ;
- Coordination interdépartementale ;
- La planification, la direction et la coordination de la gestion financière en application de la loi sur les finances de l'État et de communes (LFinEC), du 24 juin 2024 ;
- Appui aux travaux liés à la construction/rénovation des bâtiments du postobligatoire et du SIEN (Univers, LJP, Blaise-Cendrars, HDV7, Cadolles 9, etc...) ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la conduite des services et entités du DFFD selon le programme de réforme de l'État (PRE) ;
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière ;
- Élaboration et suivi des indicateurs du département ;
- Suivi de la mise en œuvre du système de contrôle interne (SCI).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	275'283	0	0	+0	--	0	0	0
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	12'314	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	262'969	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	4'167'442	4'168'483	3'380'464	-788'019	-18.9%	3'381'416	3'382'286	3'287'373
30 Charges de personnel	1'415'490	1'023'916	1'104'552	+80'636	+7.9%	1'105'488	1'106'376	1'106'376
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	343'648	883'960	153'960	-730'000	-82.6%	153'960	153'960	153'960
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'159'885	2'091'338	1'992'968	-98'370	-4.7%	1'992'984	1'992'966	1'898'053
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	248'419	169'269	128'984	-40'285	-23.8%	128'984	128'984	128'984
Résultat d'exploitation	-3'892'159	-4'168'483	-3'380'464	+788'019	+18.9%	-3'381'416	-3'382'286	-3'287'373
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-3'892'159	-4'168'483	-3'380'464	+788'019	+18.9%	-3'381'416	-3'382'286	-3'287'373
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-3'892'159	-4'168'483	-3'380'464	+788'019	+18.9%	-3'381'416	-3'382'286	-3'287'373

Commentaires

L'augmentation des charges de personnel est liée principalement à la création d'un poste de collaborateur administratif/collaboratrice administrative (0.6 EPT) validé par le Conseil d'État courant 2024.

La baisse significative des charges de biens, services et autres charges d'exploitation découle principalement d'un transfert de l'enveloppe dédiée aux mandats informatiques recentrée dans les projets globaux du SIEN.

La différence provenant du groupe 36 est, quant à elle, principalement liée au réajustement des amortissements en lien avec le subventionnement des investissements (constructions scolaires).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	131'901	166'116	276'569
Coûts des services centraux	32'107	25'380	28'803
Revenus	64	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	163'945	191'497	305'372

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés au travail administratif et de secrétariat du SFFD. L'augmentation constatée dans les charges salariales et de structure provient principalement de l'augmentation de l'effectif du secrétariat (+0.6 EPT).

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	67'306	800'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	542'359	620'508	634'307
Coûts des services centraux	129'462	94'806	66'059
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	739'127	1'515'314	720'367

Commentaires

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil, de l'assistance politique et stratégique. La diminution des charges directes est liée à la fin de l'enveloppe prévue sous forme de mandats informatiques dans le cadre de la digitalisation.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	298'509	321'252	327'636
Coûts des services centraux	71'539	49'083	34'121
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	370'048	370'335	361'757

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la gestion financière du secrétariat général ainsi qu'à l'appui et à la supervision financière des services du département.

CAPPES (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	59'030	0	0
Coûts salariaux et de structure	460'740	0	0
Coûts des services centraux	10'137	0	0
Revenus	12'250	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	517'658	0	0

Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion courante des activités du CAPPES. Dès mars 2024, le CAPPES est désormais rattaché au DSRS suite à la réorganisation des départements.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Actions prévention	24'270	0	0	0	0	0
Amort subventions à l'invest - SFDS	1'043'912	906'338	754'968	754'984	754'966	660'053
CIIP Confér. rom. TI	457'946	490'000	490'000	490'000	490'000	490'000
Conférences intercantionales	0	19'000	19'000	19'000	19'000	19'000
Conf sse. dir. ins. pub.	582'446	622'000	675'000	675'000	675'000	675'000
Enquête PISA	11'311	14'000	14'000	14'000	14'000	14'000
Part. loyer coord. rom.	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	2'159'885	2'091'338	1'992'968	1'992'984	1'992'966	1'898'053

Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composés des diverses contributions aux organismes et conférences intercantionales dans les domaines de l'instruction publique (CIIP, CDIP notamment) et des finances (CDF, CLDF).

2.8.3. Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Selon le mémento statistique de l'école neuchâteloise, le nombre d'enfants scolarisés a été en constante baisse de l'année 2014-2015 à 2021-2022. Les années 2022-23 et 2023-2024 ont montré une croissance provenant de l'intégration des enfants ukrainien-e-s arrivé-e-s dans le canton de Neuchâtel. L'année 2024-2025 est marquée par une nouvelle baisse de 212 élèves pour un total de 19'377 élèves.

Suite à l'acceptation du rapport 19.032 du Conseil d'État par le Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret pour le programme d'éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires et postobligatoires en date du 23 juin 2020, le plan d'action y relatif a déjà permis d'introduire l'éducation numérique en 1er, 2e, 3e, 4e, 7e et 8e. Durant l'année scolaire 2024-2025, les élèves de 5e et de 9e bénéficieront aussi de ces contenus. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2026, pour, au final, obtenir un enseignement intégré de l'éducation numérique dans les niveaux 1 à 6 et ajouter une période spécialisée en 7e, 8e, 9e et 10e. Pour les besoins de ce projet, un concept neuchâtelois de formation des enseignant-e-s en éducation numérique a été établi. Il assure la formation de l'ensemble des enseignant-e-s à ce nouveau domaine disciplinaire.

Le rapport 19.020 prévoit que chaque centre scolaire dispose d'au moins une filière complète, de la 1ère à la 11e année, d'enseignement de l'allemand par immersion (programme PRIMA) d'ici à 2038. À la rentrée d'août 2024, les filières PRIMA existantes continueront de se développer dans la verticalité, à l'exception des trois filières de l'EOCF. De plus, une nouvelle filière PRIMA verra le jour à Gorgier (classes de 1ère à 5e années). Au total, il y aura 78 classes PRIMA (soit 1'445 élèves).

Le nouveau projet d'enseignement de l'allemand par immersion ANIMA, permettant à tout-e enseignant-e à l'aise en allemand, d'enseigner partiellement en allemand dans sa classe, a pris son envol depuis son introduction en 2021. Ce projet vise à favoriser la mise en place de PRIMA. Il a montré son efficacité. En effet, les premières classes ANIMA ont vu le jour notamment à Gorgier en 2021. À la rentrée scolaire d'août 2024, 2'012 élèves de 114 classes bénéficieront du projet ANIMA.

En août 2024, nous compterons ainsi un total de 192 classes pour 3'457 élèves bénéficiant d'un enseignement de l'allemand par immersion. Ceci correspond à plus de 18% de l'effectif total des élèves. À noter que désormais tous les centres scolaires ont mis en œuvre un projet PRIMA et / ou ANIMA.

En matière d'enseignement spécialisé, un accent plus particulier devra être mis sur les dossiers suivants : suivi des contrats de prestations avec les écoles spécialisées, soutien au développement des compétences de pédagogie spécialisée au sein de l'école ordinaire, poursuite de l'adaptation du modèle d'intervention précoce en autisme en lien avec les réflexions fédérales et intercantionales en cours.

Objectifs stratégiques

- Favoriser la gestion de l'hétérogénéité.
- Identifier et prioriser les actions visant à éviter l'exclusion scolaire.
- Réviser la méthode d'allocation des ressources et la répartition des tâches de la scolarité obligatoire.
- Développer le projet PRIMA/ANIMA sur toute la scolarité obligatoire en étendant le concept à tous les centres scolaires.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'éducation numérique avec notamment l'introduction d'une période à la grille horaire pour les élèves de la 7e à la 10e année.
- Favoriser les usages critiques et pratiques des instruments de communication relatifs aux enjeux liés à la digitalisation de la société.
- Mettre en œuvre l'arrêté relatif aux cours de langue et d'origine dans la scolarité obligatoire.
- Identifier et prioriser les prestations digitales visant à diminuer les charges administratives.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'167'672	2'101'694	2'083'800	-17'894	-0.9%	2'083'800	1'857'000	1'857'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	831'746	963'000	873'000	-90'000	-9.3%	873'000	873'000	873'000
43 Revenus divers	657'118	569'694	576'800	+7'106	+1.2%	576'800	350'000	350'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	646'107	535'000	600'000	+65'000	+12.1%	600'000	600'000	600'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	32'700	34'000	34'000	+0	0.0%	34'000	34'000	34'000
Charges d'exploitation	151'325'741	159'213'707	160'282'798	+1'069'091	+0.7%	161'703'238	161'802'695	162'017'573
30 Charges de personnel	8'140'576	9'105'054	8'953'592	-151'462	-1.7%	8'959'832	8'971'921	8'971'394
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'623'158	8'588'000	9'168'000	+580'000	+6.8%	9'168'000	9'168'000	9'168'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	336'063	434'813	485'947	+51'134	+11.8%	550'147	287'515	152'920
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	127'125'245	134'087'000	134'042'000	-45'000	-0.0%	135'392'000	135'742'000	136'092'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	7'100'699	6'998'840	7'633'259	+634'419	+9.1%	7'633'259	7'633'259	7'633'259
Résultat d'exploitation	-149'158'070	-157'112'013	-158'198'998	-1'086'984	-0.7%	-159'619'438	-159'945'695	-160'160'573
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-149'158'070	-157'112'013	-158'198'998	-1'086'984	-0.7%	-159'619'438	-159'945'695	-160'160'573
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-149'158'070	-157'112'013	-158'198'998	-1'086'984	-0.7%	-159'619'438	-159'945'695	-160'160'573

Commentaires

Globalement le budget 2025 du service montre une différence de 0.7% par rapport au budget 2024. L'écart provient principalement du groupe "31 Biens, services et autres charges d'exploitation" : évolution de l'indice des prix à la consommation.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pédagogie et scolarité (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	213'192	282'000	262'000
Coûts salariaux et de structure	2'759'179	3'344'386	3'268'628
Coûts des services centraux	6'037'190	6'287'620	6'562'718
Revenus	757'271	674'000	739'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	8'252'290	9'240'005	9'354'346

Commentaires

Une stabilité est constatée entre le budget 2025 et le budget 2024. L'augmentation par rapport aux comptes 2023 provient principalement de l'IPC (+2.2 % en 2024 et +2.18% en 2025).

Enseignement spécialisé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	7'183'218	6'780'000	7'380'000
Coûts salariaux et de structure	2'219'079	2'231'877	2'380'104
Coûts des services centraux	416'984	468'508	425'929
Revenus	97'609	35'000	35'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	9'721'672	9'445'385	10'151'033

Commentaires

Les prestations en orthophonie ainsi que les prestations en psychomotricité sont comprises dans la ligne budgétaire des charges directes.

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	877'650	907'000	907'000
Coûts salariaux et de structure	1'292'429	1'433'328	1'525'167
Coûts des services centraux	201'384	224'633	207'394
Revenus	377'277	444'000	309'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'994'186	2'120'960	2'330'561

Commentaires

La prise en charge du renouvellement du matériel informatique scolaire, les coûts des licences ainsi que les mandats internes (enseignants allégés pour la création de contenus pédagogiques notamment) constituent les charges directes. Les revenus proviennent de la refacturation des prestations informatiques et des coûts d'installation d'ordinateurs dans les cercles. L'augmentation par rapport aux comptes 2023, au niveau des "coûts salariaux et de structure", provient principalement de l'IPC (+2.2 % en 2024 et +2.18% en 2025).

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	26'999	31'000	31'000
Coûts salariaux et de structure	1'584'870	1'598'176	1'765'052
Coûts des services centraux	289'335	287'358	283'436
Revenus	483'846	504'000	549'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'417'359	1'412'534	1'530'488

Commentaires

Les coûts de renouvellement de matériel thérapeutique et les loyers de deux salles de thérapie au sein d'institutions constituent les charges directes présentées. Les revenus proviennent de la facturation des prestations de thérapie en psychomotricité aux institutions et écoles spécialisées. La légère augmentation des coûts salariaux est compensée par l'augmentation des revenus et concerne l'augmentation de la dotation en thérapeute en psychomotricité au sein d'une école spécialisée (0,3 EPT).

Droit et ressources humaines (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	443'550	357'666	349'396
Coûts des services centraux	99'051	105'096	93'782
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	542'602	462'761	443'178

Commentaires

Un EPT sur une année avait été engagé en 2023 pour un projet de numérisation des dossiers des enseignants. Ce projet spécifique arrivé à terme nous constatons une baisse significative au niveau des "coûts salariaux et de structure" sur les budgets 2024 et 2025.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Ecole obligat., non mentionné ailleurs	2'567'538	2'607'000	2'677'000	2'677'000	2'677'000	2'677'000
Inst. OES dans canton	35'792'249	39'042'000	39'402'000	39'402'000	39'402'000	39'402'000
Pers. ens. institut.	665'111	625'000	625'000	625'000	625'000	625'000
Scolaris. hors canton	1'049'743	715'000	715'000	715'000	715'000	715'000
Subv. cycle 1	22'402'343	23'980'000	24'135'000	24'510'000	24'610'000	24'710'000
Subv. cycle 2	29'937'135	29'480'000	29'635'000	30'010'000	30'110'000	30'210'000
Subv. cycle 3	34'674'908	37'598'000	36'828'000	37'428'000	37'578'000	37'728'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	127'089'026	134'047'000	134'017'000	135'367'000	135'717'000	136'067'000

Commentaires

Nous relevons une stabilité des coûts entre les budgets 2024 et 2025.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	296'000	387'800	0	387'800	372'800	131'000	131'000
Total		296'000	387'800	0	387'800	372'800	131'000	131'000

Commentaires

Néant.

2.8.4. Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le CMNE cherche constamment à adapter son offre à l'évolution de la société, considérant que sa mission est de se mettre au service de la population neuchâteloise, comme en témoigne sa devise "Musiques pour tous !".

Les élèves particulièrement talentueux, les élèves à besoins particuliers, les seniors, les élèves issu-e-s de la migration en plus de tous les autres, forment ainsi des publics cibles auxquels il s'agit de répondre. L'évolution de la population sur le plan socioculturel force le CMNE à redéfinir son champ d'action notamment auprès des jeunes. En Suisse, la formation musicale dispensée dans le cadre des cours des écoles obligatoires reste un défi auquel il faut répondre avec plus d'efficacité. À cet effet, le département Musique-École assure le lien entre le CMNE et l'école obligatoire.

En matière de digitalisation, en vue d'optimiser les prestations administratives, une application d'inscription en ligne et de communication protégée sera mise en production. Les élèves s'identifieront via le portail du guichet unique (GU). Cette nouvelle application sera également accessible avec l'aide d'un smartphone. Ceci diminuera l'utilisation du papier et la surcharge de travail administrative.

Le CMNE organise de nombreuses manifestations et événements dont les répercussions dépassent les frontières cantonales : concours suisse de musique, échanges avec des orchestres d'autres pays, expertises, conférences, reconnaissance par le label "Pre-college Music CH", etc. En même temps, le CMNE renforce ses collaborations avec les acteurs culturels du canton.

Objectifs stratégiques

- Pérennisation de l'enseignement de la musique amateur et préprofessionnel ainsi que développement de la culture musicale en générale, selon l'adage "musique pour tous".
- Poursuite des réflexions sur l'enseignement de la théorie et adaptation des plans d'études concernés.
- Renforcement de la digitalisation (mise à jour du site internet et nouvelles technologies dans les enseignements).
- Amélioration continue de "GestionNE ainsi que le système "quarte open label".
- Mise en place du programme fédéral Jeunes Talents Musique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	2'371'887	2'573'100	2'563'100	-10'000	-0.4%	2'543'100	2'543'100	2'543'100
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'235'647	2'452'000	2'452'000	+0	0.0%	2'452'000	2'452'000	2'452'000
43 Revenus divers	117'842	121'100	111'100	-10'000	-8.3%	91'100	91'100	91'100
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	16'798	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'600	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	10'263'396	10'137'807	10'766'685	+628'878	+6.2%	10'757'024	10'870'127	10'742'534
30 Charges de personnel	8'599'172	8'735'149	8'924'700	+189'551	+2.2%	8'925'372	8'986'760	8'925'996
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	471'671	423'156	511'556	+88'400	+20.9%	486'556	518'156	481'556
33 Amortissements du patrimoine administratif	148'682	153'586	196'434	+42'848	+27.9%	211'101	231'216	200'987
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'043'871	825'916	1'133'995	+308'079	+37.3%	1'133'995	1'133'995	1'133'995
Résultat d'exploitation	-7'891'509	-7'564'707	-8'203'585	-638'878	-8.4%	-8'213'924	-8'327'027	-8'199'434
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-7'891'509	-7'564'707	-8'203'585	-638'878	-8.4%	-8'213'924	-8'327'027	-8'199'434
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-7'891'509	-7'564'707	-8'203'585	-638'878	-8.4%	-8'213'924	-8'327'027	-8'199'434

Commentaires

Les revenus d'exploitation restent stables par rapport au budget 2024.

L'augmentation des charges d'exploitation provient des frais d'intendance du bâtiment sis sur Neuchâtel et du changement du processus d'imputation des charges internes (groupe 39 "Imputations internes").

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation musicale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	240'357	146'200	95'180
Coûts salariaux et de structure	8'210'319	8'253'049	8'659'135
Coûts des services centraux	963'757	1'019'022	1'058'837
Revenus	2'237'368	2'422'000	2'452'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'177'065	6'996'272	7'361'151

Commentaires

Ce groupe de prestation concerne l'enseignement à des amateurs de la musique ainsi que le développement de la culture musicale en général.

Le CMNE a également la vocation d'offrir aux élèves présentant les qualités pour devenir des musicien-ne-s professionnel-le-s, une formation préalable les conduisant au concours d'entrée des Hautes écoles de musique. Cette formation s'adresse aux jeunes musicien-ne-s dès 14/15 ans qui poursuivent parallèlement leur formation scolaire.

Développement de la culture musicale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	45'162	55'680	63'780
Coûts salariaux et de structure	708'789	608'211	816'595
Coûts des services centraux	78'214	55'644	73'159
Revenus	115'676	151'100	111'100
Coûts (+) / revenus (-) nets	716'489	568'436	842'434

Commentaires

Dans ce groupe, on trouve principalement les prestations aux centres scolaires. Le dispositif d'intervention a pour but de soutenir, appuyer, proposer, former, stimuler et encourager la pratique musicale, son enseignement ainsi que la créativité qu'elle engendre dans le milieu scolaire, en conformité avec les objectifs du Plan d'études romand (PER).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-2'045	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'045	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Achat d'une harpe de concert	A solliciter	0	0	0	0	0	37'000	0
CMNE, parc instrumental 28-31	A solliciter	0	0	0	0	0	0	137'000
CMNE, parc instrumental piano 2024-2027	A solliciter	137'000	137'000	0	137'000	137'000	137'000	0
Deux cors naturels & jeux tons complets	A solliciter	0	40'910	0	40'910	0	0	0
Total		137'000	177'910	0	177'910	137'000	174'000	137'000

Commentaires

Les instruments sont fortement sollicités d'où le crédit d'engagement de 137'000 francs, qui permet d'éviter des dépenses d'entretien disproportionnées. Il est important d'avoir des instruments de qualité, pour l'enseignement et pour les examens et les concerts qui se déroulent à la salle Faller ou sur le site de Neuchâtel.

Les deux cors naturels et jeux de tons complets sont des instruments anciens de l'époque baroque pour les élèves avancés ou en P-C (Pre-College) en vue de leurs études préparatoires pour une entrée en HEM.

2.8.5. Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les grandes évolutions sociétales, écologiques, technologiques et économiques ont une influence sur la formation secondaire et tertiaire tout comme les besoins spécifiques du marché du travail en matière de personnel qualifié et de compétences spécifiques qui parfois peuvent être extrêmement pointues. Les différentes crises (guerre, pandémie, migration, climat) montrent encore plus l'importance de l'éducation à la citoyenneté, à l'égalité et au vivre ensemble. La place de la recherche suisse au niveau international ainsi que la pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs font partie également des éléments en dialogue avec le système éducatif et sont au centre des préoccupations du service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO). Le service doit pouvoir assurer ses missions d'orientation et de formation dans ce contexte mouvant, embrasser le changement tout en préservant les fondamentaux. La volonté est de pouvoir proposer aux jeunes les parcours de formations certifiants les plus adaptés et pertinents et en phase avec les besoins de la société et de l'économie.

Afin de pouvoir accompagner les jeunes de 15 à 25 ans en décrochage, le SFPO par l'intermédiaire de l'office de l'insertion des jeunes de moins de 35 ans en formation professionnelle (OFIJ), et en collaboration avec d'autres services de l'État (dont le SEMP et le SASO), met en place un nouveau dispositif d'insertion professionnelle nommé RESTART. Ce dispositif, est maintenant opérationnel dans un format pilote et développera ses effets ces prochaines années. Les jeunes en décrochage savent ainsi clairement où s'adresser. Ils ou elles bénéficient d'une continuité dans leur suivi, d'un fil conducteur dès l'identification du besoin, ainsi qu'à chaque moment de leur transition. Ils ou elles peuvent compter sur des mesures variées et adaptées grâce à une circulation efficace des informations entre les différents partenaires institutionnels.

Suite aux décisions du Conseil fédéral et de la Conférence des directrices et des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), la durée de la filière de maturité gymnasiale sera harmonisée d'ici 2034 sur l'ensemble du territoire suisse. Le Conseil d'État a décidé de mettre en place dans le canton de Neuchâtel un système mixte. Il s'agit en premier lieu d'assurer la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale dans le canton. Les objectifs sont également une meilleure orientation des élèves tout en tenant compte des objectifs, exigences spécifiques et perspectives des différentes formations subséquentes. Ce système doit aussi permettre une amélioration du taux de certification. Face à ce changement systémique, les services de l'enseignement et leurs entités vont assurer un travail conséquent de mise en œuvre avec les partenaires afin de pouvoir être prêts dans les délais impartis, soit, au plus tard, en 2034 pour la première volée de maturités en quatre ans.

2025 sera aussi la première année du nouveau fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP) résultat de la fusion du FFD (Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual) avec le FFPP (Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels). Une nouvelle organisation a été mise en place au SFPO pour assurer l'administration du FAPP.

Le secteur de la certification professionnelle pour adultes (CPA) se développe et s'affirme comme un acteur reconnu de la formation continue certifiante. Le dispositif est continuellement adapté, que ce soit en ce qui concerne l'offre de formations destinée aux publics cibles ou les efforts de promotion et de communication.

Sous le *lead* du service cantonal de la santé publique (SCSP), le SFPO et ses offices (OHER, OFPA et OFAP) sont étroitement liés aux travaux de mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers. Il s'agit d'augmenter de manière importante le nombre de personnes diplômées en soins infirmiers de niveau HES ou ES (écoles supérieures) tout en assurant un nombre suffisant de personnes formées en provenance des filières d'apport en particulier les assistant-e-s en soins et santé communautaire avec ou sans maturité professionnelle.

Objectifs stratégiques

- Répondre aux besoins spécifiques de la population migrante dans le système de formation postobligatoire ;
- Déployer le dispositif interservices d'insertion professionnelle pour les jeunes en décrochage (RESTART);
- Poursuivre les travaux de mise en œuvre de la réforme de la maturité gymnasiale en 4 ans ;
- Poursuivre les travaux liés à la dualisation des filières professionnelles à plein temps ;
- Poursuivre et finaliser la mise en place du CPNE (rapport 21.014);
- Finaliser la fusion des fonds FFD et FFPP définis par le projet de nouvelle LFAPP (23.019);
- Poursuivre le déploiement des mesures liées à la formation des adultes (rapport 21.016 et le projet Viamia afin de permettre le développement professionnel des personnes actives de 40 ans et plus ;
- Participer activement à la mise en place de l'initiative sur les soins infirmiers ;
- Poursuivre les projets d'infrastructures d'importance pour la formation du secondaire 2 et du tertiaire (LJP, LDDR, LBC, Univers, Unihub-sport, HDV7);
- Continuer à déployer le projet d'éducation numérique (rapport 19.032);
- Implémenter les options stratégiques des conventions d'objectifs 2025-2028 pour la HES-SO, la HE-Arc et la HEP BEJUNE.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	54'256'494	55'037'622	52'389'222	-2'648'401	-4.8%	51'784'305	51'736'330	51'638'830
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'131'430	1'994'000	1'225'300	-768'700	-38.6%	1'225'300	1'225'300	1'225'300
43 Revenus divers	2'151'057	931'230	592'724	-338'507	-36.4%	565'825	565'850	468'350
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	4'389'879	4'702'392	5'120'843	+418'451	+8.9%	4'542'825	4'494'825	4'494'825
47 Subventions à redistribuer	46'584'128	47'410'000	45'050'355	-2'359'645	-5.0%	45'050'355	45'050'355	45'050'355
49 Imputations internes	0	0	400'000	+400'000	--	400'000	400'000	400'000
Charges d'exploitation	203'604'461	208'058'752	209'055'181	+996'429	+0.5%	212'744'623	212'918'026	213'384'702
30 Charges de personnel	13'423'705	14'983'495	15'422'255	+438'760	+2.9%	17'215'364	17'230'932	17'136'079
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'784'777	3'232'511	3'534'914	+302'403	+9.4%	3'660'050	3'330'050	3'392'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	36'628	1'441'024	69'722	-1'371'302	-95.2%	145'958	83'169	83'168
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	136'040'655	137'228'761	140'073'658	+2'844'897	+2.1%	141'712'219	142'214'343	142'653'873
37 Subventions redistribuées	46'584'128	47'410'000	45'050'356	-2'359'644	-5.0%	45'050'356	45'050'356	45'050'356
39 Imputations internes	4'734'569	3'762'961	4'904'276	+1'141'315	+30.3%	4'960'676	5'009'176	5'069'176
Résultat d'exploitation	-149'347'967	-153'021'130	-156'665'959	-3'644'829	-2.4%	-160'960'318	-161'181'696	-161'745'872
44 Revenus financiers	423'183	352'520	375'000	+22'480	+6.4%	375'000	375'000	375'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	423'183	352'520	375'000	+22'480	+6.4%	375'000	375'000	375'000
Résultat opérationnel	-148'924'785	-152'668'610	-156'290'959	-3'622'349	-2.4%	-160'585'318	-160'806'696	-161'370'872
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-148'924'785	-152'668'610	-156'290'959	-3'622'349	-2.4%	-160'585'318	-160'806'696	-161'370'872

Commentaires

Groupe 42

- Comprend principalement les revenus liés aux taxes de cours, d'examens et des loyers. L'évolution de ces recettes correspond à la réalité des rentrées financières actuelles.

Groupe 43

- Correspond principalement aux refacturations de frais (HEM, FFPP-FAPP) ainsi qu'à l'activation des heures passées sur des projets d'investissement liée à la rénovation des bâtiments du postobligatoire.

Groupe 46

- Les revenus liés aux financements fédéraux des conventions-programmes (comme par exemple le préapprentissage d'intégration PAI, compétences de base, etc.) sont pour la plupart des revenus corrélés au coût des prestations sous-jacentes (en nature 31).

Groupe 47/37

- Il s'agit des subventions à redistribuer à l'UniNE, liées à l'accord intercantonal universitaire (AIU) et à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). Ce montant est neutre en termes de résultat, car compensé par une différence égale au niveau des groupes 37/47.

Groupe 30

- Stabilisation du nombre d'EPT ainsi que de la masse salariale avant évolution de l'indexation des salaires.

Groupe 31

- Augmentation des coûts liés au "Centre suisse de services : Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière" (CSFO) pour des projets menés au niveau Suisse.

Groupe 36

- Adaptation à l'initiative "Pour des soins infirmiers forts".

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

- Augmentation des coûts liés à l'accord intercantonal sur les écoles professionnelles (AEPr) et à l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) pour la fréquentation par ses ressortissant-e-s neuchâtelois-es d'écoles hors canton.
- Augmentation des sommes versées à l'UniNE en regard du nouveau mandat d'objectif 2023-26 et du nouvel accord AIU.

Groupe 33

- L'écart favorable par rapport au budget au niveau des charges d'amortissement s'explique par un décalage dans le temps entre la planification et la finalisation des différents projets d'investissement.

Groupe 39

- Les charges d'imputations internes reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	321'200	513'500	411'500
Coûts salariaux et de structure	672'039	874'576	859'877
Coûts des services centraux	305'580	190'957	143'243
Revenus	835'316	1'442'520	727'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	463'503	136'513	687'620

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent essentiellement de l'exploitation de la Cité des étudiant-e-s. La subvention en nature des loyers de la Cité des étudiant-e-s est passée en contrepartie comme charge de transfert. Il n'en résulte aucun impact sur le budget global de l'État de Neuchâtel.

Surveillance, qualif. des apprentissages (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	3'077'555	2'873'100	2'941'324
Coûts salariaux et de structure	4'378'466	4'673'790	5'009'637
Coûts des services centraux	351'948	242'463	201'272
Revenus	945'513	902'100	1'102'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'862'455	6'887'253	7'050'233

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent majoritairement des prestations du secteur des procédures de qualification (matériel et indemnités aux expert-e-s), des cours de maître-sse-s d'apprentissage ainsi que de la contribution cantonale des cours interentreprises.

Orientation scolaire et professionnelle (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	43'765	82'800	196'014
Coûts salariaux et de structure	5'621'445	6'078'524	6'312'705
Coûts des services centraux	435'753	326'199	267'385
Revenus	318'732	532'400	467'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'782'232	5'955'123	6'308'803

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent, d'une part, des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et, d'autre part, de mandats avec le Centre suisse de services de formation professionnelle (CSFO) pour diverses prestations de documentation et d'information.

Service formation postobligatoire et orientation (SFPO)

Insertion des jeunes en formation prof. (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	974'760	1'264'900	1'579'900
Coûts salariaux et de structure	1'895'018	2'145'021	2'403'669
Coûts des services centraux	323'827	220'782	167'335
Revenus	534'391	780'000	1'233'825
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'659'214	2'850'703	2'917'079

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent des mesures mises à disposition pour le soutien aux jeunes en difficultés multiples afin qu'ils et elles accèdent à une formation professionnelle en mode dual. L'évolution des coûts salariaux est due principalement à l'évolution des coûts liés à l'intégration d'élèves et la mise en place du projet pilote RESTART. Par l'intermédiaire du service de la cohésion multiculturelle (COSM), un nouveau financement est maintenant en place pour l'accompagnement spécifique pour permis S.

Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	3'416	73'500	173'500
Coûts salariaux et de structure	623'510	645'092	856'426
Coûts des services centraux	295'180	189'086	139'321
Revenus	13'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	909'106	907'677	1'169'247

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage des formations du secondaire 2 et tertiaire B.

Certification prof. pour adultes (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	674'418	1'079'000	999'000
Coûts salariaux et de structure	223'599	716'469	629'341
Coûts des services centraux	0	183'142	139'321
Revenus	474'437	436'000	290'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	423'580	1'542'612	1'477'662

Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour les prestations liées à la certification professionnelle pour adultes (CPA).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - SFPO	253'244	253'243	85'830	89'741	44'865	49'045
Contrib. CIE	2'272'986	1'962'960	2'381'000	2'479'000	2'588'000	2'691'000
Contrib. Conf. Intercanto.	2'400	1'500	3'500	3'500	3'500	3'500
Contrib. cours préparatoires (brevets)	300'458	88'000	58'000	58'000	58'000	58'000
Contrib. CREME	20'772	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000
Contrib. Ecole de Droguerie	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	6'029'000	6'289'000	6'289'000	6'289'000	6'289'000	6'289'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	558'717	1'216'600	1'216'600	1'366'600	1'366'600	1'366'600
Contrib. HE-ARC Santé	399'126	403'000	403'000	403'000	403'000	403'000
Contrib. HEM	729'261	1'203'000	970'000	970'000	970'000	970'000
Contrib. HEP BEJUNE	11'186'296	10'538'000	11'438'000	11'438'000	11'438'000	11'438'000
Contrib. HES-SO	31'007'245	31'214'303	31'214'303	31'214'303	31'214'303	31'214'303
Contrib. HNE-ELM	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	485'325	808'200	608'200	608'200	608'200	608'200
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	4'097'147	4'002'000	4'302'000	4'502'000	4'502'000	4'502'000
Contrib. TA HES / AHES	2'975'827	2'996'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000
Contrib. TA HEU / AIU	21'181'468	18'980'000	19'671'310	19'671'310	19'671'310	19'671'310
Contrib. TB ES / AES	2'415'532	2'400'000	2'870'000	3'641'650	4'086'650	4'420'000
Dédom. div. Confédération	90'592	81'500	89'500	89'500	89'500	89'500
Formation initiale pour adultes	131'961	647'000	580'000	580'000	580'000	580'000
Subv. aux entrep. publiques (REFCOM)	11'000	40'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Subv. en nature Cité ét.	213'142	202'520	202'520	202'520	202'520	202'520
Subvention BPUN	49'787	46'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Subv. fédérales diverses	-2'201'836	-2'427'992	-2'678'843	-2'160'825	-2'142'825	-2'142'825
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	82'552'449	81'311'834	83'140'920	84'882'499	85'409'623	85'850'153

Commentaires

- Augmentation des coûts pour le financement des cours interentreprises (CIE), en lien avec la progression du nombre de contrats de formation en mode dual et du nombre de jours de cours donnés par profession.
- Hausse des contributions AES suite aux projections faites dans le cadre de l'initiative "Pour des soins infirmiers forts".
- L'évolution des contributions AIU intègre les projections faites dans le rapport du CE (baisse des tarifs et augmentation du nombre d'étudiants).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Contrib. à redistrib. TA HEU / AIU	-22'424'412	-22'610'000	-21'890'640	-21'890'640	-21'890'640	-21'890'640
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	22'424'412	22'610'000	21'890'640	21'890'640	21'890'640	21'890'640
FFPP	-17'770	-182'000	-110'000	-110'000	-110'000	-110'000
Frais de rappel	-1'120	0	0	0	0	0
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	-24'159'716	-24'800'000	-23'159'715	-23'159'715	-23'159'715	-23'159'715
Subv. fédérale redistrib. (UNINE)	24'159'716	24'800'000	23'159'716	23'159'716	23'159'716	23'159'716
Total charges (+) / revenus (-) nets	-18'890	-182'000	-109'999	-109'999	-109'999	-109'999

Commentaires

- Résultat neutre en termes de résultat pour le canton concernant les subventions à redistribuer à l'UniNE (AIU, LEHE). En effet, ces subventions fédérales sont perçues et reversées immédiatement à l'UniNE.
- À noter que le nouveau fond fusionné émerge au budget dans le chapitre "Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel". La ligne FFPP (Fonds pour la formation et de perfectionnement) reflète des éléments de refacturation.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Mandat d'objectifs 2023-2026 UNINE	En cours	53'143'895	53'649'395	0	53'649'395	54'143'895	54'143'895	54'143'895
*PI-études invest. futurs	En cours	0	104'527	0	104'527	0	0	0
*PI-Réformes	En cours	115'000	0	0	0	0	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	0	72'500	0	72'500	170'000	170'000	72'500
*Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	0	19'872	0	19'872	0	0	0
*HDV 7 - Pôle Horloger - réalisation	A solliciter	0	45'000	0	45'000	45'000	0	0
*Unihub - sport	A solliciter	0	15'716	0	15'716	31'431	31'431	31'431
*Univers réalisation (Unihub)	A solliciter	26'076	52'152	0	52'152	52'152	52'152	52'153
Total		53'284'971	53'959'162	0	53'959'162	54'442'478	54'397'478	54'299'979

Commentaires

- Dans le cadre du programme d'impulsion et du programme d'assainissement du patrimoine immobilier, des crédits d'engagement ont été alloués en faveur de la rénovation des lycées du canton.
- À noter que le crédit d'engagement "Mandat d'objectifs 2023-2026" est en ligne avec le nouveau mandat d'objectif 2023-2026, les années subséquentes sont estimées au même niveau que la dernière année de mandat

2.8.6. Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars

Évolution de l'environnement et des tâches

Les lycées neuchâtelois ont pour mission de dispenser la formation générale (maturité gymnasiale, certificat de culture générale et maturité spécialisée), la formation professionnelle commerciale et une passerelle permettant aux personnes détentrices d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder aux études universitaires.

Le transfert de la filière professionnelle du LJP au CPNE s'achèvera en 2025, date à laquelle les derniers élèves en stage termineront leur formation.

Objectifs stratégiques

- Mener les travaux nécessaires à la mise en œuvre du futur système de formation gymnasiale en 4 ans.
- Implémenter les objectifs liés à l'éducation numérique, finaliser l'équipement des salles de classes en moyens interactifs et favoriser l'intégration des technologies numériques dans l'enseignement.
- Accompagner l'utilisation de l'IA et gérer ses impacts en définissant un cadre adéquat pour l'enseignement et en veillant aux aspects éthiques, légaux et sociétaux que cela implique.
- Assainir, rénover et adapter les infrastructures des bâtiments des lycées Jean-Piaget (LJP) et Denis-de-Rougemont (LDDR) et planifier les travaux de réparation et d'assainissement du bâtiment du lycée Blaise-Cendrars (LBC) suite à la tempête du 24 juillet 2023.
- Renforcer les liens et la collaboration avec les partenaires du tertiaire.
- Finaliser la mise en place du système de contrôle interne débutée en 2022 afin de répondre aux exigences légales.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	5'597'561	4'361'400	2'823'350	-1'538'050	-35.3%	2'695'150	2'447'650	2'284'750
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'679'517	1'651'200	1'650'750	-450	-0.0%	1'695'350	1'586'150	1'440'250
43 Revenus divers	38'972	31'000	33'000	+2'000	+6.5%	31'500	31'500	31'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	3'693	61'000	57'000	-4'000	-6.6%	57'000	57'000	57'000
46 Revenus de transfert	1'756'089	1'503'200	879'600	-623'600	-41.5%	808'300	688'000	671'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	2'119'291	1'115'000	203'000	-912'000	-81.8%	103'000	85'000	85'000
Charges d'exploitation	49'596'273	50'674'449	51'094'569	+420'119	+0.8%	52'048'831	51'926'993	51'880'127
30 Charges de personnel	41'073'913	41'274'751	40'680'480	-594'271	-1.4%	42'408'267	42'420'540	42'426'174
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'860'642	2'950'140	2'865'440	-84'700	-2.9%	2'826'940	2'826'940	2'826'940
33 Amortissements du patrimoine administratif	303'890	905'691	1'158'425	+252'734	+27.9%	282'400	110'289	140'789
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	20'355	26'000	26'000	+0	0.0%	26'000	26'000	26'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'337'473	5'517'867	6'364'224	+846'356	+15.3%	6'505'224	6'543'224	6'460'224
Résultat d'exploitation	-43'998'712	-46'313'049	-48'271'219	-1'958'169	-4.2%	-49'353'681	-49'479'343	-49'595'377
44 Revenus financiers	21'089	19'700	21'700	+2'000	+10.2%	21'700	21'700	21'700
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	21'089	19'700	21'700	+2'000	+10.2%	21'700	21'700	21'700
Résultat opérationnel	-43'977'623	-46'293'349	-48'249'519	-1'956'169	-4.2%	-49'331'981	-49'457'643	-49'573'677
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-43'977'623	-46'293'349	-48'249'519	-1'956'169	-4.2%	-49'331'981	-49'457'643	-49'573'677

Commentaires

Groupe 46 & 49 (CHF -1.5 million)

- Les revenus d'exploitation sont négativement impactés par la réduction de l'offre en voie professionnelle. Le transfert de cette filière au CPNE implique une diminution des subventions fédérales (groupe 46) ainsi qu'une baisse du montant alloué au LJP dans le cadre du contrat formation (groupe 49).

Groupe 30 (CHF -0.6 million)

- L'évolution à la baisse des charges de personnel s'explique notamment par le transfert de la filière professionnelle du LJP au CPNE.

Groupe 31 (CHF -0.1 million)

- Les biens, services et autres charges d'exploitation enregistrent une baisse qui s'explique principalement par la baisse des coûts de location lié au regroupement du LJP sur 2 sites.

Groupe 33 (CHF +0.3 million)

- Ces charges concernent les amortissements relatifs à la mise en service des équipements liés au crédit éducation numérique.

Groupe 39 (CHF +0.8 million)

- Les charges d'imputations internes reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	15'774	2'000	0
Coûts salariaux et de structure	2'197'723	1'037'168	78'395
Coûts des services centraux	205'511	94'114	7'630
Revenus	2'924'080	1'784'500	144'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-505'073	-651'217	-57'976

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation professionnelle dispensée par le Lycée Jean-Piaget (LJP). La baisse des coûts s'explique par le transfert de cette filière au CPNE qui s'achèvera en 2025. Cela implique également une réduction des recettes allouées au LJP dans le cadre du contrat formation ainsi que des subventions fédérales.

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	66'984	3'000	3'000
Coûts salariaux et de structure	10'726'854	11'469'387	11'491'798
Coûts des services centraux	997'308	1'043'237	1'178'921
Revenus	376'539	274'000	309'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'414'607	12'241'624	12'363'920

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le LJP.

Ecole de culture générale LJP (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	49'664	24'500	24'000
Coûts salariaux et de structure	5'661'513	6'288'443	6'428'772
Coûts des services centraux	522'458	568'546	656'293
Revenus	221'463	176'800	135'850
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'012'173	6'704'689	6'973'215

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées aux formations d'école de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le LJP. La variation des revenus s'explique par la diminution des produits provenant des dédommagements des autres cantons (baisse du nombre d'élèves).

Autres formations LJP (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	63'346	98'100	88'000
Coûts salariaux et de structure	668'742	718'286	562'435
Coûts des services centraux	58'068	60'338	52'025
Revenus	352'922	383'800	356'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	437'234	492'923	346'060

Commentaires

Ce groupe enregistre les prestations liées à la passerelle vers l'université, aux cours de vacances ainsi qu'aux centres de langues du LJP. La réduction des coûts s'explique par la fin de l'organisation des cours FLE pour les jeunes Ukrainien-e-s au sein des lycées qui sont accueillis désormais uniquement dans le dispositif JET du CPNE

Maturité gymnasiale LBC (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	372'701	444'400	455'900
Coûts salariaux et de structure	10'013'475	10'177'006	10'545'199
Coûts des services centraux	1'728'386	1'770'164	1'875'006
Revenus	912'859	922'200	1'026'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'201'704	11'469'370	11'849'604

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars.

Maturité gymnasiale LDDR (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	988'248	964'100	1'010'200
Coûts salariaux et de structure	13'985'269	14'490'930	15'063'946
Coûts des services centraux	1'108'444	1'119'030	1'250'349
Revenus	757'604	726'600	768'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	15'324'357	15'847'459	16'556'195

Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Subsides à tiers LBC	9'590	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000
Subsides à tiers LDDR	1'425	7'000	7'000	7'000	7'000	7'000
Subsides à tiers LJP	9'340	13'000	13'000	13'000	13'000	13'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	20'355	26'000	26'000	26'000	26'000	26'000

Commentaires

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-6'680	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-6'680	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	1'009'600	863'000	0	863'000	341'500	195'300	80'000
LDDR - Mobilier scolaire	A solliciter	0	0	0	0	175'000	130'000	0
Total		1'009'600	863'000	0	863'000	516'500	325'300	80'000

Commentaires

Le détail du budget d'investissement 2025 lié au programme éducation numérique est le suivant :

- Acquisition d'équipements et d'infrastructure : CHF 670'500.
- Charges de personnel (chef de projet, formation et remplacement du personnel enseignant) : CHF 192'500.

2.8.7. Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle (formation initiale, maturité professionnelle, formation professionnelle supérieure et formation des adultes).

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPNE sont :

- Les fluctuations économiques et démographiques, les conditions d'accès au postobligatoire ainsi que la part des élèves à plein temps et des apprenti-e-s en formation en mode dual.
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle et nouvelle gouvernance (Formation professionnelle 2030).
- Les travaux liés à la poursuite de la mise en place du CPNE (rapports 21.014).
- Les travaux liés à la modification de la loi cantonale sur la formation professionnelle (rapport 23.608).
- La poursuite des travaux liés au contrat formation – dualisation des formations.
- Le dispositif de financement des formations adultes par la voie de l'article 32 de l'OFPr.
- Le développement des demandes de formations professionnelles supérieures et continues.
- Les partenariats avec les associations professionnelles pour les cours inter-entreprises (CIE).
- Les réformes et modifications des ordonnances et plans de formation édictés par le SEFRI à la demande des organisations du monde du travail (OrTra).
- L'évolution de la situation géopolitique, notamment l'intégration de jeunes Ukrainien·ne·s dans des classes JET.

Objectifs stratégiques

- Assurer l'organisation et la réalisation de prestations de mesures préparatoires, de formations professionnelles initiales, supérieures et continues ainsi que des passerelles HES dans les domaines Technologies et Industrie, Commerce et Gestion, Santé et Social, Bâtiment et Construction, Artisanat et Services, Terre et Nature, Arts Appliqués et Préapprentissage et transition.
- Être un établissement de formation efficace et efficient dans un cadre d'amélioration continue.
- Développer la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel selon les axes définis dans le programme neuchâtelois éducation numérique.
- Accompagner l'utilisation de l'IA et gérer ses impacts en définissant un cadre adéquat pour l'enseignement et en veillant aux aspects éthiques, légaux et sociétaux que cela implique.
- Finaliser l'équipement des salles de classes en moyens interactifs et favoriser l'intégration des technologies numériques dans l'enseignement.
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usager·ère·s, du personnel et des partenaires. En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des apprenant·e·s le développement de leur culture générale, la maîtrise des langues étrangères et les principes de développement durable.
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région.
- Consolider l'intégration des formations d'adultes dans les divers pôles du CPNE.
- Intégrer les impacts liés à la stratégie cantonale en matière de formation continue des adultes, visant notamment à développer l'acquisition de titres de formation professionnelle initiale pour les adultes sans qualification.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	51'506'562	54'049'085	52'474'786	-1'574'299	-2.9%	52'968'638	53'458'313	53'872'832
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	11'304'106	11'320'500	10'346'100	-974'400	-8.6%	10'289'100	10'323'100	10'384'100
43 Revenus divers	460'103	1'892'000	410'000	-1'482'000	-78.3%	410'000	410'000	410'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	3'348	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	22'379'595	24'948'500	25'206'025	+257'525	+1.0%	24'977'025	24'827'025	24'677'025
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	17'359'411	15'888'085	16'512'661	+624'576	+3.9%	17'292'513	17'898'188	18'401'707
Charges d'exploitation	114'339'260	119'099'212	117'682'858	-1'416'353	-1.2%	119'831'109	120'758'767	121'076'085
30 Charges de personnel	84'645'773	90'844'159	85'960'004	-4'884'155	-5.4%	88'070'901	89'211'366	89'205'002
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	12'148'543	13'056'000	13'135'000	+79'000	+0.6%	13'181'000	13'087'000	13'073'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	550'410	869'296	1'067'441	+198'145	+22.8%	1'058'295	938'988	1'276'170
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'308	35'308	35'308	+0	0.0%	35'308	35'308	35'308
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	16'959'225	14'294'449	17'485'105	+3'190'656	+22.3%	17'485'605	17'486'105	17'486'605
Résultat d'exploitation	-62'832'698	-65'050'127	-65'208'072	-157'946	-0.2%	-66'862'471	-67'300'454	-67'203'253
44 Revenus financiers	330'224	227'000	325'000	+98'000	+43.2%	325'000	325'000	325'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	330'224	227'000	325'000	+98'000	+43.2%	325'000	325'000	325'000
Résultat opérationnel	-62'502'474	-64'823'127	-64'883'072	-59'946	-0.1%	-66'537'471	-66'975'454	-66'878'253
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-62'502'474	-64'823'127	-64'883'072	-59'946	-0.1%	-66'537'471	-66'975'454	-66'878'253

Commentaires

Groupe 42

- Adaptation des recettes des finances de cours à la structure actuelle du CPNE et à l'évolution des formations d'adultes.

Groupe 43

- Adaptation des recettes estimées à la réalité des rentrées financières notamment la formation professionnelle pratique.

Groupe 46

- Augmentation des revenus suite au transfert de la filière de formation professionnelle commerciale du lycée Jean-Piaget (LJP).
- Adaptation des contributions des autres cantons pour leurs ressortissant-e-s suivant des cours au CPNE.

Groupe 49

- Evolution attendue des contributions du fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP) et des cours interentreprises.

Groupe 30

- Travail effectué sur l'organisation des classes.
- Ajustements divers et alignements sur la nouvelle structure du CPNE.

Groupe 31

- Ajustements divers et alignement sur la structure actuelle du CPNE.

Groupe 33

- Les charges d'amortissement évoluent en fonction de la planification des projets gérés par crédit d'engagement et notamment par le crédit dédié à l'éducation numérique pour le secondaire 2.

Groupe 39

Les charges d'imputations internes reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

ECG (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	7'550	13'000	0
Coûts salariaux et de structure	114'906	114'500	117'600
Coûts des services centraux	0	1'721	1'987
Revenus	46'983	30'000	57'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	75'472	99'221	62'587

Commentaires

Il s'agit d'une prestation transversale fournie dans le cadre de l'enseignement de la culture générale (ECG). Les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les pôles. Seuls les coûts non imputables directement (activités culturelles globales) ressortent au niveau du groupe de prestations ECG.

EPS (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	62'784	80'000	74'000
Coûts salariaux et de structure	16'181	4'000	18'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	59'096	60'000	56'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	19'869	24'000	36'000

Commentaires

Il s'agit d'une prestation transversale fournie dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS). Les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les pôles. Seuls les coûts non imputables directement (camps sportifs notamment) ressortent au niveau du groupe de prestations EPS.

P-TI (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'540'333	1'242'000	1'541'000
Coûts salariaux et de structure	30'968'457	31'526'607	30'990'286
Coûts des services centraux	7'063'285	7'221'732	7'484'757
Revenus	16'781'029	17'841'585	15'233'423
Coûts (+) / revenus (-) nets	22'791'045	22'148'754	24'782'620

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Technologies et Industrie du CPNE (CPNE-TI). L'adaptation des recettes à la réalité des rentrées financières et la modification de la répartition de la subvention de la Confédération entre les pôles ont entraîné une diminution des revenus du pôle TI.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-AS (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	410'622	364'000	398'000
Coûts salariaux et de structure	4'838'979	5'037'098	4'900'055
Coûts des services centraux	732'774	700'560	731'733
Revenus	2'597'274	2'261'500	2'917'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'385'101	3'840'157	3'111'887

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Artisanat et Services du CPNE (CPNE-AS). L'adaptation des recettes à la réalité des rentrées financières et la modification de la répartition de la subvention de la Confédération entre les pôles ont entraîné une augmentation des revenus du pôle AS.

P-CG (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	745'166	898'000	778'000
Coûts salariaux et de structure	13'965'701	16'056'576	14'217'783
Coûts des services centraux	2'025'658	1'914'639	1'999'570
Revenus	5'940'887	8'983'500	6'156'744
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'795'638	9'885'715	10'838'609

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Commerce et Gestion du CPNE (CPNE-CG). La hausse des différentes rubriques entre les comptes et le budget 2025 s'explique par le transfert de la filière formation professionnelle commerciale du LJP au CPNE qui s'achèvera en 2025. Cela implique également une légère augmentation des recettes allouées au CPNE dans le cadre du FAPP ainsi que des subventions fédérales.

P-PT (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	52'403	94'000	54'000
Coûts salariaux et de structure	6'535'472	7'086'777	7'536'397
Coûts des services centraux	728'222	710'032	735'630
Revenus	2'038'717	1'801'000	2'389'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'277'380	6'089'808	5'936'227

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Préapprentissage et Transition du CPNE (CPNE-PT). L'évolution des coûts salariaux est due à l'évolution prévisionnelle des coûts liés à l'intégration d'élèves ukrainien-ne-s dans les classes JET (Jeunes en transition). Un nouveau financement du COSM relatif à de l'accompagnement spécifique pour permis S.

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

P-2S (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	461'342	463'000	487'000
Coûts salariaux et de structure	12'023'075	12'030'335	12'405'350
Coûts des services centraux	1'235'941	1'248'432	1'310'440
Revenus	6'465'144	4'266'000	7'057'495
Coûts (+) / revenus (-) nets	7'255'214	9'475'766	7'145'295

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Santé et Social du CPNE (CPNE-2S). L'ouverture d'une nouvelle filière ES et l'augmentation espérée des effectifs ASSC (rapport 24.012) entraînent l'adaptation de la masse salariale.

P-BC (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'555'025	1'530'000	1'630'500
Coûts salariaux et de structure	10'036'321	10'372'038	10'291'293
Coûts des services centraux	2'894'612	2'915'463	2'964'272
Revenus	7'859'285	8'033'000	9'354'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'626'672	6'784'501	5'531'165

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle Bâtiment et Construction du CPNE (CPNE-BC). L'adaptation des recettes à la réalité des rentrées financières et la modification de la répartition de la subvention de la Confédération entre les pôles ont entraîné une augmentation des revenus du pôle BC.

P-AA (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	470'103	406'000	504'000
Coûts salariaux et de structure	6'940'433	7'274'037	6'967'627
Coûts des services centraux	1'619'237	1'641'171	1'670'615
Revenus	5'226'587	5'077'000	3'895'024
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'803'186	4'244'208	5'247'217

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le Pôle arts appliqués du CPNE (CPNE-AA) - Ecole d'arts appliqués. L'adaptation des recettes à la réalité des rentrées financières et la modification de la répartition de la subvention de la Confédération entre les pôles ont entraîné une diminution des revenus du pôle AA.

P-TN (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	433'982	412'000	420'000
Coûts salariaux et de structure	2'132'318	2'346'769	2'012'247
Coûts des services centraux	494'223	502'476	518'691
Revenus	1'145'798	1'737'500	1'451'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'914'725	1'523'745	1'499'738

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par le pôle Terre et Nature du CPNE (CPNE-TN).

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

ESD (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	432'288	508'000	502'900
Coûts salariaux et de structure	1'745'740	1'805'461	1'778'109
Coûts des services centraux	84'028	29'483	36'909
Revenus	1'845'972	1'844'000	1'782'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	416'085	498'944	535'419

Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Supérieure de Droguerie (ESD) au sein du CPNE.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - CPNE	35'308	35'308	35'308	35'308	35'308	35'308
Total charges (+) / revenus (-) nets	35'308	35'308	35'308	35'308	35'308	35'308

Commentaires

Néant.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-12'638	-9'000	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-12'638	-9'000	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Équipements didactiques 2024 PAS	En cours	85'000	0	0	0	0	0	0
Equipements didactiques PBC 2023-2026	En cours	151'000	62'000	0	62'000	43'000	0	0
Equipements didactiques PTI 2024	En cours	570'000	0	0	0	0	0	0
*Programme éducation numérique	En cours	718'700	976'000	0	976'000	1'274'000	834'800	0
**SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	En cours	55'000	20'000	0	20'000	75'000	0	0
**Switchs et Extension réseau SIS2	En cours	40'000	0	0	0	0	0	0
CPNE AA - Appareils didactiques 2024-27	A solliciter	45'000	30'000	0	30'000	30'000	30'000	0
CPNE BC - Appareils didactiques 2027-29	A solliciter	0	0	0	0	0	78'000	105'000
CPNE TI - Appareils didactiques 2027	A solliciter	0	0	0	0	0	700'000	0
CPNE TI - Appareils didactiques 2028	A solliciter	0	0	0	0	0	0	500'000
**Création Carré Turquoise	A solliciter	250'000	0	0	0	0	0	0
Equipements didactiques PTI 2025	A solliciter	0	652'000	0	652'000	0	0	0
Equipements didactiques PTI 2026	A solliciter	0	0	0	0	516'000	0	0
*Extension médiathèque	A solliciter	50'000	400'000	0	400'000	0	0	0
Réaménagement salles site S CPNE	A solliciter	0	0	0	0	400'000	250'000	0
SIS2 2025-2027 - Réseau, WIFI et VDI	A solliciter	0	190'000	0	190'000	160'000	350'000	0
SiS2 2028 - Infrastructure IT	A solliciter	0	0	0	0	0	0	700'000
Système accès par badges - site M CPNE	A solliciter	0	0	0	0	0	0	250'000
Total		1'964'700	2'330'000	0	2'330'000	2'498'000	2'242'800	1'555'000

Commentaires

La planification des projets déjà inscrits au BU2024 et au PFT 2025-2027 a été revue en fonction des priorités et des ressources disponibles.

Le déploiement de la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel demande de développer des connaissances au niveau du numérique. Cela implique des investissements pour le CPNE et les lycées qui vont s'échelonner jusqu'en 2027 ("Programme éducation numérique" (19.032)) pour un montant total de plus de CHF 7.8 millions en investissement et près de CHF 1.5 million en fonctionnement répartis sur l'ensemble des entités du secondaire 2.

2.8.8. Service financier (SFIN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- Un appui aux départements et services en lien avec les évolutions des méthodes et des outils de gestion.
- Une gestion de la dette et de la trésorerie active afin de permettre un financement au moindre coût.
- Un soutien à l'intégralité des services de l'administration, ainsi qu'aux communes neuchâteloises, dans les tâches techniques relatives aux flux comptables, aux principes de gestion et de gestion financière, tant en relation avec SIGE qu'avec les flux de données qui intègrent le rapport de gestion ainsi que le référentiel comptable MCH2, la LFinEC et le RLFinEC.
- Assurer la continuité du traitement du budget et du bouclage des comptes conformément à la législation et aux normes en vigueur.

Objectifs stratégiques

- Pérenniser durablement l'équilibre financier avec comme objectif d'atteindre systématiquement le respect du frein à l'endettement.
- Appuyer les départements dans la conduite des grands projets comportant d'importants volets financiers.
- Gestion du projet SIGE (SAP avec les interfaces des données financières et de gestion) et optimisation du système par l'implantation des fonctionnalités manquantes et la simplification de certains flux. Assurer la qualité des données des systèmes et les contrôles y relatifs.
- Accroître le degré de centralisation de la fonction finance (comptabilité) en faisant du SFIN le service de référence et d'appui pour toutes les questions financières de l'administration et des communes neuchâteloises.
- Développer le contrôle de gestion et la standardisation des documents de suivi et de contrôle, en fournissant périodiquement des rapports au CE sur l'évolution du compte de fonctionnement, la trésorerie, et la planification des investissements.
- Réviser la comptabilité analytique et la publication des informations financières de l'État.
- Suivre les affaires fédérales (RPT, BNS, programme d'économie, répartition des tâches, etc).
- Élargir et/ou consolider les dossiers assurances, les dossiers du recouvrement et la gestion des liquidités. Implémenter un système de cash pooling avec les services, les entités publiques et paraétatiques concernés et redéfinir la gestion de la trésorerie avec les communes.
- Participer à l'intégration des systèmes informatiques périphériques
- Déployer et piloter le système de contrôle interne (SCI) au travers de l'administration.
- Déploiement de la politique relative à la lutte contre le surendettement avec le nouvel office créé au 1er juin 2024.
- Optimiser les flux logistiques dans l'outil de gestion SIGE, qui aujourd'hui sont incomplets.
- Œuvrer avec son nouveau domaine fiduciaire, comme sous-traitant pour la tenue des comptes d'entités publiques (interne et externe à l'administration) qui ont un volume d'activité faible ne nécessitant pas un comptable à plein temps. Ce même nouveau domaine apportera un soutien aux administrations communales.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	297'854'760	334'532'568	375'151'315	+40'618'747	+12.1%	365'909'679	361'468'043	356'026'407
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	19'638	27'020'000	26'820'000	-200'000	-0.7%	26'820'000	26'820'000	26'820'000
42 Taxes	6'735'007	11'310'255	12'260'200	+949'945	+8.4%	11'260'200	12'260'200	12'260'200
43 Revenus divers	372'119	280'000	290'000	+10'000	+3.6%	290'000	290'000	290'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	290'063'238	295'104'001	335'116'365	+40'012'364	+13.6%	326'874'729	321'433'093	315'991'457
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	664'758	818'312	664'750	-153'562	-18.8%	664'750	664'750	664'750
Charges d'exploitation	34'370'022	17'136'396	9'188'883	-7'947'512	-46.4%	11'282'475	11'331'561	11'213'203
30 Charges de personnel	5'420'902	6'479'240	-6'148'990	-12'628'230	-194.9%	-3'232'196	-3'224'040	-3'221'836
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	11'986'443	7'742'240	10'912'240	+3'170'000	+40.9%	10'909'240	10'919'740	10'933'740
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	28'535	+28'535	--	28'539	193'535	193'539
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	15'988'089	1'840'226	2'409'300	+569'074	+30.9%	1'589'094	1'454'528	1'319'962
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	974'588	1'074'690	1'987'798	+913'109	+85.0%	1'987'798	1'987'798	1'987'798
Résultat d'exploitation	263'484'738	317'396'172	365'962'432	+48'566'259	+15.3%	354'627'204	350'136'482	344'813'204
44 Revenus financiers	36'906'231	40'337'200	40'701'000	+363'800	+0.9%	40'391'000	38'286'000	38'286'000
34 Charges financières	17'473'095	27'400'000	25'600'000	-1'800'000	-6.6%	27'000'000	28'000'000	29'000'000
Résultat de financement	19'433'136	12'937'200	15'101'000	+2'163'800	+16.7%	13'391'000	10'286'000	9'286'000
Résultat opérationnel	282'917'874	330'333'372	381'063'432	+50'730'059	+15.4%	368'018'204	360'422'482	354'099'204
48 Revenus extraordinaires	24'386'941	45'994'829	34'680'727	-11'314'102	-24.6%	26'848'960	17'574'408	27'862'878
38 Charges extraordinaires	54'247'824	14'908'644	20'544'955	+5'636'311	+37.8%	9'432'642	0	0
Résultat extraordinaire	-29'860'883	31'086'185	14'135'772	-16'950'413	-54.5%	17'416'318	17'574'408	27'862'878
Résultat total	253'056'991	361'419'558	395'199'204	+33'779'646	+9.3%	385'434'522	377'996'890	381'962'082

Commentaires

Le budget 2025 du service financier affiche une amélioration de CHF 48,6 millions par rapport au budget 2024. Ceci s'explique essentiellement par une forte augmentation des revenus liés à la RPT (CHF + 40,9 millions) ; ce qui constitue une bonne et une mauvaise nouvelle à la fois.

L'amélioration du groupe de natures 42 (CHF + 0,9 millions) s'explique d'une part, par la facturation des frais de poursuites aux débiteurs ayant un dossier au recouvrement (CHF + 1,6 millions) et d'autre part, par la récupération de créances amorties, qui ont été budgétées à la baisse (CHF - 0,7 millions). En 2023, la rotation du personnel à l'office de recouvrement a été très importante. Plusieurs collaborateurs ont été engagés en 2024 et l'office a été réorganisé entre février et juin 2024. Les collaborateurs doivent être formés et les procédures de recouvrement sont parfois longues.

Quant aux revenus de transfert, conformément aux informations reçues de la Confédération, les subventions liées à la RPT ont été budgétées à hauteur de 324 millions en 2025 (CHF + 40,9 millions par rapport au budget 2024). La part cantonale à l'impôt anticipé a été revue à la baisse (CHF – 0,9 millions).

Les charges de personnel diminuent de CHF 12,6 millions par rapport au budget 2024 en raison de la reprise de l'écart statistique du groupe de natures 30 (CHF -16 millions en 2025) et du transfert de la provision des rentes et part de rentes du CE, de la CHAN au SFIN (2,2 millions en 2025). Ces opérations budgétaires donnent une vision peu claire aux services qui les supportent. L'objectif consiste à centraliser toutes les opérations spéciales au SFIN.

Le service financier prévoit d'engager 2 EPT supplémentaires en 2025. Il passe donc de 50,5 EPT au budget 2024 (y compris le transfert d'1 EPT du SCOM au SFIN) à 52,5 EPT en 2025. Il s'agit d'un EPT autofinancé pour répondre aux objectifs du programme de législature dans le cadre du désendettement et d'un EPT transféré du SALI au SFIN pour la gestion des partenariats.

Le groupe 31 enregistre une hausse de CHF 3,2 millions par rapport au budget 2024. Cela provient de l'écart statistique liés aux frais divers qui n'est plus budgété en 2025 (CHF -1,6 millions en 2024) et par l'augmentation des frais de poursuites (CHF + 1,5 millions), qui sont par ailleurs partiellement récupérés dans les créances gérées par le recouvrement. Pour rappel, les frais de

poursuites intègrent toutes les factures des offices de poursuites du canton et hors canton, et sont répercutés par l'OREE dans le groupe 42. Une partie est également comptabilisée sur un compte de revenus au service des contributions.

Le résultat financier s'est amélioré de CHF 2,2 millions par rapport au budget 2024. Les intérêts sur la dette ont été diminués de CHF 1,8 millions. Au vu de l'évolution des taux actuel, et de la maîtrise de l'inflation par la BNS, les estimations relatives aux charges d'intérêts sont revues à la baisse malgré une hausse de l'endettement. Quant aux revenus financiers, ils augmentent de CHF 0,4 millions.

Le résultat extraordinaire présente une détérioration de CHF 16,9 millions par rapport au budget 2024. Il se compose d'un prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif de CHF 24,4 millions (CHF + 1,1 millions par rapport à 2024), aucun prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle en 2025 (CHF - 13,1 millions budgétés en 2024). Il comprend également un prélèvement de CHF 8 millions à la réserve en faveur du développement durable (CHF + 2 millions en fonctionnement par rapport à 2024). Un prélèvement de CHF 2,3 millions est nécessaire pour neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats (CHF – 1,2 millions par rapport à 2024). Une attribution de CHF 20,5 millions est prévue à la réserve de lissage (CHF + 5,6 millions par rapport au budget 2024).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Planification, analyse et risques (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	164	0	886'000
Coûts salariaux et de structure	1'237'894	1'354'695	1'032'452
Coûts des services centraux	301'913	385'905	278'817
Revenus	0	0	386'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'539'971	1'740'600	1'811'269

Commentaires

Le groupe de prestations planification, analyse et risques correspond aux prestations en lien avec la gestion du budget et du PFT, à l'actualisation des prévisions des comptes, le système de contrôle interne, ainsi que l'analyse des dossiers soumis aux instances politiques. Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, les prestations liées aux assurances ont été intégrées au domaine.

Comptabilité financière et analytique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	656	0	8'064'000
Coûts salariaux et de structure	1'573'613	2'253'539	3'458'746
Coûts des services centraux	386'168	643'174	1'122'920
Revenus	1	108'200	5'964'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'960'436	2'788'513	6'681'466

Commentaires

Le présent groupe de prestations correspond à la gestion de la comptabilité centrale de l'État, à la comptabilité analytique, à la gestion de la trésorerie et de la dette de l'État, le tout basé sur le respect des normes comptables du MCH2. Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, les prestations liées au recouvrement ont été intégrées à ce domaine.

Recouvrement (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	10'182'703	6'500'000	0
Coûts salariaux et de structure	2'828'617	3'394'510	0
Coûts des services centraux	267'551	428'071	0
Revenus	6'652'580	11'106'055	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	6'626'291	-783'474	0

Commentaires

Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, les prestations liées au recouvrement ont été intégrées au domaine comptabilité financière et analytique. Un nouvel office a vu le jour, l'office du contentieux et du désendettement.

Assurances (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	791'306	882'000	0
Coûts salariaux et de structure	57'222	150'236	0
Coûts des services centraux	14'042	42'878	0
Revenus	423'427	376'000	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	439'144	699'114	0

Commentaires

Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, les prestations liées aux assurances ont été intégrées au domaine planification, analyse et risques.

Finances communales & gestion fiduciaire (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	206'831
Coûts des services centraux	0	0	52'278
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	259'109

Commentaires

Dès juin 2024, le SFIN s'est doté d'un nouveau domaine. Il œuvre comme sous-traitant pour la tenue des comptes d'entités publiques (interne et externe à l'administration) qui ont un volume d'activité faible ne nécessitant pas un comptable à plein temps. Il apportera également un soutien aux administrations communales.

Contentieux et désendettement (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'799'747
Coûts des services centraux	0	0	381'371
Revenus	0	0	6'200'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	-4'018'882

Commentaires

Suite à la réorganisation du service ayant eu lieu en juin 2024, un nouvel office a vu le jour, l'office du contentieux et du désendettement.

Analyses processus financiers (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'771'917
Coûts des services centraux	0	0	147'412
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	0	1'919'329

Commentaires

Le groupe de prestations analyse processus financiers œuvre à la gestion du projet SIGE (SAP avec les interfaces des données financières et de gestion) et à l'optimisation du système par l'implantation des fonctionnalités manquantes et la simplification de certains flux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Désendettement	360'000	360'000	378'000	378'000	378'000	378'000
Impôt anticipé	-8'886'196	-11'922'000	-11'000'000	-11'000'000	-11'000'000	-11'000'000
RPT	-279'562'250	-281'701'775	-322'770'705	-314'663'635	-309'356'565	-304'049'495
Subv. aux institutions	0	0	0	0	0	0
Transfert aux églises	1'560'000	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-286'528'446	-293'263'775	-333'392'705	-325'285'635	-319'978'565	-314'671'495

Commentaires

Les CHF 378'000 correspondent aux contrats gérés par le SFIN dans le cadre du nouveau dispositif de désendettement. Une augmentation de 5% est budgétée par rapport au budget 2024. La RPT augmente, selon les chiffres fournis par la Confédération de CHF 40,9 millions par rapport au budget 2024. Finalement, la part cantonale à l'impôt anticipé devrait s'élever à CHF 11 millions, soit une diminution de CHF 0,9 millions par rapport au budget 2024. Les charges de subventions versées aux églises ont été transférées au secrétariat général du DSRS, pour un montant de CHF 1'560'000.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Autres charges & recettes	12'445'137	-286'200	1'266'628	0	0	0
Cautions	-1'185'473	-600'000	-1'100'000	-1'100'000	-1'100'000	-1'100'000
Dette	13'543'892	24'274'850	22'356'850	24'066'850	27'171'850	28'171'850
Ecart rapprochement	-1'593	0	0	0	0	0
Écart statistique BSM	0	-1'630'000	0	0	0	0
Écart statistique RH	0	0	-16'000'000	-12'500'000	-12'500'000	-12'500'000
Frais bancaires	640'059	785'000	750'000	750'000	750'000	750'000
Frais de rappel	-40	0	0	0	0	0
Impôts, taxes et redevances	35'516	23'000	18'000	18'000	18'000	18'000
Lissage des recettes fiscales	54'247'824	14'908'644	20'544'955	9'432'642	-1'148'208	-11'473'636
Participation BCN	-30'034'000	-35'000'000	-35'000'000	-35'000'000	-35'000'000	-35'000'000
Participation BNS	0	-27'000'000	-26'800'000	-26'800'000	-26'800'000	-26'800'000
Participation ECAP	-188'000	-500'000	0	0	0	0
Pertes et gains de change	75'435	0	0	0	0	0
Prévoyance CE	0	0	2'166'504	2'166'504	2'166'504	2'166'504
Régales des sels	-19'638	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000
Réserve conjoncturelle	0	-13'102'000	0	0	0	0
Réserve de réévaluation	-23'411'567	-23'350'446	-24'409'720	-25'573'398	-16'147'188	-16'389'242
Réserve développement durable	0	-6'000'000	-8'000'000	0	0	0
Réserve du programme d'impulsion	-975'373	-3'542'383	-2'271'007	-1'275'562	-279'012	0
Revenus nets s/placement financiers	-2'239'894	-1'561'000	-1'961'000	-1'961'000	-1'961'000	-1'961'000
Successions dévolues à l'État	-29'465	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	22'902'820	-72'600'535	-68'458'790	-67'795'964	-64'849'054	-74'137'524

Commentaires

Les autres charges et revenus nets non incorporables aux prestations présentent une détérioration de CHF 4,1 millions par rapport au budget 2024. Cet écart résulte essentiellement de la reprise de l'écart statistique lié aux groupes de natures 30 (CHF - 16 millions en 2025), au transfert de la CHAN au SFIN de la provision de rentes et part de rentes du CE (CHF 2,2 millions en 2025), à l'attribution à la réserve de lissage des recettes fiscales de CHF 20,5 millions (CHF + 5,6 millions par rapport au budget 2024). La réserve de programme d'impulsion et de transformation affiche, quant à elle, un prélèvement de CHF 2,3 millions (CHF - 1,2 millions par rapport à 2024). Aucun prélèvement à la réserve politique conjoncturelle, n'est prévu en 2025 (CHF - 13,1 millions budgétés en 2024). Par contre, le prélèvement à la réserve de développement durable est budgété à hauteur de CHF 8 millions (CHF + 2 millions par rapport à 2024).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Caisses automatiques - La CdF	En cours	100'000	0	0	0	100'000	0	0
Collectivités et fondations PA	En cours	-322'543	0	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543
Dispositif de désendettement	En cours	0	210'000	0	210'000	210'000	210'000	210'000
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	En cours	-15'000	0	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000
Fonds de désendettement - OREE	En cours	-8'353	0	-950	-950	0	0	0
Prêts office du logement	En cours	-329'840	0	-377'419	-377'419	-374'392	-371'366	-368'339
Régions de montagne	En cours	-22'500	0	-23'000	-23'000	-23'000	-23'000	-7'500
Mise à niveau des manquements SIGE	A solliciter	0	500'000	0	500'000	0	0	0
Réserve développement durable invest	A solliciter	-2'000'000	0	-2'000'000	-2'000'000	0	0	0
Total		-2'598'236	710'000	-2'738'912	-2'028'912	-424'935	-521'909	-503'382

Commentaires

Les positions "collectivités et fondation PA", "fonds d'aide aux communes en situations difficiles", "prêts office du logement" ainsi que "régions de montagnes" sont des prêts dont la gestion s'opérait directement via des comptes de bilan avant le passage au MCH2. Dès 2018, avec l'introduction du MCH2, les dépenses et les recettes en lien avec ces prêts doivent figurer dans le compte des investissements. Par conséquent, ces éléments sont présentés pour information dans le tableau ci-dessus mais ne sont formellement pas portés par des crédits d'engagements. Bien que la nature de ces différents prêts n'ait aucun lien avec les activités du SFIN, ce dernier est responsable de leur gestion opérationnelle.

Un prélèvement de CHF 2 millions est prévu à la réserve de développement durable destiné aux investissements. Au budget 2025, un prélèvement de CHF 8 millions est prévu en fonctionnement à cette même réserve. Un crédit d'engagement de CHF 0,5 millions est ouvert pour quatre projets spécifiques.

2.8.9. Service des contributions (SCCO)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'année 2023 a été marquée sur le plan législatif par une baisse du barème des personnes physiques pour deux ans de 1%, permettant ainsi aux contribuables neuchâtelois-es de bénéficier de l'augmentation importante des recettes fiscales et d'une embellie des comptes de l'État.

Le Conseil d'État pourra ainsi, durant ce laps de temps de deux ans, mener une réflexion afin de répondre aux différents objets déposés et revenir au Parlement avec un rapport traitant de la fiscalité et intégrant également d'autres initiatives, telle que le plafonnement des primes d'assurance-maladie.

Le programme "INOV", comprenant le portefeuille de projets "Impôts 4.0", a débuté et englobe le renouvellement de tous les logiciels fiscaux. Il a également demandé la mise en place d'une task force, pour le maintien des anciens logiciels en attendant leur remplacement, et la création d'une équipe de maintenance au niveau du service informatique, pour les nouveaux logiciels.

Enfin et malgré un ralentissement de la conjoncture, les recettes fiscales devraient tout de même être élevées.

Objectifs stratégiques

- Effectuer l'analyse des dossiers et assurer la gestion des taxations ;
- Assurer l'encaissement de tous les impôts ;
- Consolider l'ancrage fiscal des plus grands acteurs du canton (sortie des statuts PM) ;
- Soutenir le Conseil d'État dans ses réflexions sur la fiscalité et lui rendre compte de l'évolution internationale et intercantonale dans ce domaine ;
- Renforcement des compétences en matière financière, comptable et informatique, pour permettre de répondre aux nombreuses sollicitations du monde économique, politique et social.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'236'733'286	1'187'180'000	1'237'605'000	+50'425'000	+4.2%	1'237'614'000	1'237'614'000	1'237'614'000
40 Revenus fiscaux	1'107'608'161	1'079'450'000	1'108'750'000	+29'300'000	+2.7%	1'108'750'000	1'108'750'000	1'108'750'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'171'296	5'710'000	5'835'000	+125'000	+2.2%	5'844'000	5'844'000	5'844'000
43 Revenus divers	159'566	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	122'794'264	102'000'000	123'000'000	+21'000'000	+20.6%	123'000'000	123'000'000	123'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	38'205'272	35'645'086	37'651'940	+2'006'854	+5.6%	37'840'814	37'845'886	37'851'189
30 Charges de personnel	16'148'016	17'753'121	18'190'706	+437'585	+2.5%	18'379'580	18'384'652	18'389'955
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	17'623'950	13'746'500	14'551'000	+804'500	+5.9%	14'551'000	14'551'000	14'551'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	149'973	270'000	250'000	-20'000	-7.4%	250'000	250'000	250'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	4'283'333	3'875'465	4'660'234	+784'769	+20.2%	4'660'234	4'660'234	4'660'234
Résultat d'exploitation	1'198'528'014	1'151'534'914	1'199'953'060	+48'418'146	+4.2%	1'199'773'186	1'199'768'114	1'199'762'811
44 Revenus financiers	10'986'425	9'000'000	9'500'000	+500'000	+5.6%	9'500'000	9'500'000	9'500'000
34 Charges financières	175'469	140'000	140'000	+0	0.0%	140'000	140'000	140'000
Résultat de financement	10'810'956	8'860'000	9'360'000	+500'000	+5.6%	9'360'000	9'360'000	9'360'000
Résultat opérationnel	1'209'338'969	1'160'394'914	1'209'313'060	+48'918'146	+4.2%	1'209'133'186	1'209'128'114	1'209'122'811
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	1'209'338'969	1'160'394'914	1'209'313'060	+48'918'146	+4.2%	1'209'133'186	1'209'128'114	1'209'122'811

Commentaires

Malgré un ralentissement de la conjoncture, les recettes fiscales devraient être à la hauteur de celles enregistrées dans les comptes de l'exercice 2023. Les revenus de l'impôt sur les personnes physiques tiennent compte du projet du Conseil d'État d'abaisser à nouveau le barème de 1%. En revanche, il convient de rester prudent pour les perspectives dès 2026.

L'augmentation des charges de personnel (rubrique 30) tient compte de l'adaptation des salaires à l'inflation. Une augmentation de 2.5 EPT supplémentaires est envisagée. L'un concernant le changement de politique des remises et l'autre relatif à un renforcement des compétences dans le domaine du business analyste pour le programme "INOV". Un poste supplémentaire (0.5 EPT) dans le domaine juridique est quant à lui autofinancé à 100%.

Les biens, services et autres charges d'exploitation (rubrique 31) ont légèrement augmenté, tenant compte d'une hausse des pertes fiscales enregistrées dans les comptes.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'231'666	2'488'431	3'015'446
Coûts des services centraux	856'722	809'309	809'166
Revenus	124'573	140'000	140'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'963'815	3'157'741	3'684'613

Commentaires

Le coût de cette prestation est engendré en grande partie par l'équipe du "Call center". Ceci est encore complété par les collaboratrices et collaborateurs du service qui répondent aux sollicitations des contribuables. La facturation des renseignements fournis ne couvre pas les services rendus. Toute amélioration de cette prestation engendrerait des coûts supplémentaires.

Formation externe (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	44	0	0
Coûts salariaux et de structure	118'267	105'155	128'565
Coûts des services centraux	33'060	34'199	34'499
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	151'371	139'354	163'065

Commentaires

Le coût de la formation externe des collaboratrices et collaborateurs est peu élevé et fluctue en fonction des formations suivies par le personnel du service. Une grande partie de la formation est donnée à l'interne par des spécialistes et ne ressort pas sous cette prestation.

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'610'082	1'291'500	1'386'500
Coûts salariaux et de structure	12'862'698	13'689'101	14'108'314
Coûts des services centraux	3'390'290	4'452'088	3'785'832
Revenus	5'995'602	5'590'000	5'715'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'867'468	13'842'689	13'565'647

Commentaires

Cette prestation regroupe l'ensemble des coûts de taxation et de perception des différents impôts. Les revenus comprennent la facturation de la gestion du bordereau unique aux communes et divers émoluments.

Prestations diverses (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	2'104	1'169
Coûts des services centraux	0	684	314
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	2'788	1'483

Commentaires

Cette prestation enregistre les éléments de certains mandats, dont les recettes se retrouvent dans la gestion du dossier fiscal.

Prestations politiques (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	7'058	99'993	113'371
Coûts des services centraux	1'767	32'521	30'422
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	8'825	132'514	143'793

Commentaires

Coût engendré par les questions formulées par les député-e-s. Les analyses sur les réformes fiscales sont ventilées sur les autres prestations.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Impôt fédéral direct	-122'793'934	-102'000'000	-123'000'000	-123'000'000	-123'000'000	-123'000'000
Projets intercantonaux	149'973	270'000	250'000	250'000	250'000	250'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-122'643'961	-101'730'000	-122'750'000	-122'750'000	-122'750'000	-122'750'000

Commentaires

Les projets intercantonaux regroupent les coûts supportés par le canton pour les développements et le maintien des plateformes informatiques intercantionales.

L'augmentation des recettes suit l'évolution des recettes cantonales qui devraient se maintenir.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-4'486	0	0	0	0	0
ID, à la source	-26'844'727	-29'000'000	-29'000'000	-29'000'000	-29'000'000	-29'000'000
ID, pers. morales	-222'519'069	-198'000'000	-223'000'000	-223'000'000	-223'000'000	-223'000'000
ID, pers. Physiques	-737'623'757	-736'000'000	-738'000'000	-738'000'000	-738'000'000	-738'000'000
ID, trav. frontaliers	-13'857'955	-14'000'000	-15'000'000	-15'000'000	-15'000'000	-15'000'000
Impôt foncier	-29'895'869	-28'200'000	-29'000'000	-29'000'000	-29'000'000	-29'000'000
Impôts irrécouvrables	15'943'611	12'370'000	13'080'000	13'080'000	13'080'000	13'080'000
Impôts successions	-18'737'085	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000
Imp. s/gains immob.	-29'184'758	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000
Intérêts payés par contrib.	-10'972'693	-9'000'000	-9'500'000	-9'500'000	-9'500'000	-9'500'000
Intérêts versés aux contrib.	175'469	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Lods	-29'165'169	-27'500'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'102'686'488	-1'075'940'000	-1'105'030'000	-1'105'030'000	-1'105'030'000	-1'105'030'000

Commentaires

Les recettes fiscales des personnes morales devraient être importantes. L'adaptation du barème, afin d'être en conformité avec les règles internationales, a un effet. Les perspectives de certains grands acteurs économiques du canton permettent d'être optimiste.

L'indexation des salaires à l'inflation ainsi que le maintien du taux de chômage bas devraient permettre d'enregistrer des recettes fiscales conséquentes pour les personnes physiques.

Les impôts immobiliers et de succession restent stables. Ces impôts sont indépendants de la conjoncture et peuvent fluctuer en fonction du volume des opérations ou de certains cas particuliers.

2.8.10. Service informatique entité neuchâteloise (SIEN)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le nouveau schéma directeur des systèmes d'information 2024-2029 a démarré en 2024 dans l'objectif de mettre en place les premières briques de la digitalisation, telle qu'elle est définie dans la stratégie digitale du canton.

L'organisation du SIEN a subi plusieurs évolutions avec le renforcement de l'orientation client, ainsi que de l'innovation sur les postes de travail permettant de répondre aux enjeux de mobilité, d'efficacité et de sécurité d'aujourd'hui. L'organisation du SIEN va poursuivre son évolution avec la préparation de la fusion des deux centres de solutions pour assurer une orchestration optimale des différents systèmes d'information gérés par le SIEN.

En matière de sécurité informatique, l'initiative en matière de gouvernance des données se poursuit ainsi que des réflexions concernant la gestion des identités et des accès. Des activités en matière d'urbanisation et de modélisation des systèmes d'information sont également initiées.

En matière d'infrastructure, le bâtiment Cadolles 9 à Neuchâtel a été finalisé, les équipes s'y sont installées en 2024 et le "Datacenter" du Faubourg du Lac pourra petit-à-petit être migré vers celui de Cadolles 9.

Objectifs stratégiques

Dans l'objectif de répondre à la stratégie digitale, la dimension de l'impact énergétique de la digitalisation et de l'informatique est un élément qui est suivi de près, afin de mettre en place une informatique raisonnée. Un audit de la société Canopé a été mené en 2023 et les recommandations ont commencé à être mises en place à partir de 2024. Le SIEN doit désormais mettre en place des processus de monitoring de cet impact énergétique, afin de piloter l'évolution de l'informatique neuchâteloise du point de vue énergétique.

La sécurité de l'information est également un élément transversal qui est analysée et discutée étroitement avec le préposé à la protection des données et à la transparence. L'avenir des architectures et des infrastructures informatiques est une question clé en 2024, notamment avec l'utilisation du Cloud et de la virtualisation. Ces questions doivent être abordées en parallèle à la sécurité de l'information.

Le SIEN continue d'accompagner le programme Vitamine sur les aspects informatiques. Les équipes de proximité seront également repensées pour servir au mieux les deux sites majeurs du programme Vitamine.

En matière d'évolution des solutions, le système d'information du Service des contributions (SCCO) sera au centre des préoccupations des services (SCCO, SFIN et SIEN) avec l'avancement du programme "INOV" qui permet de suivre l'avancement des chantiers prioritaires. L'évolution du système d'information de la police neuchâteloise avec le projet "HELIUM" est également un projet central et prioritaire. La refonte du site internet "ne.ch" s'achèvera en 2025 avec l'ouverture du nouveau site. Le projet fédéral "Justitia 4.0" se poursuit avec des enjeux en matière de planning par rapport au renouvellement de la solution métier cantonale. Et conformément à la stratégie digitale, la volonté de développement d'une gestion d'affaire coordonnée et intégrée verra sa première brique mise en œuvre en 2025 avec le remplacement de la solution de gestion des séances du Conseil d'État.

Le nouveau référentiel tarifaire pour l'ensemble des prestations du SIEN est entré en vigueur officiellement en 2024. Ceci permet un suivi plus précis, une meilleure évaluation des coûts, ainsi qu'une planification plus fine des ressources nécessaires.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	48'737'810	54'432'525	52'890'999	-1'541'527	-2.8%	54'227'999	54'286'199	54'162'799
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	26'660'373	28'578'000	28'145'000	-433'000	-1.5%	29'445'000	29'445'000	29'445'000
43 Revenus divers	364'096	1'338'938	2'889'408	+1'550'470	+115.8%	2'926'408	2'984'608	2'861'208
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	21'713'341	24'515'587	21'856'591	-2'658'996	-10.8%	21'856'591	21'856'591	21'856'591
Charges d'exploitation	56'659'777	52'284'181	49'829'589	-2'454'592	-4.7%	56'298'664	58'988'139	61'218'270
30 Charges de personnel	24'667'715	26'231'878	27'926'513	+1'694'635	+6.5%	27'948'213	27'979'663	27'979'244
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	16'187'363	16'844'000	16'483'200	-360'800	-2.1%	18'283'200	18'283'200	18'283'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	14'448'675	8'711'056	4'070'760	-4'640'295	-53.3%	8'718'136	11'376'160	13'606'711
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'356'023	497'247	1'349'115	+851'868	+171.3%	1'349'115	1'349'115	1'349'115
Résultat d'exploitation	-7'921'967	2'148'344	3'061'410	+913'065	+42.5%	-2'070'666	-4'701'940	-7'055'472
44 Revenus financiers	1'039	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	-5'141	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	6'180	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-7'915'788	2'148'344	3'061'410	+913'065	+42.5%	-2'070'666	-4'701'940	-7'055'472
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-7'915'788	2'148'344	3'061'410	+913'065	+42.5%	-2'070'666	-4'701'940	-7'055'472

Commentaires

Le budget 2025 prévoit un excédent de revenus de CHF 3'061'410.-.

Concernant les revenus d'exploitation, une diminution est prévue sur les imputations internes à la suite de l'adaptation des forfaits pour les services. De plus, le budget 2025 présente une augmentation des heures sur projet en lien avec le schéma directeur des systèmes d'information.

Pour les charges d'exploitation, les charges de personnel augmentent à hauteur de CHF 1,7 millions en lien avec l'engagement de collaboratrices et collaborateurs en 2024 pour répondre aux fortes demandes des partenaires du SIEN et par la montée en puissance de la digitalisation.

Cependant, une diminution des charges (groupe 31/33) est prévue à la suite d'un effort sur la renégociation de contrats, une diminution des coûts de maintenance et l'automatisation de processus, malgré les charges supplémentaires induites par la gestion de la sécurité et la migration MS365. La différence dans le montant des amortissements prévus entre les budgets 2024 et 2025 s'explique principalement par la fin de la dépréciation de certains projets et l'ajustement des dates estimées de mise en service.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

BDP / BDE (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	33'862	0	0
Coûts salariaux et de structure	210'195	0	0
Coûts des services centraux	12'301	0	0
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	157'023	0	0
Coûts nets (+)	99'336	0	0

Commentaires

Les prestations liées à la BDP et la BDE ont été regroupées dans les solutions informatiques.

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	5'140'197	7'197'000	5'868'000
Coûts salariaux et de structure	6'898'205	7'386'596	7'386'493
Coûts des services centraux	347'047	400'264	352'056
Revenus	13'029'673	12'305'000	15'613'082
Revenus de la facturation des services centraux	4'322'826	3'651'227	2'873'595
Coûts nets (+)	-4'967'049	-972'367	-4'880'128

Commentaires

Les prestations fournies sont : installation poste de travail et périphérique, maintenance, support, suivi des incidents et des demandes, service d'impression, messagerie, stockage de documents.

Les charges directes ont été diminuées suite à une planification plus fine des migrations W11/MS0365. Un effort a également été fait sur les achats des licences et sur les multifonctions.

La répartition des revenus sur les prestations a été affinée pour une meilleure gestion et des analyses plus approfondies.

Services de télécommunication (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'330'625	1'336'900	1'325'000
Coûts salariaux et de structure	3'677'943	1'397'973	1'135'110
Coûts des services centraux	52'377	75'805	54'138
Revenus	3'014'841	3'294'000	2'715'253
Revenus de la facturation des services centraux	539'862	363'237	414'219
Coûts nets (+)	1'506'242	-846'559	-615'224

Commentaires

Les prestations fournies sont : services d'accès aux réseaux cantonaux, gestion du réseau local, accès Internet, WIFI et domotique.

Services de téléphonie (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	845'267	1'029'000	941'000
Coûts salariaux et de structure	1'930'207	574'345	711'904
Coûts des services centraux	30'598	31'143	33'954
Revenus	889'041	867'000	282'169
Revenus de la facturation des services centraux	1'775'430	771'629	1'106'167
Coûts nets (+)	141'602	-4'141	298'522

Commentaires

Les prestations fournies sont : services de téléphonie, Skype, "Call center" et téléphonie mobile.

Les charges directes ont légèrement diminué à la suite d'un effort sur les différents contrats avec nos prestataires et une analyse sur les différents abonnements proposés pour les services.

Les revenus ont diminué en corrélation avec les charges.

Services applicatifs (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	2'373'331	2'386'800	2'906'000
Coûts salariaux et de structure	11'868'569	3'545'011	4'658'542
Coûts des services centraux	242'532	192'227	222'187
Revenus	4'522'454	6'650'000	3'559'496
Revenus de la facturation des services centraux	3'152'164	2'141'535	3'471'254
Coûts nets (+)	6'809'813	-2'667'497	755'979

Commentaires

Les services applicatifs sont les services d'hébergement d'applications métiers.

Les charges directes ont augmenté suite aux nouveaux tarifs de nos fournisseurs.

Les coûts salariaux et de structure ont augmenté suite à un accroissement des amortissements liés aux infrastructures informatiques.

Solutions informatiques (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	5'639'542	3'805'800	3'959'700
Coûts salariaux et de structure	13'265'004	19'880'531	14'599'300
Coûts des services centraux	646'426	676'899	622'008
Revenus	5'065'846	4'742'000	5'220'000
Revenus de la facturation des services centraux	11'260'630	16'877'316	13'315'536
Coûts nets (+)	3'224'496	2'743'914	645'472

Commentaires

Les solutions informatiques comprennent les prestations suivantes : conception, analyse, réalisation, intégration, maintenance d'application, choix de solutions, gestion et pilotage de projets informatiques.

Les charges directes ont légèrement augmenté à la suite d'une augmentation des frais de maintenance des applications, tel que SAP.

Sécurité (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	429'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	645'197
Coûts des services centraux	0	0	30'772
Coûts nets (+)	0	0	1'104'969

Commentaires

La sécurité comprend les prestations suivantes : définition et mise en œuvre des politiques et des directives de sécurité, conception et réalisation, gouvernance et analyse stratégique.

Les charges comprennent des mesures pour augmenter la surface de détection avec un renforcement des capacités d'analyse, un renforcement du dispositif de réaction, une amélioration de la surveillance et une sécurisation des accès.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-1'336	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'336	0	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*Programme éducation numérique	En cours	258'523	270'000	0	270'000	270'000	0	0
*Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	1'037'000	0	0	0	0	0	0
*Vitamine	En cours	345'992	128'200	0	128'200	269'590	549'216	0
*Dével. des systèmes d'information 24-29	A solliciter	2'950'000	5'424'708	0	5'424'708	5'424'708	5'424'708	5'424'708
Fédération données en formation prof.	A solliciter	215'400	0	0	0	0	0	0
Renouv. des infrastructures info. 24-29	A solliciter	3'136'000	4'827'500	0	4'827'500	4'237'500	4'117'500	4'017'500
*Sécuris. Info. Support CNU (SLA)	A solliciter	0	46'000	0	46'000	0	0	0
Transition numérique	A solliciter	200'000	0	0	0	0	0	0
Total		8'142'915	10'696'408	0	10'696'408	10'201'798	10'091'424	9'442'208

Commentaires

Le programme "Éducation numérique" et le projet "Vitamine" sont en cours de réalisation.

Le projet "Développement des systèmes d'information 2024-2029" est lié au schéma directeur informatique validé par le Grand Conseil, ainsi que le projet "Renouvellement des infrastructures informatiques 2024-2209". Ils comprennent les futures évolutions des solutions, la maintenance et le renouvellement des infrastructures.

Le projet "Sécurisation informatique Support CNU" est l'adaptation de l'infrastructure de la centrale neuchâteloise d'urgence nécessaire au respect des niveaux de services attendus par la PONE.

2.8.11. Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel

Évolution de l'environnement et des tâches

Suite à l'adoption par le Grand Conseil, le 27 mars 2019, de la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (FFD), entrée en vigueur le 1er janvier 2020, une contribution exprimée en pourcentage de la masse salariale cantonale totale est prélevée auprès des employeurs. Cette contribution permet d'encourager la formation en mode dual, par l'octroi de prestations aux entreprises formatrices. Dans le cadre des travaux pour les budgets 2023 et suivants, le Grand Conseil a décidé de fixer le taux de contribution du FFD à 0.42% au maximum dès 2025.

Le canton de Neuchâtel compte un deuxième fonds de soutien à la formation professionnelle : le fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel (FFPP). Institué en 1999, ce fonds est alimenté selon le même mécanisme que le FFD, avec une contribution fixée à 0.087% de la masse salariale.

De manière générale, les prestations offertes par ces deux fonds visent les mêmes objectifs, à savoir la promotion et le soutien à la formation professionnelle, ainsi que l'augmentation du nombre de places d'apprentissage en mode dual. Les divers partenaires de la formation professionnelle ont dès lors souhaité une fusion de ces deux fonds afin d'en améliorer la visibilité et la gestion, d'unifier leurs gouvernances et d'assurer un avenir pérenne au soutien à l'apprentissage et au perfectionnement professionnel. Sur la proposition du Conseil d'État (rapport 23.019), le Grand Conseil a adopté le 26 mars 2024 le projet de loi instituant un fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (LFAPP). Ce projet prévoit la fusion des deux fonds cantonaux liés à la formation professionnelle (FFD et FFPP) en créant un fonds unique, appelé fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP), dès le 1er janvier 2025.

Le FAPP est rattaché au DFFD, qui reprend la gestion des prestations des deux anciens fonds et intègre dès 2025 les éléments comptables du FFPP au budget de l'État. Le nouveau taux de contribution passera de 0,42% à 0,507% de la masse salariale cantonale dès 2025. Il résulte de l'addition des taux des deux anciens fonds : le FFPP (0,087%) et le FFD (0,42%).

Objectifs stratégiques

- Inciter les entreprises et organisations du canton de Neuchâtel à engager et former davantage d'apprenti-e-s et augmenter le taux de dualisation, notamment dans les métiers techniques.
- Poursuivre l'effort de communication pour valoriser et promouvoir l'apprentissage en mode dual auprès du grand public ainsi que les autres prestations proposées par le FAPP.
- Assurer la qualité des prestations, des processus et du contrôle budgétaire des différentes prestations dans le cadre du nouveau fonds fusionné.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	35'387'692	31'500'000	39'543'000	+8'043'000	+25.5%	40'557'000	41'571'000	42'585'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	35'387'692	31'500'000	39'543'000	+8'043'000	+25.5%	40'557'000	41'571'000	42'585'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	35'387'692	31'500'000	39'543'000	+8'043'000	+25.5%	40'557'000	41'571'000	42'585'000
30 Charges de personnel	267'814	266'165	431'689	+165'524	+62.2%	439'929	448'310	456'871
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	240'990	437'500	250'654	-186'846	-42.7%	250'678	250'630	255'630
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	18'804'000	18'206'075	26'722'270	+8'516'195	+46.8%	27'230'190	27'687'110	28'160'030
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	16'074'888	12'590'260	12'138'387	-451'873	-3.6%	12'636'203	13'184'950	13'712'469
Résultat d'exploitation	0	0	0	0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	0	--	0	0	0

Commentaires

Groupe 46

- Comprend le montant global des cotisations prélevées par les caisses de compensation. Dès 2025, le taux de contribution est fixé à 0,507% de la masse salariale cantonale. Il résulte de l'addition des taux des deux anciens fonds : le fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FFPP, 0,087%) et le fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (FFD, 0,42%). L'intégration des contributions du FFPP au budget de l'État entraîne à elle seule une augmentation de près de CHF 7 millions des cotisations.

Groupe 30

- Représente la masse salariale du personnel nécessaire à la gestion du fonds fusionné et au développement des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés.

Groupe 31

- Comprend les frais administratifs de gestion des caisses de compensation pour leur rôle d'encaissement des cotisations. Il comprend également les charges de structure du fonds ainsi qu'une partie des actions pour la promotion de la formation professionnelle initiale en mode dual.

Groupe 36

- Il s'agit des prestations versées aux bénéficiaires du fonds. Ce montant varie en fonction du nombre d'apprenti-e-s et de demandes adressées au fonds. Le détail de toutes les prestations est présenté dans la rubrique "résultat analytique" ci-dessous (incluant la contribution aux centres professionnels).

Groupe 39

- Correspond aux contributions aux établissements professionnels du canton pour le financement de la formation à la pratique professionnelle initiale qu'ils dispensent. Ce groupe comprend aussi les prestations versées à l'État en tant qu'institution formatrice.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Financements Cours Interentreprise (CIE)	0	0	5'006'000	5'164'000	5'321'000	5'494'000
Contribution aux centres professionnels	0	0	11'576'661	12'074'513	12'623'188	13'150'707
Contribution aux entreprises formatrices	0	0	19'685'100	19'954'600	20'224'100	20'493'600
Fds d'encour. format. prof. initial dual	18'804'000	18'206'075	0	0	0	0
Autres prestations de subv. et contr.	0	0	845'000	895'000	895'000	895'000
Subventions aux centres d'apprentissage	0	0	1'186'170	1'216'590	1'247'010	1'277'430
Total charges (+) / revenus (-) nets	18'804'000	18'206'075	38'298'931	39'304'703	40'310'298	41'310'737

Commentaires

Il s'agit des prestations versées aux bénéficiaires du fonds tant aux prestataires externes qu'internes à l'État. Ces montants varient dans la limite des ressources financières du fonds au travers des contributions des caisses de compensation.

À noter que selon la LFAPP, les subventions aux centres d'apprentissage ne peuvent dépasser le 3% des contributions prélevées sur la masse salariale.

Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

Compte de résultats et effectif du DDTE

SDTE	Secrétariat général DDTE
SCAT	Service de l'aménagement du territoire
SCTR	Service des transports
SPCH	Service des ponts et chaussées
SENE	Service de l'énergie et de l'environnement
SFFN	Service de la faune, des forêts et de la nature
SAGR	Service de l'agriculture
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SGRF	Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire

Fonds cantonal de l'énergie

Fonds des eaux

Fonds forestier de réserve

Fonds de conservation de la forêt

Fonds agricole et viticole

Fonds des mensurations officielles

2.9. Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

2.9.1. Compte de résultats et effectif du DDTE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Revenus d'exploitation	257'904'808	269'633'632	271'796'589	+2'162'956	+0,8%	266'418'941	270'155'706	272'285'526
40 Revenus fiscaux	59'758'135	54'252'500	53'995'000	-25'7500	-0,5%	54'245'000	54'495'000	54'745'000
41 Patentes et concessions	16'544'510	17'964'000	17'875'000	-89'000	-0,5%	17'775'000	17'775'000	17'765'000
42 Taxes	16'825'160	17'960'450	17'918'000	-42'450	-0,2%	17'552'000	17'612'500	17'592'500
43 Revenus divers	2'219'180	1'990'658	1'924'452	-66'206	-3,3%	1'827'780	1'750'588	1'700'044
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	3'778'256	14'815'626	9'894'300	-4'921'326	-33,2%	2'729'236	9'716'236	13'566'236
46 Revenus de transfert	54'890'990	58'489'401	62'398'628	+3'909'227	+6,7%	68'329'325	65'365'782	66'207'146
47 Subventions à redistribuer	95'976'722	96'380'047	99'038'109	+2'658'062	+2,8%	97'243'000	97'348'000	94'968'000
49 Imputations internes	7'911'855	7'780'950	8'753'100	+972'150	+12,5%	6'717'600	6'092'600	5'741'600
Charges d'exploitation	308'412'795	330'839'613	348'129'150	+17'289'537	+5,2%	340'438'067	339'657'650	344'209'006
30 Charges de personnel	46'314'408	49'928'301	51'874'947	+1'946'646	+3,9%	51'649'983	51'708'968	51'721'765
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	16'856'543	24'445'430	25'393'213	+947'783	+3,9%	20'746'630	20'345'030	20'423'780
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'408'709	11'846'935	13'726'526	+1'879'591	+15,9%	14'217'902	14'979'783	15'777'282
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	14'028'078	7'226'071	8'198'701	+972'630	+13,5%	9'392'029	7'341'922	7'341'922
36 Charges de transfert	107'957'257	124'780'766	131'752'131	+6'971'365	+5,6%	131'080'299	132'533'624	138'905'734
37 Subventions redistribuées	95'976'722	96'380'047	99'038'109	+2'658'062	+2,8%	97'243'000	97'348'000	94'968'000
39 Imputations internes	16'871'079	16'232'063	18'145'523	+1'913'460	+11,8%	16'108'223	15'400'323	15'070'523
Résultat d'exploitation	-50'507'987	-61'205'981	-76'332'562	-15'126'581	-24,7%	-74'019'126	-69'501'944	-71'923'481
44 Revenus financiers	2'288'483	1'910'650	1'907'050	-3'600	-0,2%	1'667'050	1'667'050	1'667'050
34 Charges financières	1'126'473	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	1'162'010	1'910'650	1'907'050	-3'600	-0,2%	1'667'050	1'667'050	1'667'050
Résultat opérationnel	-49'345'977	-59'295'331	-74'425'512	-15'130'181	-25,5%	-72'352'076	-67'834'894	-70'256'431
48 Revenus extraordinaires	853'427	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	853'427	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-48'492'550	-59'295'331	-74'425'512	-15'130'181	-25,5%	-72'352'076	-67'834'894	-70'256'431

Effectif du personnel DDTE (EPT)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Secrétariat général (SDTE)	8.30	8.40	7.40	-1.00	-11.9%	7.40	7.40	7.40
Service de l'aménagement du territoire (SCAT)	21.45	21.65	23.40	+1.75	+8.1%	22.90	22.90	22.90
Service des transports (SCTR)	6.60	7.40	8.60	+1.20	+16.2%	8.60	8.60	8.60
Service des ponts et chaussées (SPCH)	129.60	130.20	129.80	-0.40	-0.3%	129.80	129.80	129.80
Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)	36.40	37.40	39.40	+2.00	+5.3%	38.90	38.90	38.90
Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)	34.70	34.80	36.30	+1.50	+4.3%	35.70	35.70	35.70
Service de l'agriculture (SAGR)	31.75	32.50	32.50	0.00	0.0%	32.50	32.50	32.50
Service de la consommation et des affaires vét. (SCAV)	37.29	37.79	39.69	+1.90	+5.0%	38.89	38.89	38.89
Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)	46.25	48.95	48.70	-0.25	-0.5%	48.70	48.70	48.70
Total	352.34	359.09	365.79	+6.70	+1.9%	363.39	363.39	363.39

Commentaires

Le budget 2025 du département présente un excédent de charges supérieur au budget 2024 de l'ordre de CHF 15,1 millions. Cette évolution trouve principalement son explication dans les indemnités de transports publics (+CHF 6,1 millions net), dans l'augmentation des charges de personnel (+CHF 2,0 millions) et d'amortissements (+CHF 2,6 millions) ainsi que dans les moyens alloués aux mesures du plan climat (+CHF 1,6 millions).

Sachant que le compte de résultat ci-dessus intègre les charges et revenus des services, mais aussi ceux des fonds, l'analyse nécessite d'être différenciée dans la mesure où les premiers impactent le résultat, mais pas les seconds (l'excédent de charges ou de revenus étant attribué ou prélevé à la fortune). Les variations importantes (> CHF 1 million) sont donc expliquées séparément :

Au niveau des services, il faut relever que l'augmentation significative des charges de CHF 21,1 millions est partiellement compensée par des revenus également en hausse de CHF 6,0 millions. Les variations importantes sont expliquées ci-dessous :

Compte de résultats et effectif du DDTE

- Augmentation de CHF 2,0 millions des charges de personnel (gr. 30): Elle s'explique tant par la hausse des effectifs de 6,7 EPT (dont 6 EPT sont autofinancés) que par les effets de la grille salariale et la compensation au renchérissement.
- Augmentation de CHF 1,1 million des biens, services et autres charges d'exploitation (gr. 31). : Elle est notamment due au plan climat et au transfert des coûts d'accompagnement du projet d'agglomération au SCAT dans le cadre de son financement par le programme d'impulsion et de transformation.
- Hausse de CHF 2,6 millions des charges d'amortissements (gr. 33 et 36): Elle concerne majoritairement le SPCH et s'explique par le volume des investissements.
- Augmentation de CHF 10,4 millions des charges de transfert (gr. 36 hors amortissements): Elle découle principalement des indemnités brutes de transports publics (+CHF 10,1 millions) en lien avec l'horaire 2025, la perte de cofinancements fédéraux et des besoins accrus au niveau des prestations de transN.
- Accroissement de CHF 2,6 millions des subventions redistribuées/à redistribuer (gr. 37/47): Cette évolution concerne essentiellement le projet d'agglomération RUN dont les prévisions émanent de l'association "objectif.ne" qui gère administrativement sa mise en œuvre.
- Augmentation de CHF 2,5 millions des imputations internes (gr. 39): Elle s'explique notamment par une bonification budgétaire plus importante au fonds cantonal de l'énergie dans le cadre du plan climat (+CHF 1,4 millions) et par la centralisation au service financier des écarts statistiques sur les charges de personnel (+CHF 1,3 millions).
- Amélioration de CHF 3,9 millions des revenus de transfert (gr. 46): Elle est surtout due à la part communale aux indemnités de transport.

Quant aux fonds, la diminution prévue des charges de transfert limite d'autant les prélèvements à la fortune qui continueront néanmoins d'être fortement sollicités en 2025. Les variations importantes sont expliquées ci-dessous :

- Recul de CHF 4,2 millions des charges de transfert (gr. 36) : Cette baisse est principalement due au fonds des eaux dont les subventions dépendent des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux.
- Diminution de CHF 4,9 millions du prélèvement à la fortune des fonds (gr. 45): Elle concerne essentiellement le fonds des eaux pour la raison évoquée ci-dessus ainsi que le fonds cantonal de l'énergie pour le solde.

Enfin, notons que l'effectif du personnel présente une hausse de 6,7 EPT entre le budget 2024 et le budget 2025. Cette augmentation s'explique par :

- La reprise de la gestion communale du contrôle des dossiers énergétiques des 3 villes (+2 EPT au SENE) ;
- La création d'un poste d'ingénieur-e pour le projet "Concrétisation du RER neuchâtelois" (+1 EPT au SCTR) ;
- Les renforts nécessaires pour vérifier l'application de la nouvelle loi fédérale sur les produits du tabac et des cigarettes électronique (LPTAB) et pour la campagne fédérale en faveur de la lutte contre le piétin (+1,5 EPT au SCAV) ;
- Les besoins liés à la prochaine convention-programme Nature 2025-2028 ainsi que la création de deux postes d'ingénieurs forestiers (+1,3 EPT au SFFN) ;
- Un renfort pour l'inscription de la mention de la plus-value et pour les décisions de prélèvement de la plus-value suite aux nouveaux PAL (+0,7 EPT au SCAT) ;
- La réorganisation gouvernementale suite à l'élection complémentaire de novembre 2023 à savoir le transfert de la cellule foncière au SCAT, la gestion des parcs naturels au SFFN et la domiciliation au NECO (+0,4 EPT) ;
- Divers autres ajustements générant une diminution nette de 0,2 EPT.

Il faut également relever que cette hausse de 6,7 EPT est autofinancée à hauteur de 6 EPT (soit 5 EPT par des revenus supplémentaires et 1 EPT à charge d'un projet d'investissement). Le solde relève de la réorganisation gouvernementale (0,4 EPT), de renforts imposés par la législation fédérale, mais partiellement financés par la Confédération (0,7 EPT) et d'une réduction nette d'effectifs (-0,4 EPT).

2.9.2. Secrétariat général DDTE (SDTE)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général conduit l'ensemble des activités liées à une fonction d'état-major, telles que la préparation et le suivi des dossiers traités au Conseil d'État, la coordination des activités liées aux affaires du Grand Conseil, la préparation du budget, des comptes et du rapport de gestion financière, le suivi du programme de législature et de la feuille de route qui en découle, la gestion de la communication interne et externe, le suivi et la veille des affaires parlementaires et fédérales, la coordination avec les services du département, le suivi des travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, les relations avec les partenaires et enfin la participation à des projets et dossiers intercantonaux.

L'évolution de l'environnement et des tâches du SDTE se caractérise également par un appui important dans le développement de projets stratégiques comme la mise en œuvre de la stratégie climatique décidée par le Canton de Neuchâtel à l'horizon 2040 ou la politique de développement durable. D'un autre côté, la nouvelle organisation des départements mise en place par le Conseil d'État suite à l'élection complémentaire de novembre 2023 a vu le transfert de la politique de domiciliation et d'attractivité résidentielle du canton du DDTE au DESC à compter du 1er mars 2024. Autrement, le SDTE poursuivra son soutien dans le cadre des réformes et de l'assainissement des finances de l'État.

Objectifs stratégiques

- Coordination et suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie Mobilité 2030 avec le concept de ligne directe, les contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds ainsi que le projet de contournement H18 à La Chaux-de-Fonds ;
- Gestion et mise en œuvre du Plan climat cantonal ;
- Élaboration de la stratégie cantonale pour le développement durable ;
- Appui et suivi de divers projets transversaux (projet d'agglomération, planification des aires d'accueil pour les communautés nomades, pôles de développement économique) ;
- Mise en œuvre du cockpit du DDTE ;
- Accompagnement des entités autonomes rattachées au SDTE (NEVIA et SCAN) dans l'évolution de leur cadre juridique et de leur gestion ;
- Poursuite des activités du secrétariat général dans le cadre de l'assainissement des finances, de la mise en œuvre des réformes et des objectifs opérationnels issus de la feuille de route du programme de législature du Conseil d'État.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	50'192'073	50'515'500	50'565'500	+50'000	+0.1%	50'915'500	51'165'500	52'415'500
40 Revenus fiscaux	49'986'698	50'345'000	50'495'000	+150'000	+0.3%	50'845'000	51'095'000	51'345'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	11'272	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	405	500	500	+0	0.0%	500	500	500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	178'425	170'000	70'000	-100'000	-58.8%	70'000	70'000	1'070'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	15'273	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	5'194'878	5'377'290	5'699'856	+322'566	+6.0%	5'749'848	5'396'464	8'649'464
30 Charges de personnel	1'195'897	1'262'448	1'253'444	-9'004	-0.7%	1'254'536	1'255'652	1'255'652
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'334'557	1'506'240	1'674'340	+168'100	+11.2%	1'752'240	1'470'240	2'230'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	116'922	166'400	200'400	+34'000	+20.4%	160'900	120'900	2'606'400
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'547'503	2'442'202	2'571'672	+129'470	+5.3%	2'582'172	2'549'672	2'557'172
Résultat d'exploitation	44'997'195	45'138'210	44'865'644	-272'566	-0.6%	45'165'652	45'769'036	43'766'036
44 Revenus financiers	794'415	615'000	615'000	+0	0.0%	375'000	375'000	375'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	794'415	615'000	615'000	+0	0.0%	375'000	375'000	375'000
Résultat opérationnel	45'791'609	45'753'210	45'480'644	-272'566	-0.6%	45'540'652	46'144'036	44'141'036
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	45'791'609	45'753'210	45'480'644	-272'566	-0.6%	45'540'652	46'144'036	44'141'036

Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, l'augmentation progressive des recettes de la taxe sur les véhicules automobiles tient compte de l'adaptation du facteur de correction de la part variable et de l'évolution du parc véhicules. Quant aux taxes sur les cyclomoteurs et bateaux, elles tendent à se stabiliser dans les années à venir (groupe 40). À contrario, les revenus de transfert (groupe 46), respectivement la part aux revenu RPLP, ont été revus à la baisse suite à une modification du calcul de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF).

Les charges d'exploitation intègrent les coûts relatifs à la mise en œuvre du Plan climat cantonal, adopté le 24 janvier 2023, auxquels s'ajoutent les moyens supplémentaires octroyés par le Grand Conseil pour permettre la préparation de la deuxième étape de la stratégie climatique dès 2028.

À noter que, suite à la nouvelle organisation des départements mise en place par le Conseil d'État après l'élection complémentaire de novembre 2023, le poste de délégué à la domiciliation a été transféré du DDTE au DESC à compter du 1er mars 2024. Pour les besoins de la comparaison, le budget 2024 a été adapté en conséquence.

Les revenus financiers quant à eux représentent, d'une part, la part au bénéfice du SCAN et d'autre part, une redevance sur les capitaux propres disponibles du SCAN et de NEVIA calculée à hauteur de 3%. À compter de 2026, le SCAN alimentera une réserve de préfinancement destinée à un projet informatique, ce qui diminuera d'autant la part au bénéfice dévolue à l'État.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	145'621	145'310	165'801
Coûts des services centraux	26'599	25'251	23'499
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	172'219	170'561	189'300

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend l'accomplissement des travaux de secrétariat et d'assistance administrative au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	8'303	19'100	39'100
Coûts salariaux et de structure	550'490	502'977	521'967
Coûts des services centraux	99'383	87'402	73'978
Revenus	11'272	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	646'904	609'479	635'046

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre notamment le conseil et l'assistance au chef du département dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires.

Les charges directes incluent des mandats externes pour le suivi de projets stratégiques menés par le département, des cotisations à des organismes cantonaux, des frais de déplacements et autres frais de représentations, de même que l'organisation de l'assemblée générale des conférences intercantionales DTAP et transports publics sur territoire neuchâtelois en 2025.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'143'963	1'166'000	1'178'000
Coûts salariaux et de structure	221'554	279'374	270'195
Coûts des services centraux	40'896	48'549	38'295
Revenus	405	500	500
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'406'008	1'493'423	1'485'990

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la gestion du domaine financier, des ressources humaines et de l'administration du département. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Les charges directes incluent l'indemnisation du SCAN pour la gestion administrative du parc véhicules et bateaux neuchâtelois.

Les revenus proviennent de recettes diverses éventuelles.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Conférences intercantionales	91'922	96'400	96'400	96'400	96'400	96'400
Redevance RPLP	-178'425	-170'000	-70'000	-70'000	-70'000	-70'000
Subventions diverses	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-76'503	-63'600	36'400	36'400	36'400	36'400

Commentaires

Les revenus représentent l'indemnisation que la Confédération verse annuellement au canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP. L'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) a adapté le calcul de cette redevance.

Selon un accord de prestations, une contribution annuelle est versée à l'association Ecoparc pour les tâches effectuées dans le domaine du développement durable et de l'écologie industrielle

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Part au bénéfice de NEVIA	-162'591	-125'000	-125'000	-125'000	-125'000	-125'000
Part au bénéfice du SCAN	-631'824	-490'000	-490'000	-250'000	-250'000	-250'000
Taxe de navigation	-2'037'679	-2'104'472	-2'000'400	-2'000'600	-2'000'800	-2'001'000
Taxe s/vhc à moteur & cyclomoteurs	-45'569'419	-45'960'528	-46'099'700	-46'439'000	-46'681'300	-46'923'600
Total charges (+) / revenus (-) nets	-48'401'513	-48'680'000	-48'715'100	-48'814'600	-49'057'100	-49'299'600

Commentaires

Outre la part au bénéfice du SCAN, il est prévu que le SCAN et NEVIA versent à l'État une redevance de 3% calculée sur les capitaux propres disponibles.

Le produit cumulé des taxes de navigation et sur les véhicules à moteur figurant ici tient compte de la déduction du montant nécessaire au financement de l'élimination des véhicules et bateaux usagés qui se monte à CHF 0,9 million par année et une part de 3% redistribuée aux communes pour l'entretien des routes communales (CHF 1,5 million).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*Plan climat	En cours	393'464	582'020	0	582'020	575'600	375'600	0
*Plan climat 1b	En cours	323'464	305'700	0	305'700	355'700	199'700	0
Plan climat 2	A solliciter	0	0	0	0	0	0	3'500'000
Total		716'927	887'720	0	887'720	931'300	575'300	3'500'000

Commentaires

Suite à l'adoption par le Grand Conseil du crédit pour la mise en œuvre du plan climat, en janvier 2023, les moyens inscrits au budget et au PFT prévoient notamment l'étude de mesures visant à renforcer la prise de conscience des enjeux climatiques ainsi que des aides financières pour sensibiliser à une alimentation durable et valoriser la mobilisation des jeunes.

Un second crédit d'engagement a été octroyé par le Parlement cantonal pour l'élaboration des étapes futures du Plan climat et l'octroi de mandats d'appui en matière de conduite du changement.

À noter qu'une première estimation du plan climat 2 a été faite et inscrite centralement au SDTE en 2028. Cette manière de faire est temporaire et s'explique par le fait que les mesures dudit plan sont en cours d'élaboration.

2.9.3. Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en force de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire le 1er mai 2014 se traduit par un changement de paradigme en matière de dimensionnement des zones à bâtir et de coordination urbanisation-transport et de nouvelles tâches pour le service. Il convient désormais de chercher à densifier et de faire usage au mieux des infrastructures existantes, notamment de celles dédiées aux transports. Avant de mettre à disposition de nouvelles surfaces, il sera fait usage des terrains en friche, les terrains disponibles au sein des localités seront construits, les bâtiments surélevés et les espaces urbains valorisés. Les planifications de détail se réalisent désormais tant à l'échelle des communes, des régions et du canton. L'espace étant plus rare pour chacun, une meilleure prise en compte des besoins de la société civile est nécessaire, de même qu'un accompagnement plus soutenu des processus, notamment dans les pôles et autres secteurs stratégiques de développement, afin d'en garantir la qualité et en favoriser l'acceptabilité. La prise de conscience des enjeux climatiques se traduit également par une attente soutenue en matière d'aménagement urbain offrant plus d'espaces de fraîcheur et favorisant la biodiversité. La pandémie COVID-19 a mis en exergue l'importance de la ville des courtes distances, la nécessité de disposer de quartiers de qualité et des logements adaptés au télétravail. En conséquence, les méthodes de travail sont appelées à évoluer et le service a adapté ses pratiques, ceci dans une perspective de eGouvernement. La seconde partie de la modification de la LAT a été décidée par les chambres fédérales le 29 septembre 2023. L'ordonnance fait l'objet d'une consultation en 2024. La mise en œuvre cantonale qui implique une documentation plus exhaustive de l'activité de construction, voire de planification hors zone, débutera dès 2025.

La mise en œuvre de la LAT et des plans d'aménagement des communes se traduisent par une charge accrue pour le personnel du service. Le service traite les dossiers de révision des plans d'aménagement en priorité. S'ensuivra l'accompagnement des communes dans le traitement des oppositions et adaptations des plans d'aménagement.

Objectifs stratégiques

- Élaboration, gestion et révision des planifications directrices cantonales ;
- Suivi des plans d'aménagement des communes et des planifications de détail dans les pôles ;
- Traitement des permis de construire ;
- Gestion des matériaux minéraux ;
- Coordination de la cellule foncière.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'614'646	1'632'384	1'775'000	+142'616	+8.7%	1'499'000	1'499'000	1'499'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'497'094	1'506'000	1'559'000	+53'000	+3.5%	1'403'000	1'403'000	1'403'000
43 Revenus divers	1'635	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	115'918	126'384	216'000	+89'616	+70.9%	96'000	96'000	96'000
Charges d'exploitation	3'745'208	4'397'087	4'950'146	+553'059	+12.6%	4'648'569	4'653'681	4'424'088
30 Charges de personnel	2'932'449	3'395'772	3'592'312	+196'540	+5.8%	3'508'297	3'509'244	3'513'650
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	171'529	564'290	789'740	+225'450	+40.0%	584'240	579'240	345'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	71'060	64'441	39'196	-25'245	-39.2%	27'133	36'298	36'299
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	115'840	125'840	130'840	+5'000	+4.0%	130'840	130'840	130'840
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	454'329	246'744	398'059	+151'315	+61.3%	398'059	398'059	398'059
Résultat d'exploitation	-2'130'562	-2'764'703	-3'175'146	-410'443	-14.8%	-3'149'569	-3'154'681	-2'925'088
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-2'130'562	-2'764'703	-3'175'146	-410'443	-14.8%	-3'149'569	-3'154'681	-2'925'088
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'130'562	-2'764'703	-3'175'146	-410'443	-14.8%	-3'149'569	-3'154'681	-2'925'088

Commentaires

Concernant les taxes (groupe 42), une légère augmentation de CHF 53'000 est prévue.

Au niveau des charges de personnel (groupe 30), l'augmentation s'explique principalement par un renforcement des effectifs à hauteur de 0.7 EPT pour le suivi des décisions de plus-values concernant les nouveaux plans d'aménagement locaux (PAL). Ce poste est financé par le fonds d'aménagement du territoire.

Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), la hausse du budget 2025 est due au plan climat et au transfert des coûts liés à l'accompagnement du projet d'agglomération du fonds d'aménagement du territoire au service d'aménagement du territoire. À noter que le financement de ces coûts est assuré, depuis 2024, par le programme d'impulsion et de transformations, respectivement par le crédit d'engagement en faveur de l'accélération du projet d'agglomération.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Autorisations (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	209'310	221'000	210'000
Coûts salariaux et de structure	1'406'601	1'470'772	1'485'809
Coûts des services centraux	155'531	149'234	131'772
Revenus	1'413'425	1'456'000	1'500'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	358'017	385'006	327'582

Commentaires

Les charges directes se répartissent comme suit : CHF 23'000 pour des mandats, CHF 85'000 pour la restitution d'émoluments à l'ECAP, CHF 10'000 de frais de dépens, CHF 35'000 pour les publications des enquêtes dans la Feuille officielle et CHF 57'000 représentant les montants des décisions spéciales à restituer aux autres services.

Quant aux revenus, ils représentent les émoluments perçus en matière de permis de construire.

Planification régionale et communale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	620	20'000	0
Coûts salariaux et de structure	915'802	712'271	924'106
Coûts des services centraux	100'726	71'767	81'956
Revenus	200'160	176'384	266'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	816'987	627'654	740'063

Commentaires

Les revenus sont composés de quelques CHF 216'000 venant du fonds d'aménagement du territoire pour le financement des fonctions impliquées dans la mise en œuvre de la LAT et l'accompagnement des communes dans la révision des plans d'aménagement ainsi que de CHF 50'000 représentant les émoluments liés aux plans d'affectation.

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	36'747	140'000	295'000
Coûts salariaux et de structure	717'199	771'815	858'997
Coûts des services centraux	78'442	78'312	76'182
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	832'388	990'127	1'230'179

Commentaires

Les charges directes représentent le montant des projets en matière de planification cantonale.

Coordination cellule foncière (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	0	194'680	182'084
Coûts des services centraux	0	19'616	16'148
Revenus	0	0	9'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	0	234'296	209'233

Commentaires

Les charges directes représentent les frais de notaires liés aux achats de terrains. S'agissant des revenus, ils concernent les locations de terrain.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Autres subventions	45'840	45'840	45'840	45'840	45'840	45'840
Sentiers pédestres	70'000	80'000	85'000	85'000	85'000	85'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	115'840	125'840	130'840	130'840	130'840	130'840

Commentaires

Nous versons des subventions à deux institutions privées :

- Pro Infirmis qui analyse les demandes de permis de construire sous l'angle des règles SIA, LHand et LConstr. ;
- Architecture sans obstacle pour la construction adaptée aux handicapés.

Le montant de CHF 85'000 est versé comme participation financière à Neuchâtel Rando pour la mise en œuvre de la LI-LCPR (sentiers pédestres). Cette subvention a été augmentée, car les tâches de planification sont plus importantes avec le nouveau plan directeur des chemins de randonnée.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-1'060	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'060	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*PI-Accélération Projet aggro (PA3)	En cours	30'978	236'100	0	236'100	204'000	204'000	0
*Plan climat	En cours	370'803	301'150	0	301'150	208'650	238'650	0
Gens du voyage - PAC aire de séjour	A solliciter	0	500'000	0	500'000	500'000	0	0
Total		401'781	1'037'250	0	1'037'250	912'650	442'650	0

Commentaires

- PI-Accélération Projet Aggro (PA3) : Le montant concerne l'accompagnement, l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'agglomération RUN.
- Plan climat : Le montant budgété va permettre d'adapter la gestion des matériaux minéraux ainsi que de localiser et lutter contre les îlots de chaleur.
- Gens du voyage - PAC aire de séjour : Le montant du projet concerne l'achat et les travaux d'équipement d'une aire de séjour pour les gens du voyage suisse. La nécessité de planifier et mettre à disposition une aire de séjour pour les gens du voyage découle d'obligations fédérales.

2.9.4. Service des transports (SCTR)

Évolution de l'environnement et des tâches

- Les CFF ont lancé l'étude d'avant-projet de la ligne directe Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds. Le canton et les communes concernées sont impliqués au sein des organes de planification. Un mandat d'étude parallèle (MEP) a été lancé pour la gare de Cernier.
- Les horaires 2025 des CFF impacteront les relations avec Genève-Aéroport et les correspondances dans le nœud de Neuchâtel. Des adaptations conséquentes des dessertes RER et bus de rabattement sont prévues. Un monitoring sera assuré par le SCTR.
- La ligne NE - Pontarlier - Frasne, via les Verrières reste menacée en particulier au niveau du co-financement de la région Bourgogne-Franche-Comté et de l'état de l'infrastructure côté français.
- L'augmentation croissante des besoins en indemnités en particulier chez transN reste problématique. Des mesures sont en cours d'élaboration.
- Une actualisation du plan directeur TP partie bus est en cours.

Objectifs stratégiques

- Assurer la planification de l'offre de transport du court jusqu'au long terme. Actualisation du plan directeur TP, partie bus, d'ici à fin 2023. Accompagner la Confédération et les CFF pour la mise en œuvre du RER neuchâtelois dans le cadre de PRODES 2035 ;
- Assurer le suivi de l'horaire 2025 ;
- Pérenniser le financement de la relation transfrontalière NE - Pontarlier - Frasne ;
- Finaliser et mettre en œuvre les mesures permettant une stabilisation des besoins financiers de transN. Une attention particulière sera portée aux évolutions du besoin en indemnités ;
- Accompagner la mise en œuvre des mesures d'accessibilité pour les handicapés (LHand), en particulier pour les arrêts de bus ;
- Étudier les nouvelles gares RER et le prolongement du Littorail ;
- Assurer la mise en œuvre du plan climat.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	32'144'181	35'588'353	39'701'049	+4'112'696	+11.6%	42'255'918	43'115'082	43'383'964
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	128'064	700	700	+0	0.0%	700	700	700
43 Revenus divers	89'071	88'412	279'300	+190'888	+215.9%	279'300	189'582	189'582
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	31'912'694	35'484'635	39'405'549	+3'920'914	+11.0%	41'975'918	42'924'800	43'193'682
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	14'352	14'606	15'500	+894	+6.1%	0	0	0
Charges d'exploitation	71'825'851	81'284'231	91'848'782	+10'564'551	+13.0%	98'595'019	101'380'306	102'335'309
30 Charges de personnel	1'061'234	1'190'000	1'412'120	+222'120	+18.7%	1'413'356	1'414'628	1'414'628
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	464'687	492'140	592'140	+100'000	+20.3%	642'140	642'140	642'140
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	941	470	-471	-50.1%	300'470	868'410	868'410
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	70'153'127	79'567'243	89'739'146	+10'171'903	+12.8%	96'134'147	98'350'222	99'305'225
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	146'803	33'907	104'906	+70'999	+209.4%	104'906	104'906	104'906
Résultat d'exploitation	-39'681'670	-45'695'878	-52'147'733	-6'451'855	-14.1%	-56'339'101	-58'265'224	-58'951'345
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-39'681'670	-45'695'878	-52'147'733	-6'451'855	-14.1%	-56'339'101	-58'265'224	-58'951'345
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-39'681'670	-45'695'878	-52'147'733	-6'451'855	-14.1%	-56'339'101	-58'265'224	-58'951'345

Commentaires

Les revenus divers (groupe 43) correspondent au revenu lié à l'activation des charges de personnel pour les projets d'investissements "Concrétisation du RER neuchâtelois" et "Programme d'impulsion". Concernant les revenus de transfert (groupe 46), ils comprennent la part communale aux indemnités de transport (pot commun) et au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), ainsi que la part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP). Leur hausse est corrélée à celle des indemnités de transport (groupe 36).

S'agissant des charges de personnel (groupe 30), l'augmentation est principalement due à la création d'un poste d'ingénieur pour les besoins du projet "Concrétisation du RER neuchâtelois". Le poste est financé par ledit projet. Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), une adaptation des moyens est nécessaire afin de répondre aux besoins accrus en expertises externes.

Le renchérissement des prestations de transN ainsi que la refonte de l'horaire 2025 expliquent, pour l'essentiel, la progression des charges de transfert (groupe 36) de CHF 77,7 millions à CHF 87,8 millions (après déduction des charges d'amortissement liées aux subventions d'investissement).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Commandes (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	663'073	533'531	769'464
Coûts des services centraux	71'744	49'712	49'100
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	734'817	583'242	818'563

Commentaires

Ce groupe de prestations concerne le processus de commande des offres de transports publics. Il ne comprend aucune charge directe ou revenu.

Expertises / conseils (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	655'825	791'535	818'762
Coûts des services centraux	69'541	73'752	52'245
Revenus	14'352	14'606	15'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	711'014	850'681	855'507

Commentaires

Le service délivre des expertises et des conseils auprès de divers partenaires que sont la Confédération, les cantons, les communes et les entreprises de transport. Les revenus de CHF 15'500 correspondent à des remboursements de traitements pour un poste à temps partiel dédié à la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) financé par le fonds d'aménagement du territoire.

Autorisations / approbations (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	51'768	29'635	55'809
Coûts des services centraux	5'518	2'761	3'561
Revenus	1'400	700	700
Coûts (+) / revenus (-) nets	55'886	31'696	58'670

Commentaires

Le service est chargé d'octroyer des autorisations de trafic voyageurs bus et prend position dans le cadre de procédures d'approbation des plans. Les revenus correspondent à des émoluments d'autorisations cantonales pour le transport des voyageurs.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - SCTR	1'831'074	1'857'243	1'939'146	1'984'147	1'600'222	1'665'225
Lignes à l'essai et autres	2'961'685	8'320'000	11'260'000	13'500'000	14'470'000	14'530'000
Part au revenu de la RPLP	-4'588'940	-4'644'635	-4'525'549	-4'555'918	-4'464'800	-4'373'682
Part. commu. entr. transp. & fonds infra	-27'323'754	-30'840'000	-34'880'000	-37'420'000	-38'460'000	-38'820'000
Particip. cant. au fonds infra. ferrov.	8'293'240	8'510'000	8'890'000	9'140'000	9'390'000	9'650'000
Trafic régional voyageurs	24'995'190	25'170'000	27'450'000	28'090'000	28'160'000	28'220'000
Trafic urbain et trafic touristique	31'945'273	35'710'000	40'200'000	43'420'000	44'730'000	45'240'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	38'113'769	44'082'608	50'333'597	54'158'229	55'425'422	56'111'543

Commentaires

- Lignes à l'essai et autres : L'augmentation s'explique principalement par la prise en charge cantonale de prestations de transports plus reconnues pour un financement fédéral.
- Participations communales aux indemnités de transport et fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) : Elles sont corrélées aux indemnités de transport (hors lignes à l'essai) et à la participation cantonale au FIF.
- Participation cantonale au FIF : La clé de répartition provisoire par canton communiquée par l'OFT présente une hausse de CHF 380'000 par rapport au budget précédent.
- Trafics régional voyageurs, urbain et touristique : La progression résulte pour l'essentiel des hausses du coût des prestations de transN et de la refonte de l'horaire 2025.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Arrêt bus Bellevue, au Landeron	En cours	23'500	0	0	0	0	0	0
Concrétisation du RER neuchâtelois	En cours	1'100'000	1'389'582	0	1'389'582	2'089'582	2'089'582	2'089'582
Crédit const.halte ferroviair.de La Fiaz	En cours	1'860'000	900'000	0	900'000	0	0	0
Part routière renouvellement PN	En cours	0	200'000	0	200'000	600'000	600'000	600'000
*PI-Accélération Projet agglo (PA3)	En cours	88'746	75'012	0	75'012	75'012	75'012	0
*PI-études invest. futurs	En cours	676'610	1'739'718	0	1'739'718	689'718	0	0
*PI-mise en conformité arrêts bus	En cours	1'000'000	600'000	0	600'000	600'000	300'000	0
Prêts transports	En cours	-596'315	0	-517'095	-517'095	-354'041	-208'191	-208'191
Construction Halte Malakoff (part cant.)	A solliciter	0	0	0	0	700'000	0	0
TransN - Recapitalisation	A solliciter	0	20'000'000	0	20'000'000	0	0	0
Total		4'152'541	24'904'312	-517'095	24'387'217	4'400'271	2'856'403	2'481'391

Commentaires

- Concrétisation du RER neuchâtelois : Les CFF ont lancé les études d'avant-projet de la ligne directe. La convention entre l'OFT, les CFF et le canton pour le financement de la gare de Cernier a été signée en 2024.
- Crédit const. halte ferroviair.de La Fiaz : La halte ferroviaire de la Fiaz (Forges) est desservie depuis décembre 2021 et les travaux d'aménagement du block de ligne sont prévus jusqu'en 2025.
- Part routière renouvellement PN : Le renouvellement des passages à niveau (PN) sera discuté au cas par cas et financé par des crédits d'objet spécifiques.
- PI-Accélération Projet agglo (PA3) : Il s'agit des moyens nécessaires (0,5 EPT) à l'accompagnement du projet d'agglomération.
- PI-Études invest. futurs : Il s'agit d'études menées dans le cadre du programme d'impulsion planifié jusqu'à fin 2026. Elles portent essentiellement sur les prolongements du Littorail et les nouvelles haltes du futur RER neuchâtelois.
- PI-Mise en conformité arrêts bus : Il s'agit d'une mise en conformité selon la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand).
- Prêts transports : Les annuités de ces prêts concordent avec leurs plans de remboursement.
- Construction Halte Malakoff (part canton.) : La construction de cette nouvelle halte sur la ligne ferroviaire transN des Ponts-de-Martel permettra une augmentation de la fréquentation et ainsi de pérenniser la ligne dans son ensemble. Elle est cofinancée par la Confédération et la Ville de la Chaux-de-Fonds.
- TransN - Recapitalisation : Une recapitalisation de transN est nécessaire au vu de sa fragilité financière. Son montant sera déterminé plus précisément suite à l'audit de l'entreprise actuellement en cours de réalisation. Un rapport stratégique d'assainissement et de recapitalisation de transN sera soumis au Grand Conseil en 2025.

2.9.5. Service des ponts et chaussées (SPCH)

Évolution de l'environnement et des tâches

En termes de projets, de nombreux chantiers très importants sont ouverts dans le domaine des routes et des ouvrages d'art. Les projets de remplacement du Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds, d'assainissement du tunnel de La Clusette et de réaménagement de la RC1310 sont dans leur phase de réalisation.

Concernant le contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18, la planification du projet a encore une fois été revue en raison d'une dernière opposition à traiter par le Tribunal fédéral. La décision définitive devrait tomber en 2024.

L'entretien constructif des routes cantonales constitue toujours une priorité visant à éviter que la dégradation globale de l'état du réseau routier ne s'accroisse. Une nouvelle demande de crédit pour les années 2022 à 2025 a été soumise au Grand Conseil en 2022, qui englobe tant l'entretien constructif que l'assainissement du bruit routier et la réalisation d'aménagements dédiés à la mobilité cyclable.

Enfin, les dossiers relatifs aux cours d'eau, aux lacs et à la géologie prennent de l'importance avec la planification et la réalisation de plusieurs projets de revitalisation ou de protection, incluant l'accompagnement des communes pour les projets de protection contre les crues ou contre les chutes de pierres. Les divers événements survenus depuis 2019 démontrent la sensibilité de ce domaine et la nécessité d'y investir plus de ressources que par le passé.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Plan climat se poursuit et consiste principalement à mettre à jour et étoffer les bases de connaissances dans le domaine des eaux et de la géologie pour pouvoir mieux anticiper, planifier et couvrir les besoins en matière de revitalisation et de protection de la population dans ces domaines.

Objectifs stratégiques

- Étude et direction de tous les travaux de construction et d'entretien constructif concernant les routes et ouvrages d'art du réseau routier cantonal ;
- Entretien courant des routes et ouvrages d'art, et leur exploitation ;
- Assainissement du réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit routier et mise à jour des valeurs de charges de trafic ;
- Développement du réseau et promotion de la mobilité douce ;
- Gestion des dangers naturels dans les domaines de l'eau et de la géologie, et conduite ou accompagnement des projets relatifs à ces domaines ;
- Étude et direction des travaux de correction, d'entretien des berges, de curage et de revitalisation des cours d'eau ;
- Gestion des concessions hydrauliques ;
- Haute surveillance des routes, des cours d'eau et des rives des lacs.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	27'055'336	28'385'314	30'772'688	+2'387'373	+8.4%	30'163'677	29'051'278	25'087'716
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	2'084'717	2'275'000	2'150'000	-125'000	-5.5%	2'150'000	2'150'000	2'150'000
42 Taxes	1'398'947	1'080'750	1'250'800	+170'050	+15.7%	1'240'800	1'161'300	1'161'300
43 Revenus divers	756'546	924'820	804'202	-120'618	-13.0%	740'530	753'056	702'512
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	603'867	980'000	980'000	+0	0.0%	980'000	980'000	980'000
46 Revenus de transfert	18'011'523	17'850'806	17'898'786	+47'980	+0.3%	17'922'947	17'590'022	17'299'504
47 Subventions à redistribuer	2'677'036	3'841'938	6'150'000	+2'308'062	+60.1%	5'580'000	4'860'000	1'230'000
49 Imputations internes	1'522'700	1'432'000	1'538'900	+106'900	+7.5%	1'549'400	1'556'900	1'564'400
Charges d'exploitation	55'788'198	59'868'552	64'876'698	+5'008'146	+8.4%	59'535'268	56'854'494	54'018'502
30 Charges de personnel	15'756'301	17'132'727	17'329'894	+197'167	+1.2%	17'327'256	17'351'085	17'356'189
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'133'891	5'783'970	5'879'540	+95'570	+1.7%	6'079'040	6'079'540	6'079'540
33 Amortissements du patrimoine administratif	9'778'171	10'993'500	12'502'042	+1'508'542	+13.7%	12'772'120	12'730'573	13'416'566
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	7'177'894	7'188'071	7'231'137	+43'066	+0.6%	7'341'029	7'303'922	7'303'922
36 Charges de transfert	11'353'452	11'233'287	11'458'356	+225'069	+2.0%	6'110'094	4'203'644	4'306'556
37 Subventions redistribuées	2'677'036	3'841'938	6'150'000	+2'308'062	+60.1%	5'580'000	4'860'000	1'230'000
39 Imputations internes	3'911'453	3'695'059	4'325'729	+630'670	+17.1%	4'325'729	4'325'729	4'325'729
Résultat d'exploitation	-28'732'862	-31'483'238	-34'104'011	-2'620'773	-8.3%	-29'371'591	-27'803'216	-28'930'787
44 Revenus financiers	794'641	667'100	695'000	+27'900	+4.2%	695'000	695'000	695'000
34 Charges financières	1'119'379	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-324'738	667'100	695'000	+27'900	+4.2%	695'000	695'000	695'000
Résultat opérationnel	-29'057'601	-30'816'138	-33'409'011	-2'592'873	-8.4%	-28'676'591	-27'108'216	-28'235'787
48 Revenus extraordinaires	853'427	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	853'427	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-28'204'174	-30'816'138	-33'409'011	-2'592'873	-8.4%	-28'676'591	-27'108'216	-28'235'787

Commentaires

En ce qui concerne les revenus d'exploitation, une réévaluation à la baisse des recettes provenant des concessions hydrauliques et des redevances de dragages conduisent à une diminution des montants relatifs aux patentes et concessions (groupe 41). En revanche, la réévaluation à la hausse des prestations de services et la conclusion d'un nouveau contrat avec l'OFROU pour la gestion des affaires foncières relatives aux projets N20 se traduisent par une augmentation des taxes (groupe 42). S'agissant des revenus divers (groupe 43), une diminution des activations de salaires et une réévaluation des recettes diverses, avec le transfert de certains revenus dans le groupe 42, engendrent une diminution des recettes. Concernant les revenus de transfert (groupe 46), la légère diminution observable est principalement due à la baisse des montants communiqués par la Confédération concernant la part cantonale à la RPLP et à l'impôt fédéral sur les huiles minérales. Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37 et 47), elles concernent les diverses générations du projet d'agglomération RUN dont la réalisation de l'essentiel des mesures est en mains communales. Les prévisions budgétaires y relatives sont basées sur les informations reçues de la part de l'association objectif:ne qui gère administrativement leur mise en œuvre. Enfin, pour les imputations internes (groupe 49), l'augmentation est due à la réévaluation de la part des taxes sur les véhicules à moteur, cyclomoteurs et bateaux que l'État redistribue aux communes en vertu de l'art. 16 LTVRB et qui était sous-estimée en 2024.

Au niveau des charges d'exploitation, l'augmentation des charges de personnel (groupe 30) est attribuable à la progression salariale et à l'effet du renchérissement. Les biens, services, et autres charges d'exploitation (groupe 31) enregistrent une légère hausse pour garantir un entretien efficace. Quant à l'augmentation des amortissements (groupe 33), elle résulte de la sortie d'une immobilisation et de mises en service liées à plusieurs projets d'investissement conséquents. S'agissant des charges de transfert (groupe 36), la variation s'explique par une légère augmentation des amortissements sur les subventions à l'investissement et par l'adaptation de la redistribution aux communes décrite ci-avant (groupe 49). Finalement, l'augmentation des imputations internes (groupe 39) est majoritairement liée à l'absence de l'écart statistiques RH et, dans une moindre mesure, à l'ajustement des forfaits de deux services centraux (SIEN et SSCM).

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	337'650	522'000	575'400
Coûts salariaux et de structure	7'725'579	7'581'463	9'624'047
Coûts des services centraux	976'146	519'167	568'710
Revenus	258'957	140'000	204'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	8'780'418	8'482'630	10'563'757

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts en lien avec la planification des projets routiers, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers, l'établissement du cadastre du bruit, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour les routes nationales et NEVIA (entretien autoroutier).

Au niveau des charges directes, la hausse s'explique par une réévaluation des besoins d'entretien courant des routes. L'augmentation importante des coûts salariaux et de structure est due à un volume d'heures supérieur qui s'ajoute à une très forte augmentation des amortissements. Quant aux revenus, la hausse est due à la conclusion d'un nouveau contrat de prestations passé avec l'OFROU pour les affaires foncières liées aux projets N20.

Ouvrages d'art (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	128'393	170'500	300'500
Coûts salariaux et de structure	683'836	705'051	1'054'594
Coûts des services centraux	91'513	48'287	62'319
Revenus	500	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	903'242	923'838	1'417'413

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts en lien avec les ouvrages d'art (inspections, surveillance et gestion des convois extraordinaires).

Au niveau des charges directes, la hausse s'explique par des besoins supplémentaires en honoraires et en entretien courant. L'augmentation conséquente des coûts salariaux et de structure est due à un volume d'heures supérieur qui s'ajoute à une très forte augmentation des amortissements.

Entretien courant DIV I (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	445'561	498'100	506'200
Coûts salariaux et de structure	2'692'579	2'884'483	2'862'115
Coûts des services centraux	469'157	495'550	518'441
Revenus	33'827	67'800	49'700
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'573'470	3'810'333	3'837'056

Commentaires

La division d'entretien 1 couvre la région Littoral. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, ainsi que les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes.

Les charges directes et les coûts salariaux et de structure sont stables. Quant aux coûts des services centraux, le forfait du SSCM (machines et véhicules) a été réajusté, conduisant à une légère augmentation des coûts. Concernant les revenus, ils ont été réévalués, les recettes dues aux accidents ayant été revues à la baisse.

Entretien courant DIV II (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	750'853	738'200	765'500
Coûts salariaux et de structure	3'800'183	3'727'644	3'966'003
Coûts des services centraux	591'359	1'082'488	1'126'561
Revenus	70'403	31'500	44'300
Coûts (+) / revenus (-) nets	5'071'993	5'516'832	5'813'765

Commentaires

La division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers et l'ouest des Montagnes. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, ainsi que les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été légèrement augmentées. S'agissant des coûts salariaux et de structure, la variation est notamment due à une augmentation de la valorisation des heures. Quant aux coûts des services centraux, le forfait du SSCM (machines et véhicules) a été réajusté, conduisant à une légère augmentation des coûts. Finalement, les revenus ont été réévalués et les recettes dues aux réparations effectuées suite à des accidents ont été revues à la hausse.

Entretien courant DIV III (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	984'272	933'100	910'200
Coûts salariaux et de structure	3'412'790	3'432'650	3'589'881
Coûts des services centraux	689'030	1'309'269	1'360'900
Revenus	897'819	620'100	753'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	4'188'275	5'054'918	5'107'181

Commentaires

La division d'entretien 3 couvre le Val-de-Ruz et l'est des Montagnes. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, l'électromécanique, les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents, ainsi que les recettes de la vente de sel et de prestations d'entretien mandatées par les communes et la Confédération.

Suite à une réévaluation des besoins, les charges directes ont été légèrement diminuées. S'agissant des coûts salariaux et de structure, la variation est notamment due à une augmentation de la valorisation des heures. Quant aux coûts des services centraux, le forfait du SSCM (machines et véhicules) a été réajusté, conduisant à une légère hausse des coûts. Finalement, l'augmentation des revenus s'explique par la réévaluation du volume de prestations effectuées pour NEVIA sur la N20 dans le haut du canton, ainsi que par de nouveaux revenus liés à l'entretien courant.

Signalisation et marquage (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	8'562	25'400	35'500
Coûts salariaux et de structure	1'192'341	1'185'315	1'305'237
Coûts des services centraux	256'188	168'084	175'011
Revenus	96'042	116'250	123'700
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'361'049	1'262'549	1'392'047

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts et les recettes découlant de réparations de dégâts provoqués par des accidents et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers.

Suite à une réévaluation, les charges directes et les revenus ont été légèrement revus à la hausse. S'agissant des coûts salariaux et de structure, la variation est notamment due à une augmentation de la valorisation des heures. Quant aux coûts des services centraux, le forfait du SSCM (machines et véhicules) a été réajusté, conduisant à une légère augmentation des coûts.

Préavis, autorisations (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	101'293	60'500	95'000
Coûts salariaux et de structure	2'128'408	1'601'127	2'475'852
Coûts des services centraux	271'665	109'642	146'304
Revenus	181'922	254'600	230'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'319'444	1'516'668	2'487'157

Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire et les révisions de plans d'aménagements communaux, la gestion des dossiers d'obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis, les frais relatifs aux gens du voyage et les recettes provenant de divers émoluments, principalement concernant l'utilisation du domaine public/privé.

Au niveau des charges directes, une réévaluation des besoins engendre une légère augmentation. S'agissant des coûts salariaux et de structure, l'évaluation budgétaire s'est principalement basée sur les comptes 2023. Finalement, les revenus ont été réévalués légèrement à la baisse.

Essais de laboratoire (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	34'609	42'500	44'300
Coûts salariaux et de structure	1'597'589	2'933'766	2'353'631
Coûts des services centraux	198'769	200'898	139'082
Revenus	7'671	15'700	22'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'823'296	3'161'464	2'515'013

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles effectués par le laboratoire d'essais de matériaux sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers.

Au niveau des charges directes, les coûts ont pu être contenus. La diminution importante des coûts salariaux et de structure est due à un volume d'heures inférieur qui s'ajoute à une forte diminution des amortissements. Finalement, les revenus ont été réévalués légèrement à la hausse.

Cours d'eau, dangers nat.et géologiques (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	412'695	510'000	523'500
Coûts salariaux et de structure	2'129'057	3'044'488	2'584'106
Coûts des services centraux	270'611	208'475	152'701
Revenus	2'677'468	2'905'000	2'750'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	134'896	857'964	510'307

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts en lien avec les inspections et la planification des rives des lacs, des berges et lits des cours d'eau, à l'entretien courant des lacs et cours d'eau, aux stations hydrométriques, à la revitalisation des eaux, aux prestations en matière de géologie et aux dangers naturels, ainsi que les recettes des concessions hydrauliques, des redevances de dragage des sables et graviers et des concessions octroyées sur le domaine public cantonal Eau.

Au niveau des charges directes, les coûts ont pu être contenus. S'agissant des coûts salariaux et de structure, leur évaluation s'est principalement basée sur les comptes 2023, premier exercice clôturé pour ce nouveau groupe de prestations. Finalement, les concessions hydrauliques et les redevances de dragage ont été réévaluées et les recettes ont été revues à la baisse.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - SPCH	9'635'992	9'637'122	9'748'956	4'390'194	2'476'244	2'571'656
Contributions fédérales globales	-423'867	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000
Part au revenu de la RPLP	-4'588'940	-4'644'635	-4'525'549	-4'555'918	-4'464'800	-4'373'682
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	-6'213'083	-6'018'100	-6'142'100	-6'026'000	-5'821'300	-5'621'900
Part fédérale aux redevances hydraulique	15'019	15'000	14'500	14'500	14'500	14'500
Subventions aux communes	22'550	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'552'328	-1'810'613	-1'704'192	-6'977'224	-8'595'356	-8'209'426

Commentaires

Pas de commentaire particulier pour les amortissements sur subventions à l'investissement ni pour les contributions fédérales globales. Les parts à la RPLP et à l'impôt fédéral sur les huiles minérales se basent sur les prévisions transmises par la Confédération.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-179	0	0	0	0	0
Plus/moins-values immobilisations SPCH	-191'018	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-191'198	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	En cours	4'170'000	2'623'200	-100'700	2'522'500	3'770'300	3'457'200	1'860'000
Aménagement réseau chemins pédestres	En cours	350'000	350'000	0	350'000	350'000	350'000	350'000
Assainis. et sécurisation, tunnel Cluset	En cours	3'456'250	7'306'242	-4'350'000	2'956'242	2'686'447	95'832	0
Assainissement routier H10	En cours	840'000	2'387'500	-1'432'500	955'000	818'000	162'800	0
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	En cours	8'040	49'000	-43'120	5'880	3'120	0	0
Construction du tunnel de Serrières	En cours	9'414	40'000	-35'200	4'800	3'600	0	0
**CP Ouvrages de protection forêts 20-24	En cours	514'085	350'000	0	350'000	0	0	0
CP prot.crues LACE, 2020 - 2024	En cours	300'000	46'000	-23'000	23'000	0	0	0
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024	En cours	410'000	50'000	-30'000	20'000	0	0	0
EM SGE Canton NE Etudes	En cours	40'000	50'000	-30'000	20'000	0	0	0
Entr.durable-assain.bruit-MD 2022-2025	En cours	8'750'800	9'337'660	-583'000	8'754'660	2'123'625	0	0
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	En cours	50'000	0	0	0	0	0	0
Etudes rempl. viad. Crêt-de-l'Anneau H10	En cours	20'000	0	0	0	0	0	0
H18 Contournement est Chaux-de-Fonds	En cours	2'452'885	14'665'243	-10'367'070	4'298'173	5'171'743	17'138'323	18'304'174
*PI-Accélération Projet aggro (PA3)	En cours	672'735	874'250	0	874'250	1'824'750	1'908'250	603'456
*Plan climat	En cours	574'716	419'776	0	419'776	369'776	319'776	0
**Prot. catastrophes Noiraigue Clusette	En cours	456'796	440'000	-274'300	165'700	0	0	0
**Réalisation Sentier du Lac	En cours	300'000	440'000	0	440'000	440'000	440'000	340'000
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	En cours	2'740'000	3'860'000	0	3'860'000	3'674'400	1'225'000	0
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	En cours	2'645'000	1'960'444	-1'149'060	811'384	0	0	0
Travaux EM 2024-2027	En cours	100'000	150'000	0	150'000	150'000	140'000	0
Travaux sur cours d'eau 24-25	En cours	350'000	350'000	0	350'000	0	0	0
Travaux sur ouvrages d'art 2024-2025	En cours	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0
13ème étape corr./aménagement. routes cant.	A solliciter	0	0	0	0	0	0	2'000'000
Assainissement viaduc Crêt-de-l'Anneau	A solliciter	0	0	0	0	0	250'440	170'440
CP dangers naturels Eau (LACE) 2025-2028	A solliciter	0	800'000	-400'000	400'000	450'000	500'000	450'000
CP dangers naturels GEOL (LFo) 2025-2028	A solliciter	0	775'000	-387'500	387'500	270'833	270'833	270'833
CP Revitalisation des eaux 2025-2028	A solliciter	0	195'448	-75'000	120'448	620'448	445'448	45'448
Dang.nat. Eau, Cressier	A solliciter	0	0	0	0	25'000	900'000	875'000
Dang.nat. Eau+revitalisation Seyon VdR	A solliciter	0	0	0	0	120'000	1'080'000	1'040'000
Dang.nat. Eau+revit. étude Haute-Areuse	A solliciter	0	0	0	0	0	62'500	62'500
EM SGE Canton NE Intégration	A solliciter	0	0	0	0	616'000	640'000	320'000
Entretien durable-ass.bruit-MD 2026-2029	A solliciter	0	0	0	0	8'353'857	8'353'857	8'353'857
Equip.déneig.transp.privés 2025-2031	A solliciter	0	50'000	0	50'000	50'000	50'000	50'000
Passerelle MD Cornaux	A solliciter	0	700'000	0	700'000	0	0	0
RC 5 - PS CFF de Cornaux	A solliciter	0	700'000	0	700'000	0	0	0
Rénovation technique CTB (Boudevilliers)	A solliciter	100'000	0	0	0	0	0	0
Rénov. technique centre de La Brévine	A solliciter	100'000	0	0	0	0	0	0
Travaux électromécaniques 2028-2031	A solliciter	0	0	0	0	0	0	200'000
Travaux sur cours d'eau 2026-2027	A solliciter	0	0	0	0	350'000	350'000	0
Travaux sur cours d'eau 2028-2029	A solliciter	0	0	0	0	0	0	350'000
Travaux sur ouvrages d'art 2026-2027	A solliciter	0	0	0	0	300'000	300'000	0
Travaux sur ouvrages d'art 2028-2029	A solliciter	0	0	0	0	0	0	350'000
Tunnel La Clusette, pann.photovoltaiques	A solliciter	0	0	0	0	197'600	0	0
Total		29'710'721	49'269'763	-19'280'450	29'989'313	32'739'499	38'440'259	35'995'708

Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement à solliciter sont commentés ci-après :

Projets prévus en 2025 :

- CP dangers naturels Eau (LACE) 2025-2028 : Ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels liés à l'eau.
- CP dangers naturels Géologie (LFo) 2025-2028 : Ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de mesures de protection contre les dangers naturels d'origine géologique.
- CP Revitalisation des eaux 2025-2028 : Ce crédit permettra de continuer la mise en œuvre de la convention-programme négociée avec la Confédération, qui fixe des objectifs en termes de revitalisation des cours d'eau et des plans d'eau.
- Équipements déneigement transporteurs privés 2025-2031 : Les véhicules des entreprises privées mandatées ne sont généralement pas équipés de manière adéquate pour un déneigement à haut rendement tel qu'exigé sur les routes cantonales, ce qui nécessite des adaptations prises en charge par l'État moyennant un prix de prestation réduit.
- Passerelle MD Cornaux : Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan spécial Marais-aux-Chevaux à Cornaux, les promoteurs, les CFF et la commune doivent assurer un niveau de desserte D de la gare, ce qui nécessite la réalisation d'un itinéraire piétonnier et cyclable sécurisé et optimisé par rapport à ce qui existe aujourd'hui. La passerelle projetée se situant sur l'itinéraire cyclable C14 du PDCMC, la LMD prévoit la possibilité d'un subventionnement par l'État.
- RC 5 - PS CFF de Cornaux : Ce crédit permettra de couvrir les coûts à la charge du Canton dans le cadre du remplacement du PS ferroviaire de Cornaux par les CFF.

Projets prévus entre 2026 et 2028 :

- 13ème étape corr./aménag.routes cant. : Ce crédit-cadre permettra d'entreprendre des réaménagements d'infrastructures existantes qui doivent être mises en conformité par rapport à l'évolution du trafic actuel et au respect des normes en vigueur.
- Assainissement viaduc Crêt-de-l'Anneau : Ce crédit permettra de remplacer le pont en question.
- Danger nat.eau, Cressier : Suite aux inondations provoquées par le Ruhaut et le Mortruz en 2021, des études ont été menées pour développer un projet visant à augmenter la sécurité du village contre le danger d'inondation. Le projet prévoit la réalisation de plusieurs mesures de protection le long des deux cours d'eau en amont et en traversée de Cressier.
- Danger nat.eau + revitalisation Seyon VdR : Suite aux inondations provoquées par le Ruz-Chasseran (communal) et le Seyon en 2019, des études ont été menées afin de développer un projet visant à réduire le danger d'inondation tout en améliorant la qualité naturelle du Seyon. Le projet en cours de développement est un projet mixte de protection contre les crues et de revitalisation qui concerne le Seyon sur un linéaire d'environ 1.3 km à la hauteur de Dombresson.
- Danger nat.eau + revitalisation études Haute-Areuse : L'Areuse souffre actuellement de plusieurs déficits, tant au niveau de la protection de la population contre les inondations, que de ses fonctions naturelles. Le lit de l'Areuse est en grande partie constitué d'un canal trapézoïdal essentiellement rectiligne construit au cours du 19e siècle, qui ne remplit pas de manière satisfaisante ses fonctions écologiques d'habitat pour la faune et la flore des bords de cours d'eau. En période de hautes eaux, de larges surfaces sont inondées par des débordements de l'Areuse ou la remontée de nappes souterraines. Ce crédit permettra le développement d'un plan directeur d'aménagement de la Haute-Areuse dans le Val-de-Travers.
- EM SGE Canton NE Intégration : Ce crédit permettra la mise en œuvre de l'infrastructure informatique centralisée et décentralisée nécessaire à la gestion des ouvrages cantonaux.
- Entretien durable - assaini. bruit - MD 2026-2029 : Ce crédit permettra de poursuivre le développement des infrastructures de mobilité cyclable, l'assainissement du bruit routier et l'entretien constructif des routes cantonales en 2026-2029.
- Travaux EM, sur cours d'eau, sur ouvrages d'art : Ces crédits permettront de financer des interventions de renouvellement ou d'assainissement d'installations électromécaniques, d'ouvrages d'art, ainsi que d'ouvrages et d'aménagements situés aux abords et dans les cours d'eau.
- Tunnel de la Clusette, panneaux photovoltaïques : Ce crédit permettra la pose, de part et d'autre du tunnel, de 2'000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques de manière à fournir localement près de 70% de l'énergie nécessaire au fonctionnement des installations du tunnel, dont l'éclairage, diminuant ainsi les coûts d'exploitation de l'ouvrage.

2.9.6. Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'application de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn), du 1er septembre 2020, sollicite fortement le service. On constate une augmentation des assainissements énergétiques, ce qui implique un travail accru pour le traitement des permis de construire et des demandes de subventions. Les exigences introduites lors des changements de chauffage, de l'analyse des consommations des moyens consommateurs en vue d'une réduction de la consommation électrique des collectivités, impliquent également un travail important de conseils et de contrôles. Depuis le 1er septembre 2024 et la reprise des délégations de compétences en matière d'énergie des 3 Villes par le canton, les dossiers énergétiques de toutes les communes sont vérifiés au SENE. Ceci a nécessité l'engagement de 2 EPT, dont les coûts sont compensés par un nouvel émolument énergie prévu dans le règlement d'exécution de la loi sur les constructions (RELConstr).

Le nouveau Plan climat cantonal, avec plus de 80 mesures en déploiement et 52 nouvelles mesures, doit agir sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur les adaptations aux changements climatiques. Le SENE sera fortement sollicité ces prochaines années puisqu'il est directement concerné par 12 des 52 nouvelles mesures. De plus, il reste en appui d'autres services en charge d'autres mesures. En 2024 ont été lancés les travaux préparatoires pour la définition du Plan climat 2.

Concernant le Plan d'action phytosanitaire qui compte 15 actions, 4 sont pilotées par le service et mobilisent d'importantes ressources tant au niveau des spécialistes que du laboratoire. Le suivi de l'efficacité et l'appui à d'autres services impliqués dans le Plan d'action phytosanitaire complètent la liste des nouvelles tâches assumées par le SENE.

À noter aussi que la densification des zones à bâtir fait croître les problèmes de bruit, pollution de l'air et de protection contre les accidents majeurs.

Objectifs stratégiques

- Soutenir les mesures du Plan climat cantonal pour atteindre la neutralité carbone en 2040 ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour diminuer la consommation d'énergie en favorisant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments cantonal dans le but de diminuer les émissions de CO₂, en soutenant la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales et en promouvant les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton ;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celle de l'eau, de l'air, des sols ;
- Accompagner les communes pour la réalisation des plans généraux d'adduction d'eau (PGA) et pour la révision des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) ;
- Assurer le suivi analytique de la qualité des eaux souterraines, de surface, usées (au niveau des rejets des STEP) et des rejets industriels ;
- Accompagnement des exploitants de STEP pour la mise en place du traitement des micropolluants ;
- Protéger la population contre les immissions nuisibles ou incommodantes (air, bruit, radon, rayonnements non-ionisants) ;
- Surveiller le planning et les coûts liés aux assainissements de sites pollués en cours ;
- Être force d'appui et de travail pour le traitement des thématiques assignées au service dans le domaine des permis de construire et de la planification territoriale ;
- Contribuer à faire réduire la production de déchets et promouvoir leur valorisation matière puis thermique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	3'464'523	3'892'360	3'959'860	+67'500	+1.7%	3'776'860	3'906'860	3'886'860
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'074'515	1'548'500	1'585'000	+36'500	+2.4%	1'505'000	1'635'000	1'615'000
43 Revenus divers	8'796	6'000	37'000	+31'000	+516.7%	4'000	4'000	4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	211'170	187'860	187'860	+0	0.0%	187'860	187'860	187'860
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	2'170'042	2'150'000	2'150'000	+0	0.0%	2'080'000	2'080'000	2'080'000
Charges d'exploitation	12'703'074	13'719'317	15'899'646	+2'180'329	+15.9%	14'194'702	9'440'603	8'467'639
30 Charges de personnel	5'016'011	5'492'768	5'955'996	+463'228	+8.4%	5'882'007	5'891'945	5'890'462
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'256'101	1'933'400	2'113'400	+180'000	+9.3%	2'038'400	2'013'900	1'703'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	144'688	164'418	183'649	+19'231	+11.7%	216'231	220'627	228'397
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'777'774	4'091'804	4'260'875	+169'071	+4.1%	4'487'338	743'405	74'654
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'508'500	2'036'927	3'385'726	+1'348'800	+66.2%	1'570'726	570'726	570'726
Résultat d'exploitation	-9'238'550	-9'826'957	-11'939'786	-2'112'829	-21.5%	-10'417'842	-5'533'743	-4'580'779
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-9'238'550	-9'826'957	-11'939'786	-2'112'829	-21.5%	-10'417'842	-5'533'743	-4'580'779
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-9'238'550	-9'826'957	-11'939'786	-2'112'829	-21.5%	-10'417'842	-5'533'743	-4'580'779

Commentaires

Le budget 2025 montre une augmentation des charges d'exploitation en comparaison des comptes 2023 et du budget 2024. Le groupe 30 "Charges de personnel" est en augmentation en lien avec les nouveaux postes créés pour le contrôle des dossiers énergétiques des 3 Villes repris par le SENE.

Concernant les groupes 31 "Biens, services et autres charges d'exploitation", 36 "Charges de transfert" et 39 "Imputations internes", la hausse est due au Plan climat et concerne particulièrement les mesures R2 "Subventionner les installations solaires photovoltaïques sur de grands toits" et R1 "Augmenter le taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments".

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Constructions et bâtiments (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	755'726	767'472	1'268'042
Coûts des services centraux	93'901	100'863	123'570
Revenus	75'142	73'500	73'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	774'486	794'835	1'318'112

Commentaires

Ce groupe de prestations traite notamment des permis de construire, plans d'aménagement, études d'impact de grands projets et suivis environnementaux. Du point de vue comptable, il intègre dans ses revenus le remboursement de traitement (par le fonds d'aménagement du territoire) du poste à 50% en charge de la mise en œuvre de la LAT. Ce poste, initialement prévu jusqu'à la fin de l'année 2023, a été prolongé jusqu'à fin 2025 conséquemment aux révisions des plans d'aménagement locaux des communes.

L'augmentation des coûts salariaux est due à la reprise, depuis le 1er septembre 2024, des délégations de compétences en matière d'énergie des 3 Villes par le canton. Désormais, les dossiers énergétiques de toutes les communes sont vérifiés au SENE. Ceci a nécessité l'engagement de 2 EPT, dont les coûts sont enregistrés dans ce groupe. Ils sont néanmoins compensés par un nouvel émolument énergie prévu dans le règlement d'exécution de la loi sur les constructions (cf. groupe de prestations "Énergie" ci-dessous).

Energie (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	30'139	25'500	25'500
Coûts salariaux et de structure	909'671	926'137	965'277
Coûts des services centraux	114'494	121'189	93'676
Revenus	136'704	187'500	445'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	917'600	885'326	639'452

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre les frais relatifs aux cotisations MINERGIE, à des mandats et au développement d'un outil informatique relatif à l'obligation de déterminer la performance énergétique des bâtiments.

Les revenus augmentent en raison de la mise en application de l'art. 53 de la loi cantonale sur l'énergie (chaleur renouvelable lors du remplacement de l'installation de chauffage) et du nouvel émolument énergie prévu dans le règlement d'exécution de la loi sur les constructions (RELConstr) qui doit compenser les EPT rendus nécessaires par la reprise des délégations de compétences énergie des 3 Villes.

Protection de l'air (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	237'873	288'100	329'100
Coûts salariaux et de structure	583'918	582'074	661'536
Coûts des services centraux	73'627	76'498	64'466
Revenus	485'274	579'360	425'860
Coûts (+) / revenus (-) nets	410'144	367'312	629'243

Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts des mandats externes, notamment le contrôle des vignettes chauffages par les ramoneurs, ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air.

Les revenus proviennent de la vente des vignettes chauffages qui varient chaque année de manière cyclique, d'une subvention de l'OFROU pour le contrôle de la qualité de l'air, ainsi que de la facturation de prestations de service pour le contrôle des rejets de polluants dans l'air.

Protection ondes et le rayonnement (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	8'413	24'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	288'650	305'104	323'158
Coûts des services centraux	36'257	40'097	31'492
Revenus	15'826	15'000	15'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	317'494	354'201	369'649

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes de lutte contre le bruit et les revenus pour des prestations de service concernant les rayonnements non ionisants.

Protection des eaux et du sol (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	716	0	56'000
Coûts salariaux et de structure	1'122'642	1'188'988	1'273'897
Coûts des services centraux	141'194	156'258	124'140
Revenus	1'319'566	1'277'000	1'274'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	-55'014	68'246	179'537

Commentaires

Les nouvelles charges directes concernent les analyses de sols, en particulier pour les PFAS. Les revenus se composent essentiellement de prestations internes qui comprennent la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine.

Déchets (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	740'888	1'007'500	959'500
Coûts salariaux et de structure	604'190	746'714	679'928
Coûts des services centraux	75'215	97'872	66'064
Revenus	1'363'572	1'675'000	1'656'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	56'720	177'085	49'492

Commentaires

Pour l'essentiel, ce groupe de prestations englobe les activités liées à l'élimination des véhicules hors d'usage et des déchets spéciaux des ménages. Elles sont financées par la rétrocession d'une partie de la taxe automobile et une refacturation aux communes des frais d'élimination des déchets. Les charges et revenus sont stables entre 2024 et 2025.

Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	482'445	254'389	193'192
Coûts des services centraux	60'632	33'432	18'826
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	543'078	287'821	212'018

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Laboratoire (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	186'308	176'000	167'000
Coûts salariaux et de structure	421'258	492'498	497'616
Coûts des services centraux	52'858	64'725	48'492
Revenus	12'429	30'000	15'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	647'995	703'223	698'108

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - SENE	3'741'405	3'747'804	3'764'375	3'590'838	36'905	38'154
Conférences intercantionales	36'369	34'000	36'500	36'500	36'500	36'500
Dédomm. conf. & autr. cantons	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	3'722'774	3'726'804	3'745'875	3'572'338	18'405	19'654

Commentaires

Les amortissements sur subventions à l'investissement sont présentés depuis 2023 dans les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations. Quant aux charges de transfert, elles englobent les cotisations pour les conférences intercantionales des chefs des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement alors que les revenus sont constitués de la subvention fédérale pour le traitement des bilans COV (composés organiques volatils) des entreprises.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-1'009	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'009	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*PI-mobilité durable	En cours	175'000	475'000	0	475'000	1'000'000	0	0
*Plan climat	En cours	2'562'104	4'198'300	0	4'198'300	2'555'800	1'295'800	0
Remplacement de l'analyseur UV	En cours	75'000	0	0	0	0	0	0
Analyseurs pour les émissions	A solliciter	46'000	20'000	0	20'000	15'000	30'000	30'000
Analyseurs pour les immissions	A solliciter	30'000	30'000	0	30'000	30'000	50'000	30'000
Remplacement d'équipement Laboratoire	A solliciter	0	469'000	0	469'000	0	0	0
Total		2'888'104	5'192'300	0	5'192'300	3'600'800	1'375'800	60'000

Commentaires

- Programme Impulsion - mobilité durable : Ces projets sont en lien avec la volonté de soutenir sur 5 ans l'installation de bornes électriques par un programme de subventions pour les privés, les entreprises et les collectivités publiques. Ce programme a démarré en 2022.
- Plan climat : Diverses mesures du SENE sont prévues dans le cadre du Plan climat, notamment l'augmentation du taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments, le subventionnement des installations solaires photovoltaïques sur de grands toits ou encore l'adaptation de la mise sous protection et la surveillance des eaux souterraines.
- Analyseurs : Les remplacements d'appareils pour la mesure des émissions et immissions sont des remplacements d'usure courante de notre équipement.

2.9.7. Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du service est principalement dépendante de la situation de l'économie forestière, de la politique de subventionnement de la Confédération dans le domaine environnemental et sa mise en œuvre opérationnelle ainsi que de la vente des différents permis de pêche et de chasse. Sur un plan plus général, le changement climatique a un effet grandissant sur le fonctionnement du service. Ses conséquences sur les milieux naturels, en particulier les forêts et les eaux, nécessitent en effet la planification et la mise en œuvre de mesures de gestion appropriées dans une perspective à long terme. En 2025, les activités du SFFN seront fortement influencées par la mise en œuvre des conventions-programmes 2025-2028 dans les domaines du paysage et de la nature, des forêts et de la faune sauvage. Pour la période 2020-2024, la Confédération a octroyé au SFFN près de 25 millions de francs de subventions au total pour le développement du programme cantonal, soit 5 millions par année en moyenne. Pour le prochain exercice, les négociations avec la Confédération sont en cours. L'objectif du canton est de maintenir le même niveau de prestations et de subventions, voire de l'augmenter dans certains domaines à enjeux, comme par exemple la revitalisation et l'entretien des marais et plans d'eau, la biodiversité en forêt ou encore le rôle protecteur des forêts.

Durant l'année prochaine, le SFFN s'engagera également de manière importante dans la mise en œuvre du plan climat et du plan phytosanitaire et biocides. Pour ces planifications en cours, le service est notamment impliqué dans la conservation des milieux naturels et de la diversité des espèces, dans le rôle des écosystèmes comme puits de carbone et dans la contribution des forêts à la qualité des eaux souterraines.

D'autres processus, en cours, auront des effets sur la marche du service en 2025. Il s'agit principalement de la révision de la loi cantonale sur la protection de la nature, de la mise en œuvre du plan d'affectation cantonal du Haut Plateau du Creux du Van, de l'examen des plans d'aménagement locaux, de l'élaboration du plan d'aménagement des forêts et de la gestion des grands carnivores. Ce dernier sujet prend une importance croissante avec la progression du loup dans l'arc jurassien franco-suisse qui compte dorénavant cinq meutes dont une proche de nos frontières. Dans ce domaine, le service va poursuivre la mise en œuvre du concept cantonal qui s'appuie sur le Plan Loup de l'Office fédéral de l'environnement. Ce concept règle la prévention des dommages et leur indemnisation, la sensibilisation et la gestion. Il prévoit une politique d'information complète et transparente. Enfin, le soutien à la pêche professionnelle qui comprend un renforcement de la collaboration intercantonale dans le domaine de la gestion piscicole et l'octroi d'aides financières à la profession sera poursuivi en 2025 compte tenu des faibles rendements enregistrés les années précédentes.

Objectifs stratégiques

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	7'496'048	8'570'644	8'885'642	+314'998	+3.7%	8'676'700	8'694'200	8'578'200
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	464'504	539'000	539'000	+0	0.0%	539'000	539'000	539'000
42 Taxes	1'036'818	1'371'000	1'371'000	+0	0.0%	1'301'000	1'311'000	1'311'000
43 Revenus divers	651'638	295'975	30'000	-265'975	-89.9%	30'000	30'000	30'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'513'830	1'813'500	2'053'333	+239'833	+13.2%	2'014'500	2'015'000	1'898'000
47 Subventions à redistribuer	3'631'356	3'903'109	4'213'109	+310'000	+7.9%	4'138'000	4'138'000	4'138'000
49 Imputations internes	197'903	648'060	679'200	+31'140	+4.8%	654'200	661'200	662'200
Charges d'exploitation	14'391'720	15'716'977	17'026'178	+1'309'201	+8.3%	16'919'492	17'101'665	16'874'491
30 Charges de personnel	4'759'888	4'969'608	5'292'090	+322'482	+6.5%	5'200'980	5'205'420	5'211'145
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'274'019	2'465'620	2'621'003	+155'383	+6.3%	2'677'170	2'662'170	2'553'170
33 Amortissements du patrimoine administratif	90'226	99'834	298'475	+198'641	+199.0%	306'090	463'624	514'625
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'237'294	3'138'297	3'196'880	+58'583	+1.9%	3'192'631	3'227'830	3'052'930
37 Subventions redistribuées	3'631'356	3'903'109	4'213'109	+310'000	+7.9%	4'138'000	4'138'000	4'138'000
39 Imputations internes	1'398'939	1'140'509	1'404'621	+264'112	+23.2%	1'404'621	1'404'621	1'404'621
Résultat d'exploitation	-6'895'673	-7'146'333	-8'140'536	-994'203	-13.9%	-8'242'792	-8'407'465	-8'296'291
44 Revenus financiers	89'692	0	8'500	+8'500	--	8'500	8'500	8'500
34 Charges financières	635	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	89'057	0	8'500	+8'500	--	8'500	8'500	8'500
Résultat opérationnel	-6'806'616	-7'146'333	-8'132'036	-985'703	-13.8%	-8'234'292	-8'398'965	-8'287'791
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-6'806'616	-7'146'333	-8'132'036	-985'703	-13.8%	-8'234'292	-8'398'965	-8'287'791

Commentaires

Le budget 2025 prévoit une augmentation de l'ordre de 4% des revenus d'exploitation par rapport au budget 2024.

Elle s'explique principalement par une hausse des revenus de transfert et des subventions à redistribuer (groupes 46 et 47) dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles conventions-programmes Nature et Forêts 2025-2028 ainsi que du plan climat cantonal. Ces éléments sont partiellement compensés par une baisse des revenus divers (groupe 43), correspondant à une diminution des prestations propres du service sur des projets d'investissement.

Au niveau des charges d'exploitation, celles-ci augmentent de 8.3% par rapport à l'exercice budgétaire précédent. Cette hausse concerne principalement :

- Les charges de personnel (groupe 30), avec la création de nouveaux postes (1.3 EPT), partiellement subventionnés par la Confédération dans le cadre des nouvelles conventions-programmes 2025-2028 et l'octroi de 0.2 EPT en lien avec la gestion des parcs d'importance nationale ;
- Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), dans le cadre de la mise en œuvre de la convention-programme Nature 2025-2028 et du plan climat cantonal. Ces mesures étant partiellement subventionnées par la Confédération, elles génèrent également une augmentation des revenus de transfert (groupe 46) ;
- Les charges d'amortissements du patrimoine administratif (groupe 33) qui augmentent suite à la mise en production dès 2025 de plusieurs projets d'investissements en lien avec les conventions-programmes Nature et Forêts 2020-2024.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat total se péjore de 13.8%.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gest.faune&systèmes aquatiques (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	470'945	510'700	433'200
Coûts salariaux et de structure	1'188'811	1'304'757	1'434'857
Coûts des services centraux	338'786	378'936	378'953
Revenus	567'399	647'000	672'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'431'142	1'547'393	1'575'010

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la faune et de ses biotopes, la chasse et la pêche.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Ils ont été adaptés en 2025 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

La baisse des charges directes provient du fait qu'une partie des indemnisations versées aux agriculteurs-trices pour des dégâts occasionnés par la faune sauvage est dorénavant incluse dans le crédit d'engagement lié à la nouvelle convention-programme Faune 2025-2028. Les ventes des permis de chasse et pêche restant relativement stables, la légère augmentation des revenus provient de la prise en charge partielle par la Confédération des dégâts occasionnés par des grands prédateurs.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'198'701	1'186'500	1'057'500
Coûts salariaux et de structure	2'228'259	2'071'000	2'449'805
Coûts des services centraux	665'631	591'747	638'417
Revenus	986'750	1'260'000	1'256'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'105'841	2'589'247	2'889'721

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la gestion des forêts cantonales. Les prestations effectuées en forêts communales et privées, dont la responsabilité incombe à l'État, sont également considérées.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Ils ont été adaptés en 2025 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Les charges directes concernent essentiellement des prestations forestières effectuées par des tiers. La baisse s'explique par la renégociation de contrats avec certains prestataires.

Gestion nature et réseau écologique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	75'545	60'100	80'100
Coûts salariaux et de structure	423'378	379'089	442'155
Coûts des services centraux	124'788	109'287	116'076
Revenus	91'182	43'100	43'200
Coûts (+) / revenus (-) nets	532'529	505'376	595'131

Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la nature et du paysage.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Ils ont été adaptés en 2025 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Prestations sociétales (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	214'899	270'933	286'657
Coûts des services centraux	65'332	79'170	76'132
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	280'232	350'103	362'789

Commentaires

Les prestations sociétales comprennent l'information donnée au public, le soutien accordé à la fonction d'accueil et de loisirs des espaces naturels et les activités liées à une meilleure valorisation de la filière bois et des services environnementaux fournis par la forêt. Les dépenses correspondent essentiellement aux activités des collaborateurs-trices du service si bien qu'aucune charge directe ou revenu ne figurent aux comptes.

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Ils ont été adaptés en 2025 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions.

Gouvernance (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	133	0	0
Coûts salariaux et de structure	510'369	516'321	578'456
Coûts des services centraux	154'801	150'880	153'630
Revenus	74'082	10'000	10'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	591'222	657'201	722'086

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent essentiellement aux prestations effectuées par les collaborateurs-trices du service pour l'évaluation des dossiers (permis de construire, autorisations, appréciations de projets, etc.).

Les coûts salariaux et de structure varient en fonction de la répartition analytique des heures prestées par les collaborateurs-trices. Ils ont été adaptés en 2025 compte tenu des décomptes d'activité et des prévisions. La hausse est à mettre en lien avec le traitement des plans d'aménagement locaux et des permis de construire.

Dossiers particuliers (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	11'291	54'207	12'855
Coûts des services centraux	3'423	15'840	3'414
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	14'714	70'047	16'269

Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent aux prestations effectuées dans le domaine de la gestion de dossiers particuliers soumis au service. Il s'agit pour l'essentiel de menus travaux effectués par les équipes forestières cantonales. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2025 compte tenu des décomptes d'activité fournis et des prévisions.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - SFFN	23'831	25'292	26'960	27'711	57'910	73'010
Dédommagements et subventions Faune	39'995	37'500	37'500	37'500	37'500	37'500
Dédommagements et subventions Forêts	46'252	146'620	111'580	91'580	89'580	88'580
Dédommagements et subventions Nature	279'463	352'900	608'900	608'900	608'900	608'900
Total charges (+) / revenus (-) nets	389'541	562'312	784'940	765'691	793'890	807'990

Commentaires

Le tableau ci-dessus présente le résultat net des subventions versées et reçues - hors conventions-programmes - pour les prestations suivantes :

- Projets dans le domaine de la protection de la faune, des forêts et de la nature ;
- Travail fourni par les gardes forestiers communaux pour le compte de l'État ;
- Formation professionnelle forestière ;
- Mise en œuvre de certaines mesures en faveur de la nature dans la zone agricole.

Les principales variations concernent :

- Une augmentation des subventions reçues de la part du SFPO dans le cadre de la formation professionnelle forestière (prestations internes) suite à une augmentation annoncée du nombre d'apprentis-es forestiers bûcherons ;
- Une augmentation des subventions versées dans le cadre de la gestion des parcs d'importance nationale suite à la reprise de ce dossier par notre service (précédemment dans le budget du NECO - CHF 256'000).

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-780	0	0	0	0	0
Patrimoine financier	-8'500	0	-8'500	-8'500	-8'500	-8'500
Plus/moins-values immobilisations SFFN	-304'734	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-314'014	0	-8'500	-8'500	-8'500	-8'500

Commentaires

La recette mentionnée sous patrimoine financier correspond à un droit de superficie octroyé par l'État. Il était prévu de vendre le bien-fonds concerné par ce droit dans le courant de l'année 2023, expliquant ainsi le montant nul dans le budget 2024. Cette vente a finalement été reportée de cinq ans.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Aménagement rives, lacs et cours d'eau	En cours	11'700	0	0	0	0	0	18'000
Conv. programme 2020-2024 section faune	En cours	27'478	0	0	0	0	0	0
CP Aménagement du paysage 2020-2024	En cours	171'150	0	0	0	0	0	0
CP forêts 2020-2024	En cours	191'140	0	0	0	0	0	0
CP Nature 2020-2024	En cours	615'300	0	0	0	0	0	0
Desserte forestière 22-24	En cours	73'000	0	0	0	0	0	0
Desserte forestière VdT 2024	En cours	15'000	0	0	0	0	0	0
PAC Haut Plateau du Creux du Van	En cours	100'000	0	0	0	0	0	0
**Parcs régionaux - période 2020 -2024	En cours	256'000	0	0	0	0	0	0
Pisciculture - système de filtration	En cours	-16'077	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	212'000	377'333	-108'333	269'000	282'500	282'000	0
Convention-programme Faune 2025-2028	A solliciter	0	202'950	-57'500	145'450	144'950	129'950	129'950
Convention-programme Forêts 2025-2028	A solliciter	0	4'521'890	-4'289'550	232'340	221'140	221'140	221'140
Convention-programme Nature 2025-2028	A solliciter	0	3'181'050	-2'051'600	1'129'450	1'139'450	1'139'450	1'139'450
Convention-programme Paysage 2025-2028	A solliciter	0	320'000	-177'500	142'500	142'500	142'500	142'500
Pisciculture - remplacement conduite eau	A solliciter	0	110'000	0	110'000	0	0	0
Total		1'656'691	8'713'223	-6'684'483	2'028'740	1'930'540	1'915'040	1'651'040

Commentaires

Les mesures en lien avec le crédit d'engagement "PAC (plan d'affectation cantonal) Haut Plateau du Creux du Van" sont, dès 2025, incluses dans le crédit d'engagement "Convention-programme Nature 2025-2028".

Pour la période 2025-2028, les éléments financiers en lien avec les parcs d'importance nationale ne sont plus affectés à un crédit d'engagement spécifique mais sont imputés dans les charges et revenus ordinaires du service (section Nature).

Les charges et revenus relatifs au crédit d'engagement "Plan climat" concernent la poursuite de la mise en œuvre par le SFFN, des mesures suivantes :

- Adapter la sylviculture pour limiter les risques d'incendie et pour garantir la multifonctionnalité des milieux forestiers ;
- Adapter la carte des forêts protectrices ;
- Encourager les maîtres d'ouvrage à construire en bois.

Les mesures du plan climat A20 (revitaliser et créer un réseau de biotopes humides) et R22 (revitaliser les marais d'importance nationale du canton) sont dorénavant intégrées dans le crédit d'engagement "Convention-programme Nature 2025-2028".

En ce qui concerne le remplacement de la conduite d'eau de la pisciculture de Colombier, cette dernière est défectueuse, ce qui est préjudiciable à l'élevage des poissons destinés à repeupler le lac et les cours d'eau du canton. Dans ce contexte, un changement doit être envisagé et fait l'objet d'un nouveau crédit d'engagement au budget 2025 pour CHF 110'000.

2.9.8. Service de l'agriculture (SAGR)

Évolution de l'environnement et des tâches

Sur le plan fédéral, la politique agricole poursuit son évolution dans le domaine de la production durable et de l'écologie. La forte pression sur l'agriculture se maintient et, après le rejet des initiatives "Pour une eau potable propre" et "Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse" en juin 2021, puis de celle relative à l'élevage intensif en septembre 2022, une nouvelle initiative "Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)" et son contre-projet seront soumis au peuple en 2024. En ce qui concerne la politique agricole, la mise en œuvre de certains éléments de l'initiative 19.475 visant à réduire le risque de l'utilisation des pesticides sera suivie de celle de la politique agricole 22+ dès 2025. À terme, le parlement souhaite une évolution de la politique agricole vers une véritable politique alimentaire et durable. La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération et le service de l'agriculture est chargé de son exécution.

En attendant une nouvelle politique agricole fédérale, nous constatons généralement une complexification des processus et par conséquent une augmentation de la charge administrative pour le canton. Le service de l'agriculture est organisé en conséquence afin de répondre aux exigences toujours plus importantes imposées par l'Office fédéral de l'agriculture et d'optimiser son fonctionnement. Un accent particulier a été mis dans le domaine de l'écologie et la réorganisation de l'office de la viticulture et de l'agroécologie. L'adoption du Plan climat cantonal donne de nouvelles ressources au service afin de lui permettre de répondre aux nouvelles exigences liées à celui-ci.

Objectifs stratégiques

- Application et exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale ;
- Mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles ;
- Mise en œuvre des plans d'action phytosanitaires fédéraux et cantonaux ;
- Promotion d'une agriculture et d'une viticulture neuchâteloise durables (bio, AOP-IGP, IP-Suisse) ;
- Valorisation de la production et de la transformation locales ;
- Réduction des émissions de CO₂ dans l'agriculture et adaptation au changement climatique ;
- Soutien du secteur agricole afin d'en assurer sa compétitivité et d'utiliser les ressources naturelles de manière durable ;
- Haute surveillance d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué principalement à la réinsertion socio-professionnelle, à la formation et à la sensibilisation à la nature.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	81'977'476	82'894'250	82'500'850	-393'400	-0.5%	82'500'350	82'510'850	82'501'350
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	970'253	1'195'500	966'500	-229'000	-19.2%	966'500	966'500	966'500
43 Revenus divers	290'166	298'750	310'250	+11'500	+3.8%	310'250	310'250	310'250
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'022'358	1'267'600	1'073'100	-194'500	-15.3%	1'073'100	1'073'100	1'073'100
47 Subventions à redistribuer	79'000'550	79'500'000	79'500'000	+0	0.0%	79'500'000	79'500'000	79'500'000
49 Imputations internes	694'150	632'400	651'000	+18'600	+2.9%	650'500	661'000	651'500
Charges d'exploitation	91'055'966	92'721'079	93'326'576	+605'497	+0.7%	93'057'048	93'422'827	93'248'228
30 Charges de personnel	4'432'680	4'578'811	4'768'364	+189'553	+4.1%	4'772'504	4'779'373	4'781'135
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'840'832	1'938'450	2'099'050	+160'600	+8.3%	2'019'050	2'019'050	1'979'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	48'467	83'571	57'559	-26'012	-31.1%	52'475	54'352	52'944
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'470'210	5'002'395	5'277'134	+274'739	+5.5%	5'075'849	5'458'283	5'310'630
37 Subventions redistribuées	79'000'550	79'500'000	79'500'000	+0	0.0%	79'500'000	79'500'000	79'500'000
39 Imputations internes	1'263'229	1'617'852	1'624'469	+6'617	+0.4%	1'637'169	1'611'769	1'624'469
Résultat d'exploitation	-9'078'490	-9'826'829	-10'825'726	-998'897	-10.2%	-10'556'698	-10'911'977	-10'746'878
44 Revenus financiers	598'255	619'550	579'550	-40'000	-6.5%	579'550	579'550	579'550
34 Charges financières	6'458	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	591'797	619'550	579'550	-40'000	-6.5%	579'550	579'550	579'550
Résultat opérationnel	-8'486'694	-9'207'279	-10'246'176	-1'038'897	-11.3%	-9'977'148	-10'332'427	-10'167'328
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-8'486'694	-9'207'279	-10'246'176	-1'038'897	-11.3%	-9'977'148	-10'332'427	-10'167'328

Commentaires

S'agissant des revenus d'exploitation, la diminution prévue en 2025 (groupe 42) est en relation avec une réduction des prestations fournies pour les cours caristes (CHF 150'000 figurant désormais dans le groupe 46) ainsi qu'un alignement des revenus du restaurant "La Terrassiette" avec les comptes des années précédentes. Quant à la baisse prévue dans les revenus de transfert (groupe 46), elle correspond à la diminution des mandats pour l'ODAS/OAI, partiellement compensée par la reclassification des cours caristes (CHF 110'000) et l'augmentation de la refacturation du salaire de notre consultant en matière d'économie laitière auprès de CASEi (CHF 10'000). Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37/47), elles concernent les paiements directs qui devraient rester stables.

Concernant les charges d'exploitation, la variation constatée au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) s'explique principalement par la mesure du plan climat R16 destinée à évaluer le potentiel de reconversion de surfaces de grandes cultures fourragères vers des cultures dédiées à l'alimentation humaine (CHF 80'000) et par l'adaptation des coûts d'entretien sur le site de Cernier (CHF 55'000). Quant aux charges de transfert (groupe 36), l'augmentation est due aux charges d'amortissement des subventions à l'investissement.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Droit agricole (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	169'423	182'660	193'011
Coûts des services centraux	117'278	154'088	153'642
Revenus	48'260	50'000	50'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	238'441	286'747	296'653

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les activités en matière de droit foncier rural. Les émoluments perçus en la matière constituent l'essentiel des revenus.

Améliorations structurelles (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	87'085	82'700	82'800
Coûts salariaux et de structure	915'876	962'175	1'012'196
Coûts des services centraux	242'666	316'099	315'287
Revenus	377'088	381'500	371'500
Coûts (+) / revenus (-) nets	868'540	979'474	1'038'783

Commentaires

La gestion des améliorations structurelles est composée de charges directes qui sont liées à la restitution de diverses locations et fermages encaissés par l'office. Au niveau des revenus, il s'agit essentiellement de l'encaissement des fermages agricoles ainsi que les prestations de l'office sur les études et travaux de remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages.

Paiements directs (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	3'844	12'000	12'000
Coûts salariaux et de structure	725'500	766'553	804'745
Coûts des services centraux	242'666	316'099	315'287
Revenus	15'241	13'000	14'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	956'770	1'081'652	1'118'032

Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les dépenses d'honoraires et d'expertises engendrées par l'application de la politique agricole fédérale. Au niveau des revenus, ils proviennent des émoluments perçus lors de décisions de reconnaissance d'exploitations agricoles et d'émoluments liés aux différents services fournis par l'office des paiements directs.

Viticulture et agroécologie (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	589'024	600'400	599'700
Coûts salariaux et de structure	873'578	1'004'333	920'194
Coûts des services centraux	245'560	319'017	322'514
Revenus	911'246	908'850	939'450
Coûts (+) / revenus (-) nets	796'916	1'014'900	902'957

Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le plan phytosanitaire cantonal, l'exécution de la santé des végétaux, les frais de la vulgarisation viticole et œnologique, les frais du cadastre viticole et de l'aménagement du vignoble, le tâcheronnage, l'achat de matériel d'exploitation et l'entretien du domaine viticole de l'État de Neuchâtel au niveau des charges directes.

Les coûts salariaux et de structure sont en baisse par rapport au budget 2024, puisqu'un poste sera transféré de cet office à la direction du service. Quant aux revenus, ils proviennent de la vente de vin externe et interne, des prestations fournies pour les analyses œnologiques, de la vulgarisation viticole (collaboration avec les cantons de Fribourg et Berne), des émoluments administratifs, des fermages viticoles et des financements émanant du fonds des eaux en lien avec le plan d'action phytosanitaire cantonal. Pour 2025, les revenus ont été prévus légèrement à la hausse (CHF 30'000) notamment au niveau de la vente de vins.

Evologia - Réinsertion (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'073'109	1'076'000	1'217'700
Coûts salariaux et de structure	1'734'200	1'741'169	1'820'786
Coûts des services centraux	323'723	413'944	413'118
Revenus	1'914'969	2'098'450	1'883'450
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'216'063	1'132'662	1'568'154

Commentaires

L'augmentation des charges directes prévue en 2025 est composée principalement d'achat de denrées alimentaires pour le restaurant "La Terrassiette" (avec des achats de produits frais, bio et en circuit court), d'acquisition de matériel et fournitures ainsi que de coûts d'entretien et contrats des divers bâtiments du site. Au niveau des revenus, il s'agit principalement des subventions perçues dans le cadre des mesures d'insertion socio-professionnelle, des recettes de "La Terrassiette", des locations du patrimoine administratif et d'une nouvelle subvention de la Commune de Val-de-Ruz.

Consultation fromagère (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	14'450	0	0
Coûts salariaux et de structure	154'051	153'414	168'642
Coûts des services centraux	59'653	78'034	77'821
Revenus	129'885	120'000	130'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	98'269	111'448	116'463

Commentaires

Aucune charge directe n'entre dans le calcul de cette prestation. S'agissant des coûts salariaux et de structure, ils représentent les charges salariales du consultant en matière d'économie laitière. Au niveau des revenus, il s'agit de la refacturation (revue à la hausse) à la Société de conseil en industrie laitière Casei pour le salaire dudit consultant.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - SAGR	2'863'003	2'871'895	3'367'634	3'186'349	3'558'783	3'611'130
Contribution qualité paysage	288'737	288'000	308'000	308'000	308'000	308'000
Contrôle agricole	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000
Promo. éco. laitière & prod. bovine	169'921	183'000	183'000	183'000	183'000	183'000
Promotion de l'agriculture et du terroir	351'900	356'000	385'000	395'000	405'000	405'000
Subv. accordées aux entreprises privées	8'049	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Vulgarisation et formation	401'488	401'500	401'500	401'500	401'500	401'500
Total charges (+) / revenus (-) nets	4'273'097	4'310'395	4'855'134	4'683'849	5'066'283	5'118'630

Commentaires

- Amortissements subventions à l'investissement - SAGR : Comme susmentionné, les amortissements sur subventions à l'investissement ont augmenté par rapport à 2024.
- Contribution qualité paysage : Participation nette du canton. Celle-ci est en augmentation car depuis 2 ans les estivages sont aussi éligibles.
- Contrôle agricole : Selon la convention avec l'Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée (ANAPI), ces coûts sont pris en charge par le canton.
- Promotion en économie laitière et production bovine : Subventions versées en faveur du placement du bétail et de l'élevage ainsi que la participation cantonale aux frais de fonctionnement annuels de Casei.
- Promotion de l'agriculture et du terroir : subventions à l'association Neuchâtel Vins et Terroir et à la promotion de l'agriculture (agriculture biologique, innovation, tourisme rural, dépannage agricole, service volontaire agricole, soutien AOC). Une augmentation des subventions est prévue en faveur de NVT (CHF 20'000) et de l'OIC (CHF 9'000) dès 2025.
- Subventions accordées aux entreprises privées : Subventions en faveur des traitements aériens par drones (mesure du plan d'action phytosanitaire).
- Vulgarisation et formation : Subvention à la CNAV (vulgarisation agricole, secteur conseil et formation) et contribution annuelle de formation professionnelle agricole selon convention de prestations entre AGORA et les cantons romands. À celle-ci est venu s'ajouter le soutien à la formation supérieure agricole.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-1'381	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'381	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
Assainissement de fromageries	En cours	1'151'000	2'471'000	-1'320'000	1'151'000	972'000	972'000	889'000
Exploitations paysannes	En cours	0	8'350'000	-8'350'000	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	290'000	350'000	0	350'000	240'000	240'000	0
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz	En cours	300'000	900'000	-500'000	400'000	400'000	205'000	0
Remises en état agricoles Cressier 2021	En cours	0	116'000	-51'000	65'000	0	0	0
Subvention plans de gestion intégrée	En cours	6'000	15'000	0	15'000	15'000	0	0
Subventions constructions rurales 2020	En cours	1'500'000	300'000	-150'000	150'000	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2001	En cours	80'000	80'000	-40'000	40'000	40'000	0	0
Travaux améliorations foncières 2007	En cours	20'000	20'000	-10'000	10'000	10'000	20'000	0
Travaux améliorations foncières 2010	En cours	50'000	60'000	-40'000	20'000	30'000	50'000	0
Travaux améliorations foncières 2015	En cours	700'000	650'000	-300'000	350'000	800'000	600'000	600'000
Travaux améliorations foncières 2020	En cours	1'200'000	2'450'000	-1'250'000	1'200'000	1'870'000	1'820'000	410'000
Assainissement fermes et terrains 2024	A solliciter	130'000	0	0	0	0	0	0
Assainissement fermes et terrains 2025	A solliciter	0	130'000	0	130'000	0	0	0
Assainissement fermes et terrains 2026	A solliciter	0	0	0	0	130'000	0	0
Modernisation ascenseur cuisine Evologia	A solliciter	0	35'000	0	35'000	0	0	0
Plan phyto – Drones	A solliciter	20'000	0	0	0	0	0	0
Plan phyto - Stations agrométéo	A solliciter	10'000	0	0	0	0	0	0
Réfection grande salle Evologia	A solliciter	0	18'000	0	18'000	0	0	0
Subventions constructions rurales 2028	A solliciter	0	0	0	0	0	0	1'000'000
Subventions constructions rurales 24-28	A solliciter	1'000'000	3'000'000	-1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000	500'000
Travaux améliorations foncières 2028	A solliciter	0	0	0	0	0	0	1'000'000
Travaux améliorations foncières 24-29	A solliciter	250'000	2'000'000	-1'000'000	1'000'000	1'500'000	1'500'000	550'000
Total		6'707'000	20'945'000	-14'511'000	6'434'000	7'507'000	6'907'000	4'949'000

Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement significatifs sont commentés :

- Assainissement de fromageries : Crédit prévu pour l'assainissement de fromageries afin de pérenniser les capacités régionales de transformation du lait.
- Exploitations paysannes : Le montant net représente la variation du fonds de roulement entre les prêts et crédits accordés et les remboursements. L'estimation de ce montant est difficile car les entrées et les sorties fluctuent constamment.
- Plan climat : Diverses mesures du SAGR sont prévues dans le cadre du plan climat, notamment l'élaboration d'un projet en faveur des circuits-courts dans la restauration collective.
- Projet de développement régional Val-de-Ruz : Projet en cours comprenant plusieurs sous-projets et courant sur plusieurs années.
- Subventions pour constructions rurales et travaux d'améliorations foncières : Les dépenses varient en fonction de l'avancement des travaux. Deux nouveaux crédits d'engagement pour les années 2024 et suivantes ont été adoptés le 28 mai 2024 par le Grand Conseil.
- Assainissement des fermes et terrains : Les dépenses à caractère d'investissements pour l'entretien des fermes figurent au compte des investissements.

2.9.9. Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service prévoit une évolution stable de la majorité de ses prestations, à savoir la sécurité alimentaire, la protection des animaux, la métrologie, les eaux de baignade, les affaires vétérinaires, les prestations vétérinaires mixtes et les mandats pour tiers. Les tâches augmenteront dans le domaine de la santé animale, avec la mise en œuvre des programmes d'éradication de la BVD et du piétin. Quant aux cas d'épizooties, leur survenance demeure non planifiable.

Il faut toutefois noter que de nouveaux mandats viennent intégrer les tâches du service, suite notamment à la révision complète de la législation sur la police du commerce, à l'introduction de la loi fédérale sur les produits du tabac et des achats tests pour la vente d'alcool et de produits du tabac. Le SCAV s'attend donc à une année particulièrement chargée en 2025.

Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale la protection des consommateurs contre les risques pour la santé et la tromperie ;
- Assurer de manière optimale la protection des animaux contre les maltraitances ;
- Assurer de manière optimale la santé animale ;
- Assurer de manière optimale la protection des entreprises contre la concurrence déloyale ;
- Assurer de manière optimale la sécurité publique face aux chiens agressifs ;
- Assurer de manière optimale les autorisations et les prélèvements dans le domaine de la police du commerce ;
- Être un service public efficace et efficient dans un cadre général d'amélioration permanente ;
- Réaliser les prestations en tenant compte de la satisfaction des clients externes et internes ;
- Intensifier les collaborations intercantionales ;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	11'851'519	12'287'000	11'882'000	-405'000	-3.3%	11'682'000	11'682'000	11'672'000
40 Revenus fiscaux	3'584'398	3'800'000	3'400'000	-400'000	-10.5%	3'300'000	3'300'000	3'300'000
41 Patentes et concessions	3'682'437	3'900'000	3'700'000	-200'000	-5.1%	3'600'000	3'600'000	3'590'000
42 Taxes	4'096'115	4'127'000	4'304'000	+177'000	+4.3%	4'304'000	4'304'000	4'304'000
43 Revenus divers	53'111	50'000	58'000	+8'000	+16.0%	58'000	58'000	58'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	421'028	410'000	420'000	+10'000	+2.4%	420'000	420'000	420'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	14'430	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	10'991'797	11'429'913	12'127'548	+697'634	+6.1%	12'079'440	12'181'820	12'229'632
30 Charges de personnel	4'813'401	5'146'876	5'378'723	+231'847	+4.5%	5'382'765	5'383'825	5'387'496
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'440'532	1'646'120	1'694'500	+48'380	+2.9%	1'744'500	1'744'500	1'744'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	237'691	401'825	606'730	+204'905	+51.0%	514'580	605'900	660'041
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'662'309	3'456'000	3'658'000	+202'000	+5.8%	3'648'000	3'658'000	3'648'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	837'865	779'093	789'595	+10'502	+1.3%	789'595	789'595	789'595
Résultat d'exploitation	859'722	857'087	-245'548	-1'102'634	-128.6%	-397'440	-499'820	-557'632
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	859'722	857'087	-245'548	-1'102'634	-128.6%	-397'440	-499'820	-557'632
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	859'722	857'087	-245'548	-1'102'634	-128.6%	-397'440	-499'820	-557'632

Commentaires

Le service prévoit une diminution de l'impôt perçu sur les maisons de jeux (groupe 40). Le développement de l'offre en ligne impacte nos comptes et les recettes ont été budgétisées à hauteur des montants réellement perçus en 2023 (sans les impacts des écritures transitoires).

Les patentes et concessions (groupe 41) ont été fortement impactées par l'épidémie de Covid-19. L'année 2023 représente une année complète après cette épidémie et la budgétisation de l'exercice 2025 a été adaptée en conséquence.

La majorité des taxes (groupe 42) sont liées à l'encaissement de la taxe de séjour auprès des hébergeurs du canton. Ces recettes sont redistribuées à Tourisme Neuchâtel pour le développement de l'offre touristique dans le canton par le biais des charges de transfert (groupe 36). Des recettes de laboratoire supplémentaires sont prévues pour les analyses effectuées pour d'autres cantons dans la campagne nationale contre une épizootie (piétin).

Les nouvelles tâches attribuées à notre service sont la reprise de la gestion des manifestations sportives, l'application de la nouvelle loi fédérale sur les produits du tabac ainsi que de la lutte contre deux épizooties. Notre service a besoin de ressources humaines supplémentaires pour les traiter.

Une campagne fédérale en faveur de la lutte contre le piétin débutera en octobre 2024 pour une durée de 5 ans. Elle générera l'achat de consommables et des prélèvements vétérinaires supplémentaires. Il est également à noter que la rénovation urgente du laboratoire de chimie en 2023 a perturbé le fonctionnement de ce dernier et a ainsi réduit momentanément les charges du groupe 31.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité alimentaire (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	296'614	409'800	465'400
Coûts salariaux et de structure	2'532'089	2'816'916	3'076'430
Coûts des services centraux	389'516	426'796	375'627
Revenus	294'528	360'000	377'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'923'692	3'293'512	3'540'458

Commentaires

L'essentiel des charges directes se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes. L'application de la nouvelle loi fédérale sur les produits du tabac génère des coûts salariaux supplémentaires. Un mandat est transféré depuis la santé publique au SCAV pour les achats tests effectués par la Croix Bleue.

Santé animale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	319'526	681'100	499'400
Coûts salariaux et de structure	640'009	652'549	685'992
Coûts des services centraux	92'088	106'317	90'896
Revenus	350'634	340'000	379'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	700'990	1'099'966	897'289

Commentaires

Les charges directes se composent de coûts pour la surveillance des épizooties, pour l'élimination des cadavres d'animaux et pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation partielle des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole.

Une campagne fédérale en faveur de la lutte contre le piétin débutera en octobre 2024 pour une durée de 5 ans. Dans le cadre d'une analyse du réseau vétérinaire romand, il est apparu que les 3 laboratoires devront effectuer des analyses. Des consommables devront être achetés, de plus des vétérinaires effectueront des prélèvements pour ces analyses. De nouvelles recettes seront également perçues. Pour l'exercice de budgétisation 2024, les campagnes fédérales pour la lutte contre la BVD et le piétin avaient été également considérées avec les derniers éléments connus au moment de la budgétisation.

Protection des animaux (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	60'574	58'600	62'200
Coûts salariaux et de structure	505'187	407'023	479'070
Coûts des services centraux	81'308	66'315	63'478
Revenus	49'217	74'000	55'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	597'852	457'938	549'748

Commentaires

Les charges directes sont composées des frais de pension pour des animaux séquestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs. Les coûts et recettes des prestations dans ce domaine sont stables.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Métrologie (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	31'336	36'100	31'400
Coûts salariaux et de structure	299'611	317'078	311'582
Coûts des services centraux	47'466	48'597	42'102
Revenus	250'422	280'000	270'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	127'992	121'775	115'085

Commentaires

Les coûts et recettes des prestations dans le domaine de la métrologie sont stables.

Police des chiens (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'815	12'000	3'000
Coûts salariaux et de structure	166'303	301'212	286'767
Coûts des services centraux	26'663	49'075	37'998
Revenus	361'424	340'000	355'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-166'643	22'287	-27'235

Commentaires

Les revenus représentent la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens dont une partie est allouée aux refuges pour chiens dans les charges de transfert non incorporables aux prestations.

Eaux de baignade (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	24'536	6'194	34'945
Coûts des services centraux	3'820	939	4'267
Revenus	220	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	28'136	7'133	39'212

Commentaires

Les eaux des plages du lac de Neuchâtel sont contrôlées et génèrent des coûts stables.

Affaires vétérinaires (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	3'013	6'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	822	27'825	19'118
Coûts des services centraux	137	4'534	2'533
Revenus	4'152	5'000	5'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-179	33'359	21'651

Commentaires

La surveillance des vétérinaires et des pharmacies vétérinaires génère des coûts et produits globalement stables.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Prestations vétérinaires mixtes (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	48'843	63'000	63'000
Coûts salariaux et de structure	166'340	111'542	118'081
Coûts des services centraux	20'208	18'173	15'646
Revenus	54'711	56'000	54'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	180'680	136'714	142'727

Commentaires

Un montant de CHF 43'000 est versé à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels. Les revenus proviennent d'un mandat de la Confédération relatif à la protection des espèces animales.

Mandats pour tiers (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	167'751	9'100	193'600
Coûts salariaux et de structure	366'936	309'180	370'552
Coûts des services centraux	58'133	49'432	48'587
Revenus	521'380	515'000	558'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	71'439	-147'288	54'739

Commentaires

Des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement. Des recettes de laboratoire pour la santé animale et des certificats sanitaires sont également facturés annuellement à des tiers.

Police commerce (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	39'836	17'500	30'200
Coûts salariaux et de structure	734'411	709'365	863'736
Coûts des services centraux	116'667	118'032	108'460
Revenus	608'780	600'000	607'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	282'133	244'897	395'395

Commentaires

Les activités de la police du commerce génèrent des coûts et produits globalement stables. La reprise de la gestion des manifestations sportives impacte néanmoins les coûts salariaux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - SCAV	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Indemnité bétail abattu	12'177	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Redevances pol. com. formation	383'000	350'000	375'000	372'500	375'000	372'500
Redevances pol. com. tourisme	1'149'001	1'050'000	1'125'000	1'117'500	1'125'000	1'117'500
Subvention aux refuges	58'335	56'000	58'000	58'000	58'000	58'000
Taxes de séjour	2'019	-40'000	-40'000	-40'000	-40'000	-40'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'624'532	1'456'000	1'558'000	1'548'000	1'558'000	1'548'000

Commentaires

Les charges de transfert non incorporables aux prestations sont stables. Les seules variations sont liées à la redistribution des redevances encaissées dans le domaine des manifestations et établissements publics à Tourisme Neuchâtel et à la CPNHR pour le développement de l'offre touristique et le développement de la formation dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-18'469	-10'000	-20'000	-20'000	-20'000	-20'000
Impôt maisons jeux	-3'580'348	-3'797'000	-3'397'000	-3'297'000	-3'297'000	-3'297'000
Redevances police du commerce	-3'621'991	-3'818'200	-3'653'600	-3'523'600	-3'533'600	-3'523'600
Taxes de séjour	-36'340	0	2'400	2'400	2'400	2'400
Total charges (+) / revenus (-) nets	-7'257'147	-7'625'200	-7'068'200	-6'838'200	-6'848'200	-6'838'200

Commentaires

Le service prévoit une diminution de l'impôt perçu sur les maisons de jeux. Le développement de l'offre en ligne impacte nos comptes et les recettes ont été budgétisées à hauteur des montants réellement perçus en 2023 (sans les impacts des écritures transitoires).

Les redevances en police du commerce ont été fortement impactées par l'épidémie de Covid-19. L'année 2023 représente une année complète après cette épidémie et la budgétisation de l'exercice 2025 a été adaptée en conséquence.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
CC équip. analytiques dom. conso. 23-24	En cours	45'000	0	0	0	0	0	0
Chromatographe en phase liquide	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
*Plan climat	En cours	41'818	26'680	0	26'680	26'680	26'680	0
Application et logiciel DGWeb	A solliciter	95'000	0	0	0	0	0	0
Autoclave laboratoire vétérinaire	A solliciter	0	0	0	0	70'000	0	0
CC équipements labo. Vétérinaire 2026-27	A solliciter	0	0	0	0	50'000	45'000	0
CC équip. labo. Consommation 2025-26	A solliciter	0	50'000	0	50'000	45'000	0	0
CC équip. labo. consommation 2027-28	A solliciter	0	0	0	0	0	50'000	45'000
CC équip. labo. Vétérinaire 2024-25	A solliciter	50'000	45'000	0	45'000	0	0	0
CC équip. labo. vétérinaire 2028-29	A solliciter	0	0	0	0	0	0	50'000
Chromatographe à haute performance	A solliciter	0	0	0	0	0	600'000	0
Chromatographe ionique	A solliciter	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Equip. analyses microbiologie alim.	A solliciter	0	0	0	0	0	40'000	0
Extracteur ARN/ADN pour analyses vét.	A solliciter	0	0	0	0	0	50'000	0
Logiciel de gestion des manif.publiques	A solliciter	200'000	0	0	0	0	0	0
Logiciel de gestion Police du commerce	A solliciter	200'000	0	0	0	0	0	0
Remorque équipe d'intervention	A solliciter	0	30'000	0	30'000	0	0	0
Rénovation laboratoire vétérinaire	A solliciter	0	0	0	0	300'000	0	0
Système surveillance températures	A solliciter	0	0	0	0	0	0	90'000
Système TEMPO	A solliciter	90'000	0	0	0	0	0	0
Système Vitek	A solliciter	0	70'000	0	70'000	0	0	0
XRF Portable	A solliciter	90'000	0	0	0	0	0	0
Total		1'111'818	371'680	0	371'680	491'680	811'680	185'000

Commentaires

Le service a besoin d'un crédit-cadre par laboratoire pour répondre aux exigences imposées par les règles d'activation. Un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix est supérieur à CHF 10'000, devront être remplacés dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils.

Deux appareils d'analyse, entièrement amortis et indispensables, devront être remplacés. Il s'agit d'un système pour l'identification des micro-organismes et d'un chromatographe.

Le service prévoit également d'équiper une remorque pour son équipe d'intervention en cas d'épizootie hautement contagieuse.

2.9.10. Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF)

Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle et au registre foncier ;
- Digitalisation des prestations du registre foncier ;
- Changement du modèle de données de la mensuration officielle au niveau national ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire.

Objectifs stratégiques

- Viser à une administration officielle et efficace du sol tout en assurant des prestations de qualité au professionnel et au citoyen ;
- Mettre à disposition des administrations et des professionnels un système de cadastre 3D et 4D ;
- Poursuivre la numérisation du domaine registre foncier en vue de la mise à disposition des registres et autres pièces justificatives au travers d'un portail ;
- Renforcer la synergie entre les domaines du registre foncier et de la mensuration officielle en offrant au public un guichet physique unique d'accès à l'information ;
- Communiquer sur l'analyse climatique pour tout le territoire du canton de Neuchâtel, dont l'un des résultats est l'identification des îlots de chaleur, dans le cadre de la mesure A1 du plan climat ;
- Soutenir les services de l'État dans la mise en œuvre d'analyses et de gestion de projets territoriaux ;
- Développer un guichet virtuel unique qui permet de produire pour un bien-fonds particulier l'ensemble des restrictions de droit privé et de droit public qui s'y rattache ayant la foi publique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	7'243'602	7'736'000	7'501'000	-235'000	-3.0%	7'451'000	7'451'000	7'451'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'379'560	7'060'000	6'810'000	-250'000	-3.5%	6'760'000	6'760'000	6'760'000
43 Revenus divers	6'027	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	198'734	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	659'281	572'000	587'000	+15'000	+2.6%	587'000	587'000	587'000
Charges d'exploitation	7'839'217	8'184'340	8'111'719	-72'621	-0.9%	8'151'745	8'136'855	8'142'717
30 Charges de personnel	6'284'951	6'680'455	6'824'068	+143'613	+2.1%	6'834'346	6'843'860	6'837'472
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	395'912	480'700	400'000	-80'700	-16.8%	439'350	443'750	456'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	38'406	38'405	38'406	+1	+0.0%	28'804	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'119'948	984'780	849'245	-135'535	-13.8%	849'245	849'245	849'245
Résultat d'exploitation	-595'615	-448'340	-610'719	-162'379	-36.2%	-700'745	-685'855	-691'717
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-595'615	-448'340	-610'719	-162'379	-36.2%	-700'745	-685'855	-691'717
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-595'615	-448'340	-610'719	-162'379	-36.2%	-700'745	-685'855	-691'717

Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), une diminution de CHF 250'000 est prévue au niveau des émoluments du registre foncier. Nous prévoyons en effet une certaine baisse des émoluments ces prochaines années au vu des comptes 2023. Le marché de l'immobilier a ralenti suite au sursaut post COVID. De plus, l'évolution des taux hypothécaires semble avoir conduit à une stabilisation des transferts immobiliers.

Concernant les charges de personnel (groupe 30), les effectifs restent stables pour les prochaines années.

Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), la baisse est principalement due à la fin d'un mandat mené dans le cadre du plan climat et aux mesures d'économie budgétaire.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	170'220	130'296	116'667
Coûts des services centraux	28'713	20'616	13'551
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	198'933	150'912	130'218

Commentaires

L'objectif pour les années à venir est de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet. Il apparaît cependant que la demande d'un guichet physique est quelque chose à laquelle les administré.e.s restent attachés.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	93'255	98'119	103'475
Coûts des services centraux	13'274	11'725	10'543
Revenus	24'954	10'000	10'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	81'575	99'844	104'019

Commentaires

Les produits concernent des prestations de service de l'ordre de CHF 10'000. Pour information, le produit de la vente des données numériques (CHF 50'000) alimente le fonds des mensurations officielles.

Prod. des documents de mutation (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	4	0	0
Coûts salariaux et de structure	810'419	940'198	901'599
Coûts des services centraux	138'681	130'578	96'451
Revenus	719'039	979'000	981'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	230'066	91'776	17'050

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine, c'est-à-dire les travaux de morcellement, de réunion et de cadastration.

Renouvellement du cadastre (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	365'101	631'288	485'246
Coûts des services centraux	61'091	87'676	51'911
Revenus	78'000	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	348'191	718'963	537'157

Commentaires

L'objectif pour 2025 est de réaliser l'accord de prestation 2025 avec la Confédération dans le cadre de la convention-programme 2024-2027.

Maintenance rés. pts fixes & bornes (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	129'938	80'468	142'578
Coûts des services centraux	22'021	11'176	15'253
Revenus	86'080	75'000	85'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	65'879	16'644	72'831

Commentaires

L'objectif pour 2025 est de maintenir un nombre de points fixes suffisants pour assurer la mise à jour.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	136'589	184'700	153'325
Coûts des services centraux	21'441	21'541	15'835
Revenus	102'555	125'000	125'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	55'476	81'241	44'160

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine.

SITN (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'199'107	1'253'454	1'291'326
Coûts des services centraux	166'431	146'026	129'347
Revenus	29'313	25'000	25'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'336'225	1'374'479	1'395'673

Commentaires

L'objectif pour 2025 est de poursuivre plusieurs axes de développement : évolution vers la 3D et 4D, amélioration des fréquences de mises à jour, intégration de données en temps réel, historisation des données, développement de nouveaux domaines, analyse climatique, intégration d'autres systèmes d'information et intégration de certaines prestations avec le guichet unique.

Projets d'intérêts généraux (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	673'188	689'929	738'236
Coûts des services centraux	104'833	88'822	77'120
Revenus	680'734	600'000	600'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	97'287	178'751	215'357

Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service pour le compte du fonds des mensurations officielles. L'objectif pour 2025 est de poursuivre les travaux d'acquisition des servitudes, de mise à jour périodique de la mensuration et du cadastre 3D.

Gestion des droits du registre foncier (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'178'223	2'264'715	2'381'762
Coûts des services centraux	363'601	358'337	276'637
Revenus	4'828'555	5'151'000	4'904'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-2'286'731	-2'527'948	-2'245'600

Commentaires

Les revenus concernent les émoluments administratifs.

L'objectif pour 2025 est de poursuivre la mise en œuvre des processus et des solutions visant à une gestion moderne et efficace ainsi que de proposer de nouvelles prestations au travers du guichet unique.

Diffusion de documents RF (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	2'203	0	0
Coûts salariaux et de structure	485'720	386'749	529'749
Coûts des services centraux	81'001	61'194	61'529
Revenus	569'503	620'000	620'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-579	-172'057	-28'721

Commentaires

L'objectif pour 2025 est de poursuivre le développement d'outils de consultation et de téléchargement des données par les clients (p.ex. guichet Terris, géoportail, etc). La mise en place d'une solution automatisée devrait permettre de réduire les coûts.

Expertises & analyses (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	161'945	174'210	177'849
Coûts des services centraux	27'060	27'564	20'657
Revenus	1'820	5'000	5'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	187'185	196'774	193'506

Commentaires

L'objectif pour 2025 est de maintenir les objectifs de délais.

Prestations inspectorat (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	217'832	251'432	239'874
Coûts des services centraux	36'452	39'783	27'861
Revenus	85'535	114'000	114'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	168'749	177'215	153'735

Commentaires

Les produits concernent les émoluments administratifs.

L'objectif pour 2025 est de poursuivre les travaux d'épuration des servitudes dans le cadre des SAF (syndicats d'améliorations foncières) ainsi que reprendre les travaux concernant le registre foncier fédéral.

Secrétariat de commissions (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	43'604	37'770	47'785
Coûts des services centraux	7'271	5'976	5'550
Revenus	34'830	32'000	32'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	16'045	11'746	21'335

Commentaires

Les produits concernent les émoluments administratifs.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-2'684	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'684	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*Plan climat	En cours	50'000	0	0	0	0	0	0
Total		50'000	0	0	0	0	0	0

Commentaires

Le mandat concernant la localisation des îlots de chaleur se termine à fin 2024 pour le SGRF.

2.9.11. Fonds d'aménagement du territoire

Évolution de l'environnement et des tâches

En vertu des articles 33 et suivants de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), les avantages et les inconvénients résultant des mesures d'aménagement du territoire font l'objet de compensation financière par le biais d'un prélèvement d'une partie de la plus-value et par le versement d'indemnités pour expropriation matérielle. En aval de l'adaptation du plan directeur cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes réviseront le plan d'aménagement ces prochaines années de sorte que de telles opérations de compensation sont attendues. La LCAT a été révisée et est entrée en vigueur le 1er mai 2019. Le taux de prélèvement de la contribution de plus-value a passé de 20 % à 30 %, l'assiette a ainsi été élargie.

Objectifs stratégiques

En application de l'article 41 LCAT, le fonds participe aux dépenses imposées par l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle, à la prise en charge d'intérêts des fonds empruntés par les exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs et à d'autres mesures d'aménagement prises par l'État ou les communes, telles que subventionnement des plans d'aménagement et des concours d'urbanisme.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	6'192'994	1'139'990	1'081'500	-58'490	-5.1%	853'000	653'000	453'000
40 Revenus fiscaux	6'187'039	107'500	100'000	-7'500	-7.0%	100'000	100'000	100'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'955	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	1'032'490	981'500	-50'990	-4.9%	753'000	553'000	353'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	6'192'994	1'139'990	1'081'500	-58'490	-5.1%	853'000	653'000	453'000
30 Charges de personnel	4'880	6'000	6'000	+0	0.0%	12'000	12'000	12'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	87'908	359'000	204'000	-155'000	-43.2%	215'000	215'000	215'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	5'730'091	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	128'984	520'000	530'000	+10'000	+1.9%	530'000	330'000	130'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	241'130	254'990	341'500	+86'510	+33.9%	96'000	96'000	96'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	+100.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	+100.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	+100.0%	0	0	0

Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est principalement approvisionné par les contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les décisions prises en la matière (groupe 40). Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies selon l'avancement des dossiers, suite à des modifications des plans d'aménagement communaux. Elles sont facturées à la décision et dues à 10 ans.

Au niveau des charges, celles du personnel (groupe 30) concernent les indemnités dues aux membres de la commission d'expropriation. Concernant les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), la baisse du budget 2025 s'explique par le transfert des coûts liés à l'accompagnement du projet d'agglomération du fonds d'aménagement du territoire au service

d'aménagement du territoire. S'agissant des charges de transfert (groupe 36), elles concernent les subventions aux communes pour la révision des PAL (CHF 400'000) et la prise en charge d'intérêts hypothécaires pour l'achat de terres agricoles (CHF 130'000). Quant aux imputations internes (groupe 39), le fonds finance 2 EPT dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors de la révision des plans d'aménagement (fin 2025) et 0.7 EPT pour le suivi des décisions de plus-values quant aux révisions des PAL.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Indemnisation	-871	0	0	0	0	0
Mesures de soutien	128'984	120'000	130'000	130'000	130'000	130'000
Plans d'aménagement	0	400'000	400'000	400'000	200'000	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	128'113	520'000	530'000	530'000	330'000	130'000

Commentaires

- Indemnisation : Indemnités allouées en cas d'expropriation matérielle. Les mouvements sont imputables aux provisions déjà constituées (réévaluation, intérêts moratoires, etc.).
- Mesures de soutien : Prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour les achats de terres agricoles à des prix non spéculatifs.
- Plans d'aménagement : Subventions accordées aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement, l'établissement des plans directeurs régionaux et la valorisation urbaine.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Contrib. s/plus-val.	-6'187'039	-107'500	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-6'187'059	-107'500	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000

Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par les contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les décisions prises en la matière. Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies suite à des modifications des plans d'aménagement communaux.

2.9.12. Fonds cantonal de l'énergie

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds cantonal de l'énergie permet de soutenir les mesures de promotion définies aux articles 26 à 29 de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) en accordant des subventions aux entités parapubliques, à des personnes morales ou à des particuliers, ainsi qu'aux communes (art. 72 LCEn). Il permet ainsi de contribuer à l'atteinte des objectifs de la LCEn, en particulier de garantir une utilisation économe et efficace de l'énergie, de garantir le passage à un approvisionnement en énergie basé sur un recours accru aux énergies renouvelables, en particulier indigènes, et de prendre des mesures visant à la réduction des émissions de CO₂.

Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité définie à l'article 16 de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL) et par les contributions globales de la Confédération définies à l'article 34 de la loi sur le CO₂. Avec le Plan climat cantonal adopté en janvier 2023, la mesure R1 prévoit une attribution à la fortune du fonds permettant au canton de toucher davantage de contributions globales, de redistribuer plus de subventions et ainsi d'accélérer l'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments.

Objectifs stratégiques

- Soutenir plusieurs mesures du Plan climat cantonal pour atteindre la neutralité carbone en 2040 ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour diminuer la consommation d'énergie en visant la neutralité climatique en 2040 ;
- Favoriser l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel, dans le but de diminuer les émissions de CO₂ ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales ;
- Promouvoir les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	10'113'396	10'610'436	13'151'000	+2'540'564	+23.9%	11'221'436	10'846'436	9'326'436
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'623'148	1'650'000	1'686'000	+36'000	+2.2%	1'686'000	1'686'000	1'686'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	525'436	0	-525'436	-100.0%	10'436	810'436	40'436
46 Revenus de transfert	312'677	350'000	475'000	+125'000	+35.7%	500'000	500'000	500'000
47 Subventions à redistribuer	6'317'572	6'635'000	8'175'000	+1'540'000	+23.2%	8'025'000	7'850'000	7'100'000
49 Imputations internes	1'860'000	1'450'000	2'815'000	+1'365'000	+94.1%	1'000'000	0	0
Charges d'exploitation	10'113'396	10'610'436	13'151'000	+2'540'564	+23.9%	11'221'436	10'846'436	9'326'436
30 Charges de personnel	47'970	54'936	54'936	+0	0.0%	54'936	54'936	54'936
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	339'646	555'500	555'500	+0	0.0%	555'500	555'500	555'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'071'145	0	929'564	+929'564	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'335'921	3'365'000	3'436'000	+71'000	+2.1%	2'586'000	2'386'000	1'616'000
37 Subventions redistribuées	6'317'572	6'635'000	8'175'000	+1'540'000	+23.2%	8'025'000	7'850'000	7'100'000
39 Imputations internes	1'144	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les charges de transfert (groupe 36) représentent la part cantonale du Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel, alors que les subventions à redistribuer (groupes 37/47) représentent les subventions fédérales correspondantes. Une augmentation des montants est prévue dans le budget 2025 grâce au financement (via les imputations internes) du Plan climat cantonal, respectivement de la mesure visant à augmenter le taux d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments. Il faut aussi prévoir qu'en fonction des promesses octroyées ces dernières années et l'avancement des travaux, les montants effectivement dépensés augmentent.

Au niveau des revenus, la redevance cantonale sur la consommation d'électricité, perçue depuis 2018, est présentée sous les patentes et concessions (groupe 41). Comme mentionné ci-dessus, l'imputation interne (groupe 49) intègre le financement du Plan climat cantonal. De plus, les subventions à redistribuer (groupe 47) bénéficient du nouveau programme d'impulsion de la Confédération. Cette recette supplémentaire permettra au canton de redistribuer plus de subventions pour les mesures d'assainissement du parc neuchâtelois de bâtiments.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Energie	0	0	36'000	36'000	36'000	36'000
Programme Bâtiment - Part cantonale	1'987'244	3'015'000	2'925'000	2'050'000	1'850'000	1'080'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	1'987'244	3'015'000	2'961'000	2'086'000	1'886'000	1'116'000

Commentaires

Le paiement des subventions du Programme Bâtiments du canton de Neuchâtel dépend de l'état d'avancement des projets, ce qui se répercute aussi sur la part cantonale qui suit l'évolution des promesses de ces dernières années. Le calendrier des apports du Plan climat a été adapté afin d'assurer la continuité et l'équilibre entre les subventions fédérales et les paiements des promesses du Programme Bâtiments.

2.9.13. Fonds des eaux

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux, la préservation de la qualité des eaux, ainsi qu'à l'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État. Dans le cadre du plan d'action phytosanitaire, les missions du fonds des eaux ont été élargies. Il peut dorénavant subventionner les propriétaires de forêt pour les mesures liées au rôle de filtre de la forêt pour l'eau potable et qui vont au-delà des exigences légales. Le fonds est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable.

Objectifs stratégiques

- Fournir les subventions définies par la législation permettant de remplir les missions mentionnées ci-dessus tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées ;
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux ;
- Veiller à un approvisionnement durable en eau de la population et des entreprises ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Financer la part d'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État ;
- Mettre en œuvre les mesures du plan phytosanitaire validé par le Grand Conseil.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	16'267'469	23'922'900	18'162'000	-5'760'900	-24.1%	13'705'000	17'512'000	24'312'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	8'689'704	9'600'000	9'800'000	+200'000	+2.1%	9'800'000	9'800'000	9'800'000
42 Taxes	20	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	36'918	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	2'909'042	11'517'900	7'057'000	-4'460'900	-38.7%	0	6'407'000	11'207'000
46 Revenus de transfert	281'576	305'000	305'000	+0	0.0%	3'905'000	305'000	305'000
47 Subventions à redistribuer	4'350'209	2'500'000	1'000'000	-1'500'000	-60.0%	0	1'000'000	3'000'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	16'267'469	23'922'900	18'162'000	-5'760'900	-24.1%	13'705'000	17'512'000	24'312'000
30 Charges de personnel	1'644	10'900	0	-10'900	-100.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'475'240	5'990'000	6'040'000	+50'000	+0.8%	1'470'000	1'390'000	1'390'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	2'013'000	0	0
36 Charges de transfert	9'137'898	13'622'000	9'322'000	-4'300'000	-31.6%	8'422'000	13'322'000	18'122'000
37 Subventions redistribuées	4'350'209	2'500'000	1'000'000	-1'500'000	-60.0%	0	1'000'000	3'000'000
39 Imputations internes	1'302'479	1'800'000	1'800'000	+0	0.0%	1'800'000	1'800'000	1'800'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le budget 2025 montre une diminution des charges en comparaison du budget 2024. La fortune du fonds sera néanmoins toujours fortement sollicitée ces prochaines années.

Les revenus des patentes et concessions (groupe 41) sont les revenus de la redevance eau. Ce montant est réajusté entre les budgets 2024 et 2025 de CHF 200'000 en fonction de la consommation d'eau.

Les subventions à redistribuer (groupes 47/37), soit CHF 1'000'000, sont les subventions fédérales relatives aux travaux pour la mise en place des modules de traitement des micropolluants dans les STEP. La réduction de ce montant est directement liée à la planification financière des différents projets.

Au niveau des charges de biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), les travaux d'assainissement du site pollué de CISA à La Chaux-de-Fonds ont commencé en 2024 et se poursuivront sur plusieurs années. À noter que la part de subventions fédérales (selon l'Ordonnance relative à la taxe pour l'assainissement des sites contaminés) est inscrite au PFT 2026 au niveau des revenus de transfert (groupe 46).

Quant aux charges de transfert (groupe 36), elles correspondent aux subventions maximales qui pourront être allouées aux ayants droit en fonction des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux. À cela s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance. Les montants élevés inscrits dans les budgets jusqu'en 2028 illustrent le fait que d'importants travaux sont en cours dans le domaine de l'épuration des eaux (nouvelle STEP de Colombier et du Locle incluant le traitement des micropolluants) mais aussi pour l'adduction (notamment l'adduction d'eau dans la région de Chaumont).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Dédomm. Conf. routes nat. sites pollués	-10'000	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000	-5'000
Eaux	8'866'322	13'322'000	9'022'000	4'522'000	13'022'000	17'822'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	8'856'322	13'317'000	9'017'000	4'517'000	13'017'000	17'817'000

Commentaires

Ces charges correspondent essentiellement à la recette d'investissement permettant d'équilibrer les dépenses effectuées pour les subventions d'investissement accordées aux communes. À ces charges s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.9.14. Fonds forestier de réserve

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds forestier de réserve est alimenté par une contribution cantonale sur les excédents de revenus dégagés par l'exploitation des forêts cantonales. Compte tenu de la morosité du marché du bois, cette alimentation n'est plus régulière. Ce fonds remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Par le passé, il était utile pour permettre le financement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc) mais ceux-ci font dorénavant l'objet d'un crédit d'engagement.

Objectifs stratégiques

- Permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisitions de forêts ;
- Promouvoir les mesures favorisant l'utilisation du bois.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	82'884	66'500	66'500	+0	0.0%	66'500	66'500	66'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	36'041	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
43 Revenus divers	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	46'843	45'500	45'500	+0	0.0%	45'500	45'500	45'500
Charges d'exploitation	94'365	75'500	75'500	+0	0.0%	75'500	75'500	75'500
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	17'915	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	48'949	38'000	38'000	+0	0.0%	38'000	38'000	38'000
36 Charges de transfert	27'500	27'500	27'500	+0	0.0%	27'500	27'500	27'500
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	-11'481	-9'000	-9'000	+0	+0.0%	-9'000	-9'000	-9'000
44 Revenus financiers	11'481	9'000	9'000	+0	0.0%	9'000	9'000	9'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	11'481	9'000	9'000	+0	0.0%	9'000	9'000	9'000
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont composés de subventions fédérales liées à la convention-programme 2025-2028 pour les forêts dont le fonds est propriétaire, des taxes liées à l'exploitation d'une gravière qui varient en fonction du volume exploité.

Les charges d'exploitation sont limitées au strict nécessaire, tandis que l'excédent global de revenus est alloué à la fortune du fonds (groupe 35).

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Appui organismes but non lucratif	27'500	27'500	27'500	27'500	27'500	27'500
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	-23'097	-38'000	-38'000	-38'000	-38'000	-38'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	4'404	-10'500	-10'500	-10'500	-10'500	-10'500

Commentaires

Le tableau ci-dessus présente le résultat net des subventions versées et reçues du fonds.

Les dépenses budgétées consistent en un appui financier fourni à deux partenaires œuvrant au développement et à la promotion de la filière bois dans le canton. Il s'agit des associations LIGNUM et ForêtNeuchâtel.

Les revenus concernent les subventions fédérales relatives à la gestion des forêts, propriété du fonds dans le cadre de l'accord de prestations en lien avec à la convention-programme 2025-2028.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.9.15. Fonds de conservation de la forêt

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds pour la conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux réguliers de reboisement et de compensation d'autre nature liés à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier à compenser.

Objectifs stratégiques

- Permettre la remise en état de sites exploités ayant bénéficié d'une autorisation de défrichement ;
- Assurer le reboisement de compensation ;
- Financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	8'429	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
43 Revenus divers	1'069	200	200	+0	0.0%	200	200	200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	7'360	18'800	18'800	+0	0.0%	18'800	18'800	18'800
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	8'429	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'429	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les projets de défrichement actuels sont d'importance (carrières p. ex.) et leurs taxes de compensation font l'objet de cautions bancaires plutôt que de versements au fonds, comme mentionné dans les commentaires ci-dessus. Un revenu minimum de CHF 1'000 a toutefois été maintenu en 2025 en prévision d'éventuels projets de faible ampleur. En ce qui concerne les charges, une stabilité est prévue dans les budgets 2025 et suivants.

2.9.16. Fonds agricole et viticole

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des exploitants (propriétaires ou fermiers) de vigne qui s'élève désormais à CHF 400 par hectare de vigne afin d'augmenter les moyens pour la promotion des vins neuchâtelois. Une autre contribution obligatoire concerne la perception de CHF 2,5 par quintal de raisin à chaque encaveur du canton. Puis celle perçue par la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de bien-fonds agricoles, qui est de CHF 2 par hectare de surface agricole (SAU).

Objectifs stratégiques

- Aide en cas de dommages naturels non prévisibles et d'une gravité exceptionnelle (art. 50 LPAgr) ;
- Mise en valeur et commercialisation des produits de l'agriculture et de la viticulture (art. 35 LPAgr) ;
- Défense des intérêts viti-vinicoles (art. 34 LPAgr) ;
- Recherche viti-vinicole (art. 33 LPAgr).

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	447'130	472'000	522'000	+50'000	+10.6%	582'000	582'000	582'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	20	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	323'185	321'000	400'000	+79'000	+24.6%	400'000	400'000	400'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	123'211	151'000	122'000	-29'000	-19.2%	182'000	182'000	182'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	714	0	0	+0	--	0	0	0
Charges d'exploitation	447'130	472'000	522'000	+50'000	+10.6%	582'000	582'000	582'000
30 Charges de personnel	7'103	7'000	7'000	+0	0.0%	7'000	7'000	7'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	440'026	465'000	515'000	+50'000	+10.8%	575'000	575'000	575'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Le résultat financier est constitué essentiellement de charges de transfert (mentionnées dans le point suivant) et de revenus issus des contributions des viticulteurs (CHF 240'000), des encaveurs (CHF 100'000) et des agriculteurs (CHF 60'000). Les contributions des viticulteurs et des encaveurs ont été augmentées en 2025 afin de permettre une augmentation du soutien à la promotion des vins neuchâtelois.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Subventions liées à la viticulture	440'026	465'000	515'000	575'000	575'000	575'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	440'026	465'000	515'000	575'000	575'000	575'000

Commentaires

Les charges de transfert non incorporables aux prestations englobent principalement la subvention à l'association Neuchâtel Vins et Terroir pour la mise en valeur des produits du terroir (CHF 375'000) et la contribution à la campagne d'Œil-de-perdrix (50'000 francs) et à la campagne nationale de promotion des vins suisses (CHF 46'000).

La subvention à l'association Neuchâtel Vins et Terroir a été augmentée en 2025 en lien avec la hausse des contributions des viticulteurs et des encaveurs afin d'améliorer le soutien à la promotion des vins neuchâtelois. Les charges de transfert prévues pour la défense professionnelle s'élèvent à CHF 34'000. Finalement, un budget de CHF 10'000 est prévu annuellement pour le soutien à des études viti-vinicoles.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-380	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-380	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

2.9.17. Fonds des mensurations officielles

Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Le canton a signé 8 conventions-programmes et 27 accords de prestations avec la Confédération. Les mandats découlant de ces conventions-programme sont adjugés pour la majeure partie au secteur privé et ont une durée d'exécution de plusieurs années. Le fonds permet de gérer l'aspect financier de ces mandats avec une certaine flexibilité.

Considérant que presque tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjugés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjugés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

Objectifs stratégiques

- Réaliser la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Introduire un cadastre 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Permettre la consultation du cadastre des conduites sur le géoportail ;
- Assurer l'actualisation des géodonnées par une mise à jour efficiente ;
- Intégrer les servitudes foncières dans les données de la mensuration officielle ;
- Suivre les évolutions issues de la stratégie suisse de la géoinformation.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	1'753'103	1'900'000	1'250'000	-650'000	-34.2%	1'050'000	1'400'000	1'050'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	190'485	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
43 Revenus divers	615	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	134'777	590'000	735'000	+145'000	+24.6%	785'000	765'000	785'000
46 Revenus de transfert	826'976	550'000	410'000	-140'000	-25.5%	160'000	180'000	160'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	600'250	710'000	55'000	-655'000	-92.3%	55'000	405'000	55'000
Charges d'exploitation	1'753'103	1'900'000	1'250'000	-650'000	-34.2%	1'050'000	1'400'000	1'050'000
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	615'346	700'000	700'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'137'757	1'200'000	550'000	-650'000	-54.2%	550'000	900'000	550'000
Résultat d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), des émoluments sont perçus pour la diffusion des données numériques de la mensuration officielle. Vu le nombre limité de nouveaux clients potentiels, la mise en vigueur de la convention garantissant la gratuité des données entre autorités (Confédération, canton, communes) ainsi que les changements décidés dans la législation cantonale, il est prévu une tendance à la baisse. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), ils concernent les subventions en lien avec les projets de la stratégie suisse pour la géoinformation (STD L Swiss territorial data lab) et la nouvelle mensuration. Pour 2025, nous prévoyons une diminution de la subvention au renouvellement du cadastre. S'agissant des revenus internes (groupe 49), ils représentent la part cantonale en tant que propriétaire foncier.

Concernant les charges d'exploitation, le montant prévu dans les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) représente les montants à verser aux adjudicataires de travaux déjà engagés alors que les imputations internes (groupe 39) représentent le paiement du fonds des mensurations officielles dans le cadre fixé par l'art.10 de la LCMO. À noter qu'il est prévu une diminution de la part cantonale sur les travaux terminés.

Résultat analytique

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Fds des mensurations officielles	-849'469	-550'000	-415'000	-165'000	-185'000	-165'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-849'469	-550'000	-415'000	-165'000	-185'000	-165'000

Commentaires

Ce montant représente la participation de la Confédération pour CHF 400'000 pour les projets en lien avec la stratégie suisse pour la géoinformation (STD L) et la nouvelle mensuration.

La part des propriétaires fonciers aux frais de nouvelles mensurations a été budgétée pour CHF 15'000. La Confédération et les communes ont versé des acomptes de participation en cours de mandats. Par contre, ces frais de participation ne sont demandés aux propriétaires fonciers que lorsque les travaux sont terminés.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Frais de rappel	-1'290	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-1'290	0	0	0	0	0

Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

Compte de résultats et effectif du DECS

SECS	Secrétariat général DECS
SEMP	Service de l'emploi
SMIG	Service des migrations
COSM	Service de la cohésion multiculturelle
SASO	Service de l'action sociale
SAHA	Service accompagnement et hébergement de l'adulte

2.10. Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

2.10.1. Compte de résultats et effectif du DECS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Revenus d'exploitation	303'848'358	330'829'168	349'014'396	+18'185'228	+5,5%	355'540'279	362'118'414	368'712'041
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	194'363	200'000	200'000	+0	0,0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	13'055'039	14'446'300	15'574'600	+1'128'300	+7,8%	15'574'600	15'574'600	15'574'600
43 Revenus divers	788'607	212'000	106'000	-106'000	-50,0%	94'000	94'000	94'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	231'863'548	252'256'068	266'810'996	+14'554'928	+5,8%	275'759'879	285'166'814	293'744'441
47 Subventions à redistribuer	30'971'722	33'914'000	35'104'000	+1'190'000	+3,5%	35'104'000	35'104'000	35'104'000
49 Imputations internes	26'975'079	29'800'800	31'218'800	+1'418'000	+4,8%	28'807'800	25'979'000	23'995'000
Charges d'exploitation	628'967'870	662'216'299	680'671'275	+18'454'977	+2,8%	689'960'375	696'352'124	705'519'913
30 Charges de personnel	41'086'401	47'094'991	48'161'188	+1'066'197	+2,3%	48'853'330	49'650'979	50'443'748
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'692'715	4'953'550	4'952'900	-650	-0,0%	4'614'400	4'585'700	4'601'820
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'454	10'454	1'742	-8'712	-83,3%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	518'459'619	540'472'470	553'769'700	+13'297'230	+2,5%	565'119'300	573'621'400	583'964'300
37 Subventions redistribuées	30'971'722	33'914'000	35'104'000	+1'190'000	+3,5%	35'104'000	35'104'000	35'104'000
39 Imputations internes	33'746'959	35'770'834	38'681'745	+2'910'912	+8,1%	36'269'345	33'390'045	31'406'045
Résultat d'exploitation	-325'119'513	-331'387'131	-331'656'879	-269'748	-0,1%	-334'420'096	-334'233'710	-336'807'872
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	7	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-7	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-325'119'520	-331'387'131	-331'656'879	-269'748	-0,1%	-334'420'096	-334'233'710	-336'807'872
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-325'119'520	-331'387'131	-331'656'879	-269'748	-0,1%	-334'420'096	-334'233'710	-336'807'872

Effectif du personnel DECS (EPT)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024 CHF %		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Secrétariat général (SECS)	8.60	9.00	9.50	+0.50	+5.6%	9.50	9.50	9.50
Service de l'emploi (SEMP)	110.70	117.70	117.20	-0.50	-0.4%	117.20	117.20	117.20
Service des migrations (SMIG)	90.50	98.40	99.40	+1.00	+1.0%	99.40	99.40	99.40
Service de la cohésion multiculturelle (COSM)	16.58	16.46	16.16	-0.30	-1.8%	16.16	16.16	16.16
Service de l'action sociale (SASO)	43.70	44.50	46.00	+1.50	+3.4%	46.00	46.00	46.00
Service de l'accomp. et de l'héberg. de l'adulte (SAHA)	7.15	7.85	7.85	0.00	0.0%	7.25	7.25	7.25
Total	277.23	293.91	296.11	+2.20	+0.7%	295.51	295.51	295.51

Commentaires

L'élaboration du budget 2025 et de son PFT s'inscrit dans la continuité de l'évolution de l'environnement. Celui-ci guide les hypothèses de travail et les prises de risque afin de présenter un budget qui s'inscrit dans les objectifs du Conseil d'État.

Plusieurs facteurs extérieurs influencent notamment le résultat présenté :

- La poursuite de l'accueil des personnes en provenance d'Ukraine ;
- La hausse probable, espérée modérée, des primes maladies à laquelle s'ajoute un retour de l'augmentation du contentieux LAMal ;
- Une hausse probable et également modérée du taux de chômage ;
- Les effets de l'inflation (IPC) sur les salaires du personnel étatique mais également des partenaires subventionnés ;
- La hausse des personnes bénéficiaires des prestations complémentaires ainsi que le déploiement du nouvel outil informatique ;
- La poursuite de la diminution de l'aide sociale ;
- L'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers.

Les instruments, mesures ou politiques mis en œuvre (PIC 3, contrats de prestations au sein des institutions, mesures du plan financier de législation...) permettent d'atténuer en partie ces augmentations. En terme financier, cet ensemble se traduit par un résultat d'exploitation quasi identique à celui du budget 2024.

Au niveau des revenus d'exploitation, l'augmentation s'explique notamment dans :

- les revenus de transfert (groupe 46) pour +14,6 millions par l'augmentation des subventions fédérales en matière de prestations complémentaires (CHF +3,3 millions) et de subsides LAMAL (CHF + 7,1 millions), de l'hypothèse mathématique de la limitation de la hausse prévisible du contentieux par l'impact des subsides renforcés à l'assurance maladie "effet prix" (+5,2 millions) ;
- les taxes (groupe 42) par l'hypothèse d'un remboursement lié à la fortune des fonds de fluctuation des institutions sociales dont le seuil maximal sera atteint pour CHF +1,6 millions et d'un transfert de la comptabilisation des héritages pour CHF -1,4 million ;
- les subventions à redistribuer (groupe 47) pour CHF +1,2 million en raison de la hausse probable du taux de chômage dans le cadre des MMT et de l'augmentation des moyens fédéraux qui y sont liés ;
- les prestations internes (groupe 49) en raison des différentes facturations (CHF +1,4 millions).

Au niveau des charges d'exploitation, l'écart s'explique par :

- l'augmentation en terme de politique salariale et d'adaptation de la dotation, pour CHF +1,1 million ;
- l'augmentation des charges de transfert (groupe 36) en raison de la hausse des prestations complémentaires et leur gestion (CHF +5,4 millions), des besoins supplémentaires dans le domaine des institutions sociales et de l'IPC (CHF +4,6 millions), de la hausse du contentieux LAMal (CHF +7,2 millions), la hausse des primes LAMal pour (CHF +3,2 millions) et la hausse des mesures cantonales en prévision de la hausse du chômage (CHF +0,7 millions). Ces augmentations sont compensées par une diminution de l'aide sociale au sens large (CHF -7,9 millions) ;
- l'augmentation des subventions redistribuées (groupe 37), l'écart est identique à celui observé au niveau des revenus (CHF +1,2 millions) .
- L'augmentation des prestations internes (groupe 39) en lien avec les différentes facturations mais surtout compte tenu de l'arrêt de l'imputation des écarts statistiques RH (CHF +1,6 million).

Au niveau des effectifs – hors Ukraine – ceux-ci augmentent de 2,2 EPT. Cette hausse s'explique principalement par 0,5 EPT de collaborateur-trice scientifique à l'OPFE (SECS) dans le cadre de la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes LBGTQ, de 1 EPT de juriste à l'ORACE (SASO) pour faire face aux effets de la nouvelle ordonnance fédérale en la matière et de 0,5 EPT pour une personne en charge de l'analyse de données à l'OCAB dans le domaine de l'assurance maladie. Finalement, au SMIG l'augmentation de 1 EPT résulte d'une transformation de contrat de droit privé en droit public. Ces augmentations sont diminuées par le transfert, en 2024, de 0,5 EPT du SEMP à la PONE d'un inspecteur du travail et de la prestation du contrôle des OTR1 et OTR2 ainsi que par le non-renouvellement de 0,3 EPT de poste de coordinateur-trice du police compétence ESPACE (COSM).

Dans le cadre des effectifs en lien avec la crise ukrainienne, le budget 2024 prévoit 57,90 EPT (52,2 EPT au SMIG et 5,7 EPT au COSM), soit une diminution de 6,5 EPT par rapport au budget 2024. Les personnes engagées par contrat de droit privé - en traitements occasionnels - au SMIG, sont de 4 EPT (-1 EPT par rapport au budget 2024).

2.10.2. Secrétariat général DECS (SECS)

Évolution de l'environnement et des tâches

Dans un environnement politique, économique et social sensible, le secrétariat général du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (SECS) est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Le SECS est également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales et le secrétariat de l'office de conciliation en matière de conflits collectifs du travail.

Depuis la nouvelle législature, l'office de la politique familiale et de l'égalité lui est rattaché administrativement.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Évaluer l'opportunité d'utiliser la technologie blockchain dans la reconnaissance des activités non marchandes ;
- Mener, en collaboration avec les autres services et départements concernés, une étude sur l'importance du travail bénévole dans de nombreux secteurs parapublics et associatifs (engagement bénévole organisé), en particulier dans le domaine de l'action sociale, de la santé et du développement durable ;
- Créer un prix ou une journée/semaine d'actions ou toute autre mesure permettant de mettre en lumière le travail bénévole dans l'esprit du prix " Salut l'étranger " ou celui du " Mérite sportif " ;
- Assurer le suivi de l'application de l'arrêté concernant une représentation équilibrée des genres et de la diversité des origines dans les entités nommées par le Conseil d'État, améliorer la présence des personnes vivant avec un handicap (PVH) dans ces entités ;
- Assurer en collaboration avec les autres services et départements concernés, une approche transversale de la lutte contre les inégalités et la promotion des diversités (égalité entre femmes et hommes, intégration interculturelle, inclusion des PVH, prise en compte des personnes LGBTIQ+, attention portée aux jeunes, etc.).

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Appuyer et coordonner la poursuite de la mise en œuvre du programme des réformes de l'État ;
- Appuyer et coordonner la définition et la mise en œuvre du programme de législature et du plan financier ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (lutte contre les abus, intégration professionnelle, redéfinition des prestations sociales, etc.) ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFA et la mise en place d'une surcompensation des charges suite aux décisions fédérales ;
- Mettre en place des mesures avec l'accompagnement de la population vers les nouveaux métiers induits par la transition énergétique et l'atténuation des conséquences sociales découlant des changements climatiques ;
- Mettre en œuvre une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et de l'équité des chances ;
- Assurer l'existence et le suivi du dispositif de lutte contre la violence domestique.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	66'865'889	66'082'500	69'278'700	+3'196'200	+4.8%	69'603'500	70'952'400	72'320'300
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'039'938	6'395'600	6'640'600	+245'000	+3.8%	6'640'600	6'640'600	6'640'600
43 Revenus divers	540'993	180'000	0	-180'000	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	55'284'994	54'500'600	57'799'800	+3'299'200	+6.1%	58'124'600	59'473'500	60'841'400
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	4'999'963	5'006'300	4'838'300	-168'000	-3.4%	4'838'300	4'838'300	4'838'300
Charges d'exploitation	152'752'278	149'795'649	155'450'792	+5'655'143	+3.8%	157'627'643	159'027'946	162'417'960
30 Charges de personnel	1'416'190	1'473'128	1'615'824	+142'696	+9.7%	1'602'175	1'596'378	1'601'772
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	947'273	830'950	972'800	+141'850	+17.1%	944'700	966'000	992'120
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	149'899'973	147'195'900	152'347'400	+5'151'500	+3.5%	154'567'000	155'951'800	159'310'300
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	488'842	295'671	514'768	+219'097	+74.1%	513'768	513'768	513'768
Résultat d'exploitation	-85'886'390	-83'713'149	-86'172'092	-2'458'943	-2.9%	-88'024'143	-88'075'546	-90'097'660
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-85'886'390	-83'713'149	-86'172'092	-2'458'943	-2.9%	-88'024'143	-88'075'546	-90'097'660
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-85'886'390	-83'713'149	-86'172'092	-2'458'943	-2.9%	-88'024'143	-88'075'546	-90'097'660

Commentaires

Les revenus d'exploitation sont supérieurs de CHF +3,2 millions au budget précédent en raison notamment de l'augmentation des revenus de transfert (groupe 46). Celle-ci est due notamment à l'augmentation des subventions fédérales pour les prestations complémentaires (CHF +3,3 millions) ainsi qu'à celle des demandes de restitutions (CHF +242'000) en raison du renforcement du recours aux allocations pour les personnes impotentes.

Les prestations internes (groupe 49) sont moins élevées car les charges transférées à la facture sociale, notamment les allocations familiales pour personnes sans activité lucrative, sont estimées à la baisse (évaluation basée sur la diminution du taux d'aide sociale).

Les charges d'exploitation augmentent de CHF +5,7 millions en raison principalement de l'augmentation des prestations complémentaires (CHF +4,2 millions), de l'augmentation des frais administratifs pour l'exécution des tâches confiées à la CCNC (CHF +1,1 million) et l'engagement de 0,5 EPT à l'OPFE en lien avec le rapport LBGTIQ. Les prestations internes (groupe 39) sont plus élevées de CHF +220'000 en raison de l'imputation des écarts statistiques RH au SFIN, de l'augmentation de la rétrocession de subsides LAMal dans le cadre des prestations complémentaires et du nouveau financement du centre de médecine de la violence de RHNe.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	196'634	191'989	192'924
Coûts des services centraux	24'531	24'740	15'411
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	221'164	216'728	208'335

Commentaires

Globalement, les charges des services centraux sont inférieures de CHF -50'000 pour l'ensemble du SECS.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	16'515	18'800	20'550
Coûts salariaux et de structure	403'316	443'264	442'321
Coûts des services centraux	53'744	57'119	35'334
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	473'574	519'183	498'205

Commentaires

Voir commentaire ci-dessus.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	17	0	0
Coûts salariaux et de structure	311'703	331'162	357'201
Coûts des services centraux	40'973	42'673	28'534
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	352'692	373'836	385'735

Commentaires

Voir commentaire ci-dessus.

Prestations de département DECS (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	79'704	119'350	150'300
Coûts salariaux et de structure	489'317	515'713	632'829
Coûts des services centraux	61'105	52'506	47'989
Revenus	98'564	77'100	83'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	531'562	610'468	747'218

Commentaires

L'augmentation des charges directes et des revenus sont en lien avec le projet "As de cœur" (prévention de la violence domestique) subventionné par la Confédération. Les coûts salariaux et de structure sont plus élevés compte tenu de la dotation supplémentaire à l'OPFE en lien avec le rapport LBGTIQ. Voir également les commentaires ci-dessus en matière des coûts des services centraux.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Allocations familiales	4'297'519	4'618'000	4'594'300	4'594'300	4'594'300	4'594'300
Conférences intercantionales	41'600	38'600	41'700	41'700	41'700	40'700
Egalité, pol. familiale & violence conj.	197'537	228'700	331'600	366'600	366'600	366'600
Frais administratifs	2'829'053	2'427'200	3'508'500	3'322'800	3'295'900	3'268'800
Insertion socio-professionnelle	100'000	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Prestations complémentaires	81'458'710	79'264'300	80'074'800	82'122'200	82'200'100	84'309'000
Remise de cotisation	4'168	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	88'928'588	86'731'800	88'705'900	90'602'600	90'653'600	92'734'400

Commentaires

L'évolution des allocations familiales aux personnes sans activité lucrative est calquée sur la situation prévalant dans le domaine de l'aide sociale, soit une diminution de 5% par rapport à l'exercice 2023.

Les frais administratifs sont impactés, d'une part, par l'adaptation des salaires au renchérissement et, d'autre part, par le financement de 3,5 postes de travail supplémentaires en lien avec le rapatriement au sein de la CCNC des tâches liées au traitement des frais médicaux, qui étaient jusqu'à présent confiées aux agences communales. Ces forces de travail sont indispensables en raison d'une réorganisation des tâches et des processus imposés par le nouvel applicatif métier. Cette même rubrique intègre également les frais de migration informatique de la CCNC dans le cadre des prestations complémentaires.

L'évolution de la rubrique Prestations complémentaires s'appuie sur différents éléments. Pour les prestations complémentaires AVS, une augmentation calculée sur des valeurs historiques est appliquée pour les cas à domicile et une progression fondée sur les projections du service de la santé publique pour les cas en home. Pour les prestations complémentaires AI, une tendance à la hausse est également prévue pour les cas à domicile. Par contre, une stabilisation est appliquée pour les cas en institutions dans la mesure où le nombre de places au sein des institutions spécialisées ne devrait pas évoluer. Les économies liées au déploiement des allocations fédérales pour impotents (API) financées par la Confédération permettent d'atténuer ces augmentations. Le PFT 2026-2028 est déterminé par l'augmentation naturelle des cas liée à l'accélération du vieillissement de la population et une progression légèrement plus prononcée en ce qui concerne le nombre de places en EMS conformément aux projections.

L'augmentation constatée au niveau de l'égalité, politique familiale et violence domestique est liée à deux éléments. Une légère augmentation de CHF +15'000 est liée au soutien des actions dans la mise en œuvre de la politique LBGTIQ et d'autre part, de CHF +75'000 pour la part de financement (25%) revenant à l'OPFE pour le centre de médecine de la violence au sein du RHNe.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Ecart statistique RH	0	-32'567	0	0	0	0
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	-32'567	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*Plan climat 1b	En cours	150'000	155'000	0	155'000	103'000	94'700	12'300
Total		150'000	155'000	0	155'000	103'000	94'700	12'300

Commentaires

Le SECS gère deux mesures du plan climat :

- Accompagner la population vers les nouveaux métiers induits par la transition énergétique ;
- Atténuer les conséquences sociales découlant des changements climatiques.

L'échelonnement des dépenses a été revue selon l'état d'avancement de chacune des mesures.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Subsides LAMal PC	308'074	150'000	310'000
PC transitoires	-100'200	-103'000	-108'100
Insertion socio-professionnelle	-100'000	-140'000	-140'000
Alfa Sal	-4'799'763	-4'763'300	-4'590'200
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'691'889	-4'856'300	-4'528'300

Commentaires

La rubrique Subsides LAMal PC correspond au montant demandé en restitution des prestations légalement perçues par les bénéficiaires PC décédés dans le cadre des successions. Cette mesure, entrée en vigueur en 2021, commence à déployer ses effets.

2.10.3. Service de l'emploi (SEMP)

Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus, adoptées par le Grand Conseil, le service de l'emploi (SEMP) se veut :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétences à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeuses et demandeurs d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

Après une année 2023 record concernant le taux de chômage neuchâtelois, lequel a atteint des niveaux historiquement bas avec une moyenne annuelle de 2,6%, le premier semestre 2024 a marqué un certain ralentissement de l'économie, annoncé depuis plusieurs mois. Le taux de chômage s'est ainsi maintenu à un niveau stable, autour des 3,3%, pour finir par augmenter de 0,3 pt au mois de juillet à 3,6%.

Le Groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles prévoit une croissance de l'économie suisse nettement inférieure à la moyenne pour l'année en cours (1,2%). En 2025, un rétablissement progressif de l'économie mondiale est attendu et la croissance devrait renouer avec la normale et s'établir à 1,7%. L'avenir demeure toutefois incertain avec des risques de ralentissement conjoncturel, notamment en raison des conflits au Proche-Orient et en Ukraine et de l'inflation, mais il est également possible que la reprise soit plus rapide que prévu.

Les entreprises neuchâteloises sont également plus pessimistes et anticipent un ralentissement de la marche des affaires pour 2025. Le ralentissement dans le secteur horloger, déjà perceptible fin 2023, s'est intensifié avec notamment des exportations horlogères à la baisse au mois de juin 2024. L'effectif de chômeur-ses a d'ailleurs augmenté de façon significative dans ce secteur depuis le début de l'année. Autre indicateur conjoncturel, le recours à la RHT (réduction de l'horaire de travail) a augmenté en 2024 par rapport à l'année précédente.

Au niveau du marché du travail national, le taux de chômage moyen attendu pour 2024 est de 2,4% et de 2,6% pour 2025.

Au niveau cantonal, le SECO prévoit un taux de chômage moyen de 3,7% pour 2025, avec une moyenne annuelle de demandeuses et demandeurs d'emploi d'environ 5'700 personnes.

Les impacts de ce ralentissement conjoncturel, toujours plus marqué dans le canton de Neuchâtel en raison de son économie industrielle et d'exportation, se font nettement sentir. Le service s'engage d'ores et déjà activement pour réajuster son dispositif de suivi des candidat-es à l'emploi en regard de l'augmentation des inscriptions à l'assurance chômage. Son dispositif de formation (MMT) doit également être redimensionné afin de permettre une préparation optimale des demandeuses et demandeurs d'emploi dans la perspective d'une reprise de l'économie attendue au deuxième semestre 2025.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Positionner le canton comme pôle d'excellence pour les talents dans les domaines de la recherche, de l'innovation et des nouvelles technologies ;
- Entretenir le partenariat social et encourager des conditions de travail équitables ;
- Assurer une intégration professionnelle de qualité en encourageant la formation de base, la formation continue et la reconversion professionnelle, ainsi que la certification des acquis ;
- Favoriser la formation tout au long du parcours de vie, en particulier sous l'angle des nouvelles technologies ;
- Rendre les enjeux et les prestations de l'État plus lisibles pour la population ;
- Réduire les besoins d'assistance en matière d'aide sociale.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Contribuer à l'équilibre du marché de l'emploi dans un contexte de mutations rapides ;
- Favoriser l'inclusion sur le marché de l'emploi ;
- Anticiper les besoins en compétences pour orienter les mesures d'intégration professionnelle ;
- Maintenir le niveau de chômage dans la moyenne romande ;
- Collaborer avec les employeurs pour renforcer la formation en emploi et la validation des acquis ;
- Optimiser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en rupture et prévenir les discriminations dans l'accès au marché du travail ;
- Renforcer et développer les partenariats publics et privés, cantonaux, intercantonaux et fédéraux ;
- Créer un observatoire public de l'emploi.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	35'623'911	40'393'200	42'847'300	+2'454'100	+6.1%	42'969'700	43'101'100	43'096'000
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	789'576	552'500	957'400	+404'900	+73.3%	957'400	957'400	957'400
43 Revenus divers	835	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	12'490'837	14'210'600	14'050'100	-160'500	-1.1%	14'062'900	14'085'600	14'080'500
47 Subventions à redistribuer	10'441'919	13'157'000	14'347'000	+1'190'000	+9.0%	14'347'000	14'347'000	14'347'000
49 Imputations internes	11'900'743	12'473'100	13'492'800	+1'019'700	+8.2%	13'602'400	13'711'100	13'711'100
Charges d'exploitation	36'793'022	40'794'457	44'196'253	+3'401'796	+8.3%	44'320'122	44'453'575	44'447'855
30 Charges de personnel	14'240'927	15'576'110	15'917'596	+341'486	+2.2%	15'936'107	15'962'460	15'956'740
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	355'288	424'500	431'800	+7'300	+1.7%	431'800	431'800	431'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'454	10'454	1'742	-8'712	-83.3%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	10'109'417	10'796'300	11'472'000	+675'700	+6.3%	11'579'100	11'686'200	11'686'200
37 Subventions redistribuées	10'441'919	13'157'000	14'347'000	+1'190'000	+9.0%	14'347'000	14'347'000	14'347'000
39 Imputations internes	1'635'016	830'093	2'026'115	+1'196'022	+144.1%	2'026'115	2'026'115	2'026'115
Résultat d'exploitation	-1'169'111	-401'257	-1'348'953	-947'696	-236.2%	-1'350'422	-1'352'475	-1'351'855
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'169'111	-401'257	-1'348'953	-947'696	-236.2%	-1'350'422	-1'352'475	-1'351'855
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-1'169'111	-401'257	-1'348'953	-947'696	-236.2%	-1'350'422	-1'352'475	-1'351'855

Commentaires

Globalement, les revenus d'exploitation augmentent de plus de CHF +2,5 millions entre les budgets 2024 et 2025. Cette augmentation concerne notamment les subventions fédérales dans le cadre de l'assurance-chômage ainsi que les prestations internes (groupes 47 et 49). La hausse du taux de chômage prévue en 2025 influence les prévisions des subventions en augmentation. La subvention maximale pour le fonctionnement en lien avec l'assurance-chômage (groupe 46) augmente de CHF +170'000 qui est compensée par une diminution de CHF -330'000 suite à un reclassement d'un montant dans les taxes (groupe 42). La subvention fédérale pour les mesures du marché du travail (MMT) augmente quant à elle de CHF +1,2 million (groupe 47). Les taxes et émoluments (groupe 42) augmentent de près de CHF +405'000 suite au reclassement d'un montant depuis les revenus de transfert (groupe 46) et à l'augmentation d'émoluments. Les imputations internes (groupe 49) concernent le transfert des charges nettes à la facture sociale ; elles augmentent de CHF +1 million.

Au niveau des charges, le budget prévoit une augmentation globale de CHF 3,4 millions. Les charges de personnel (groupe 30) augmentent de CHF +340'000 notamment en raison du renchérissement prévu. En prévision d'une hausse du taux de chômage, l'effectif RH subventionné par l'assurance-chômage fédérale (LACI) est plus élevé en 2025 qu'en 2023 compte tenu des postes vacants existants au moment de l'élaboration du budget. En comparaison avec le budget 2024, il n'y a pas d'augmentation d'EPT mais une diminution de -0,5 EPT à l'office des relations et conditions de travail (ORCT) liée à un transfert à la PONE d'un poste d'inspecteur du travail et de la prestation du contrôle des OTR1 et OTR2.

La hausse des charges de transfert (groupe 36) de CHF +675'000 concerne un renforcement des moyens des MMT cantonales. Les charges liées aux MMT financées par la Confédération (groupe 37) augmentent de manière identique aux revenus de CHF +1,2 million. Au niveau des prestations internes (groupe 39), la hausse de CHF +1,2 million est liée au fait que les écarts statistiques RH ne sont plus imputés dans les centres financiers des services.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	16'700	16'700
Coûts salariaux et de structure	2'135'192	2'300'129	2'675'951
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	2'135'318	2'315'100	2'690'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	-126	1'729	2'051

Commentaires

En prévision de la hausse du taux de chômage, le nombre d'heures prévu est plus important et par conséquent les revenus qui lui sont liés.

Prestations employés (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'738	5'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	8'891'213	9'920'047	9'659'081
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	8'922'441	9'917'700	9'656'800
Coûts (+) / revenus (-) nets	-29'489	7'347	7'281

Commentaires

En regard des comptes 2023 et en prévision de la hausse du taux de chômage, le nombre d'heures prévu a été revu ainsi que les revenus qui lui sont liés.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	114'750	107'754	99'042
Coûts salariaux et de structure	1'506'647	1'643'134	1'550'925
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	539'354	530'700	551'900
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'082'043	1'220'188	1'098'067

Commentaires

La diminution des coûts salariaux et de structure sont en diminution suite au transfert de 0,5 EPT d'inspecteur du travail à la PONE (ce poste était nouveau et figurait au B2024). Les revenus augmentent de CHF +21'000 et concerne principalement la subvention en lien avec la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST).

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	190'306	164'230	165'511
Coûts salariaux et de structure	2'139'284	2'336'600	2'365'634
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	493'870	526'400	556'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'835'720	1'974'430	1'974'545

Commentaires

Le budget 2025 reste stable par rapport au budget 2024.

Surveillance et juridique (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	7'271	2'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	1'170'838	1'407'214	1'837'409
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	1'060'587	1'177'200	1'599'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	117'523	232'014	239'809

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est notamment due à un volume d'heures plus élevé.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Mesures COVID	0	0	0	0	0	0
Mesures employés	3'025'092	3'290'000	4'102'000	4'102'000	4'102'000	4'102'000
Mesures employeurs	1'949'732	1'910'000	2'120'000	2'120'000	2'120'000	2'120'000
Part. aux coûts du service de l'emploi	5'008'000	5'266'300	5'250'000	5'357'100	5'464'200	5'464'200
Total charges (+) / revenus (-) nets	9'982'824	10'466'300	11'472'000	11'579'100	11'686'200	11'686'200

Commentaires

L'ensemble de ces charges nettes font partie intégrante de la facture sociale cantonale (fs).

En prévision d'une augmentation des mesures pour les demandeuses et demandeurs d'emplois non indemnisé-e-s, les mesures cantonales d'intégration professionnelle (MIP) pour les employeurs augmentent de CHF +210'000 et pour les employé-es de CHF +482'000, en incluant notamment une nouvelle mesure d'accompagnement. Le solde de CHF +330'000 est un transfert d'imputation comptable analytique.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Coûts MMT LACI	10'441'919	13'157'000	14'347'000	14'347'000	14'347'000	14'347'000
Ecart statistiques RH	0	-1'061'652	0	0	0	0
Frais de rappel	-840	0	0	0	0	0
Subvention MMT LACI	-10'441'919	-13'157'000	-14'347'000	-14'347'000	-14'347'000	-14'347'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-840	-1'061'652	0	0	0	0

Commentaires

La prévision d'évolution du taux de chômage étant supérieure en 2025 à celle de 2024, la subvention fédérale "Coûts MMT LACI" pour les mesures du marché du travail (MMT) augmente de CHF +1,2 million. Cette augmentation engendre une hausse équivalente des charges "Coûts MMT LACI".

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Lutte fraude	-1'835'720	-1'972'800	-1'972'800
Intégration socio-professionnelle	-4'974'824	-5'200'000	-6'222'000
Financement LACI	-5'008'000	-5'266'300	-5'250'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-11'818'544	-12'439'100	-13'444'800

Commentaires

Au niveau de la facture sociale, les montants transférés en 2025 concernent :

- la composante "Lutte contre les abus" qui représente la charge nette des prestations liées au contrôle du marché de l'emploi. Le budget 2025 reste stable par rapport au budget 2024. L'augmentation de près de CHF +140'000 par rapport aux comptes 2023 est due à l'engagement de 0,5 EPT d'inspecteur en 2024 ;
- la composante "Intégration professionnelle" qui regroupe les mesures cantonales d'intégration professionnelle (MIP) tant pour les employeurs que pour les employé-es. Le budget augmente de CHF +1 million principalement suite à la nouvelle mesure d'accompagnement en réseau IP ;
- la composante "Financement LACI" qui concerne la refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Selon les dernières prévisions du SECO, cette charge devrait légèrement diminuer de CHF -16'300.

2.10.4. Service des migrations (SMIG)

Évolution de l'environnement et des tâches

Chargé de la mise en œuvre de la politique d'asile et du droit des étrangers et de l'intégration dans le canton de Neuchâtel, le service des migrations (SMIG) a également pour tâche d'exécuter les expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires.

L'évolution de l'environnement et des tâches du service est principalement influencée par les facteurs suivants :

- Les flux migratoires en provenance d'Ukraine en raison de la poursuite du conflit dans ce pays ;
- Une intensité accrue du phénomène migratoire ordinaire dans le domaine de l'asile ;
- L'augmentation importante du nombre d'arrivées de mineurs non accompagnés (MNA) ;
- L'évolution de la situation de tension liée au CFA de Boudry, respectivement au centre spécifique des Verrières ;
- Le déploiement de la stratégie cantonale d'intégration professionnelle (IP) et de l'Agenda Intégration Suisse (AIS).

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Consolider la tradition du canton comme terre d'intégration et d'ouverture à l'autre.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Assurer un dispositif d'accueil en hébergement collectif comme en appartement cohérent et permettant de faire face à l'accueil dans un moyen et long terme des personnes migrantes, notamment celles en provenance d'Ukraine ;
- Assurer un accompagnement social et socio-professionnel performant des personnes attribuées au canton par la Confédération ;
- Assurer, voire renforcer, les mesures d'exécution des renvois des personnes sans autorisation de séjour valable et dans le cadre des expulsions pénales.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	49'554'121	58'164'400	57'524'600	-639'800	-1.1%	59'944'600	62'366'600	64'979'600
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'254'745	1'945'200	2'300'000	+354'800	+18.2%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
43 Revenus divers	2'407	2'000	12'000	+10'000	+500.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	38'382'949	47'428'000	46'527'000	-901'000	-1.9%	51'480'000	56'840'000	61'437'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	8'914'020	8'789'200	8'685'600	-103'600	-1.2%	6'164'600	3'226'600	1'242'600
Charges d'exploitation	52'082'953	61'478'107	60'289'343	-1'188'764	-1.9%	62'680'089	65'095'075	67'703'440
30 Charges de personnel	15'739'673	19'447'436	19'564'499	+117'063	+0.6%	20'349'245	21'138'231	21'923'596
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'442'063	1'333'800	1'382'000	+48'200	+3.6%	1'352'000	1'352'000	1'352'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	32'032'351	37'864'000	36'187'000	-1'677'000	-4.4%	37'823'000	39'499'000	41'322'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'868'866	2'832'871	3'155'844	+322'973	+11.4%	3'155'844	3'105'844	3'105'844
Résultat d'exploitation	-2'528'832	-3'313'707	-2'764'743	+548'964	+16.6%	-2'735'489	-2'728'475	-2'723'840
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	7	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-7	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-2'528'840	-3'313'707	-2'764'743	+548'964	+16.6%	-2'735'489	-2'728'475	-2'723'840
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-2'528'840	-3'313'707	-2'764'743	+548'964	+16.6%	-2'735'489	-2'728'475	-2'723'840

Commentaires

L'exercice budgétaire 2025 ne prévoit pas d'évolution significative par rapport au budget précédent. Les taxes (groupe 42) concernent les émoluments des permis et autorisations de séjour et le montant a été adapté au résultat du dernier exercice.

L'augmentation des revenus divers concerne la participation financière des membres de l'Association Suisse des Migrations (ASM) aux coûts de la Conférence latine annuelle que le canton de Neuchâtel organise au mois de mai 2025. Les frais correspondant à cette rencontre se trouve dans les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) pour CHF +30'000.

Les revenus de transferts (groupe 46) concernent les forfaits versés par le SEM et se basent sur l'effectif prévu des bénéficiaires de l'aide sociale asile, y compris les permis S (Ukraine). Les subventions de la Confédération sont sensiblement inférieures au budget 2024 étant donné que l'effectif prévu des permis S a été revu à la baisse (même si l'effectif ne cesse d'augmenter mais dans une proportion moins rapide que prévu). Pour le budget 2025, l'effectif projeté en moyenne du nombre de statut S est de 1'514 personnes. Les imputations internes (groupe 49) prévoient une réduction nette de CHF -100'000. Celle-ci correspond à une diminution de CHF -1'034'000 du transfert à la facture sociale (cf chapitre de la facture sociale) et une augmentation de CHF +950'400 correspondant au financement complémentaire des enseignant-es par les forfaits d'intégration via le versement du COSM.

S'agissant des charges d'exploitation, l'effectif du SMIG reste stable. Les effectifs prévus dans le cadre de la crise ukrainienne ont été revus à la baisse en tenant compte des postes vacants actuels, 60,2 à 52,2 EPT. Les contrats de droit privé sont au nombre de 4 EPT en 2025 avec un transfert progressif de régularisation annuel de 1 EPT. Les charges de personnel (groupe 30) augmentent au regard de la politique salariale (IPC et échelons), des diminutions susmentionnées et d'une répartition différente de la structure salariale.

Dans les charges de transfert (groupe 36), les dépenses d'aide sociale sont revues à la baisse, notamment en raison de l'augmentation du nombre de personnes sortant de l'aide sociale grâce à l'emploi, résultat des efforts consentis dans le cadre de l'Agenda d'Intégration Suisse. Il faut également mentionner la réduction du nombre de personnes admises à titre provisoire séjournant en Suisse depuis plus de 7 ans (F+) et qui restent à la charge du SMIG (avec une refacturation au SASO via la facture sociale).

Les imputations internes (groupe 39) subissent une légère augmentation due à la fin de l'imputation des écarts statistiques RH et à la facturation dès 2025 des places de cours à Espace pour les personnes ayant un statut F+.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	1'645	5'000	5'000
Coûts salariaux et de structure	218'262	343'532	358'500
Coûts des services centraux	7'841	29'016	27'166
Revenus	313'223	150'000	150'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	-85'476	227'548	240'665

Commentaires

Le budget 2025 de l'office de la main d'œuvre reste stable par rapport au budget 2024 puisque l'activité ne prévoit pas de fortes variations du marché de l'emploi pour les personnes étrangères.

Séjour (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	692'933	745'000	765'000
Coûts salariaux et de structure	3'867'263	4'017'526	4'166'690
Coûts des services centraux	473'008	310'224	309'833
Revenus	1'899'713	1'815'200	2'551'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	3'133'490	3'257'550	2'690'523

Commentaires

Le principal écart budgétaire concerne les revenus. Il est lié à une modification d'imputation des subventions de la Confédération au titre du forfait administratif versé pour la gestion de la procédure du domaine de l'asile. Ce forfait se monte à CHF 401'000. La facturation des émoluments des permis de séjour et décisions a également été revue à la hausse pour un montant de CHF +334'800.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	200'000	118'000	168'000
Coûts salariaux et de structure	10'351'217	12'995'929	13'136'341
Coûts des services centraux	1'448'339	2'104'412	1'928'643
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	11'999'556	15'218'341	15'232'984

Commentaires

Les charges directes correspondent aux frais liés à la Maison de santé. En 2023, CHF 82'000 étaient prévus pour l'accès à la Maison de santé pour les permis S. Le budget initial 2024 ne prévoyait pas ce montant, conformément aux indications du service cantonal de la santé publique. En collaboration avec ce service, il a été décidé d'ajouter à nouveau un montant de CHF 50'000 considérant que la présence des permis S en 2025 restera importante.

Formation et intégration (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	7'604	40'000	327'000
Coûts salariaux et de structure	2'478'792	3'034'250	2'824'968
Coûts des services centraux	113'867	66'237	55'202
Revenus	2'096'000	938'200	1'886'600
Coûts (+) / revenus (-) nets	504'263	2'202'287	1'320'570

Commentaires

L'augmentation des charges directes de CHF +287'000 correspond à la nouvelle facturation des places à Espace pour les personnes admises à titre provisoire F+ (population non subventionnée par la Confédération). Cette nouvelle facturation se compense avec le financement de l'ensemble des enseignant-es par les forfaits évoqués dans les commentaires aux comptes de résultat.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Aide sociale migration sauf réfugiés	-3'095'276	-5'348'000	-7'244'000	-9'696'000	-12'591'000	-14'515'000
Aide sociale réfugiés	-3'037'461	-4'353'000	-2'695'000	-3'560'000	-4'349'000	-5'199'000
Renvoi	-68'223	137'000	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-6'200'960	-9'564'000	-9'939'000	-13'256'000	-16'940'000	-19'714'000

Commentaires

La rubrique Aide sociale migration sauf réfugiés-es augmente de CHF +1'896'000 en raison notamment de l'évolution des subventions de la Confédération pour un montant de CHF 577'000. Cette augmentation correspond à une adaptation des forfaits (effet prix) dès 2024 dont l'indication a été donnée par la Confédération après l'établissement du budget 2024. Le solde de CHF 1,3 million correspond à une diminution de l'aide sociale octroyée en raison de la diminution du nombre des bénéficiaires et à l'optimisation des coûts unitaires.

La rubrique Aide sociale réfugié-es diminue de CHF -1'658'000. Cette évolution s'explique principalement par une adaptation des encaissements 2023, considérant que le budget 2024 a été fixé de manière trop optimiste. La réduction par rapport aux comptes 2023 s'explique par une réduction des effectifs des réfugié-es, notamment par le passage des admis provisoires F+ en séjour de plus de 7 ans et pour lesquels le canton ne touche plus de forfait.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Ecart statistique RH	0	-195'019	0	0	0	0
Frais de rappel	-4'520	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-4'520	-195'019	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Subsides LAMAL	-1'133'946	-1'369'000	-1'186'000
Aide sociale	-5'684'074	-6'464'000	-5'613'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-6'818'020	-7'833'000	-6'799'000

Commentaires

La réduction de la facture sociale s'explique par la réduction des effectifs des personnes admises provisoirement en séjour depuis plus de 7 ans.

2.10.5. Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est chargé de l'application des législations fédérale et cantonale sur l'intégration des personnes étrangères ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations.

La marche du service est largement influencée par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux. Conformément à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) entrée en vigueur le 1er janvier 2019, la Confédération et les cantons mettent en œuvre l'encouragement de l'intégration par des programmes d'intégration cantonaux (PIC). Pour renforcer les efforts en la matière, la Confédération et les cantons ont adopté en 2019 l'Agenda Intégration Suisse (AIS) afin de favoriser l'intégration socio-professionnelle des personnes relevant des forfaits fédéraux d'intégration (permis B avec statut et qualité de réfugié-es, permis F avec qualité de réfugié-es, permis F admis provisoire). Après une phase intermédiaire de deux ans appelée "PIC 2 bis" en 2022-2023, une nouvelle convention-programme de quatre ans nommée "PIC 3" a débuté en 2024 et se terminera en 2027.

Le concept "PIC 3" est construit en cohérence avec l'actuel programme de législature du Conseil d'État et s'inspire des recommandations de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle pour les années 2022-2025. Le programme neuchâtelois trouve son ancrage dans les ambitions politiques du Conseil d'État et se base également sur une large consultation des principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre des politiques d'intégration cantonale et communale. Les axes stratégiques établis dans le "PIC 3" sont la consolidation des collaborations interinstitutionnelles (y.c. les communes), le renforcement de l'assurance qualité de l'encouragement linguistique, la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité. Un accent particulier est également prévu dans les domaines de la communication et de l'intégration professionnelle.

Dans le cadre du contexte ukrainien, le dispositif de cours de langue mis en place dès 2023 est poursuivi, de même que le service de traduction et d'accueil mis en place au guichet du COSM. Des solutions alternatives de garde d'enfants dans le cadre des cours de langue des parents, ainsi que des prestations dans les domaines de l'employabilité sont menées tout comme des projets dans le domaine du vivre ensemble et de la primo-information. Le COSM reste attentif à l'évolution de la situation et aux décisions de la Confédération quant aux prolongations du statut S et aux financements liés.

Après une première phase en 2022-2024, le programme pilote fédéral "Aides financières pour l'intégration professionnelle des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire Afi" est poursuivi par la Confédération. Le canton de Neuchâtel a manifesté son intérêt à poursuivre ce programme entre 2025 et 2027. Le "Programme de stabilisation et activation des ressources des personnes ayant des besoins particuliers", appelé "Programme R" est prolongé par la Confédération mais sans ressources financières supplémentaires. Dès lors, le canton de Neuchâtel a choisi de ne pas poursuivre ce programme, qui prendra donc fin au 31 décembre 2024.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Améliorer la qualité de l'accueil des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens ;
- Consolider la tradition du canton comme terre d'intégration et d'ouverture à l'autre ;
- Mettre en œuvre une politique en ressources humaines incluant un management de la diversité, du dialogue social et du développement des compétences.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Mettre en œuvre les politiques fédérale et cantonale en matière d'intégration ;
- Mettre en œuvre le "PIC 3" ;
- Adapter le dispositif selon l'évolution de la situation en Ukraine ;
- Poursuivre et consolider la coordination entre les acteurs impliqués dans l'intégration des personnes migrantes et issues de la migration ;
- Assurer l'exemplarité des collectivités publiques en matière de gestion de la diversité ;
- Optimiser la gestion et l'organisation du service.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	10'332'089	11'576'559	12'683'496	+1'106'937	+9.6%	12'353'179	11'402'114	9'895'341
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	17'473	0	15'000	+15'000	--	15'000	15'000	15'000
43 Revenus divers	28'830	22'000	30'000	+8'000	+36.4%	30'000	30'000	30'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	9'743'170	11'194'559	11'961'496	+766'937	+6.9%	11'631'179	10'680'114	9'173'341
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	542'616	360'000	677'000	+317'000	+88.1%	677'000	677'000	677'000
Charges d'exploitation	11'938'051	12'665'404	13'842'844	+1'177'440	+9.3%	13'510'704	12'560'320	11'054'616
30 Charges de personnel	2'731'123	3'172'921	3'283'006	+110'085	+3.5%	3'275'566	3'278'182	3'282'578
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	368'652	545'900	523'100	-22'800	-4.2%	421'900	371'900	361'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	5'766'652	7'461'190	7'246'600	-214'590	-2.9%	7'022'100	6'117'100	4'617'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'071'625	1'485'393	2'790'138	+1'304'745	+87.8%	2'791'138	2'793'138	2'793'138
Résultat d'exploitation	-1'605'963	-1'088'845	-1'159'348	-70'503	-6.5%	-1'157'525	-1'158'206	-1'159'275
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-1'605'963	-1'088'845	-1'159'348	-70'503	-6.5%	-1'157'525	-1'158'206	-1'159'275
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0

Commentaires

Les revenus d'exploitation augmentent de CHF +1,1 million par rapport au budget précédent principalement en raison des revenus de transfert (groupe 46). L'écart sur ce groupe (CHF 770'000) se compose d'une augmentation de CHF +860'000 pour AIS due aux dépenses en lien avec les compétences de base et l'employabilité, d'une augmentation de CHF +180'000 pour l'Ukraine, d'une légère augmentation de CHF +50'000 pour le programme AFI ainsi que d'une baisse de CHF -365'000 liée à l'arrêt du programme R au 31 décembre 2024. Au niveau des prestations internes (groupe 49), l'écart provient principalement de la refacturation des places occupées par le public du SMIG dans le dispositif ESPACE.

Les charges de personnel (groupe 30) augmentent de CHF +110'000 francs en raison de l'engagement de ressources supplémentaires en lien avec l'Ukraine (+1,5 EPT). Cette augmentation est entièrement autofinancée par les forfaits fédéraux S. Au niveau des EPT hors Ukraine, ils diminuent de -0,3 suite à l'arrêt du poste à durée déterminée de "coordinateur-trice pôle compétences" à ESPACE.

Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) diminuent légèrement de CHF -23'000 par rapport au budget 2024. Cette baisse est principalement liée aux dépenses en traduction orale pour le public ukrainien pour CHF -94'000, et est partiellement compensée par une augmentation de charges pour les repas des mineur-e-s non accompagné-e-s à ESPACE de CHF +30'000 ainsi qu'une augmentation des dépenses de traduction orale pour le public AIS de CHF +15'000.

Les charges de transfert (groupe 36) diminuent de CHF -200'000 ; cet écart provient notamment d'une diminution de CHF -365'000 pour le programme R pour les raisons évoquées plus haut ainsi que d'une réduction de CHF -300'000 pour l'Ukraine et d'une augmentation CHF +400'000 pour AIS. Pour le budget 2025, l'effectif projeté en moyenne du nombre de statut S est de 1'514 personnes.

Les prestations internes (groupe 39) augmentent de plus de CHF 1,3 million en raison des refacturations des enseignant-e-s ESPACE par le SMIG et du dispositif spécifique pour les jeunes ukrainien-ne-s pris en charge par le SFPO.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Expertise (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	3'011	0	0
Coûts salariaux et de structure	67'509	66'983	67'791
Coûts des services centraux	6'958	5'554	4'873
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	77'478	72'537	72'664

Commentaires

Aucune remarque particulière.

Accueil, conseil et information (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	86'385	302'100	299'400
Coûts salariaux et de structure	830'140	1'397'868	1'261'542
Coûts des services centraux	78'433	114'890	101'843
Revenus	709'844	1'465'932	1'302'357
Coûts (+) / revenus (-) nets	285'113	348'926	360'428

Commentaires

Le nombre d'heures allouées au domaine de la primo-information pour AIS et l'Ukraine diminue par rapport au budget 2024. Cette baisse de coûts salariaux et de structure implique une baisse similaire dans les revenus puisque les charges AIS et Ukraine sont entièrement financées par les revenus des forfaits fédéraux.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	267'504	226'600	206'500
Coûts salariaux et de structure	1'648'148	1'510'184	1'717'707
Coûts des services centraux	342'470	331'210	327'330
Revenus	1'917'186	1'917'137	2'024'939
Coûts (+) / revenus (-) nets	340'936	150'857	226'598

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est principalement due au recrutement des effectifs en lien avec l'Ukraine dans le domaine du vivre-ensemble et de la primo-information, ainsi que des heures allouées à gestion des forfaits d'intégration. Au niveau des revenus, l'augmentation est liée au financement des effectifs recrutés pour l'Ukraine par la subvention fédérale spécifique.

Enquêtes d'intégration (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	198'330	215'085	253'166
Coûts des services centraux	23'819	22'235	19'492
Revenus	211'350	225'000	260'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	10'799	12'320	12'657

Commentaires

Les prévisions font état d'une augmentation d'un nombre d'enquêtes de 350 à 400 impliquant une augmentation des heures (coûts salariaux et de structure) et des revenus de CHF 210'000 à CHF 240'000. Par ailleurs, CHF +20'000 de revenus proviennent des taxes payées par les bénéficiaires pour les cours "Vivre en Suisse et à Neuchâtel".

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
AFI	0	0	0	0	0	0
Prog. d'intégration cantonal 2024-2027	0	206'900	187'000	187'000	187'000	187'000
Programme de réinstallation	0	0	0	0	0	0
Programme d'intégration	210'564	0	0	0	0	0
Programme R	0	0	0	0	0	0
Projets d'intégration	260'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Transition AIS	421'173	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	891'737	506'900	487'000	487'000	487'000	487'000

Commentaires

AFI correspond à un projet pilote de la Confédération appelé "Aides financières pour l'intégration professionnelle des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire Afi". Ce projet pluriannuel est financé à hauteur de 50% prélevés sur les forfaits fédéraux d'intégration ou les forfaits S et 50% de subventions fédérales spécifiques pour ce programme. Le service de l'emploi (SEMP) assure la gestion opérationnelle du projet alors que le COSM est responsable du suivi auprès de la Confédération. En 2025, le budget prévoit un déploiement du programme pour des charges de transfert de CHF 250'000 contre CHF 200'000 l'année précédente. La charge nette reste nulle puisque le programme est entièrement autofinancé.

Les charges et revenus de transfert du PIC 3 apparaît sous "Prog. d'intégration cantonal 2024-2027". Les montants indiqués représentent la part cantonale du CEI (Crédit d'encouragement de l'intégration). Les charges nettes du PIC 2bis figurent sous la ligne "Programme d'intégration" qui est terminé.

Le programme R correspond à un projet pilote de la Confédération appelé "Programme de stabilisation et activation des ressources des personnes ayant des besoins particuliers". Ce programme sur 2 ans (2023-2024) ne sera pas reconduit après 2024.

La transition AIS correspond à la provision créée à fin 2018 et à son utilisation en faveur des personnes ayant reçu une décision avant le 1er mai 2019. Son utilisation s'est terminée au 31 décembre 2023.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Ecart statistique RH	0	-2'697	0	0	0	0
Frais de rappel	-100	0	0	0	0	0
Total charges (+) / revenus (-) nets	-100	-2'697	0	0	0	0

Commentaires

Néant.

2.10.6. Service de l'action sociale (SASO)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le SASO est l'organe d'exécution des lois relatives à l'action sociale (aide sociale et partenariat avec le réseau social privé), à l'assurance-maladie (réduction individuelle des primes), au recouvrement et à l'avance des contributions d'entretien et aux aides à la formation (bourses et prêts d'études). Il agit également en matière d'harmonisation et de coordination des prestations sociales et de lutte contre le surendettement.

La préoccupation relative aux effets sociaux néfastes de la croissance de l'inflation semble moindre en 2024 mais aussi dans la perspective de 2025. Par contre, à ce stade, les indicateurs économiques laissent présager une période probablement moins dynamique sur le marché du travail. Quoi qu'il en soit, si le taux de chômage repart à la hausse ces prochains mois, le recours aux prestations sociales ne sera en principe pas immédiat car la couverture de l'assurance-chômage et l'épuisement des ressources financières personnelles doivent intervenir en premier lieu. C'est dans ce contexte socio-économique qu'a été établi un budget raisonnable, présentant un total de charges inférieur à l'exercice 2024.

Du côté des primes LAMal, sujet majeur d'inquiétude en 2023 et 2024 sur le plan social, vu la forte augmentation effective qui a sévi en Suisse et dans le canton de Neuchâtel, les chiffres présentés pour 2025 se basent à la fois sur la croissance des primes (effet prix), donnée inconnue au moment de l'établissement du budget, et sur le nombre de bénéficiaires potentiels de subsides LAMal (effet volume). À l'aide notamment des prévisions du KOF/EPFZ portant sur les futurs coûts de la santé, le scénario de croissance des primes retenu est de 4%, soit notablement inférieur aux deux derniers exercices jugés comme exceptionnels. Cette augmentation sera appliquée au régime des subsides LAMal et devrait ainsi permettre de maintenir "l'intensité de l'aide" dans le cadre de l'importante prestation de réduction individuelle des primes. Quant au cercle des bénéficiaires, il s'inscrit pour 2025 dans une relative stabilité en général et une diminution des subsidiés de la catégorie "aide sociale". À propos des catégories "ordinaires" (hors PC AVS/AI et aide sociale), il convient de préciser que les accès aux subsides ont été notablement améliorés en 2023 et 2024.

Les charges de l'aide matérielle sont budgétées à la baisse. Il faut préciser que, depuis plusieurs années, le recours à l'aide sociale est en diminution dans le canton de Neuchâtel (taux de 7,5% en 2017 passant à 5,9% en 2023). Pour 2025, une diminution des effectifs de bénéficiaires continue d'être projetée, compte tenu des efforts d'intégration professionnelle et des nouvelles mesures organisationnelles qui entreront en vigueur dans l'ensemble des services sociaux du canton (Projet RAISONE, suivi différencié harmonisé).

Dans le domaine des bourses d'études, une augmentation de budget est envisagée, dans la perspective d'apporter une réponse raisonnable au postulat 22.225 "précarité estudiantine", dès la rentrée scolaire 2025. L'objectif réside dans une meilleure prise en compte des charges réelles figurant dans les budgets des demandeurs (boursiers et parents), compte tenu de l'inflation qui a sévi en 2022 et 2023 mais aussi parce que les référentiels ont peu ou pas évolué depuis la mise en œuvre de la loi sur les aides à la formation (LAF, 2013).

À propos du partenariat de l'État avec le réseau socio-sanitaire (contrats de prestations du "social privé"), des moyens supplémentaires sont prévus à la fois pour poursuivre la prise en compte des effets de l'inflation 2022-2023 sur ces institutions mais aussi parce que les acteurs qui proposent des consultations sociales à la population sont en forte surcharge depuis plusieurs mois : le CSP, Caritas ou Pro Senectute pour les généralistes et le service d'aide aux victimes SAVI/FAS pour la prise en charge et l'accompagnement dans le domaine de la violence domestique.

Au final, le budget de la facture sociale harmonisée partagée avec les communes est en diminution de 5% en comparaison avec le budget 2024. Il tient compte des options susmentionnées et de l'analyse au plus proche des données de l'exercice en cours.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législature :

- Reconnaître et valoriser les contributions citoyennes à la société ;
- Favoriser l'insertion et la réinsertion dans des domaines d'avenir liés à l'environnement et au climat ;
- Prévenir la précarisation de la population ;
- S'engager en faveur de l'égalité, de l'inclusion, du respect des droits et lutter contre toute forme de violence et de discrimination ;
- Réduire les besoins d'assistance en matière d'aide sociale.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Optimiser la redéfinition des prestations sociales sous condition de ressources ;
- Développer les mesures d'insertion sociale et accompagner la stratégie d'intégration professionnelle auprès des services sociaux régionaux ;
- Accompagner l'implémentation du Projet RAISONE (repenser l'aide sociale neuchâteloise) dans les services sociaux "suivi différencié harmonisé" ;
- Poursuivre les nouvelles actions de sensibilisation et de prévention dans le cadre de la stratégie de lutte contre le surendettement ;
- Contenir le taux d'aide sociale malgré l'évolution conjoncturelle ;
- Contribuer à la maîtrise de la facture sociale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	140'885'339	151'614'709	161'573'000	+9'958'291	+6.6%	165'562'000	169'188'900	173'313'500
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'953'307	5'553'000	4'023'000	-1'530'000	-27.6%	4'023'000	4'023'000	4'023'000
43 Revenus divers	134'986	8'000	64'000	+56'000	+700.0%	64'000	64'000	64'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	115'649'508	124'872'309	136'172'600	+11'300'291	+9.0%	140'161'200	143'787'600	147'912'200
47 Subventions à redistribuer	20'529'803	20'757'000	20'757'000	+0	0.0%	20'757'000	20'757'000	20'757'000
49 Imputations internes	617'735	424'400	556'400	+132'000	+31.1%	556'800	557'300	557'300
Charges d'exploitation	294'482'366	306'171'083	311'077'958	+4'906'875	+1.6%	314'978'688	318'688'507	323'369'341
30 Charges de personnel	5'936'904	6'246'116	6'571'103	+324'987	+5.2%	6'567'033	6'568'952	6'572'286
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'335'239	1'564'400	1'533'200	-31'200	-2.0%	1'354'000	1'354'000	1'354'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	241'130'696	247'341'492	252'103'700	+4'762'208	+1.9%	258'600'100	265'139'300	271'800'800
37 Subventions redistribuées	20'529'803	20'757'000	20'757'000	+0	0.0%	20'757'000	20'757'000	20'757'000
39 Imputations internes	25'549'724	30'262'075	30'112'955	-149'120	-0.5%	27'700'555	24'869'255	22'885'255
Résultat d'exploitation	-153'597'027	-154'556'374	-149'504'958	+5'051'416	+3.3%	-149'416'688	-149'499'607	-150'055'841
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-153'597'027	-154'556'374	-149'504'958	+5'051'416	+3.3%	-149'416'688	-149'499'607	-150'055'841
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-153'597'027	-154'556'374	-149'504'958	+5'051'416	+3.3%	-149'416'688	-149'499'607	-150'055'841

Commentaires

Globalement les revenus d'exploitation augmentent de CHF +10 millions. Les taxes (groupe 42) présentent une diminution de revenu de CHF -1'530'000. Cette variation s'explique principalement par le changement dès 2023 de la comptabilisation des remboursements d'héritage (hors compétence directe de l'ODAS) pour un montant de CHF -1'350'000 directement dans les comptes des communes. Le 60% du montant prévu pour le remboursement sera porté en déduction de la part cantonale relative aux charges d'aide matérielle. D'autre part, un montant de CHF -200'000 représentant les recettes attendues des contributions d'entretien a été ajusté en fonction des dépenses prévues.

Les revenus de tiers (groupe 43) présentent un écart de CHF +56'000 compte tenu des montants récupérés auprès de débiteurs inactifs (n'ayant plus effectué de paiement depuis plus de cinq ans).

Au niveau des revenus de transfert (groupe 46), l'augmentation de CHF +11,3 millions dépend principalement de 3 éléments. Le premier est l'augmentation de la part fédérale attendue en matière des subsides LAMal pour CHF +7,1 millions. Le deuxième est l'économie attendue de la mesure du Plan financier de législature en matière de réduction du contentieux pour CHF +5,2 millions ; La budgétisation de cette dernière venait en diminution de charges dans le budget 2024. Le troisième élément est lié aux montants attendus des communes pour leur part à la facture sociale en raison de la diminution des charges brutes partagées.

Les prestations internes (groupe) 49 présentent une augmentation de CHF +132'000 dont une grande partie est liée à l'augmentation des restitutions en matière de subsides LAMal dans le domaine des prestations complémentaires.

Les charges d'exploitations augmentent de CHF +4,9 millions. L'écart de CHF +325'000 dans les charges de personnel (groupe 30) s'explique notamment par une augmentation de +1,5 EPT. Cette variation correspond à +1,0 EPT à l'office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien, consécutivement aux effets de la nouvelle Ordonnance fédérale et +0,5 EPT pour un analyste de données, en collaboration étroite avec le service de la statistique (STAT).

L'augmentation nette prévue dans les charges de transfert (groupe 36) de CHF +4,8 millions concerne le contentieux LAMal (+7,2 millions), les subsides LAMal (CHF +3,3 millions), les partenariats du "social privé" (CHF +0,6 million) et les bourses

d'étude (CHF +0,5 million). Cette augmentation est atténuée par la diminution d'autres prestations, à savoir les charges d'aide matérielle avancées par les communes pour CHF -4,6 millions (montant à 60%) et le SASO pour CHF -1,6 million (montant à 100%), les avances de contribution d'entretien (CHF -200'000) et la participation pour le personnel des SSR et GSR (CHF -648'000). Des explications plus détaillées de ces variations figurent sous le chapitre de la facture sociale.

Les imputations internes (groupe 39) englobent principalement les charges de la facture sociale refacturées au SASO par d'autres services. La diminution constatée de CHF -149'000 est principalement due à la baisse des charges transférées à la facture par le SMIG (CHF -1 million), par le SECS (CHF -173'100). Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation de CHF +1 million par le SEMP et de CHF +220'000 par le SAHA. Le solde de CHF 242'000 est lié aux écarts statistiques RH qui ne sont plus imputés dans les services et d'une diminution de la refacturation des forfaits du SIEN pour CHF -350'000.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	2'925	9'200	5'200
Coûts salariaux et de structure	1'148'148	1'225'058	1'277'718
Coûts des services centraux	228'742	370'944	273'257
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'379'815	1'605'202	1'556'175

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est liée à l'ajout de +1,0 EPT. Celle-ci est nuancée par l'abandon de l'imputation des écarts statistiques RH pour un montant total de CHF 240'000 (total SASO). Les coûts des services centraux sont moins élevés compte tenu d'une facturation inférieure de la part des services centraux pour CHF -416'000 (total SASO).

Aide sociale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	2'090	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'695'099	1'881'630	1'851'966
Coûts des services centraux	337'784	569'752	396'068
Revenus	64'724	96'400	96'400
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'970'249	2'354'982	2'151'634

Commentaires

L'écart des coûts salariaux et de structure et des services centraux provient des éléments mentionnés dans le groupe précédent.

Aide à la formation (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	400	400	400
Coûts salariaux et de structure	399'294	384'692	445'139
Coûts des services centraux	79'464	116'484	95'199
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	479'158	501'576	540'738

Commentaires

L'écart des coûts salariaux et de structure résulte d'une augmentation des heures productives estimées pour ce groupe de prestations. Les éléments mentionnés dans les groupes précédents sont également à prendre en considération.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'220'396	2'155'971	2'484'027
Coûts des services centraux	443'038	652'822	531'242
Revenus	14'245	8'000	14'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	2'649'189	2'800'793	3'001'269

Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est liée à l'augmentation de +0,5 EPT. Les éléments mentionnés dans les groupes précédents sont également à prendre en considération.

Politique d'action sociale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	12'431	10'800	13'200
Coûts salariaux et de structure	499'979	403'934	560'252
Coûts des services centraux	99'736	121'704	119'390
Revenus	105'278	100'000	100'000
Coûts (+) / revenus (-) nets	506'868	436'439	592'842

Commentaires

L'écart des coûts salariaux et de structure provient d'une augmentation de l'estimation des heures productives. Les éléments mentionnés dans les groupes précédents sont également à prendre en considération.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Aides formation - soins infirmiers	0	0	200'000	200'000	200'000	200'000
Contentieux LAMal	11'667'551	7'529'633	9'520'000	10'036'400	10'704'900	11'306'000
LAVI	843'504	110'000	110'000	110'000	110'000	110'000
Participation aux SSR et GSR	4'651'701	5'400'000	4'752'000	4'752'000	4'752'000	4'752'000
Subsides LAMal extraordinaires (SPA)	1'421'962	0	0	0	0	0
Subventions institutions privées	22'198	18'600	18'600	18'600	18'600	18'600
Total charges (+) / revenus (-) nets	18'606'916	13'058'233	14'600'600	15'117'000	15'785'500	16'386'600

Commentaires

La rubrique "Aides formation - soins infirmiers" est liée à mise en œuvre de l'article 7 de la nouvelle loi fédérale relative à l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers (voir rapport 24.012 du 14.02.2024)). Un montant de CHF 200'000 est prévu pour cette nouvelle tâche actuellement à l'étude entre le SEMP, le SCSP et le SASO et sera mise en œuvre dès 2025.

Le renforcement ciblé des subsides LAMal, conformément au programme de législature, devrait permettre de limiter la hausse dans la durée le contentieux LAMal, malgré les fortes augmentations de primes de 2023 et 2024.

Une diminution est constatée dans la participation des SSR et GSR, liée à la part du canton (40%) aux charges salariales des GSR/SSR. Des moyens supplémentaires pour le suivi différencié harmonisé (RAISONE/SDH) ont été budgétés. Selon la validation du Conseil des autorités d'action sociale (CAAS), les moyens finalement prévus seront inférieurs au plan financier de législature.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Charges subventions redistribuées	20'529'803	20'757'000	20'757'000	20'757'000	20'757'000	20'757'000
Frais de rappel	-2'220	0	0	0	0	0
Revenus subventions redistribuées	-20'529'803	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000	-20'757'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-2'220	0	0	0	0	0

Commentaires

Ces montants concernent la régularisation entre les communes des charges relatives à l'aide sociale et de la répartition des dépenses de personnel des GSR et SSR.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*PI-Réformes	En cours	147'000	179'200	0	179'200	0	0	0
Prêts d'étude 2020-2023	En cours	-60'000	0	-75'000	-75'000	-75'000	-75'000	-75'000
Prêts d'étude 2024-2027	En cours	150'000	150'000	-15'000	135'000	135'000	135'000	-15'000
Prêts d'études	En cours	-141'100	0	-127'000	-127'000	-127'000	-83'100	0
Prêts d'étude 2028-2031	A solliciter	0	0	0	0	0	0	150'000
Total		95'900	329'200	-217'000	112'200	-67'000	-23'100	60'000

Commentaires

Le montant pour le programme d'impulsion (PI-réformes) représente le solde du crédit d'engagement qui se termine en 2025.

Les prêts d'études sont gérés par le biais de crédits d'engagement quadriennaux. Il est prévu de demander un nouveau crédit-cadre de CHF 600'000 pour les prêts d'études, couvrant la période 2028-2031, avec une enveloppe identique à celle des deux crédits d'engagement précédentes.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Subsides LAMal	45'325'376	49'710'799	46'781'700
Bourses d'études	3'313'523	4'100'400	4'364'400
Avances contribution d'entretien	395'836	495'600	457'300
Aide sociale	59'263'145	60'890'263	55'653'200
Lutte contre les abus	1'101'432	1'183'680	1'183'700
Intégration socio-professionnelle	5'693'456	6'224'400	6'999'200
Partenariat social privé	3'363'966	5'029'249	5'538'900
Alfa Sal	2'879'858	2'857'980	2'754'100
Financement LACI	3'004'800	3'159'780	3'150'000
Subsides LAMal extraordinaires (SPA)	3'555'155		
Total charges (+) / revenus (-) nets	127'896'547	133'652'150	126'882'500

Commentaires

Dans l'ensemble, le budget 2025 de la facture sociale est en diminution par rapport au budget 2024, avec une variation de CHF -6,8 millions. Le budget de l'État intègre la part nette de 60% du canton, soit CHF 126'882'500.

Cette diminution des charges est principalement due à une réduction des composantes "Subsides LAMal" et "Aide sociale".

La diminution de la charge nette au niveau des subsides LAMal est de CHF -2,9 millions et s'explique par plusieurs éléments. D'abord, l'évaluation a été établie en fonction des subsides effectivement versés en 2023 et des mesures prévues pour 2024. Ensuite, il a été tenu compte d'un réajustement dans l'estimation des effectifs des bénéficiaires ordinaires (-1%), d'une baisse de -5% du nombre des bénéficiaires de l'aide sociale d'une croissance des primes de 4%. Enfin, la subvention fédérale prévue en 2025 devrait être en augmentation, passant de CHF 66'463'123 en 2024 à CHF 73'555'800 en 2025.

La composante "Aide sociale" présente une réduction nette de CHF -5,2 millions par rapport à 2024 actualisé. Cette diminution est principalement attribuée à une prévision de réduction de 5% du nombre de dossiers par rapport à 2024, ce qui représente une diminution de CHF -4,6 millions à 100% pour l'aide matérielle avancée par les communes (CHF -2,7 millions à 60%). Les remboursements suite à héritage sont désormais comptabilisés en tant que diminution des charges, contribuant ainsi à la baisse nette globale pour un montant de CHF -1,5 million à 100% (CHF -900'000 à 60%). Bien que la stabilité des frais liés aux loyers pour 2025 soit anticipée, des incertitudes subsistent quant aux années à venir. Au niveau de l'aide sociale octroyée par l'État, celle-ci diminue de CHF -1,6 millions à 100% (CHF -1 million à 60%). Le solde de l'écart provient principalement du transfert des charges nettes du SMIG pour CHF -850'000 à 100% (CHF -510'000 à 60%).

L'augmentation de la charge nette (60 %) de la composante "Bourses d'études" se monte à CHF +264'000. Cette hausse s'explique principalement par l'intention d'améliorer la prise en compte des besoins des étudiant-e-s et des parents dès la rentrée 2025-2026. En améliorant la prise en compte des besoins des usagers et usagères, cette mesure ouvrira le cercle des bénéficiaires à de nouvelles personnes et constitue une réponse au postulat précarité (Po. 22.225 "La précarité estudiantine à l'heure de l'inflation").

La hausse de la charge nette de CHF +774'800 (60%) de la composante "Intégration socio-professionnelle" s'explique principalement par le montant refacturé par le SEMP (CHF +1'022'000).

Pour la composante "Partenariat social privé", l'augmentation nette de CHF +0,5 million (60%) s'explique à la fois par l'adaptation de la subvention en raison de l'inflation 2022-2023 (rattrapage de +3%), par l'augmentation des activités de certains partenaires, essentiellement dans les consultations sociales ouvertes à la population la plus précarisée (Caritas, CSP et Pro Senectute) et dans le domaine de la violence domestique SAVI/FAS et le transfert de la charge nette de la FADS depuis le SAHA.

Enfin, une diminution est observée dans la composante "Alfa Sal" avec une diminution de 5% des allocations familiales pour personnes sans activité lucrative.

2.10.7. Service d'accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA)

Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte (SAHA) a pour missions principales de favoriser l'inclusion de toute personne vivant avec un handicap (PVH) dans la société neuchâteloise et de garantir un dispositif de prestations permettant un accompagnement adapté aux besoins et aux aspirations des PVH, y compris celles en situation d'addiction ou de grande précarité sociale.

L'adoption à l'unanimité par le Grand Conseil le 2 novembre 2021 de la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIInCA) est un élément structurant les activités du service qu'il s'agit d'opérationnaliser dans cette législation.

En application de la LIInCA, le SAHA est chargé de la planification du dispositif de prestations et de son suivi, du financement et de la surveillance des institutions sociales tant sur le plan de la qualité (notamment en regard du respect des droits des PVH) que du point de vue financier. Il mène les processus d'autorisations d'exploitation des partenaires institutionnels et garantit les procédures de reconnaissance des institutions au sens de la loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI) recensées par la Convention intercantonale des institutions sociales (CIIS).

Au niveau de la planification des prestations des institutions sociales pour adultes, la projection de l'évolution des besoins en accompagnement des PVH a été réalisée dans le rapport du Conseil d'État 18.046. La prochaine planification est en cours d'élaboration et portera sur les années 2025-2029.

Objectifs stratégiques

Le service contribue aux objectifs stratégiques suivants du plan de législation :

- S'engager en faveur de l'égalité, de l'inclusion, du respect des droits et lutter contre toute forme de violence et de discrimination ;
- Optimiser le fonctionnement des institutions en recourant aux contrats de prestations ;
- Rendre les enjeux et les prestations de l'État plus lisibles pour la population ;
- Réduire les besoins d'assistance en matière d'aide sociale ;
- Promouvoir les alternatives au placement des personnes fragilisées en institution.

Le service a également la responsabilité des objectifs stratégiques suivants :

- Mettre en œuvre le plan d'action en matière d'inclusion ;
- Réaliser une nouvelle planification des offres de prestations relative à l'accompagnement et à l'hébergement des PVH, y compris les personnes en situation d'addiction et de grande précarité sociale ;
- Réviser le dispositif réglementaire (règlement d'application, directives, etc.) en application de la LIInCA.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Écart B2025 - B2024		PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
				CHF	%			
Revenus d'exploitation	587'010	2'997'800	5'107'300	+2'109'500	+70.4%	5'107'300	5'107'300	5'107'300
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	194'363	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	0	0	1'638'600	+1'638'600	--	1'638'600	1'638'600	1'638'600
43 Revenus divers	80'556	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	312'091	50'000	300'000	+250'000	+500.0%	300'000	300'000	300'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	2'747'800	2'968'700	+220'900	+8.0%	2'968'700	2'968'700	2'968'700
Charges d'exploitation	80'919'200	91'311'599	95'814'086	+4'502'487	+4.9%	96'843'130	96'526'702	96'526'702
30 Charges de personnel	1'021'584	1'179'280	1'209'160	+29'880	+2.5%	1'123'204	1'106'776	1'106'776
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	244'200	254'000	110'000	-144'000	-56.7%	110'000	110'000	110'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	79'520'529	89'813'588	94'413'000	+4'599'412	+5.1%	95'528'000	95'228'000	95'228'000
37 Subventions redistribuées	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	132'886	64'731	81'926	+17'195	+26.6%	81'926	81'926	81'926
Résultat d'exploitation	-80'332'190	-88'313'799	-90'706'786	-2'392'987	-2.7%	-91'735'830	-91'419'402	-91'419'402
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat opérationnel	-80'332'190	-88'313'799	-90'706'786	-2'392'987	-2.7%	-91'735'830	-91'419'402	-91'419'402
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat total	-80'332'190	-88'313'799	-90'706'786	-2'392'987	-2.7%	-91'735'830	-91'419'402	-91'419'402

Commentaires

Les revenus d'exploitation augmentent de CHF +2,1 millions. Cette hausse s'explique principalement par l'intégration, dès 2025, d'un montant de CHF 1'638'600 dans les taxes (groupe 42) ; ce montant correspond aux remboursements prévus liés au dépassement de la fortune des fonds de fluctuation des institutions en lien avec les contrats de prestations 2024-2025. Les revenus de transfert (groupe 46) tiennent notamment compte d'une augmentation de CHF +250'000 liée au remboursement des institutions hors canton dans l'hypothèse d'une hausse de prix de journée moins élevée que prévu. Finalement, les prestations internes (groupe 49) montrent un écart de CHF +220'900 compte tenu du transfert de la charge nette de la FADS à la facture sociale.

Les charges d'exploitation augmentent de CHF 4,5 millions principalement en raison d'une hausse de CHF +4,6 millions des charges de transfert (groupe 36) qui correspond à la prise en considération de l'indexation de la masse salariale des partenaires institutionnels pour CHF +2,0 millions (dont CHF 72'500 sont budgétés au SFIN) et de la prise en compte d'une partie des charges supplémentaires reconnues dans les contrats de prestations 2024-2025 (CHF +2,7 millions).

Par ailleurs, la diminution constatée dans les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) correspond à une reclassification comptable de la prestation Junorah vers le groupe 36. Ce transfert est compensé en partie par la cessation d'activité de l'association CTJN.

Ce budget comprend, dans les charges de transfert, en 2025 une hausse des besoins selon la planification actuelle de l'ordre de CHF 2 millions qui est totalement neutralisée par la mesure du plan financier de législature.

Les EPT sont stables et l'écart sur les charges de personnel (groupe 30) est principalement à la prise en compte de l'IPC de 2,18%.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Inclusion et accompagnement (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charges directes	230'495	246'000	102'000
Coûts salariaux et de structure	971'024	1'065'195	1'115'205
Coûts des services centraux	126'644	101'038	81'926
Revenus	0	0	0
Coûts (+) / revenus (-) nets	1'328'164	1'412'233	1'299'131

Commentaires

La diminution des charges directes de CHF -144'000 correspond au transfert de la prestation Junorah (Pro Infirmis) dans les charges de transfert (groupe 36).

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Amort subventions à l'invest - SAHA	45'000	45'000	0	15'000	15'000	15'000
Inst. dans canton adu.	60'062'314	68'764'600	71'234'100	72'334'100	72'334'100	72'334'100
Inst. hors canton adu.	8'082'941	9'150'000	8'900'000	8'900'000	8'900'000	8'900'000
Lutte addiction jeu	194'363	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Lutte c/addictions	10'186'268	10'459'500	10'958'700	10'958'700	10'958'700	10'958'700
Prestations ambulatoires aux invalides	637'553	844'488	881'600	881'600	881'600	881'600
Total charges (+) / revenus (-) nets	79'208'438	89'463'588	92'174'400	93'289'400	93'289'400	93'289'400

Commentaires

En ce qui concerne les amortissements des subventions à l'investissement, le montant de CHF 15'000 dès 2026 correspond au financement par crédit d'engagement de CHF 300'000.- prévu pour l'achat par la FADS du bâtiment de Temps Présent à La Chaux-de-Fonds.

La hausse des charges concernant les institutions dans le canton (y compris celles dans le domaine des addictions) résulte principalement de la prise en considération de l'indexation pour CHF 2,0 millions (dont CHF 70'000 sont budgétés au SFIN) et des hausses accordées dans les contrats de prestations de CHF +2,7 millions, notamment la prise en compte des conséquences en 2025 des besoins supplémentaires reconnus en 2024 pour CHF +1,9 millions en lien avec le vieillissement de la population en institution, la complexification des situations (en particulier augmentation des personnes agissant de comportement DEFI et psychiatrisation de la prise en charge). Cette augmentation résulte également de la reconnaissance partielle des impacts de la nouvelle CCT-ES pour CHF +320'000.- et d'une croissance générale des prix (notamment au niveau de l'énergie). Elle est toutefois compensée en partie par les recettes projetées en raison des remboursements liés au dépassement de la fortune des fonds de fluctuation des institutions de CHF 1,6 million. L'augmentation constatée sur le PFT est notamment liée à la prise compte des amortissements dans les charges reconnues après déduction de ses effets sur les cautionnements.

La diminution des charges relatives aux institutions hors canton (CHF -250'000) correspond à une augmentation des recettes dans l'hypothèse de hausses de prix de journée moins élevées que ce qui était annoncé.

Le transfert des coûts de la prestation Junorah (groupes 31 à 36) est compensé en partie par la cessation d'activité de l'association CTJN. Le delta de CHF 37'000 constitue une légère augmentation des moyens des prestations ambulatoires en faveur des personnes vivant avec un handicap.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	PFT 2026	PFT 2027	PFT 2028
Contribution LORO addiction jeu	-194'363	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000
Total charges (+) / revenus (-) nets	-194'363	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000

Commentaires

Le budget est stable par rapport à l'exercice précédent.

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2024 Total net	Budget 2025 Dépenses / Charges	Budget 2025 Recettes / Revenus	Budget 2025 Total net	PFT 2026 Total net	PFT 2027 Total net	PFT 2028 Total net
*PI-Virage ambulatoire handicap	En cours	385'778	401'955	0	401'955	311'550	0	0
Financement du projet de la FADS	A solliciter	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Total		385'778	701'955	0	701'955	311'550	0	0

Commentaires

Comme catalyseur du virage ambulatoire, un crédit d'engagement de CHF 1,2 million a été prévu sur 3 ans de 2023 à 2025. Celui-ci a pour objectif de stimuler des projets d'innovation sociale renforçant ainsi le dispositif d'accompagnement à domicile pour développer des projets d'inclusion professionnelle. La fin du crédit est reportée d'une année en 2026 en raison de la non-activation de certains projets en 2023 (voir tome 1, modification légale).

Un crédit d'engagement de CHF 300'000 est prévu en 2025 pour le financement du projet d'investissement de la FADS en lien avec le projet d'acquisition et de rénovation du bâtiment de Temps Présent à La Chaux-de-Fonds.

Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Charge nette FADS		-2'747'800	-2'968'700
Total charges (+) / revenus (-) nets	0	-2'747'800	-2'968'700

Commentaires

L'augmentation de la charge nette de la FADS de CHF 220'900 est liée aux besoins supplémentaires en lien avec la mise en place du dispositif "logement d'abord", à la complexification des profils de population, aux adaptations salariales dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle CCT-ES et à la prise en considération de l'IPC.